

Atlas de l'évolution de l'artificialisation du sol sur le littoral de la Manche entre 1995, 2002 et 2007

Secteurs de la Baie de Sienne et du Val de Saire



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Historique des versions du document

Version	Auteurs	Commentaires
1	Sandra Védrenne, Valérie Brillaud	Avril 2009, version provisoire
2	Sandra Védrenne, Valérie Brillaud	Juin 2009, version définitive après intégration des synthèses des réunions-débats corrigées et validées par la DDE 50 (M. NAEL et Mme DENOIS) et modification des données de cadrages fournies par la DDAF

Affaire suivie par

Sandra VÉDRENNE - Service Environnement et Géomatique / Pôle Littoral
Tél. : 02 35 68 90 42 / fax 02 35 68 82 19
Mél. : Sandra.Vedrenne@developpement-durable.gouv.fr

Sommaire

1 – Contexte et objectif3

2 – Territoire d’étude4

3 – Méthodologie5

 1 – Limites de l’utilisation de l’IPLI 1995 5

 2 – Réalisation de la couche d’occupation du sol 2002 - 2007 5

La photo-interprétation5

Nomenclature utilisée 6

4 – Atlas communal9

 1 – Secteur de la Baie de Sienne 9

 2 – Secteur du Val de Saire 60

1 – Contexte et objectif

Le département de la Manche est caractérisé par un habitat traditionnellement diffus et par une agriculture importante (79% de la surface du territoire). Dans le cadre de la loi d'orientation agricole de 1999, un Document de Gestion des Espaces Agricoles et Forestiers de la Manche a été élaboré et approuvé par arrêté préfectoral le 7 avril 2006. Ce document a été créé pour donner des repères aux élus en charge de la planification urbaine ; il contribue à un objectif de préservation des terres agricoles en décrivant les enjeux liés aux espaces agricoles, forestiers et naturels, et, en donnant des éléments de méthode pour leur prise en compte dans les ScoT, PLU et cartes communales.

La Direction départementale de l'équipement de la Manche a souhaité approfondir une réflexion sur l'urbanisation des communes littorales. Elle a d'abord confié en 2007 une étude au bureau d'étude IDEA-Recherche et Jean-et-Losfeld sur dix-sept communes littorales (huit communes du secteur de la Baie de Sienne et neuf communes du secteur du Val de Saire) représentatives de l'ensemble du littoral du département. Cette étude porte sur les facteurs qui influencent le développement de l'urbanisation et ses impacts sur l'agriculture en zone littorale. En effet, la progression de l'urbanisation notamment dans les secteurs littoraux peut avoir des conséquences importantes sur les activités agricoles ainsi que sur l'identité paysagère pouvant conduire à la détérioration du cadre de vie.

Pour compléter cette étude, la Direction départementale de l'équipement de la Manche a confié au Centre d'étude technique de l'équipement (CETE) Normandie Centre une étude, objet du présent rapport. Cette étude commencée en 2008 a pour objectif d'établir un atlas cartographique mettant en évidence l'évolution de l'artificialisation des sols entre 1995, 2002 et 2007 sur les dix-sept communes définies comme représentatives de l'ensemble du littoral de la Manche lors de la précédente étude.

Le rapport d'étude présente donc une poursuite du diagnostic réalisé par le bureau d'étude IDEA-Recherche et Jean-et-Losfeld.

La spécificité de cette étude porte sur :

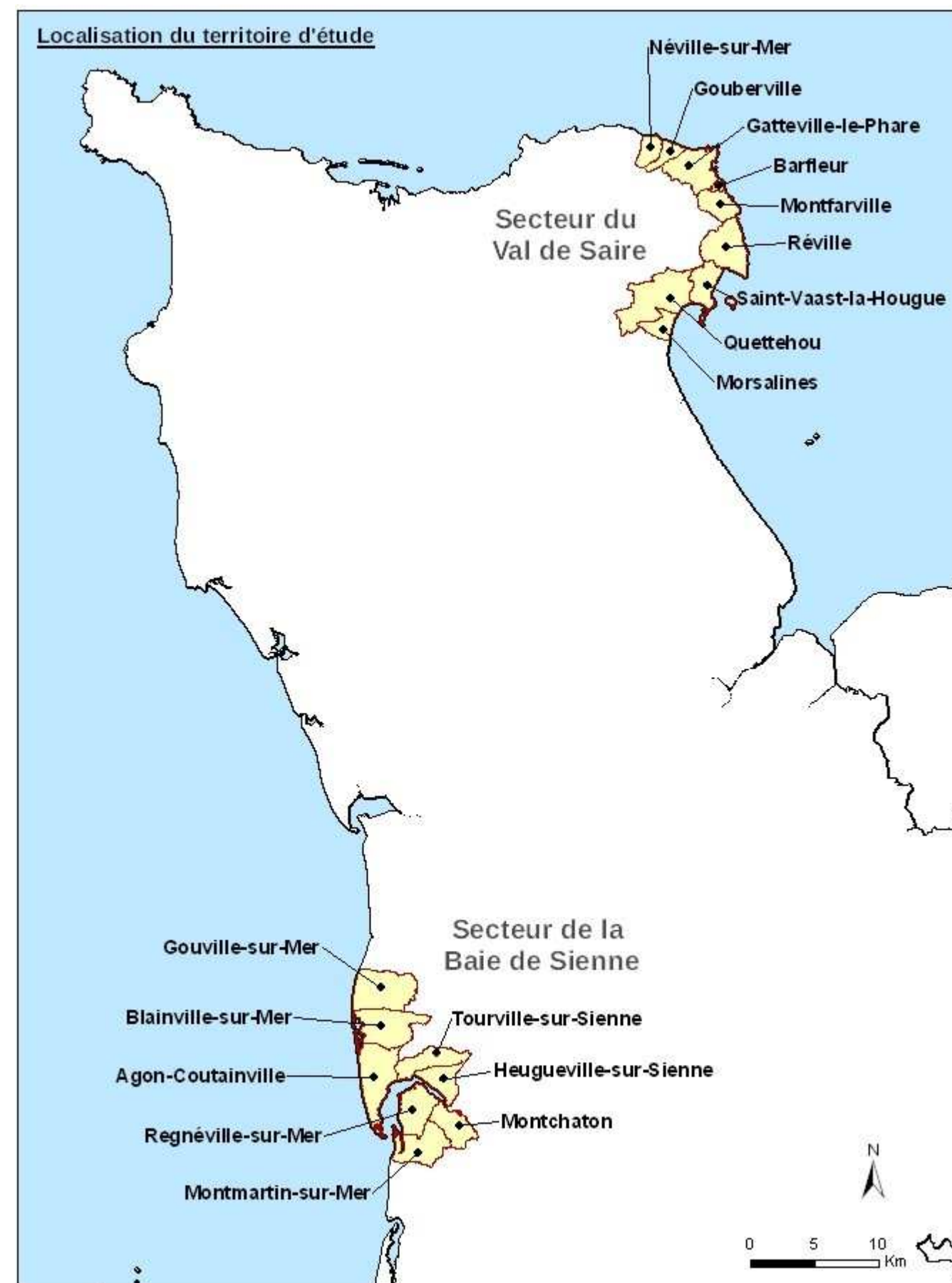
- La réalisation d'une couche d'occupation du sol 2002 - 2007 par photointerprétation de la BD Ortho® 2002 et de la BD Ortho® 2007 de l'IGN. Ces données, intégrées dans une base de données construite avec rigueur, sont utilisables pour d'autres études, analyses, porté à connaissance, etc.
- La mise en évidence de l'évolution de l'artificialisation des sols par traitement de la couche d'occupation du sol 2002 - 2007 et de la couche de l'IPLI 1995 (Inventaire Permanent du Littoral),
- L'atlas spécifique au littoral pour les secteurs de la Baie de Sienne et du Val de Saire qui s'appuie sur des éléments cartographiques et sur une synthèse des échanges suite aux réunions débats avec les principaux acteurs de ces territoires.

Le rapport s'organise selon le plan suivant : description de la méthodologie, atlas communal comprenant cartographie et fiche communale détaillée.

2 – Territoire d'étude

Les deux secteurs étudiés correspondent à deux secteurs littoraux distincts de la Manche qui sont représentatifs de l'ensemble du littoral du département :

- **Le secteur de la Baie de Sienne**, situé à l'ouest de Coutances, est composé de 8 communes : Gouville-sur-Mer, Blainville-sur-Mer, Agon-Coutainville, Tourville-sur-Sienne, Heugueville-sur-Sienne, Montchaton, Regneville-sur-Mer et Montmartin-sur-Mer.
- **Le secteur du Val de Saire**, situé au nord-est du Cotentin, est composé de 9 communes : Névilles-sur-Mer, Gouberville, Gatteville-le-Phare, Barfleur, Montfarville, Réville, Saint-Vaast-La-Hougue, Quettehou et Morsalines.



3 – Méthodologie

Cette étude a permis de réaliser une couche d'occupation du sol 2002 - 2007 pour les secteurs concernées. De plus, les communes littorales de la Manche disposant d'un IPLI (Inventaire Permanent du Littoral) de 1995, la Direction départementale de l'équipement de la Manche a souhaité l'utilisation de cette couche d'occupation du sol de manière à disposer d'une référence antérieure à 2002.

Ces données ont été structurées dans un système cohérent en vue de leur analyse mais aussi en vue de leur capitalisation pour une utilisation future dans le cadre de mises à jour.

Pour répondre à ce besoin, le CETE a mis en place un Système d'Information Géographique (SIG).

Un SIG est un ensemble de ressources techniques (données et outils), organisationnelles et humaines dédié à la gestion localisée des informations nécessaires à l'accomplissement d'une mission visant à une meilleure connaissance et gestion des territoires. C'est donc un système de gestion et d'aide à la décision.

En suivant les recommandations méthodologiques, il est possible de faire vivre ce nouvel observatoire de l'occupation du sol en l'enrichissant de nouveaux indicateurs ou à partir des mises à jour qui pourront bien sûr être opérées facilement grâce aux livraisons de la BD Ortho® de l'IGN.

1 – Limites de l'utilisation de l'IPLI 1995

La couche d'occupation de l'IPLI (Inventaire Permanent du Littoral) 1995 a été réalisée au 1/25000^{ème} tandis que la couche d'occupation du sol 2002 - 2007 a été réalisée au 1/5000^{ème}. Compte tenu de ces différences d'échelle, l'analyse entre l'occupation du sol 1995, 2002 et 2007 est faite uniquement sur le regroupement des trois grandes thématiques : espace artificialisé, espace agricole et espace naturel.

En effet, la différence d'échelle de saisie des données entraîne une différence au niveau de la précision géométrique. Les contours définis pour l'IPLI 1995 sont généralisés et donc moins précis que ceux définis pour la couche d'occupation du sol 2002 – 2007 ; par conséquent, les parcelles entre 0,5 et 5 hectares sont différenciées par une photo-interprétation au 1/5000^{ème} mais pas au 1/25000^{ème} (cas de petites parcelles de prairie ou de culture incluses dans une zone urbanisée non distinguées dans l'IPLI 1995). L'évolution des données surfaciques entre 1995 et 2002 est donc donnée à titre indicatif pour dégager des tendances générales. L'utilisation de cette donnée doit être faite avec réserve.

2 – Réalisation de la couche d'occupation du sol 2002 - 2007

Deux référentiels ont été utilisés : la BD Ortho® 2002 et la BD Ortho® 2007 de l'IGN. Une photo-interprétation de ces orthophotographies a été réalisée pour créer un fichier de forme de l'occupation du sol. Ce fichier de forme contient les données 2002 ainsi que les données 2007 afin de permettre une meilleure analyse de l'évolution de l'occupation du sol pour chaque parcelle.

La photo-interprétation

Définition :

La photo-interprétation peut être définie comme un travail d'analyse et de mesure exécuté à partir de photographies, simples ou stéréoscopiques (BRUNET, 1993).

La photo-interprétation est pratiquée depuis de nombreuses années dans le domaine de la photographie aérienne. Cette étude thématique d'une image aérienne ou spatiale s'effectue à partir de l'analyse des informations préalablement obtenues par photo-identification et vise à l'identification des objets contenus ou plus simplement à leur localisation.

On peut chercher à identifier d'une part le contenant (ou plus simplement à le tracer) et d'autre part, le contenu (dans un parcellaire rural, par exemple, la propriété bâtie est souvent aisément reconnaissable).

Le principe consiste à délimiter des unités spatiales. Il s'agit de zones dont la couverture peut être considérée comme homogène, ou être perçue comme une combinaison de zones élémentaires qui représente une structure d'occupation identifiée dans la nomenclature. Dans le cas de la couche d'occupation du sol, les unités spatiales délimitées seront donc des polygones.

Règles appliquées à la photo-interprétation :

Les règles d'interprétation sont :

- Les limites d'habitation sont la parcelle lorsqu'on voit un mur de clôture ou une haie séparative.
- Lorsque la parcelle n'est pas visible, la limite prend en compte une parcelle moyenne des habitations voisines.
- Les zones industrielles sont détournées en suivant leur limite de parcelle également. Peuvent être compris en zones industrielles, les parkings clients ou du personnel, les zones de stockage, les stations d'épuration de la zone.
- Les parkings et les stations d'épuration sont pris en compte en emprise de grands équipements s'ils ne sont pas dans une classe de la légende ; ils constituent alors une zone spécifique.
- Les bâtiments agricoles sont repérés s'ils sont isolés de toute habitation et si une activité agricole a pu être détectée (présence d'engins, bâtiment dans un champ, ...). Sinon, ils sont classés en siège d'exploitation agricole isolé ou dans une classe d'habitat (habitat individuel diffus).
- Les sièges d'exploitation d'agricoles ne sont identifiés comme tels uniquement s'ils sont séparés de tout autre type d'habitat. Sinon, ils appartiennent à une classe plus importante.
- Les infrastructures routières sont identifiées si elles sont considérées comme étant des routes empruntées par un trafic important. Dans ce cas, c'est l'emprise de la route qui est dessiné. Il s'agit donc de polygones.
- Lorsqu'une route est en limite d'une zone, le contour suit son axe.

Limites de la photo-interprétation :

La couche d'occupation du sol a été élaborée sans apport de données exogènes. Seules les photos aériennes 2002 et 2007 ont été utilisées et interprétées dans le but, en cas de mise à jour, de repartir sur les mêmes bases et de ne pas fausser les résultats.

Les données sont utilisables jusqu'à une échelle d'analyse de l'ordre du 1/5000^{ème}.

Toutefois, plusieurs limites au travail sont présentées ci-après. Elles ont pour but d'aider à une bonne compréhension du travail effectué. Ces limites résultent en partie des règles énoncées précédemment.

- Les sièges d'exploitation agricoles et les bâtiments agricoles sont repérés uniquement s'ils sont isolés de toute habitation. Sinon, ils sont classés dans une classe plus importante (exemple : habitat individuel diffus).

- Les informations sous couvert boisé ne peuvent pas être détectées.

- Il est nécessaire de rappeler qu'une vue aérienne ne permet pas de connaître l'usage d'un bâtiment. Par exemple, un bâtiment de plusieurs étages situé dans un centre ville est repéré comme habitat collectif alors qu'en réalité ce peut être un immeuble de bureau ou un grand magasin.

- Milieux humides : Compte tenu de la date d'acquisition des données (été 2002 et été 2007) très peu favorable à la mise en évidence de ce type de milieux, certains espaces ont pu être identifiés dans d'autres classes comme : certaines « Zones humides » en « Prairie » ou en « Lande, maquis, garrigue » ; de même, la distinction des postes « Prairie » - « Prairie humide » peut être altérée.

- Les limites des parcs de châteaux (classés en espaces verts) ne sont pas toujours bien délimitées surtout lorsque le parc contient un bois. Il est difficile de savoir si le bois appartient à la propriété ou non.

Nomenclature utilisée

La nomenclature utilisée est basée sur la **nomenclature de l'IPLI** (Inventaire Permanent du Littoral) avec des postes de légendes définis ci après. Les nombres figurant en début de classe sont les valeurs correspondantes dans la base de données.

Cette nomenclature se compose de trois thèmes principaux :

- les espaces artificialisés,
- les espaces agricoles,
- les espaces naturels.

➤ ESPACES ARTIFICIALISES

10 – Habitat isolé



Maison isolée autre que bâtiments de ferme.

11 – Ensemble habitat collectif



Zones urbaines denses, noyaux de villes anciens, grands ensembles des quartiers périphériques et grands immeubles résidentiels.

12 – Ensemble habitat individuel groupé



Zones pavillonnaires denses, maisons à 1 ou 2 étages au plus, avec jardins de petites dimensions, lotissements assez denses et généralement viabilisés, des quartiers périphériques.

13 - Habitat diffus



Zones pavillonnaires espacées, maisons individuelles avec jardins ou parcs, zones de résidences secondaires dans les quartiers boisés autour des villes, résidences organisées mais espacées présentant un "maillage" plus ou moins régulier.

131 - Siège d'exploitation agricole isolé



Construction rurale traditionnelle généralement ancienne, comprenant souvent plusieurs corps de bâtiments.

152 - Bâtiment agricole isolé



Bâtiments agricoles isolés ne comprenant pas d'habitation, et dont l'activité agricole a pu être détectée par photo-interprétation.

15 - Zone industrielle et commerciale



Emprises (y compris les accès) des usines, hangars, silos, carrières ou gravières en exploitation, commerces en grandes surfaces avec leurs parkings, halles, entrepôts.

16 - Emprise des grands équipements

Équipements sportifs, gymnases, stades, centres équestres, hippodrome.
Voies ferrées, autoroutes, ports et installations portuaires, aérodromes, hôpitaux, cimetières, établissements scolaires et universitaires.

17 – Habitat touristique spécifique

Installations structurées en vue de l'habitat estival organisé (petites maisons peu espacées, reliées par des allées géométriques, bungalows dispersés, immeubles parfois, colonies de vacances).
les alignements de constructions légères en bordure littorale ont également été inclus.

18 - Espaces verts

Espaces aménagés tels que parcs, aires de loisirs et de pique-nique, golfs, parcs de châteaux.

19 - Camping et stationnement de caravanes

Toute surface (organisée ou non) occupée par des tentes ou des caravanes, ou présentant des signes visibles de cette occupation.

27 - Espace en mutation

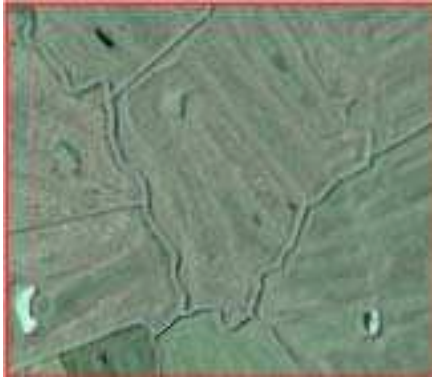
Espace dont l'aspect dégradé laisse présager d'un changement d'affectation (chantier en cours, terrain vague, friches industrielles; carrières ou décharges abandonnées).

➤ ESPACES AGRICOLES**20 - Terre cultivée**

Terre cultivée, labourée, retournée ou fauchée sans différenciation des cultures.
Maraîchage, culture légumière de plein champ, serre.

22 - Prairie

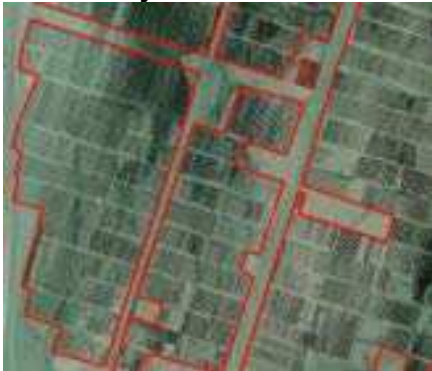
Prairie naturelle ou artificielle, prairie temporaire, pâturage, prés de fauche, prés salés.

23 – Prairie humide

Fond de vallée hydromorphe, parties inondables, parfois drainées ou canalisées, de certaines prairies dont l'engorgement hivernal est constant.

25 - Arboriculture

Vergers de haute tige ou en espalier, haie fruitière, pépinière, terre ou herbage planté.

43 - Conchyliculture

Élevage de coquillages. On distingue la conchyliculture traditionnelle comme l'élevage des huîtres (ostréiculture) ou des moules (mytiliculture) et la conchyliculture non classique qui est encore du domaine expérimental (palourdes, ormeaux, coquilles Saint-Jacques).

26 - Friche

Espace dont l'exploitation agricole est abandonnée.

➤ ESPACES NATURELS**28 – Lande, maquis, garrigue**

Terrain non cultivé couvert d'une végétation spontanée qui comprend le plus souvent une proportion assez importante (25% au moins) de plantes ligneuses ou semi-ligneuses (fougères, bruyères, genêts, ajoncs, épineux divers...); elle peut comporter quelques arbres épars sous réserve que leur couvert apparent, actuel ou potentiel, occupe moins de 10% de la surface du sol.

29 - Bois

Boisements y compris les clairières ou les zones boisées ayant subies des coupes récemment. Les parcelles plantées comme les peupleraies sont considérées comme zones boisées.

30 – Rocher, falaise

Côtes rocheuses, platiers en bordure de côte et escarpement à pic au-dessus de la mer.

32 - Plage

Toute surface plane sableuse à graviers fins ou galets en bordure de mer ou de rivière.

40 - Mer, plans d'eau

Mer (profondeur inférieure à 20 mètres), plans d'eau, estrans et platiers.

41 – Zones humides

Tourbières, vasières, marécages, fonds de vallées hydromorphes, schorres, prés salés et polders non cultivés dont le caractère humide est décelable à partir des clichés couleur.

100 – Dunes

Monticules de sables, le plus souvent en bordure des côtes et des plages, non recouverts de végétation.

4 – Atlas communal

1 – Secteur de la Baie de Sienne

Les résultats cartographiques obtenus (présentés ci-après) ont donné lieu à une réunion-débat concernant l'ensemble du secteur de la Baie de Sienne. Cette réunion regroupait les services de la DDE et de la DDAF intervenant dans ce secteur ; l'objectif était d'enrichir les éléments apportés par l'atlas grâce à la connaissance de terrain. Les commentaires ci-dessous constituent une synthèse des échanges de cette réunion.

○ GOUVILLE-SUR-MER

Entre 1995 et 2002, la carte de l'évolution de l'artificialisation des sols montre une augmentation importante de cette artificialisation à l'ouest de la commune, à proximité du littoral. Parallèlement, de petites extensions se font en périphérie des zones artificialisées existantes, de manière relativement homogène.

Entre 2002 et 2007, l'évolution de l'artificialisation est plus modérée et se fait essentiellement à l'intérieur des « dents creuses ». Cette évolution traduit la volonté du maire de conforter le centre bourg par densification d'une part et une application plus rigoureuse de la loi littoral depuis 2005 d'autre part. L'artificialisation des sols se fait essentiellement au détriment des espaces agricoles.

A proximité du rivage, un grand espace artificialisé est mis en évidence ; il est identifié comme « espace en mutation » sur les cartes 2007. Cet espace correspond au projet de zone conchylicole (intérêt intercommunal) en cours de réalisation.

La commune de Gouville-sur-Mer se caractérise ainsi par une densification du bourg avec une tendance au renforcement des résidences principales ces dernières années et un développement de ses activités (zone conchylicole). Le dynamisme communal est renforcé par un littoral attractif, la présence d'équipement et une richesse du patrimoine naturel notamment (dunes, mielles, boisement classé...).

La surface agricole utilisée communale diminue relativement peu malgré une baisse importante du nombre d'exploitants professionnels.

Autres sujets évoqués :

Le village de Gouville-sur-Mer présente une réelle dynamique ; il est qualifié de « bourg qui vit l'hiver ».

○ BLAINVILLE-SUR-MER

L'artificialisation de la commune de Blainville-sur-Mer se développe historiquement en retrait du littoral, notamment pour des raisons géographiques : havre, zone humide, risques naturels... Elle est peu structurée et s'organise préférentiellement autour des deux voies de communication principales. L'urbanisation y est peu maîtrisée et traduit un manque de culture urbanistique.

Le développement de l'artificialisation des sols entre 1995, 2002 et 2007, est dispersé ; surtout durant la première période. Désormais les extensions se font en continuité des zones déjà urbanisées ou par densification.

L'activité ostréicole est fortement présente et dynamique.

Par ailleurs, la commune présente un potentiel attractif composé essentiellement par le paysage remarquable du Havre de Blainville et une richesse patrimoniale certaine.

Autres sujets évoqués :

La commune instruit elle-même le droit des sols.

On note également une progression de la population (+2.2% par an, entre 1999 et 2006)

○ AGON-COUTAINVILLE

La commune d'Agon-Coutainville présente un noyau dense de ville ancienne située en bord de mer sur un territoire plat ; tandis qu'à l'intérieur des terres -sur le plateau et en limite de coteau le long des axes routiers- elle présente une structure de « village-rue ». La commune actuelle résulte du rapprochement de deux communes : Agon (limite sud du plateau, situation en belvédère sur le Havre de Regnéville) et Coutainville (station balnéaire, plan « au cordeau »).

L'artificialisation des sols se concentre sur la partie nord de la commune, la partie sud -naturelle ou cultivée- étant protégée réglementairement (site classé, zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles). Le développement de l'artificialisation se fait en périphérie des zones déjà artificialisées. Entre 2002 et 2007, le développement se fait également par densification.

On observe un phénomène de résidentialisation sur la commune, due à la proximité de Coutances et à la périurbanisation qui se développe prioritairement vers le littoral.

Parallèlement la commune souhaite développer sa vocation touristique. Celle-ci présente en effet, un potentiel attractif certain :

- attrait littoral (plage, havres) et touristique (hippodrome, golf, casino, promenade de front de mer et en espace naturel (pointe d'Agon)...),
- présence de services et de loisirs,
- paysages variés et/ou remarquables.

Outre ses nombreux services et équipements de loisirs, la commune envisage d'augmenter sa capacité d'accueil. Un projet de résidence hôtelière est en cours au nord de la commune, au sud de l'hippodrome.

L'ensemble de ces facteurs conduit à une augmentation de la pression foncière. Cette situation se traduit par une difficulté, pour les locaux, de s'installer sur place.

Par ailleurs, on remarque une baisse de la surface agricole utilisée communale ainsi que celle du nombre d'agriculteurs.

○ TOURVILLE-SUR-SIENNE

La commune présente une artificialisation de deux types : d'une part une structure caractéristique de « village-rue » puis des groupes de construction disposés de façon atomisée. La topographie et la présence de voies de communication influent fortement sur l'implantation du bâti (principalement en crête).

Entre 1995 et 2002, le développement de l'artificialisation est assez atomisé. A partir de 2005, il se fait dans le prolongement des zones déjà artificialisées, reste modéré et traduit une application plus rigoureuse de la loi littoral.

Tourville-sur-Sienne est une commune rurale avec une agriculture importante. Située en fond d'estuaire, la vue sur le havre est le principal élément attractif de la commune.

La proportion de résidences secondaires est peu importante. Peut être faut-il y voir une trop forte proximité de Coutances ? ... et surtout l'absence de plage. Elle représente 16 % des logements en 1999 et une seule construction supplémentaire entre 1999 et 2007. Cette analyse sera à actualiser avec les chiffres du prochain recensement (proportion de résidences secondaires devenues principales).

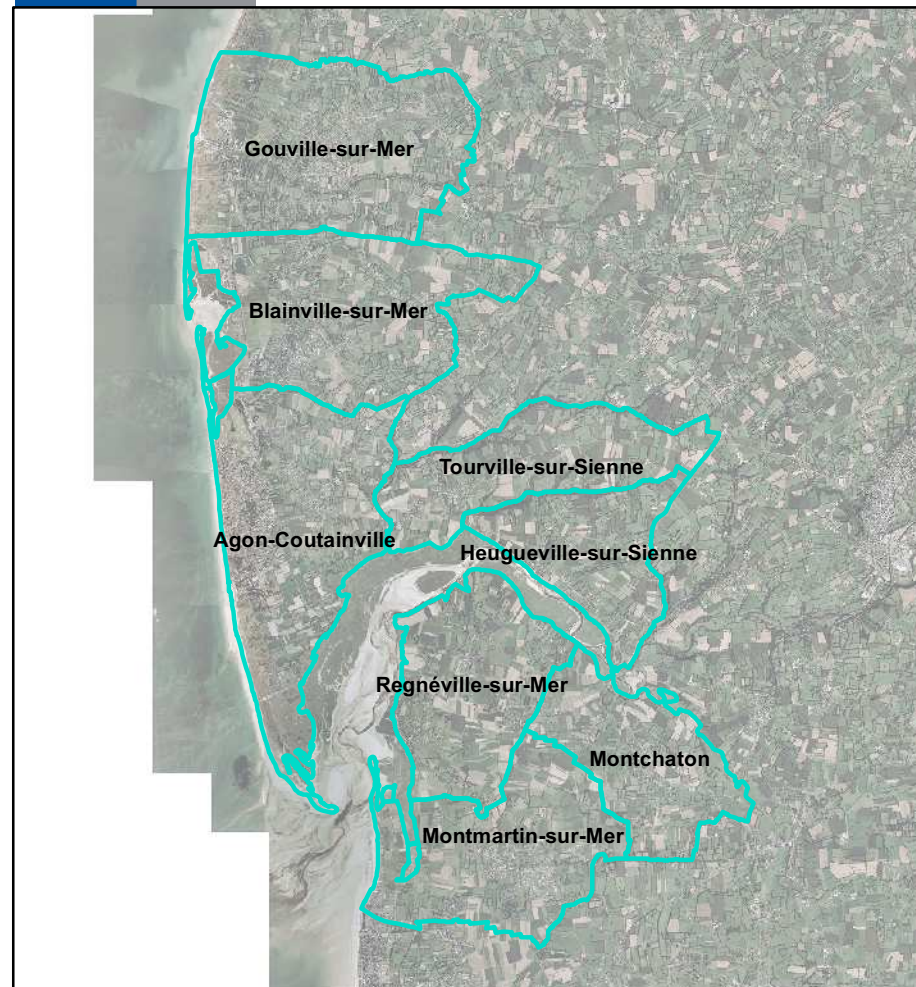
Parallèlement la population augmente (+1.9% par an, entre 1999 et 2006).

Autres sujets évoqués :

La commune de Tourville-sur-Sienne est presque à considérer comme une commune située en rétro-littoral (pas de plage et très peu de résidences secondaires).

Le DPM appartient à la commune. PLU récent.

Evolution de l'artificialisation des sols entre 1995, 2002 et 2007 - Secteur de la Baie de Sienne



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

Limite de commune

Occupation du sol en 1995

Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

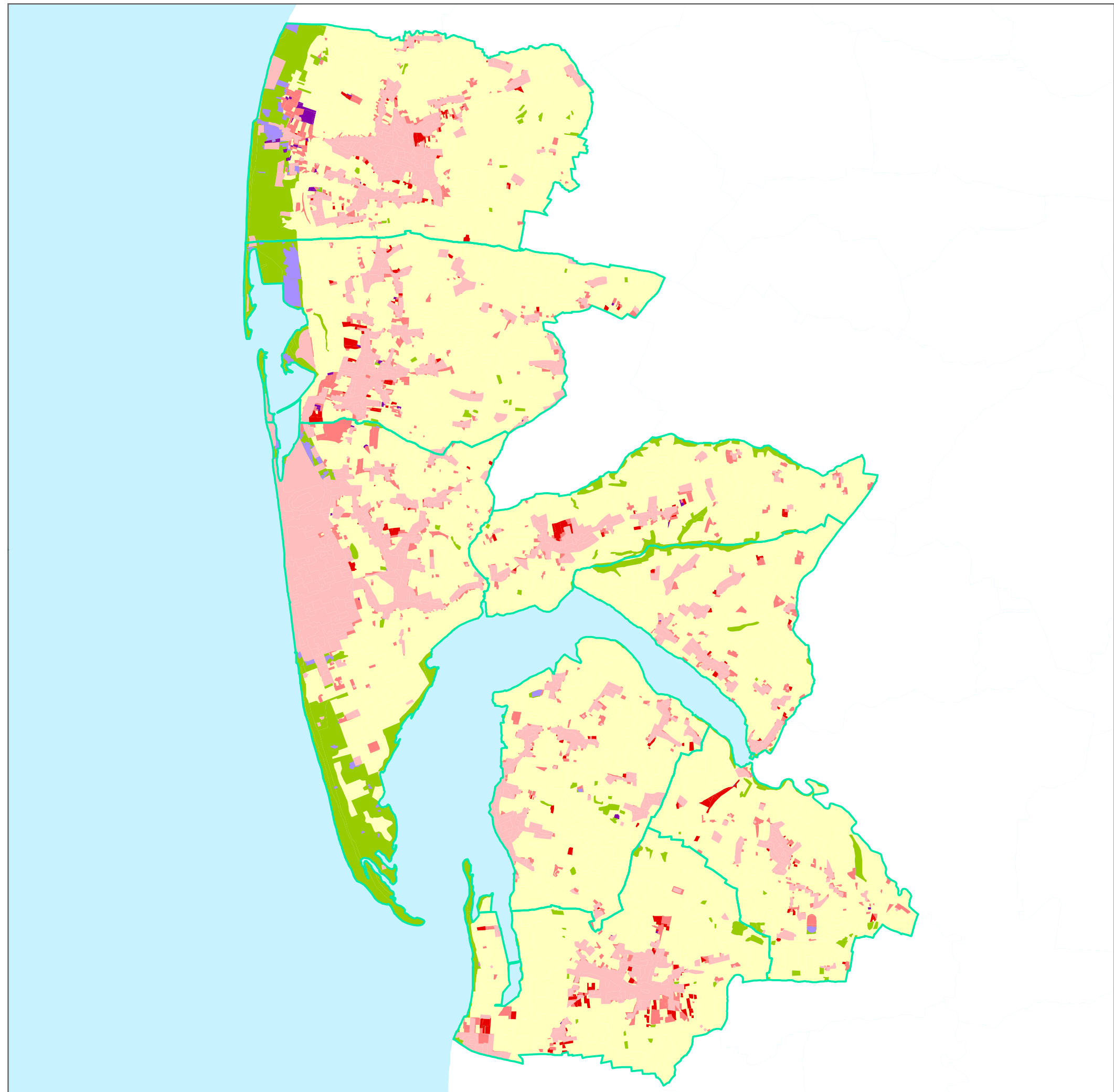
Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 1 2 Km



○ HEUGUEVILLE-SUR-SIENNE

La commune présente une artificialisation linéaire le long des voies de communication de type « village-rue » répartie en trois bourgs principaux et en groupes de constructions composant des « hameaux ». La commune est située en fond d'estuaire et présente une topographie marquée. Le sud-est de la commune borde la Sienne et l'artificialisation s'y développe en pied de coteau, le long de la route départementale ; tandis que l'est de la commune se trouve en situation de plateau. Le développement de l'artificialisation s'est fait de façon modérée. A l'extrême sud du territoire, on remarque que la situation stratégique du pont de la Roque, à la croisée de deux voies de communication importantes (desserte vers l'est et le nord), n'a pas généré d'extension de l'artificialisation particulière.

L'ensemble du territoire communal présente des situations variées (vallons, coteau, plateau) et offre une vue remarquable sur la rive gauche de la Sienne (Regnéville-sur-Mer) ainsi qu'un paysage de qualité.

Heugueville est une commune rurale avec une agriculture importante. En 2000, 12 professionnels y sont présents. Il n'y a pas de pression foncière.

Autres sujets évoqués :

En limite sud est de la commune, la création de la voie de liaison Ouest (VLO), passant à l'arrière des habitations, a profondément modifié l'organisation de la commune et la perception du « village-rue ». Elle présente un intérêt indéniable en terme de cadre de vie pour les riverains.

○ MONTCHATON

La commune de Montchaton, située en fond d'estuaire, est peu artificialisée. Le relief et l'exposition (coteau nord/est) influent sur la localisation de l'urbanisation, développée préférentiellement sur les points hauts. Entre 1995 et 2002, le développement de l'artificialisation, bien que modéré, présente une localisation assez dispersée. Entre 2002 et 2007, le développement de l'artificialisation reste modéré mais se fait dans le prolongement des zones déjà artificialisées à l'exception d'une importante zone au nord-ouest de la commune, qui correspond à une emprise de travaux routiers.

Située à l'extrémité de l'estuaire de la Sienne, la commune est « tournée vers la terre » et présente le profil d'une commune rurale, 10 professionnels sont présents sur la commune en 2000. Bien qu'elle possède un paysage bocager de qualité, la commune est peu attractive et présente une densité de population peu importante (56 habts/km², en 2006).

○ REGNEVILLE-SUR-MER

La commune de Regnéville-sur-Mer présente une implantation du bâti dispersée résultant de l'histoire du lieu (3 paroisses regroupées à la Révolution). Par ailleurs, elle est caractérisée par un bâti très ancien et très compact qui s'est principalement développée de façon linéaire, le long des voies de communication. Outre l'ambiance « typique » qui s'en dégage, le développement de l'artificialisation ne peut se faire par densification, il est nécessairement en extension, en périphérie. Toutefois, ce développement reste modéré. Une des explications avancées est que le foncier de la commune compte parmi les plus élevés. La commune est très attractive et présente une forte proportion de résidences secondaires.

Bénéficiant d'une situation géographique particulière, le territoire communal épouse la boucle de la Sienne (estuaire et havre). La commune de Regnéville-sur-Mer offre des paysages variés (entre plateau, coteau, zone humide...) et attractifs et présente un fort potentiel de développement touristique :

patrimoine culturel important (sites classés ou inscrits, monuments historiques), accès à la mer (port échouage et mouillages), qualité des paysages et du cadre de vie, volonté de développement touristique (camping,...)

Autres sujets évoqués :

Le SCOT est en cours de réalisation (arrêt du projet le 12 juin 2009)

Un débat est en cours sur un projet de port à sec, ce qui traduit la volonté de diversifier l'offre.

○ MONTMARTIN-SUR-MER

Montmartin-sur-Mer est une commune en situation de belvédère et présente un bourg compact (carrefour des voies de communication). Cette typologie ménage de grands espaces libres (prairies) au cœur des constructions (carte du développement de l'artificialisation des sols entre 2002 et 2007). Entre 1995, 2002 et 2007, l'extension du bourg se localise principalement au sud-est. A l'ouest, en limite de commune, un secteur a également subi une forte artificialisation ; il correspond à l'extension d'un camping entre 1995 et 2007, et à la création (entre 1995 et 2002) puis l'agrandissement (entre 2002 et 2007) de la station d'épuration.

La commune présente un réel potentiel en terme d'attractivité : littoral (plage), richesse patrimoniale, variété et qualité des paysages, services et offre de loisirs. Aujourd'hui on note une forte pression touristique et foncière.

Autres sujets évoqués :

Montmartin-sur-Mer est un bourg dit « traditionnel » où l'on remarque une mixité du bâti ancien et contemporain.

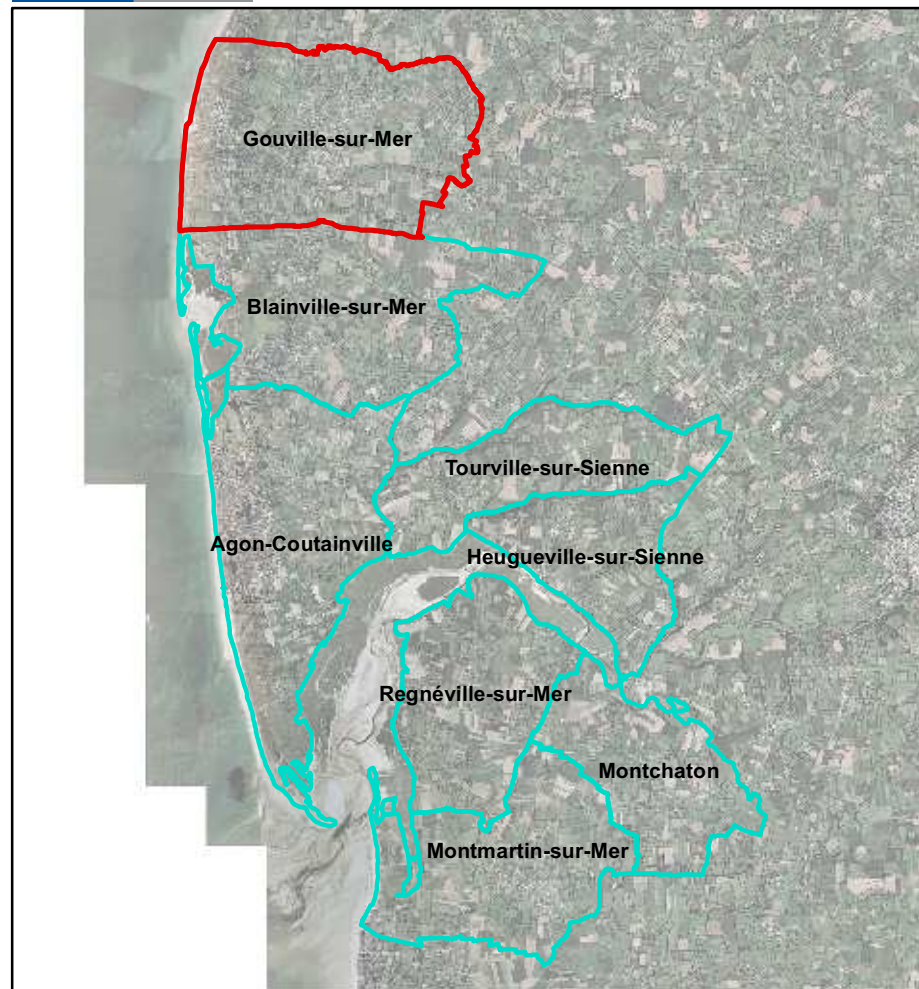
Conclusion

Sur l'ensemble du secteur d'étude on remarque que l'augmentation des surfaces artificialisées impacte peu la dimension de la Surface Agricole Utilisée. (Une étude, plus fine, portant sur les incidences de l'urbanisation sur l'activité agricole est actuellement en cours à la DDAF). Cependant il s'avère que ce développement a un impact plus qualitatif sur la profession agricole. En effet, il conduit à une gêne des activités du fait notamment de l'émiettement parcellaire des exploitations et de la cohabitation, sur les mêmes infrastructures ou lieux, d'usages extrêmement différents (traversé de troupeaux, conduite d'engins...). Dans le cas de l'exploitation conchylicole, on assiste à des « conflits d'usage » lors de la saison touristique.

Par ailleurs, on observe une meilleure prise en compte de la loi littoral dans l'implantation des surfaces artificialisées durant la seconde période étudiée (2002-2007).

- **Commune de Gouville-sur-Mer**

Evolution de l'artificialisation des sols entre 1995, 2002 et 2007 - Gouville-sur-Mer



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

 Limite de commune

Occupation du sol en 1995

 Espace artificialisé

 Espace agricole

 Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

 Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

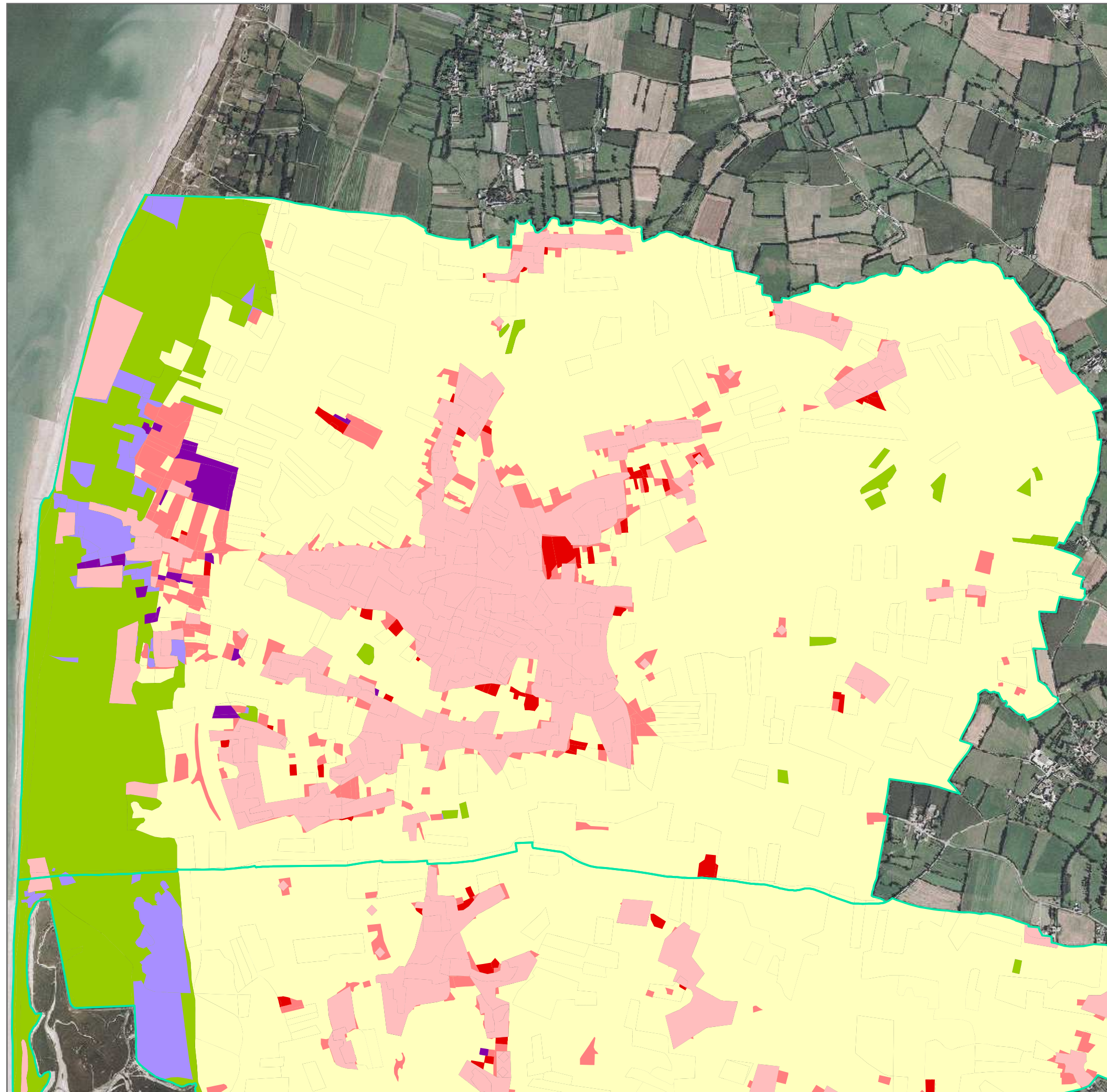
 Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

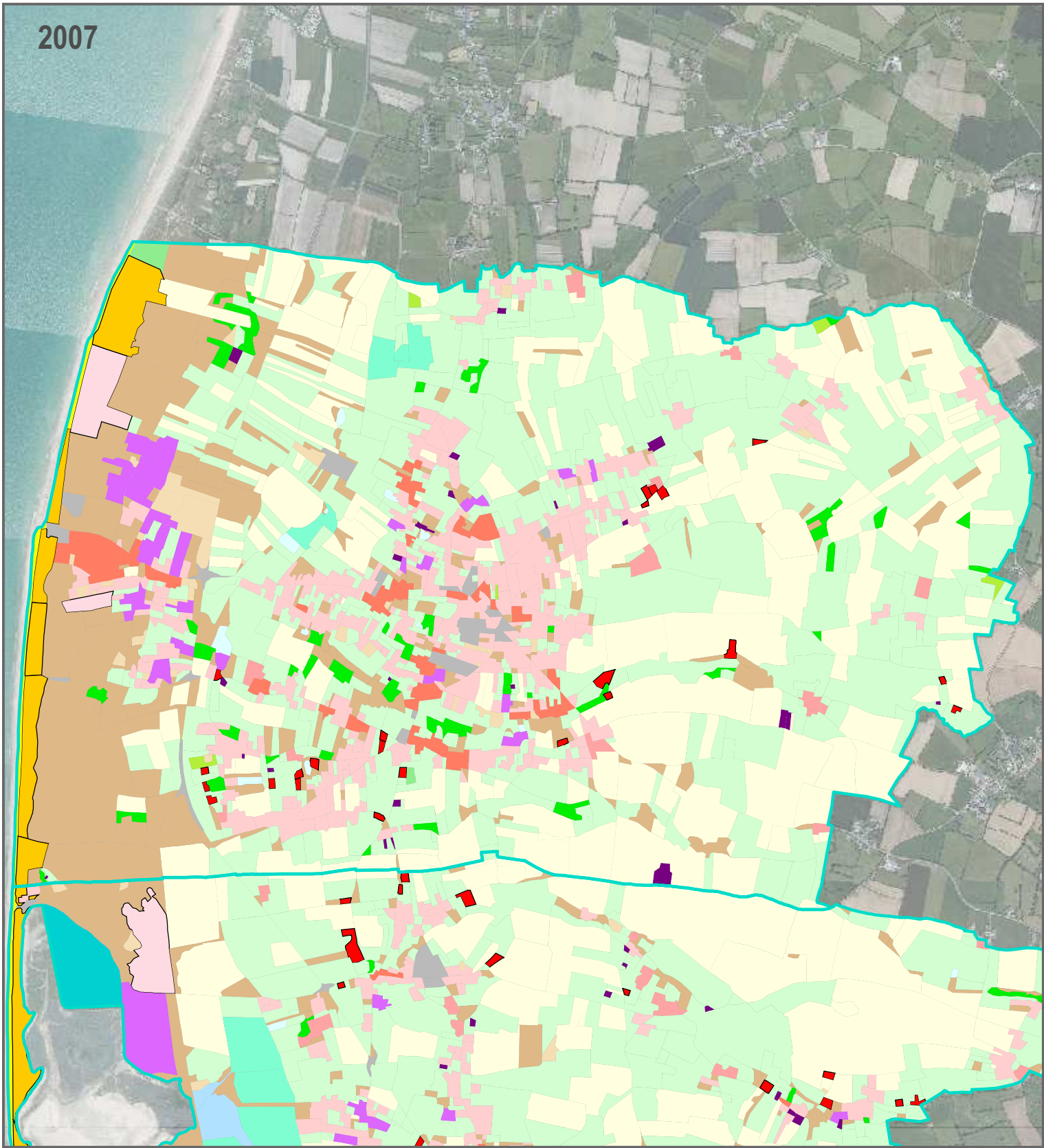
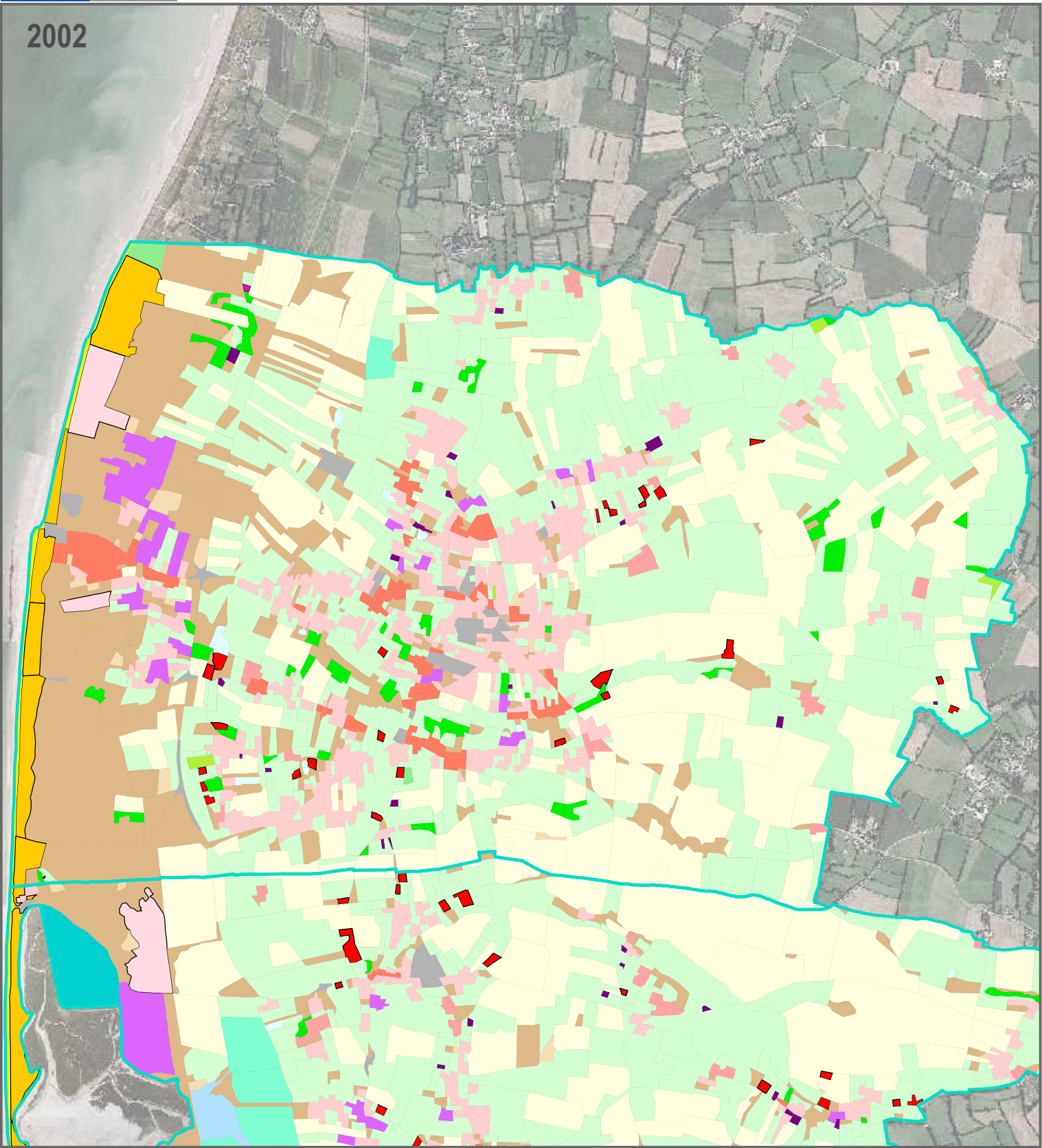
 Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

 Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,5 1 1,5 Km



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Gouville-sur-Mer



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

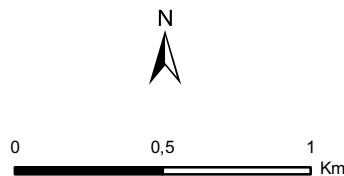
- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



Commune : Gouville-sur-Mer

CODE INSEE 50215

Profil communal :

Surface communale (ha) : 1 331

Population

Population 1999: 1 686

Population 2006: 1 994

Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%) 2,6

Densité de population 1999 (habts/km²) : 127,0

Densité de population 2006 (habts/km²) : 151,0

Logements

Nombre de logements 1999: 1 382

dont 741 résidences principales,
et 550 résidences secondaires.

Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007

- en résidence principale : 192

- en résidence secondaire : 28

Agriculture

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha) 973

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha) 662

Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%) -32

Nombre d'exploitations agricoles :

- exploitations professionnelles : 22 en 1988, et 7 en 2000.

- exploitations non professionnelles : 32 en 1988, et 18 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	209,2	273,3	30,6	191,4	213,3	11,4
Espace agricole	963,3	815,9	-15,3	875,8	880,2	0,5
Espace naturel	158,7	242,0	52,5	264,1	237,7	-10,0

Occupation du sol 2002 et 2007

	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
	2002	2007	
Détail de l'usage du sol			
Ensemble habitat collectif			
Ensemble habitat individuel groupé	23,6	23,6	0,00
Habitat individuel diffus	104,2	118,0	2,66
Habitat isolé	4,8	4,2	-2,66
Habitat touristique spécifique	9,7	9,7	0,00
Espaces verts	2,2	2,2	0,00
Zone industrielle et commerciale	18,4	19,4	1,09
Siège d'exploitation agricole isolé	7,4	7,5	0,09
Bâtiment agricole isolé	2,2	3,4	10,55
Emprise des grands équipements	11,4	11,4	0,00
Camping et stationnement de caravanes	0,1		
Espace en mutation	7,5	14,0	17,62
Terre cultivée	357,2	368,4	0,63
Arboriculture	1,9	2,1	2,40
Prairie	513,9	501,8	-0,47
Prairie humide	2,5	7,4	38,32
Conchyliculture			
Friche	0,3	0,4	10,18
Lande, maquis, garrigue	210,7	185,0	-2,44
Bois	20,2	18,9	-1,22
Zones humides			
Mer, plans d'eau	2,7	3,3	4,46
Dunes	25,4	25,4	0,00
Plage	5,1	5,1	0,00
Rocher, Falaise			

Espace artificialisé

Espace agricole

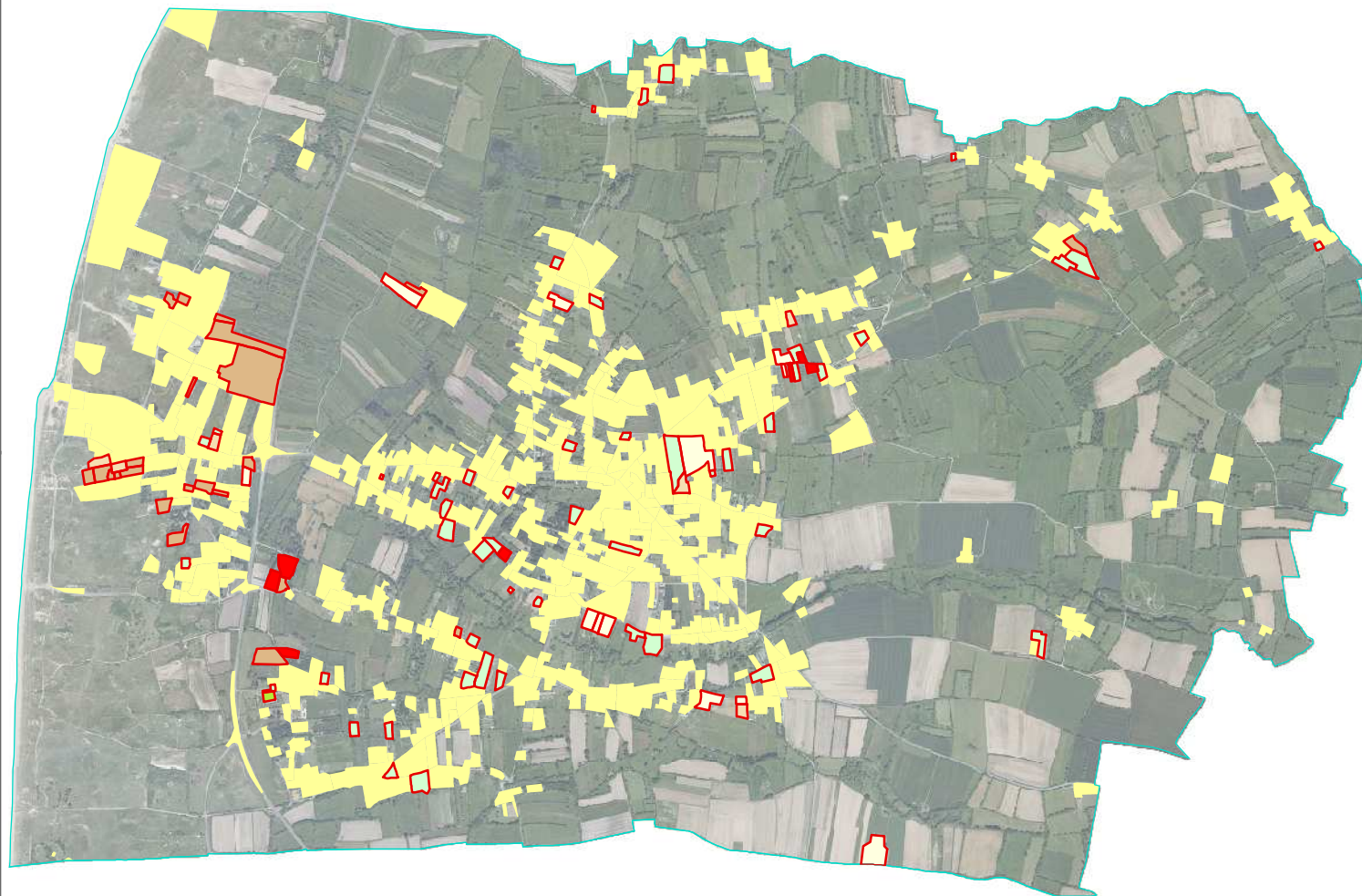
Espace naturel

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dues à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

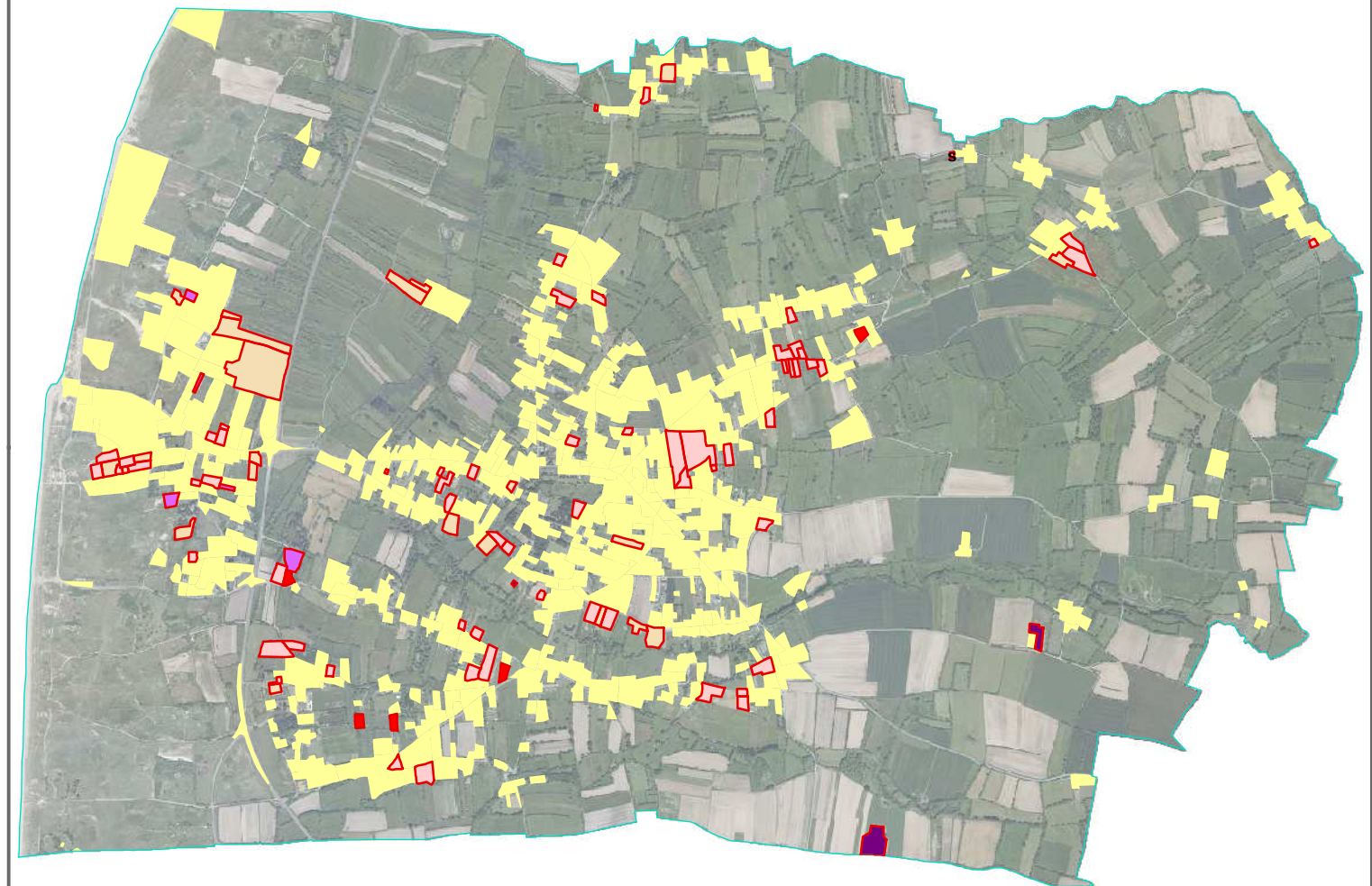
Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50

Développement de l'artificialisation des sols entre 2002 et 2007 - Gouville-sur-Mer

Cette carte montre au détriment de quels types d'occupation du sol (terre cultivée, prairie, bois...) se sont développées les zones artificialisées.
Elle intègre également les mutations de l'artificialisation (exemple : densification...).



Cette carte montre le type d'occupation du sol des zones nouvellement artificialisées en 2007.



0 0,5 1 Km

Occupation du sol 2002

- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- e Espaces verts
- Espace en mutation

- Terre cultivée
- Prairie
- Prairie humide
- Arboriculture
- Bois
- Lande, maquis, garrigue

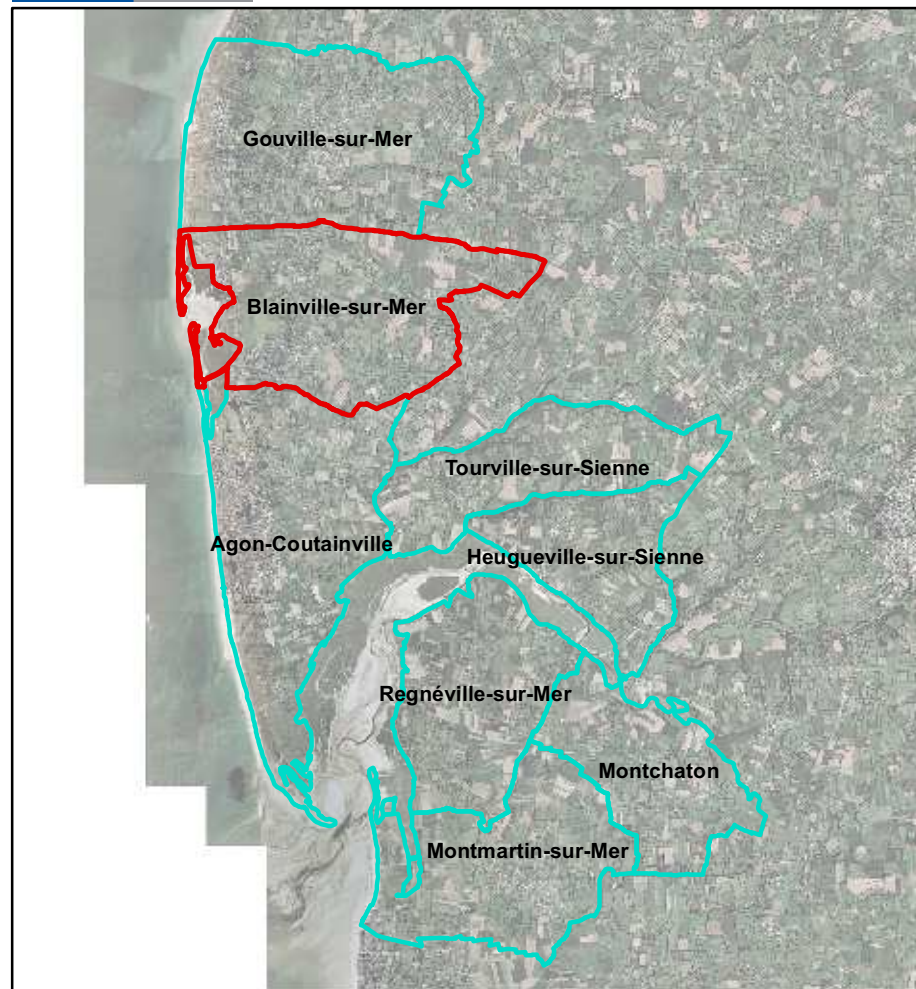
- Limite de commune
- Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007
- Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation

Occupation du sol en 2007

- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Zone industrielle et commerciale
- s Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- Espace en mutation

- **Commune de Blainville-sur-Mer**

Evolution de l'artificialisation des sols entre 1995, 2002 et 2007 - Blainville-sur-Mer



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

 Limite de commune

Occupation du sol en 1995

 Espace artificialisé

 Espace agricole

 Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

 Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

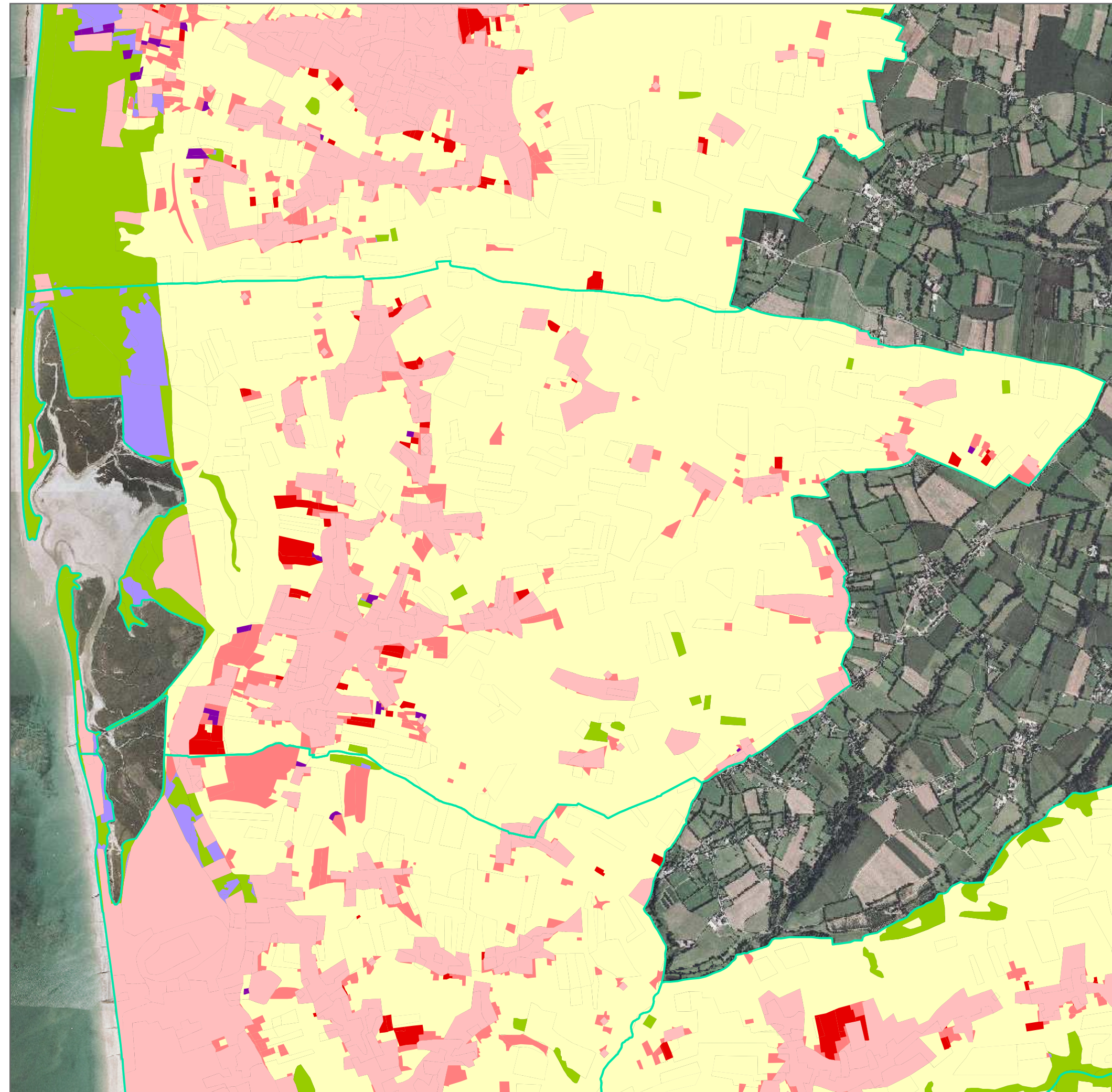
 Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

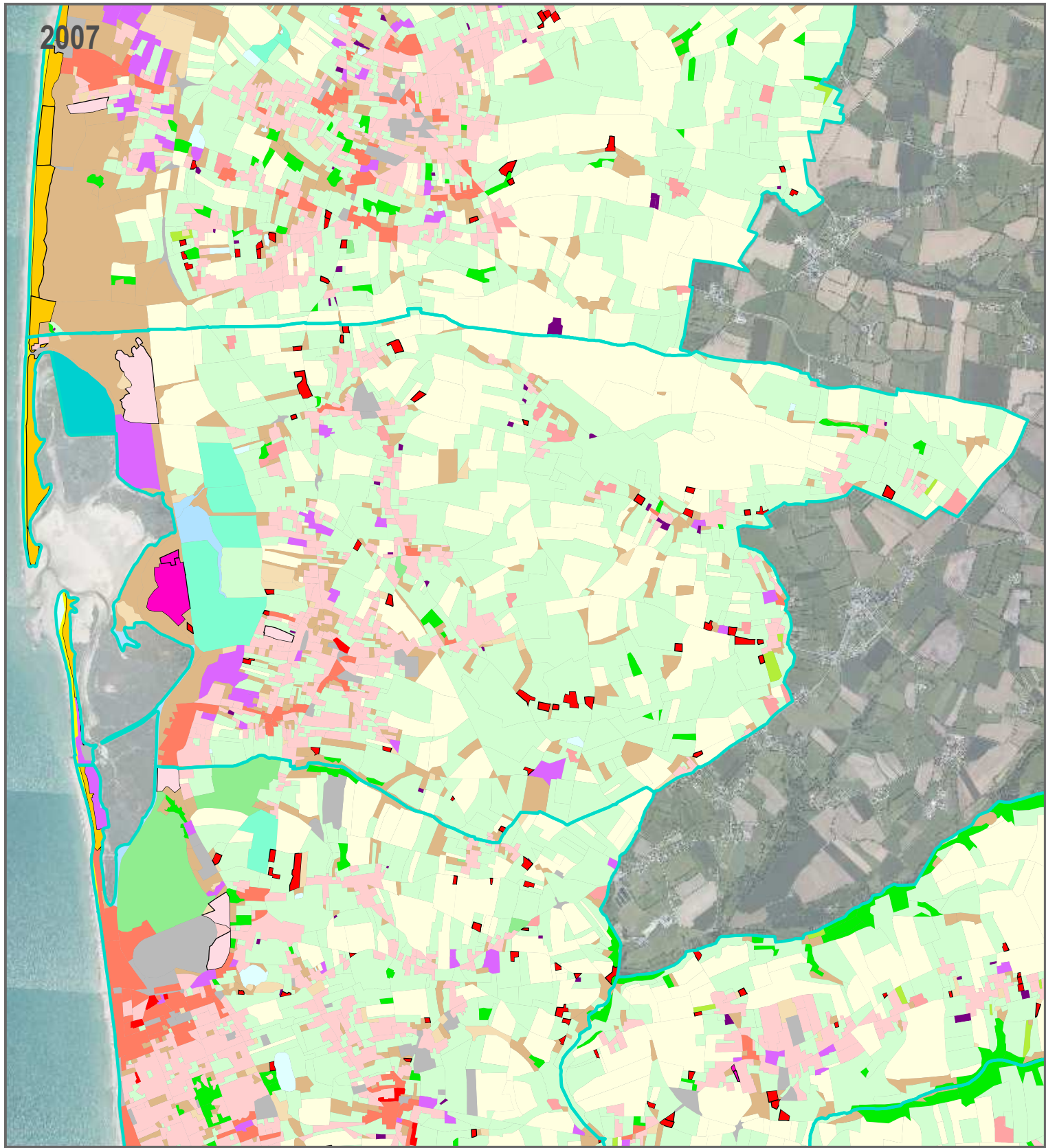
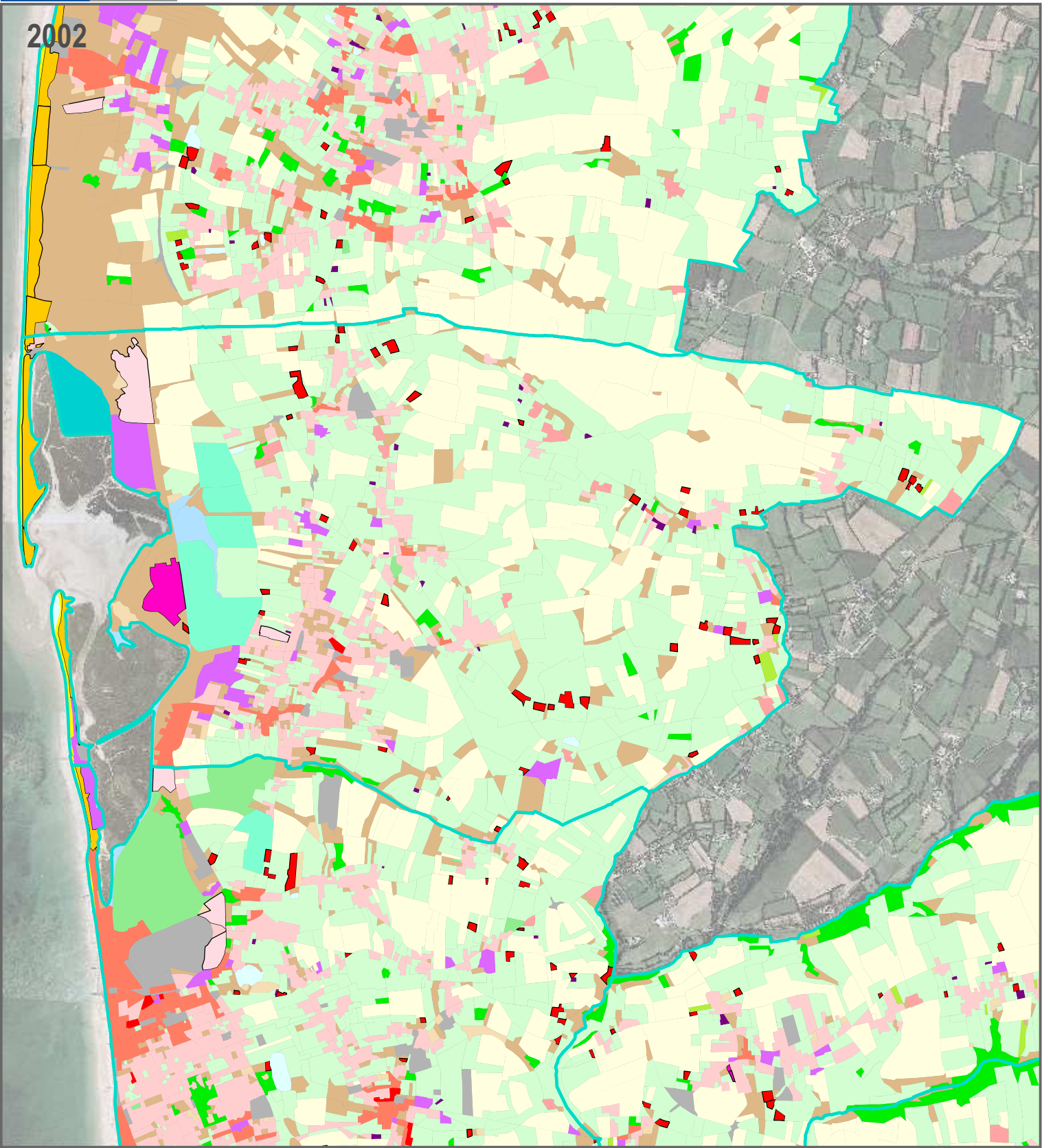
 Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

 Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,5 1 1,5 Km



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Blainville-sur-Mer



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

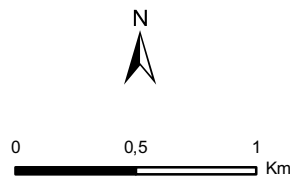
- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



Commune : Blainville-sur-Mer

CODE INSEE 50058

Profil communal :

Surface communale (ha) : 1 192

Population

Population 1999: 1 319

Population 2006: 1 525

Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%) 2,2

Densité de population 1999 (habts/km²) : 114,0

Densité de population 2006 (habts/km²) : 131,0

Logements

Nombre de logements 1999: 997

 dont 561 résidences principales,
 et 421 résidences secondaires.

Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007

- en résidence principale : 107

- en résidence secondaire : 42

Agriculture

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha) 886

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha) 730

Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%) -18

Nombre d'exploitations agricoles :

- exploitations professionnelles : 25 en 1988, et 12 en 2000.

- exploitations non professionnelles : 42 en 1988, et 35 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	178,7	237,5	32,9	159,7	177,6	11,2
Espace agricole	931,3	839,2	-9,9	893,4	884,4	-1,0
Espace naturel	81,9	115,1	40,5	138,7	129,9	-6,4

Occupation du sol 2002 et 2007

	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
	2002	2007	
Détail de l'usage du sol			
Ensemble habitat collectif	0,5	0,5	0,00
Ensemble habitat individuel groupé	10,9	11,4	0,81
Habitat individuel diffus	73,2	88,4	4,14
Habitat isolé	9,7	8,5	-2,41
Habitat touristique spécifique	9,5	9,5	0,00
Espaces verts	0,6	0,6	0,00
Zone industrielle et commerciale	23,2	23,5	0,22
Siège d'exploitation agricole isolé	9,3	9,4	0,15
Bâtiment agricole isolé	1,3	1,3	0,00
Emprise des grands équipements	7,5	7,1	-1,08
Camping et stationnement de caravanes	6,8	7,4	1,76
Espace en mutation	7,1	10,1	8,32
Terre cultivée	311,5	317,3	0,37
Arboriculture	1,6	1,6	0,00
Prairie	533,3	518,4	-0,56
Prairie humide	34,8	34,8	0,00
Conchyliculture	12,3	12,3	0,00
Friche			
Lande, maquis, garrigue	108,1	99,2	-1,64
Bois	4,8	4,8	0,00
Zones humides	8,7	8,7	0,00
Mer, plans d'eau	1,8	1,8	0,00
Dunes	10,0	10,0	0,00
Plage	5,4	5,4	0,00
Rocher, Falaise			

Espace artificialisé

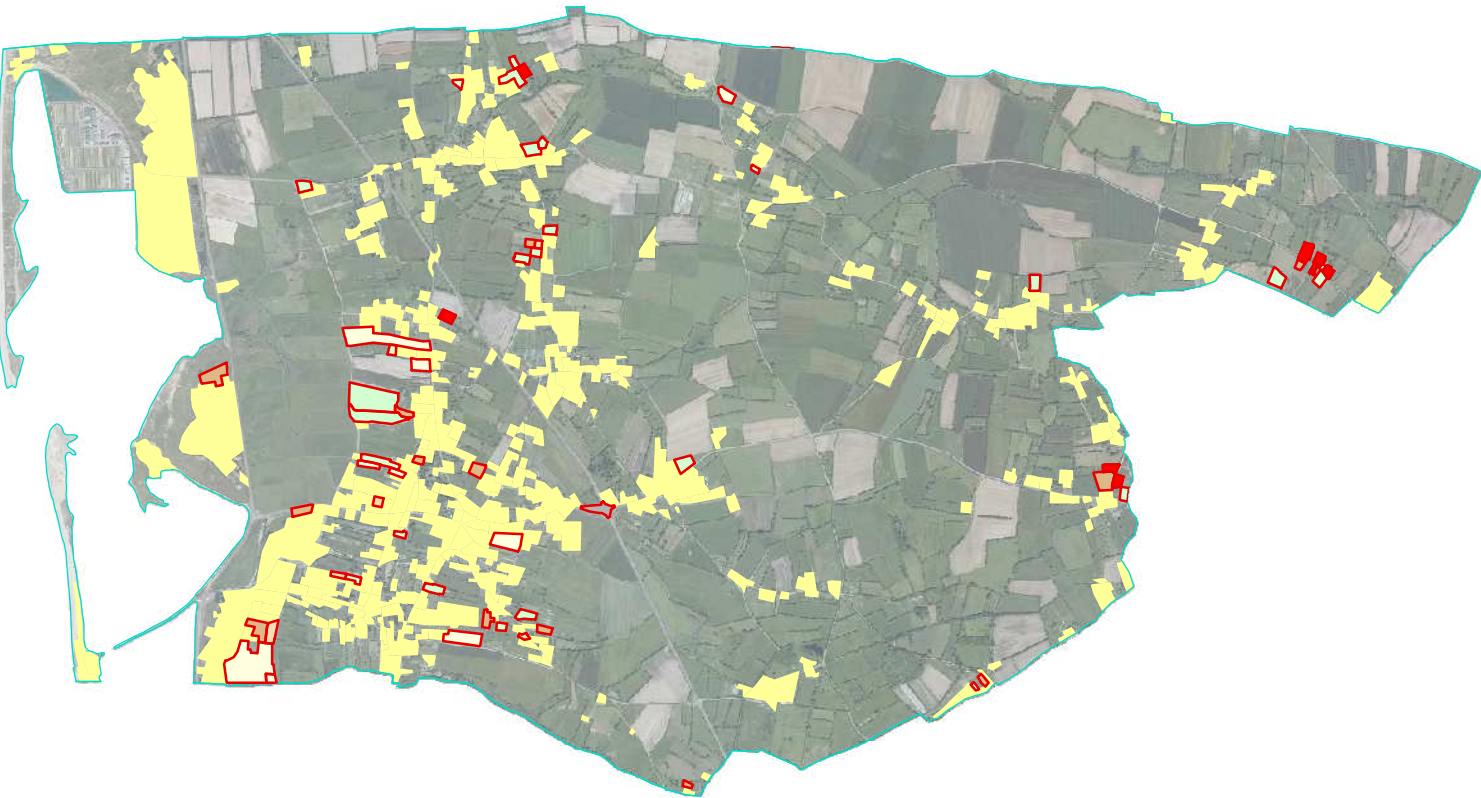
Espace agricole

Espace naturel

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dues à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50

Cette carte montre au détriment de quels types d'occupation du sol (terre cultivée, prairie, bois...) se sont développées les zones artificialisées. Elle intègre également les mutations de l'artificialisation (exemple : densification...).



- Occupation du sol 2002

Habitat individuel diffus

Habitat isolé

Camping et stationnement de caravanes

Emprise des grands équipements

e Espaces verts

Espace en mutation
- Terre cultivée

Prairie

Prairie humide

Arboriculture

Bois

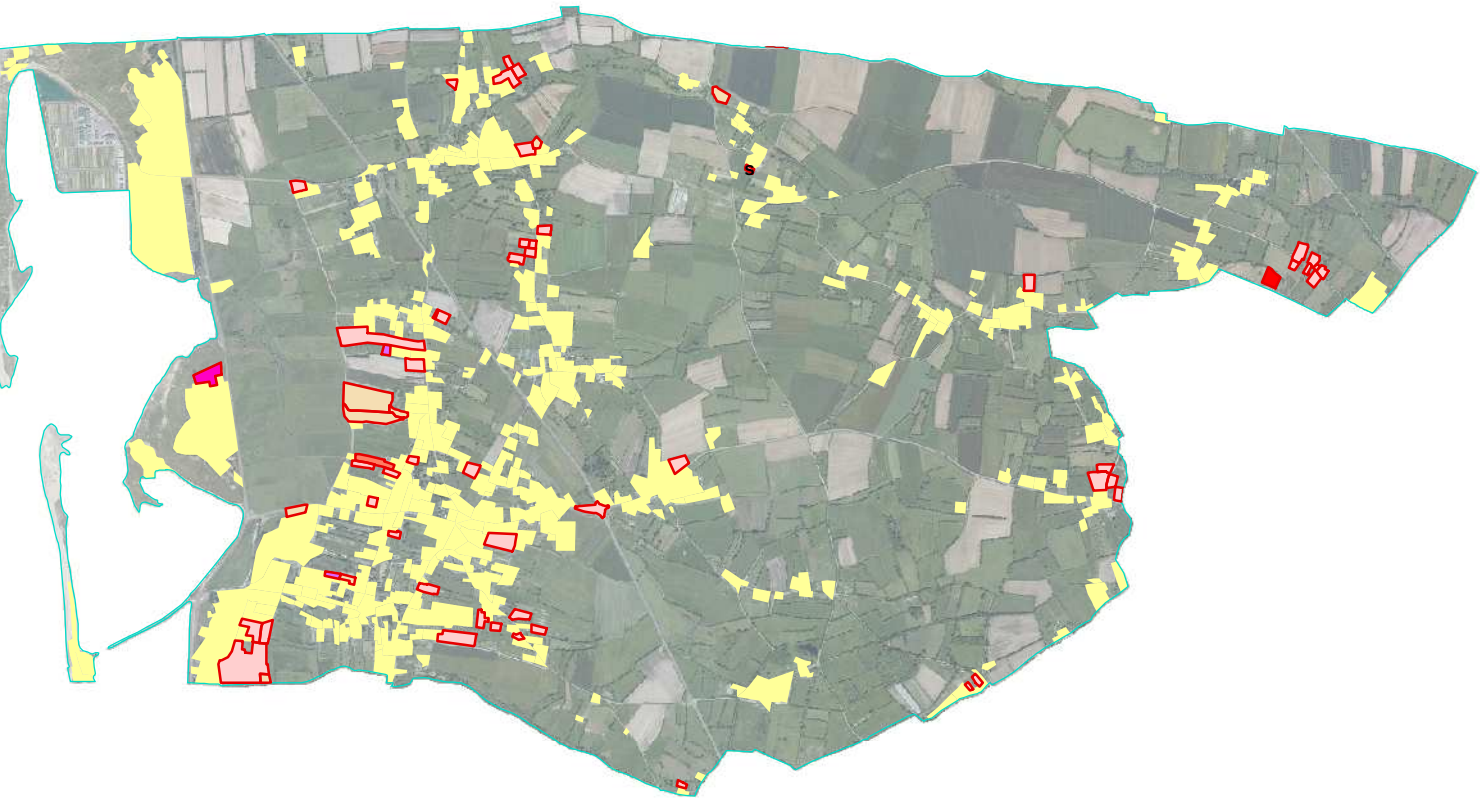
Lande, maquis, garrigue

- Limite de commune

Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007

Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation

Cette carte montre le type d'occupation du sol des zones nouvellement artificialisées en 2007.



- Occupation du sol en 2007

Ensemble habitat individuel groupé

Habitat individuel diffus

Habitat isolé

Zone industrielle et commerciale
- s Siège d'exploitation agricole isolé

Bâtiment agricole isolé

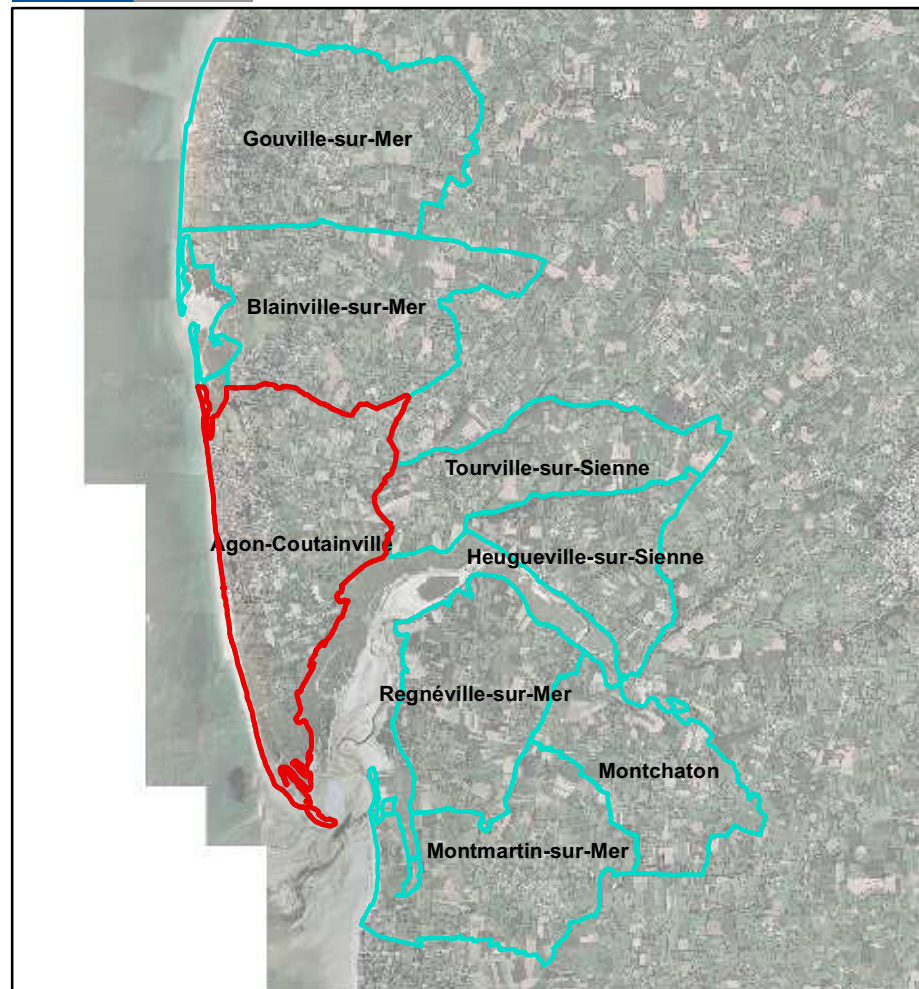
Camping et stationnement de caravanes

Emprise des grands équipements

Espace en mutation

- Commune d’Agon-Coutainville

Evolution de l'artificialisation des sols entre 1995, 2002 et 2007 - Agon-Coutainville



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

Limite de commune

Occupation du sol en 1995

Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

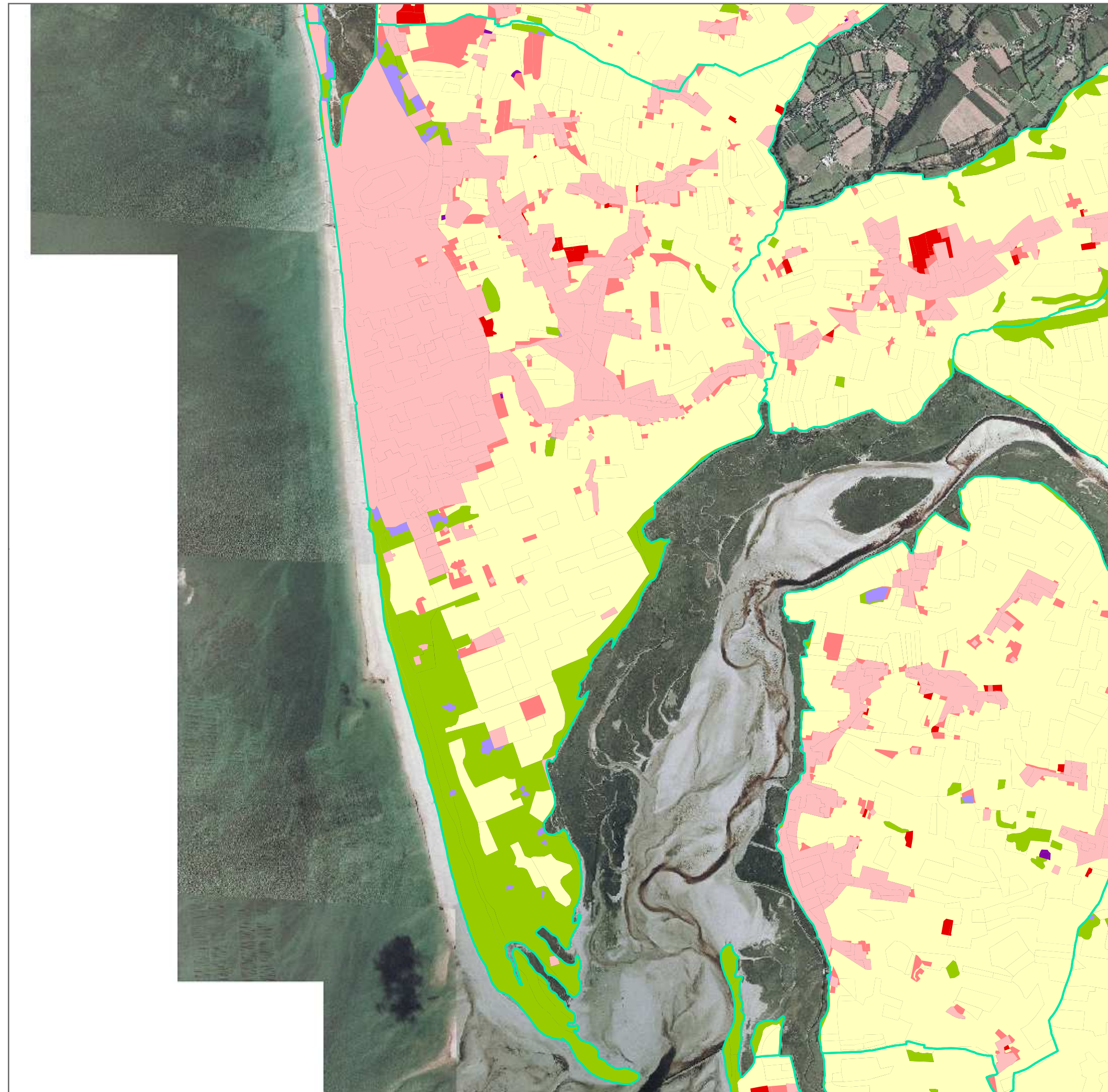
Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

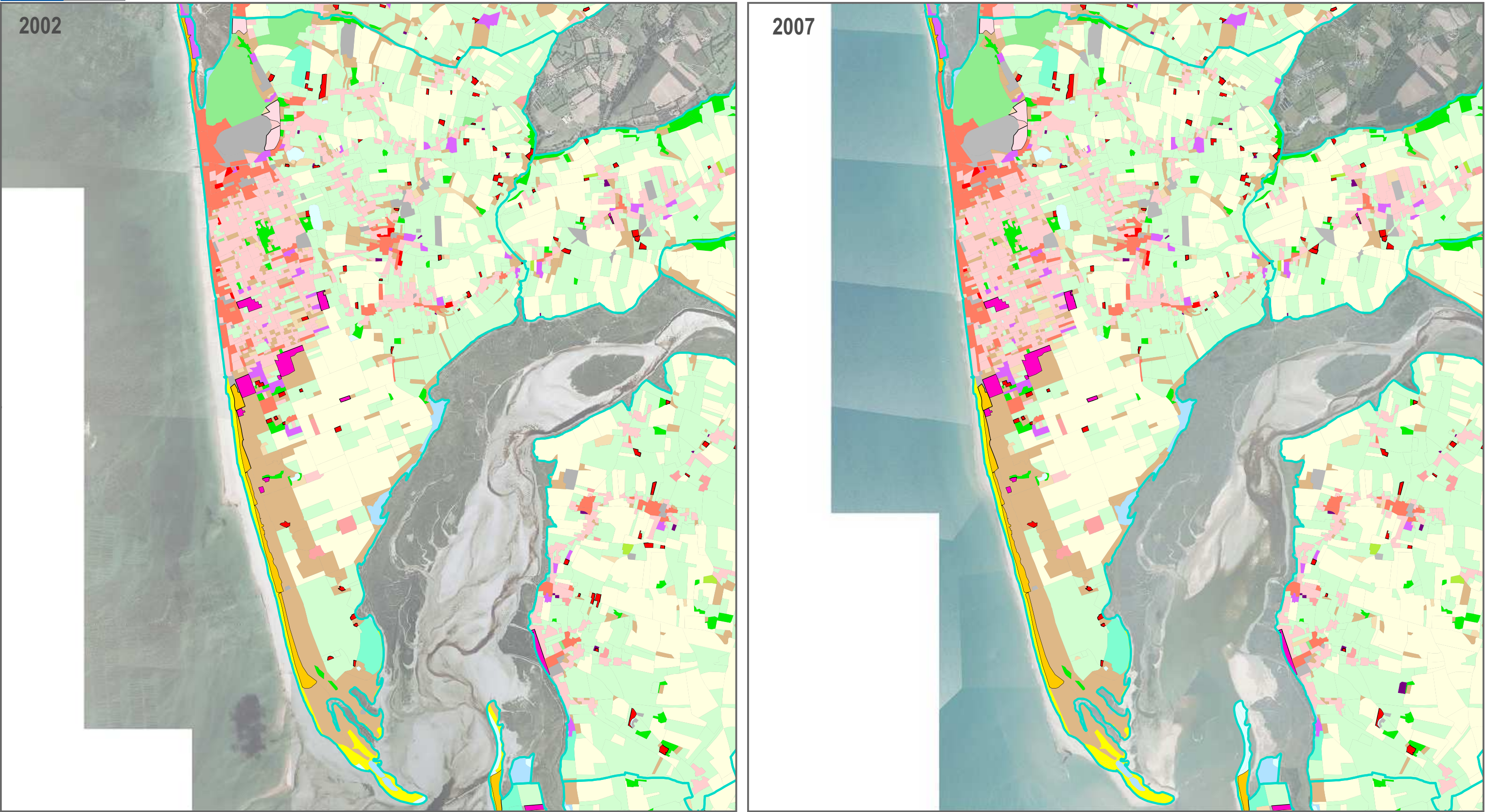
Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,5 1 1,5
Km

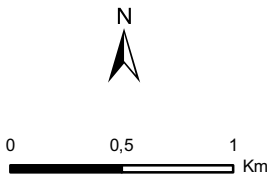


Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Agon-Coutainville



- | | | | | |
|--|---------------------------------------|--------------------|---------------------------------------|------------------|
| Limite de commune | Habitat touristique spécifique | Espaces verts | Conchyliculture | Dunes |
| Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI* | Zone industrielle et commerciale | Espace en mutation | Friche | Plage |
| Ensemble habitat collectif | Siège d'exploitation agricole isolé | Terre cultivée | Lande, maquis, garrigue | Rochers, falaise |
| Ensemble habitat individuel groupé | Bâtiment agricole isolé | Arboriculture | Bois | |
| Habitat individuel diffus | Emprise des grands équipements | Prairie | Zones humides et plans d'eau associés | |
| Habitat isolé | Camping et stationnement de caravanes | Prairie humide | Mer, plans d'eau | |

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



Commune : Agon-Coutainville

CODE INSEE 50003

Profil communal :

Surface communale (ha) : 1 295

Population

Population 1999: 2 723

Population 2006: 2 804

Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%) 0,4

Densité de population 1999 (habts/km²) : 220,0

Densité de population 2006 (habts/km²) : 227,0

Logements

Nombre de logements 1999: 3 223

dont 1 310 résidences principales,
et 1 807 résidences secondaires.

Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007

- en résidence principale : 211

- en résidence secondaire : 62

Agriculture

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha) 610

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha) 534

Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%) -13

Nombre d'exploitations agricoles :

- exploitations professionnelles : 17 en 1988, et 6 en 2000.

- exploitations non professionnelles : 23 en 1988, et 19 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	392,8	453,0	15,3	337,3	347,0	2,9
Espace agricole	695,0	625,8	-10,0	701,6	700,5	-0,2
Espace naturel	207,6	216,6	4,3	256,4	247,8	-3,4

Occupation du sol 2002 et 2007

	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
	2002	2007	
Détail de l'usage du sol			
Ensemble habitat collectif	2,6	2,6	0,00
Ensemble habitat individuel groupé	52,0	52,6	0,25
Habitat individuel diffus	147,2	153,4	0,84
Habitat isolé	8,4	8,0	-0,90
Habitat touristique spécifique	6,2	6,2	0,00
Espaces verts	40,7	40,5	-0,07
Zone industrielle et commerciale	15,2	15,7	0,66
Siège d'exploitation agricole isolé	5,4	5,4	0,00
Bâtiment agricole isolé	0,6	0,6	1,07
Emprise des grands équipements	33,4	34,3	0,55
Camping et stationnement de caravanes	10,5	10,6	0,10
Espace en mutation	15,2	17,1	2,48
Terre cultivée	289,3	295,9	0,45
Arboriculture			
Prairie	398,1	390,4	-0,38
Prairie humide	14,2	14,2	0,00
Conchyliculture			
Friche			
Lande, maquis, garrigue	179,1	170,7	-0,94
Bois	18,2	17,9	-0,26
Zones humides	13,0	13,0	0,00
Mer, plans d'eau	5,9	5,0	-3,06
Dunes	15,0	15,0	0,00
Plage	25,3	26,2	0,71
Rocher, Falaise			

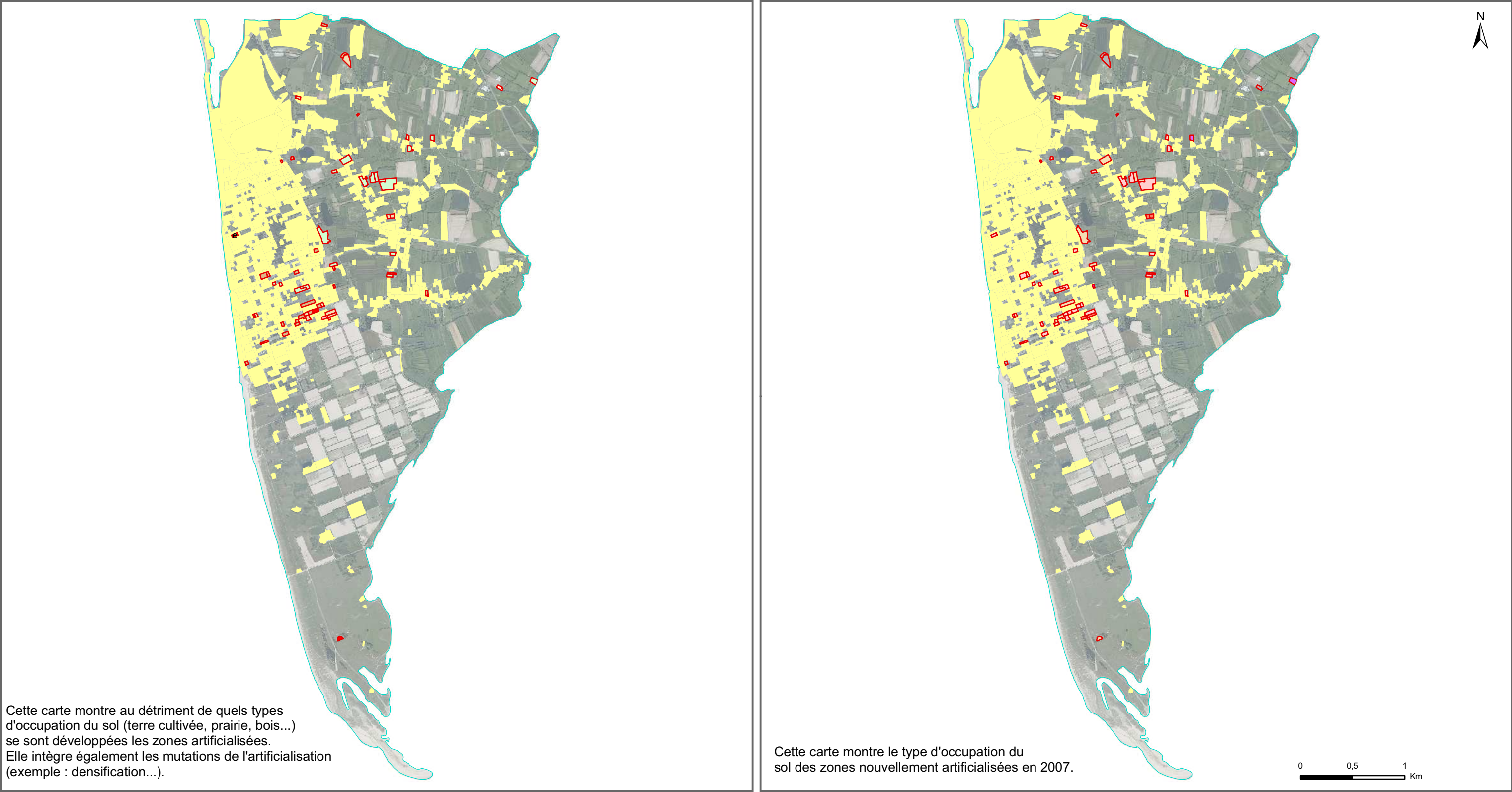
Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

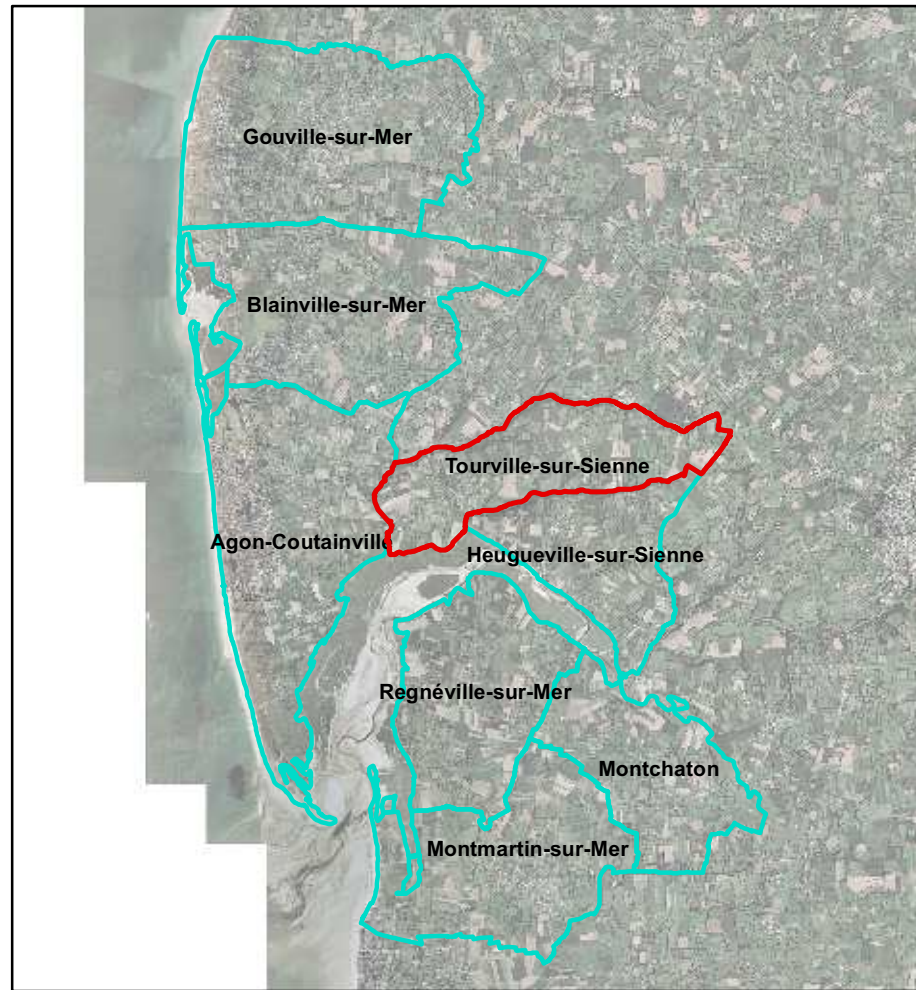
* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dues à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50



Occupation du sol 2002			Occupation du sol en 2007		
Habitat individuel diffus	Terre cultivée	Limite de commune	Ensemble habitat individuel groupé	s Siège d'exploitation agricole isolé	Bâtiment agricole isolé
Habitat isolé	Prairie	Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007	Habitat individuel diffus	Camping et stationnement de caravanes	Emprise des grands équipements
Camping et stationnement de caravanes	Prairie humide	Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation	Habitat isolé	Emprise des grands équipements	Espace en mutation
Emprise des grands équipements	Arboriculture		Zone industrielle et commerciale		
e Espaces verts	Bois				
Espace en mutation	Lande, maquis, garrigue				

- **Commune de Tourville-sur-Sienne**



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

Limite de commune

Occupation du sol en 1995

Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

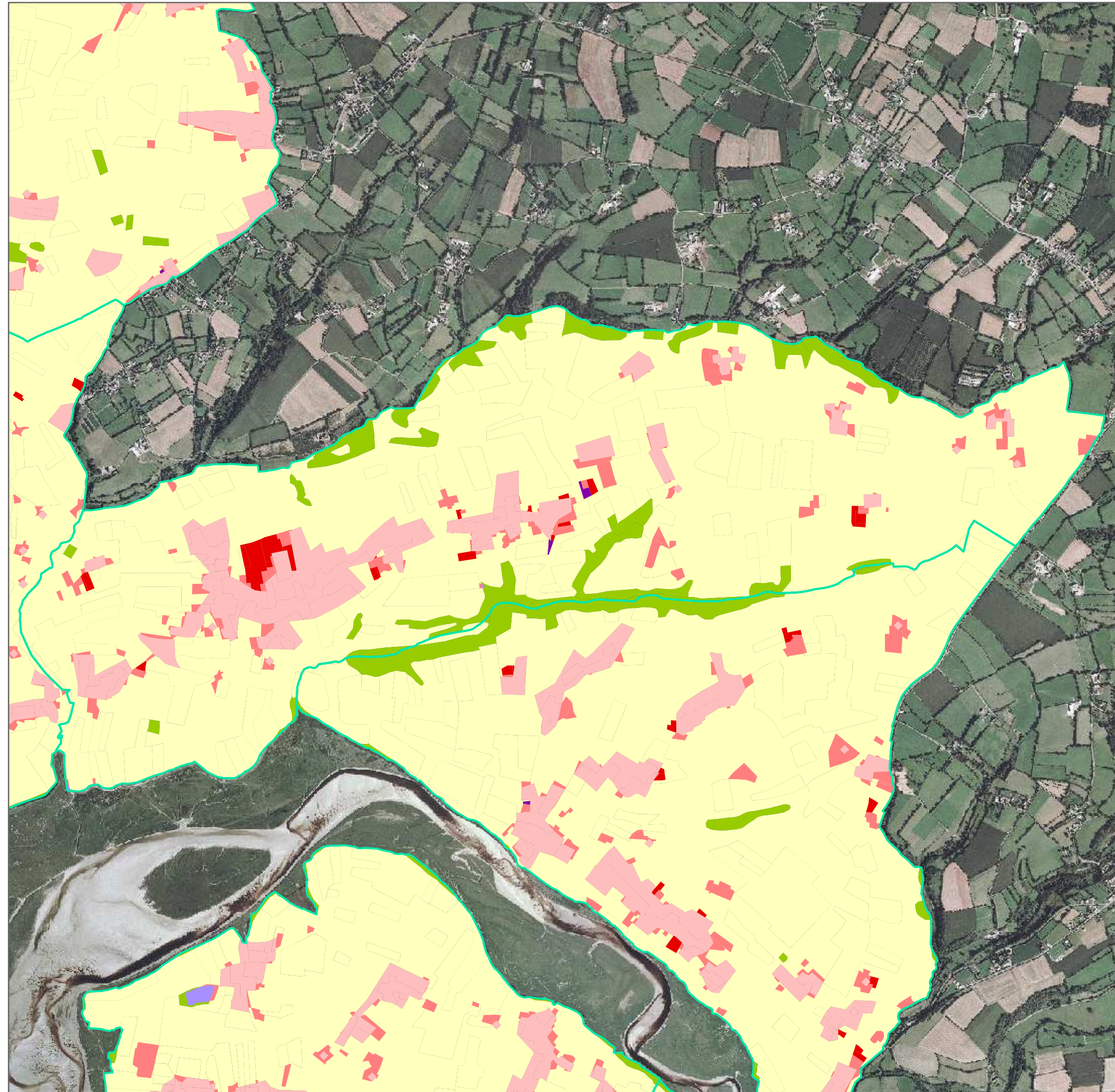
Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

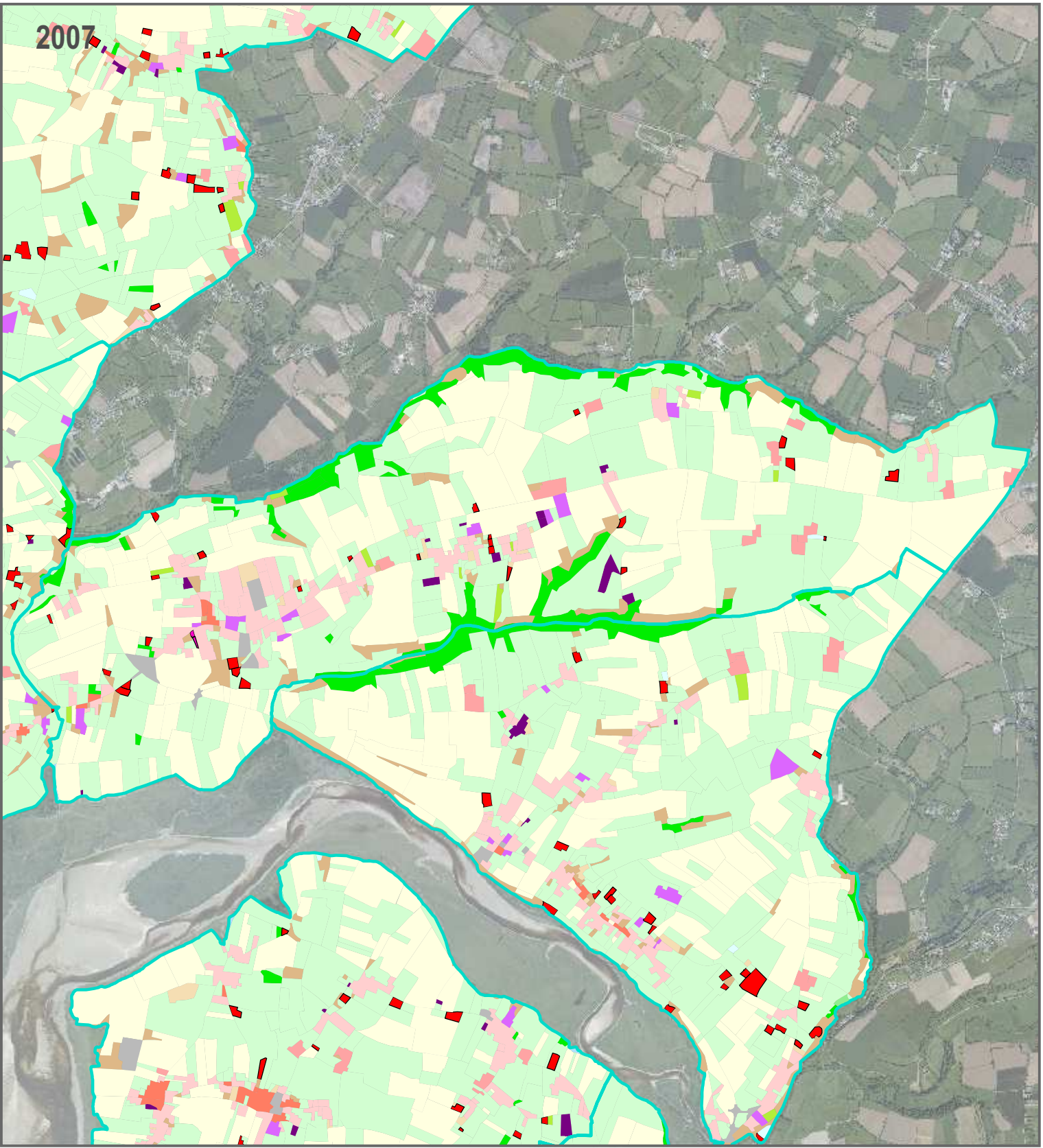
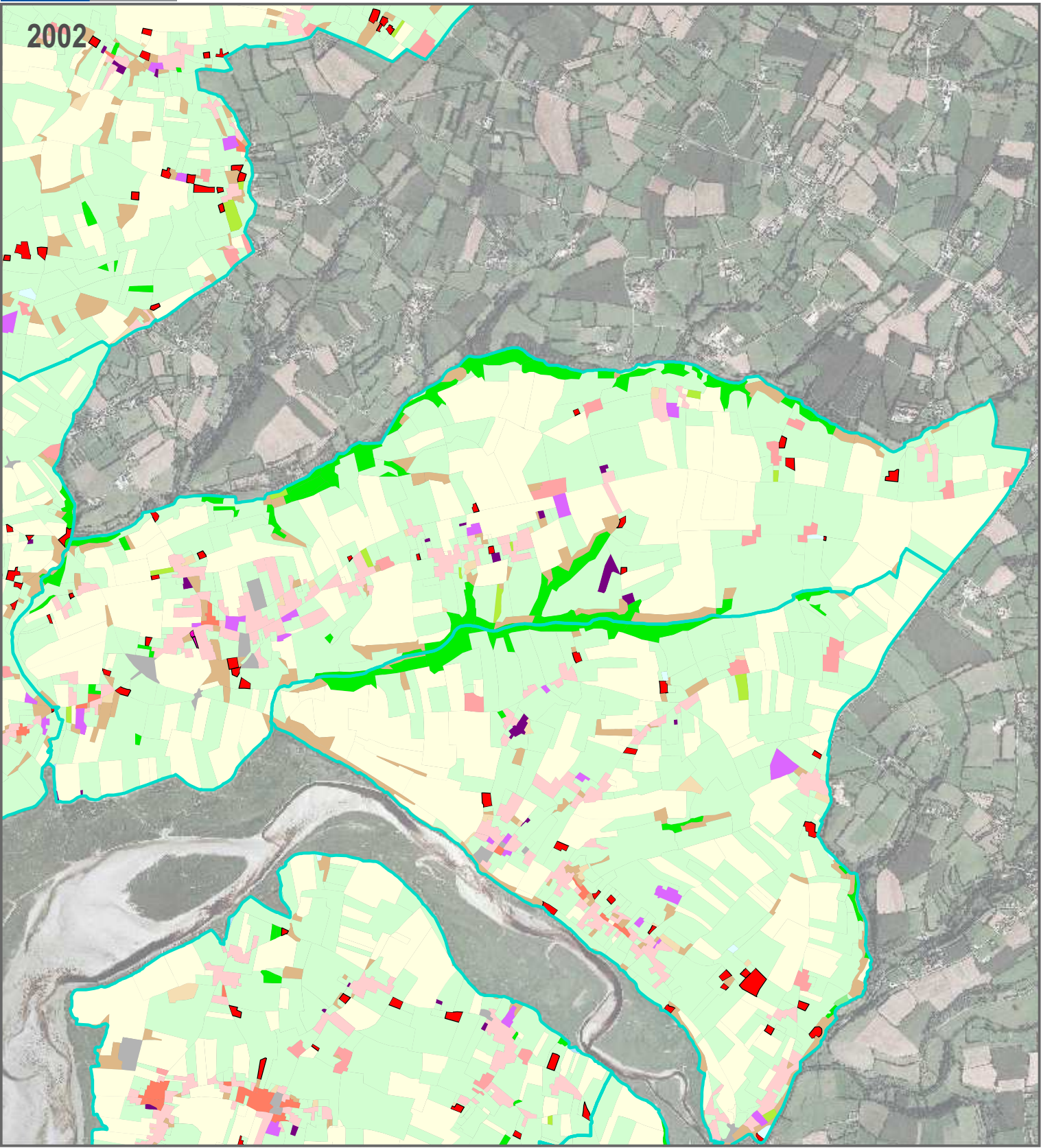
Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,5 1 1,5 Km



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Tourville-sur-Sienne



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

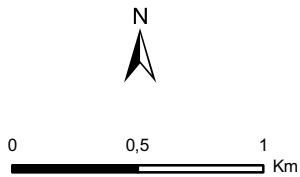
- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



Commune : Tourville-sur-Sienne

CODE INSEE 50603

Profil communal :

Surface communale (ha) : 746

Population

Population 1999: 589

Population 2006: 669

Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%) 1,9

Densité de population 1999 (habts/km²) : 79,0

Densité de population 2006 (habts/km²) : 89,0

Logements

Nombre de logements 1999: 306

 dont 247 résidences principales,
 et 41 résidences secondaires.

Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007

- en résidence principale : 68

- en résidence secondaire : 1

Agriculture

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha) 608

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha) 602

Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%) -1

Nombre d'exploitations agricoles :

- exploitations professionnelles : 20 en 1988, et 10 en 2000.

- exploitations non professionnelles : 19 en 1988, et 18 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	71,8	92,8	29,2	60,0	70,5	17,6
Espace agricole	630,0	586,3	-6,9	616,2	609,5	-1,1
Espace naturel	43,9	66,7	51,7	69,6	65,7	-5,5

Occupation du sol 2002 et 2007

	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
	2002	2007	
Détail de l'usage du sol			
Ensemble habitat collectif			
Ensemble habitat individuel groupé	1,1	1,4	6,16
Habitat individuel diffus	34,1	40,9	3,97
Habitat isolé	3,9	4,4	2,59
Habitat touristique spécifique			
Espaces verts			
Zone industrielle et commerciale	4,2	4,5	1,46
Siège d'exploitation agricole isolé	7,0	7,7	2,05
Bâtiment agricole isolé	2,6	3,2	4,87
Emprise des grands équipements	4,8	4,8	0,00
Camping et stationnement de caravanes	0,2	0,2	0,00
Espace en mutation	2,0	3,3	12,46
Terre cultivée	282,4	304,1	1,54
Arboriculture	3,0	3,0	0,00
Prairie	330,9	302,4	-1,72
Prairie humide			
Conchyliculture			
Friche			
Lande, maquis, garrigue	29,5	25,8	-2,54
Bois	39,3	39,1	-0,10
Zones humides	0,5	0,6	3,65
Mer, plans d'eau	0,2	0,2	0,00
Dunes			
Plage			
Rocher, Falaise			

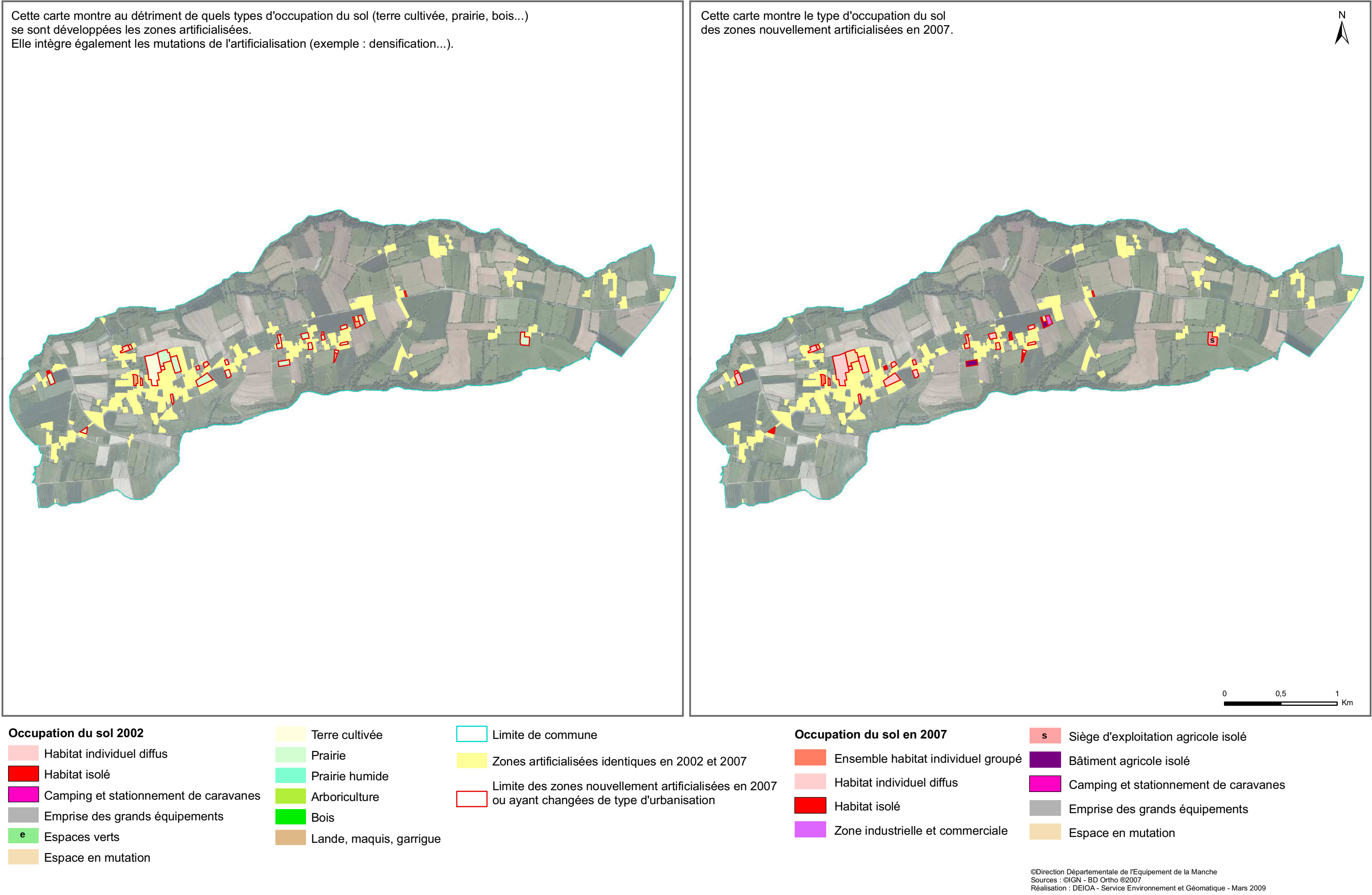
Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

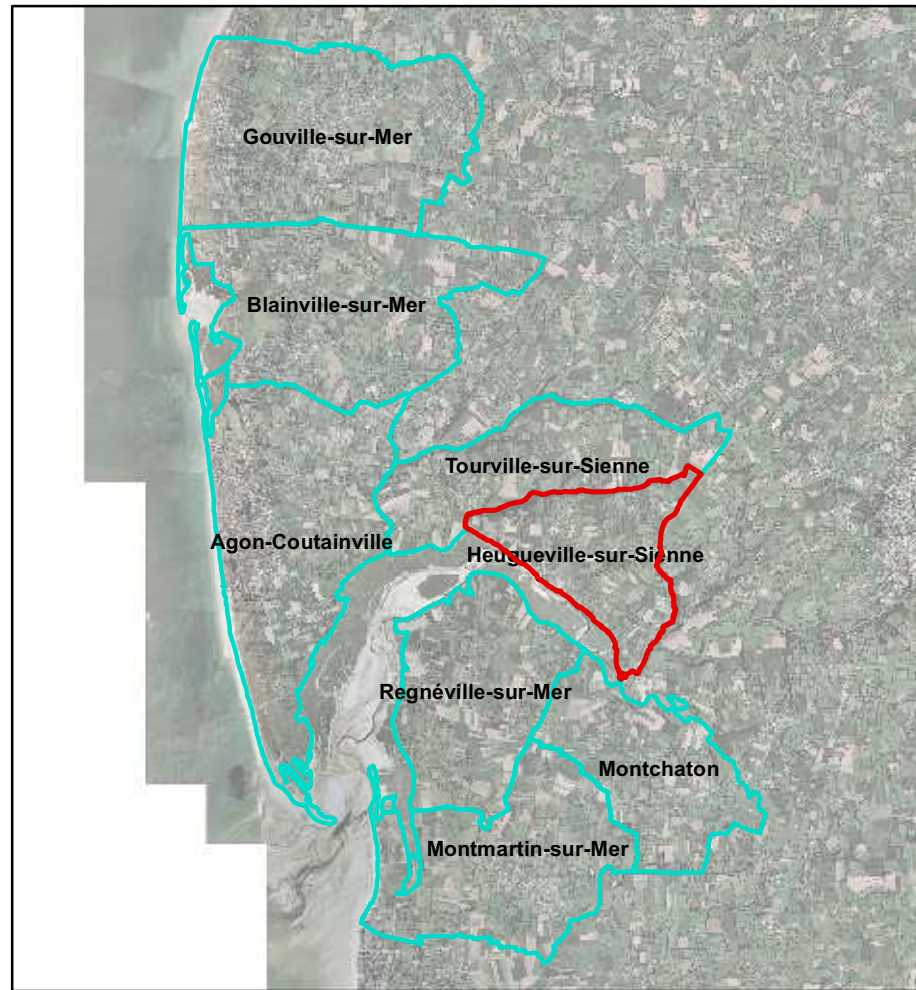
* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dûes à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50



- **Commune de Heugueville-sur-Sienne**

Evolution de l'artificialisation des sols entre 1995, 2002 et 2007 - Heugueville-sur-Sienne



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

Limite de commune

Occupation du sol en 1995

Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

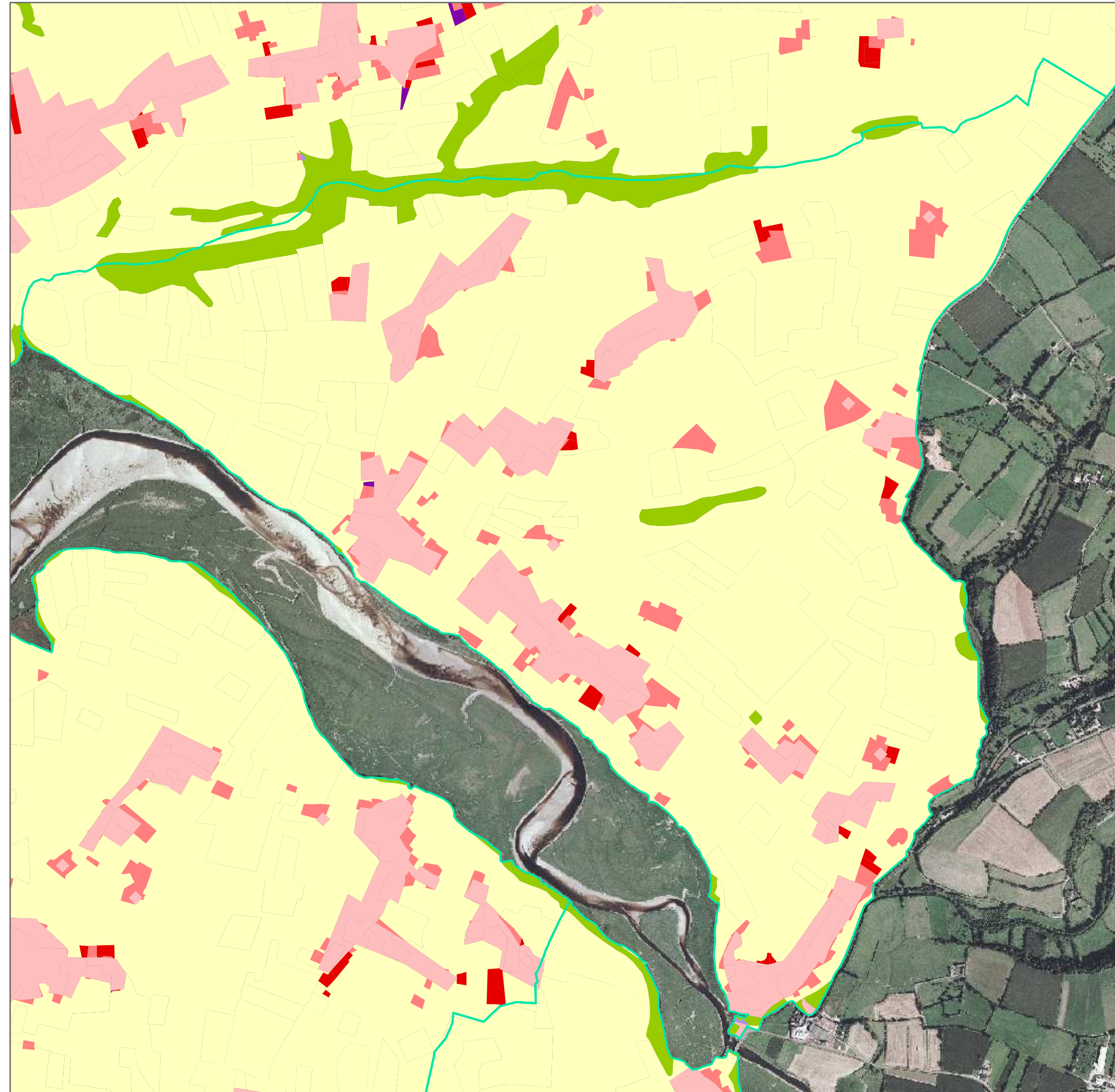
Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

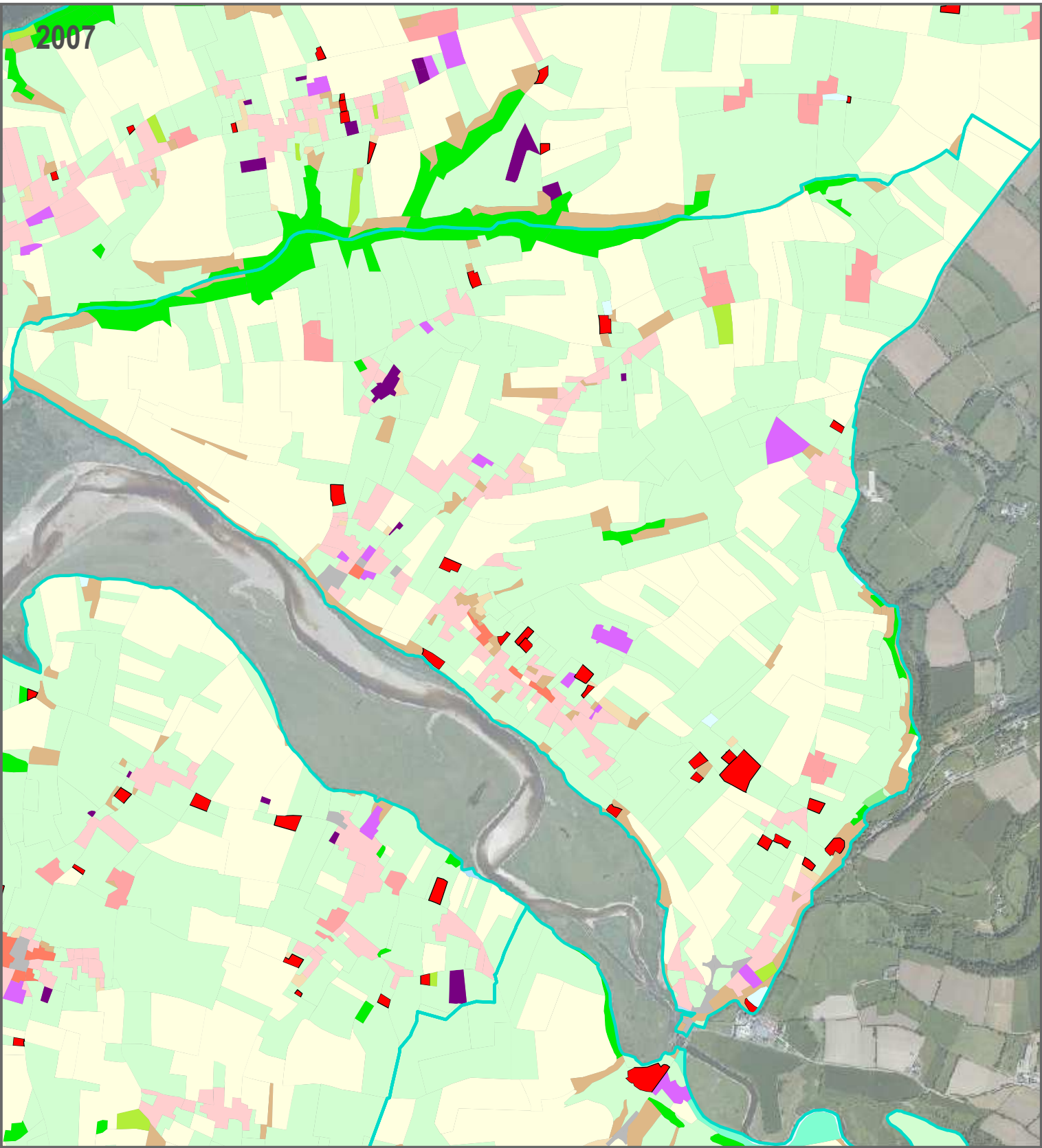
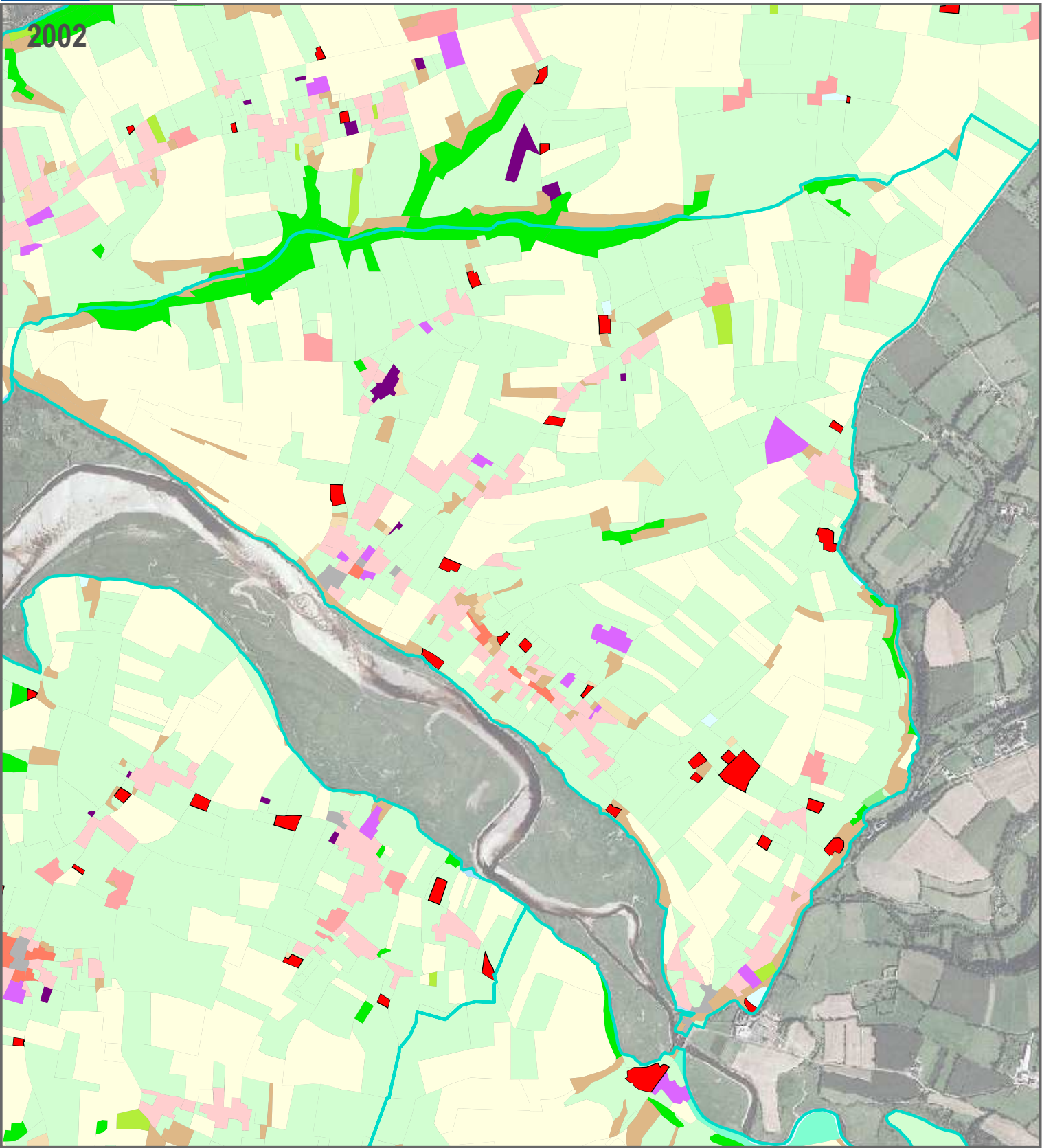
Evolution entre 2002 et 2007

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Heugueville-sur-Sienne



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

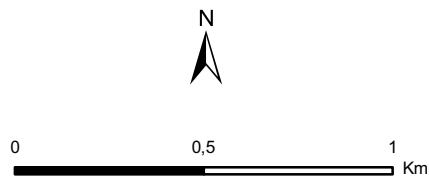
- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



Commune : Heugueville-sur-Sienne

CODE INSEE 50243

Profil communal :

Surface communale (ha) : 598

Population

Population 1999: 484

Population 2006: 543

Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%) 1,7

Densité de population 1999 (habts/km²) : 82,0

Densité de population 2006 (habts/km²) : 92,0

Logements

Nombre de logements 1999: 239

 dont 205 résidences principales,
 et 29 résidences secondaires.

Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007

- en résidence principale : 31

- en résidence secondaire : 3

Agriculture

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha) 479

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha) 456

Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%) -5

Nombre d'exploitations agricoles :

- exploitations professionnelles : 15 en 1988, et 12 en 2000.

- exploitations non professionnelles : 18 en 1988, et 15 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	64,9	82,9	27,8	49,7	53,1	6,8
Espace agricole	508,3	472,4	-7,0	502,6	501,9	-0,1
Espace naturel	24,9	42,7	71,4	45,8	43,1	-6,0

Occupation du sol 2002 et 2007

	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
	2002	2007	
Détail de l'usage du sol			
Ensemble habitat collectif			
Ensemble habitat individuel groupé	1,0	1,0	0,23
Habitat individuel diffus	28,0	30,8	2,02
Habitat isolé	5,8	5,9	0,25
Habitat touristique spécifique			
Espaces verts	0,4	0,4	0,00
Zone industrielle et commerciale	4,3	4,3	0,00
Siège d'exploitation agricole isolé	4,5	5,6	4,78
Bâtiment agricole isolé	0,9	0,9	0,00
Emprise des grands équipements	1,6	2,1	6,94
Camping et stationnement de caravanes			
Espace en mutation	3,1	2,0	-7,42
Terre cultivée	198,9	212,9	1,41
Arboriculture	1,3	1,3	0,00
Prairie	302,4	287,7	-0,97
Prairie humide			
Conchyliculture			
Friche			
Lande, maquis, garrigue	26,1	23,3	-2,10
Bois	18,7	18,7	0,00
Zones humides	0,2	0,2	0,00
Mer, plans d'eau	0,8	0,8	0,00
Dunes			
Plage			
Rocher, Falaise			

Espace artificialisé

Espace agricole

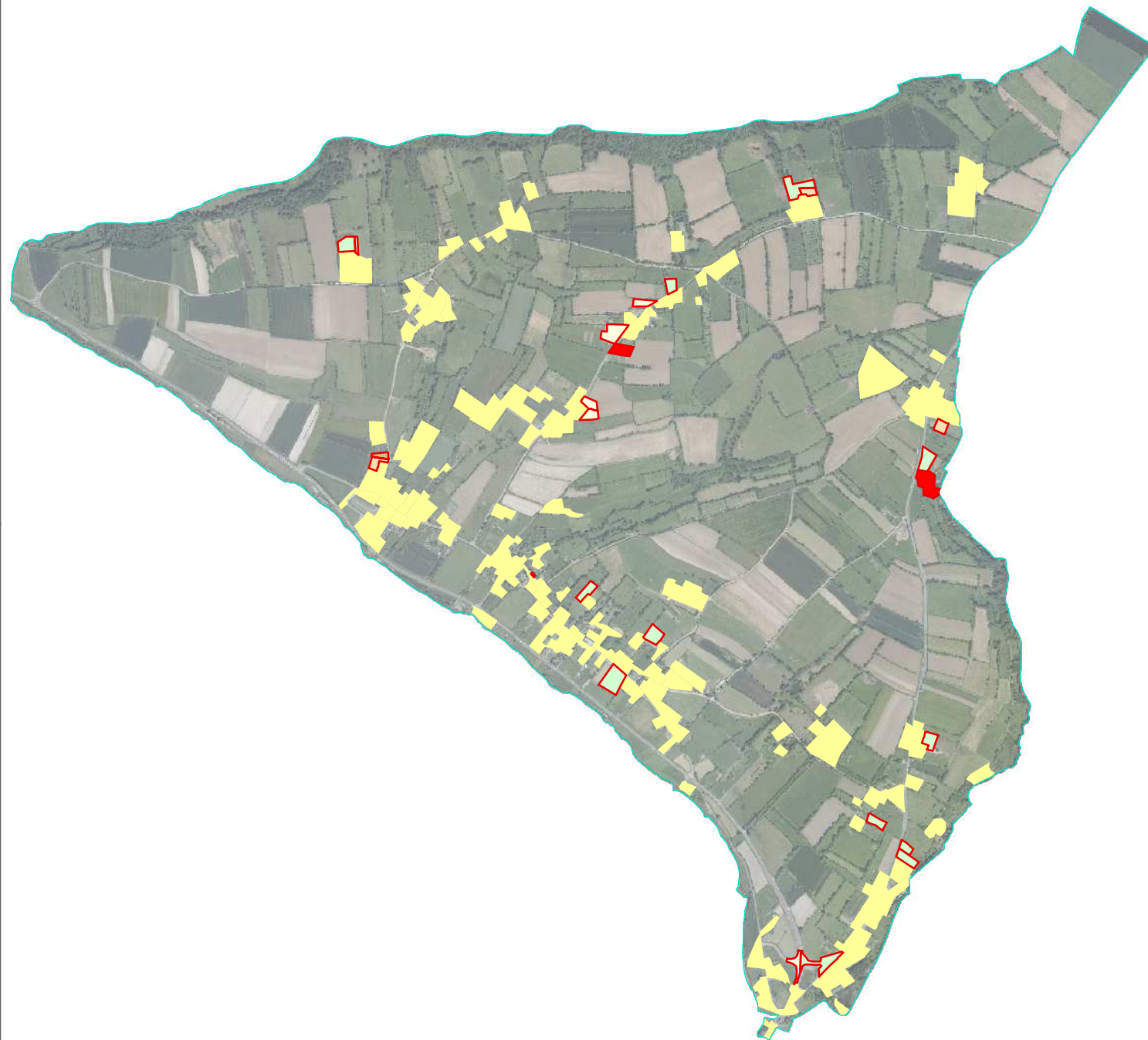
Espace naturel

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dues à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

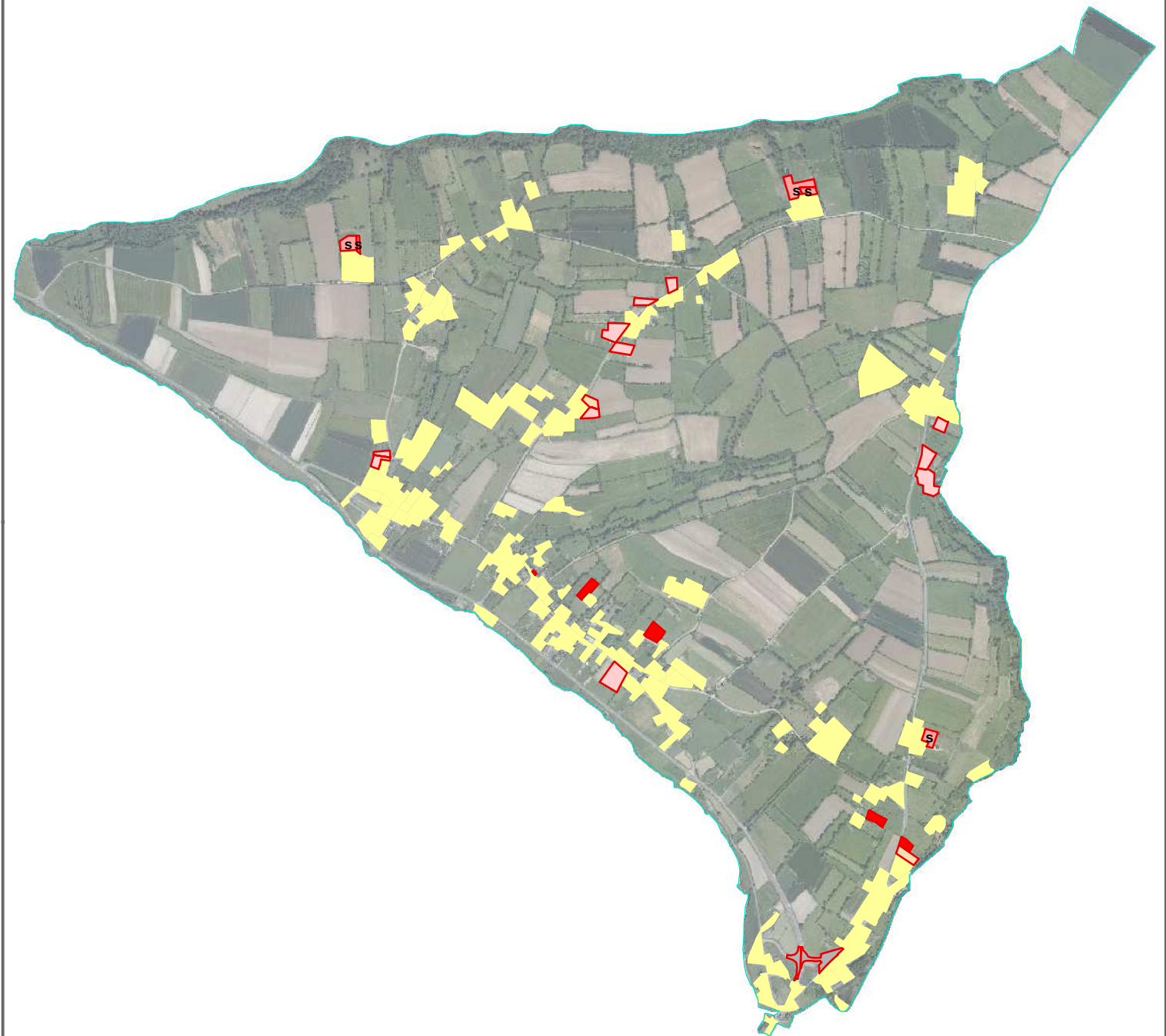
Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50

Développement de l'artificialisation des sols entre 2002 et 2007 - Heugueville-sur-Sienne

Cette carte montre au détriment de quels types d'occupation du sol (terre cultivée, prairie, bois...) se sont développées les zones artificialisées.
Elle intègre également les mutations de l'artificialisation (exemple : densification...).



Cette carte montre le type d'occupation du sol des zones nouvellement artificialisées en 2007.



Occupation du sol 2002

- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- e Espaces verts
- Espace en mutation

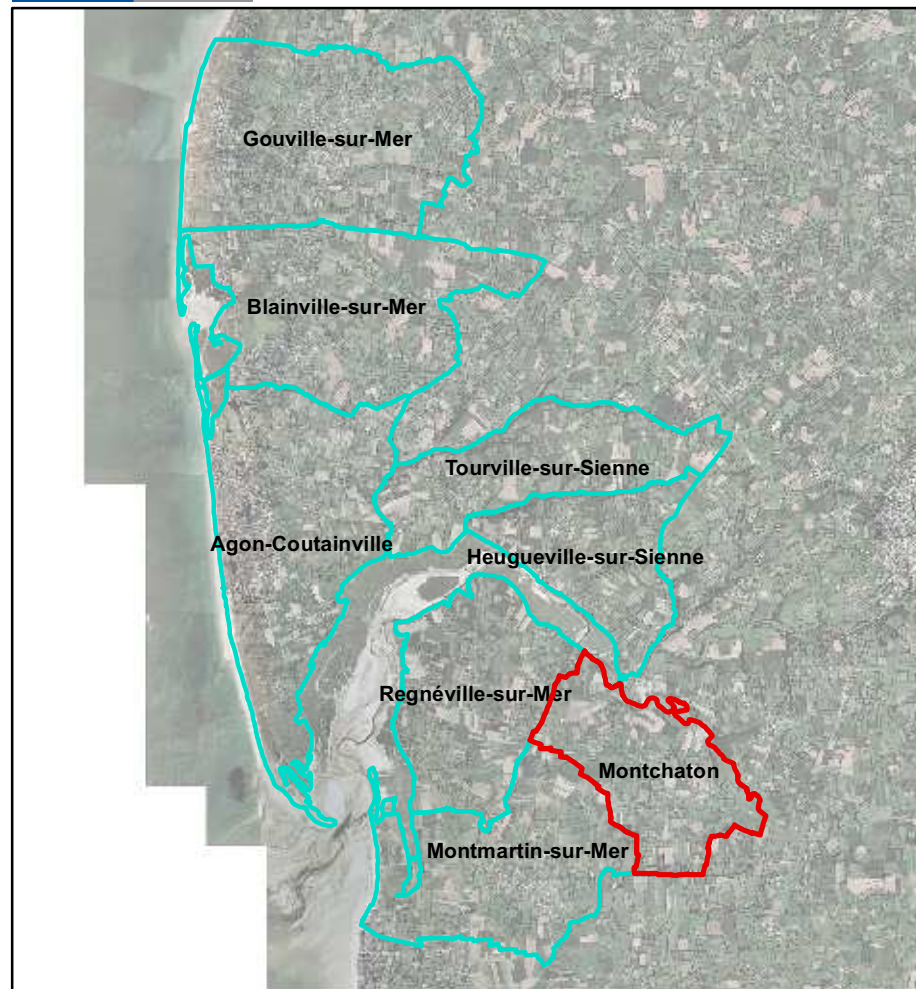
- Terre cultivée
- Prairie
- Prairie humide
- Arboriculture
- Bois
- Lande, maquis, garrigue

- Limite de commune
- Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007
- Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation

Occupation du sol en 2007

- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- Espace en mutation

- **Commune de Montchaton**



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

Limite de commune

Occupation du sol en 1995

Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

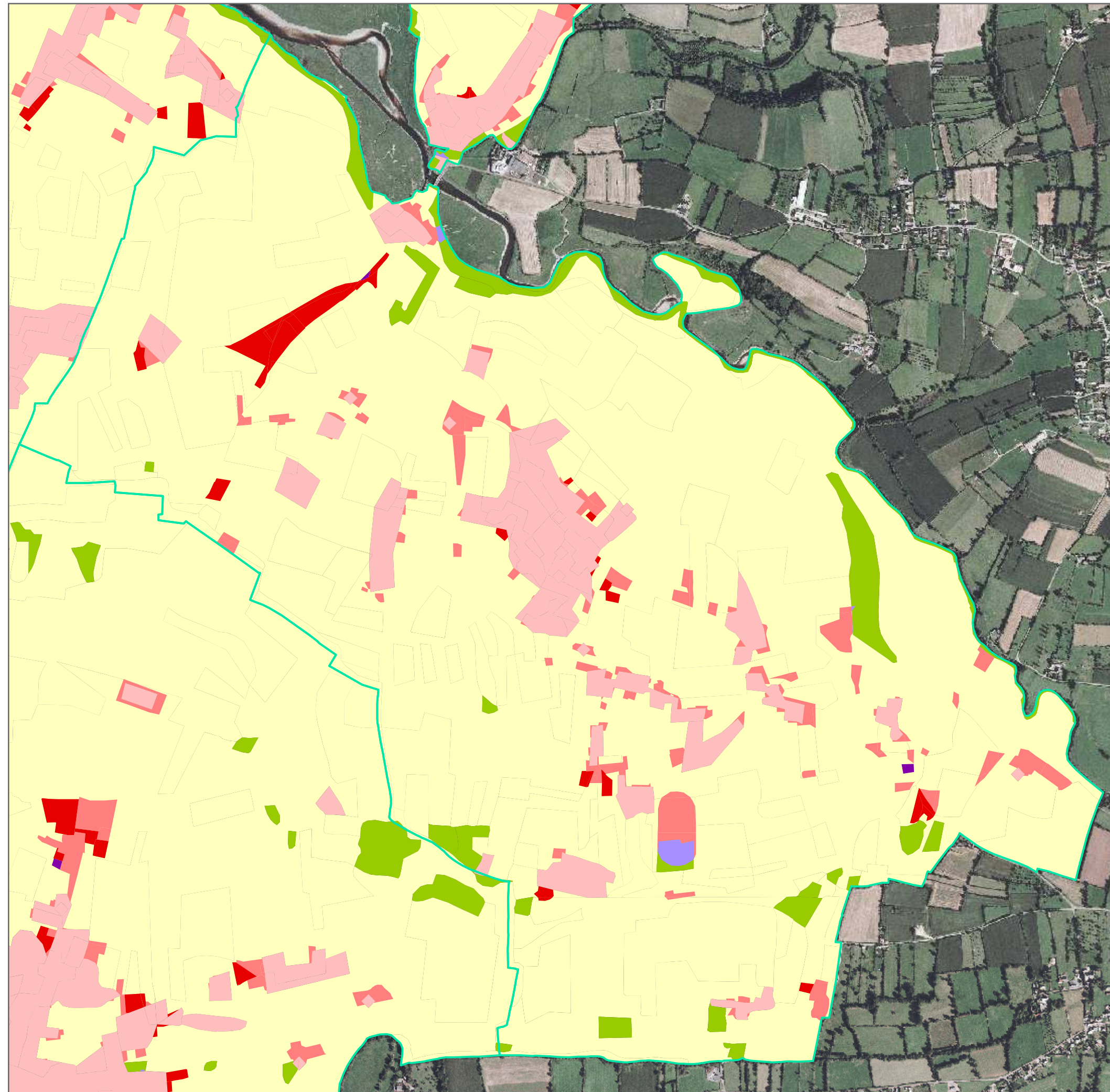
Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

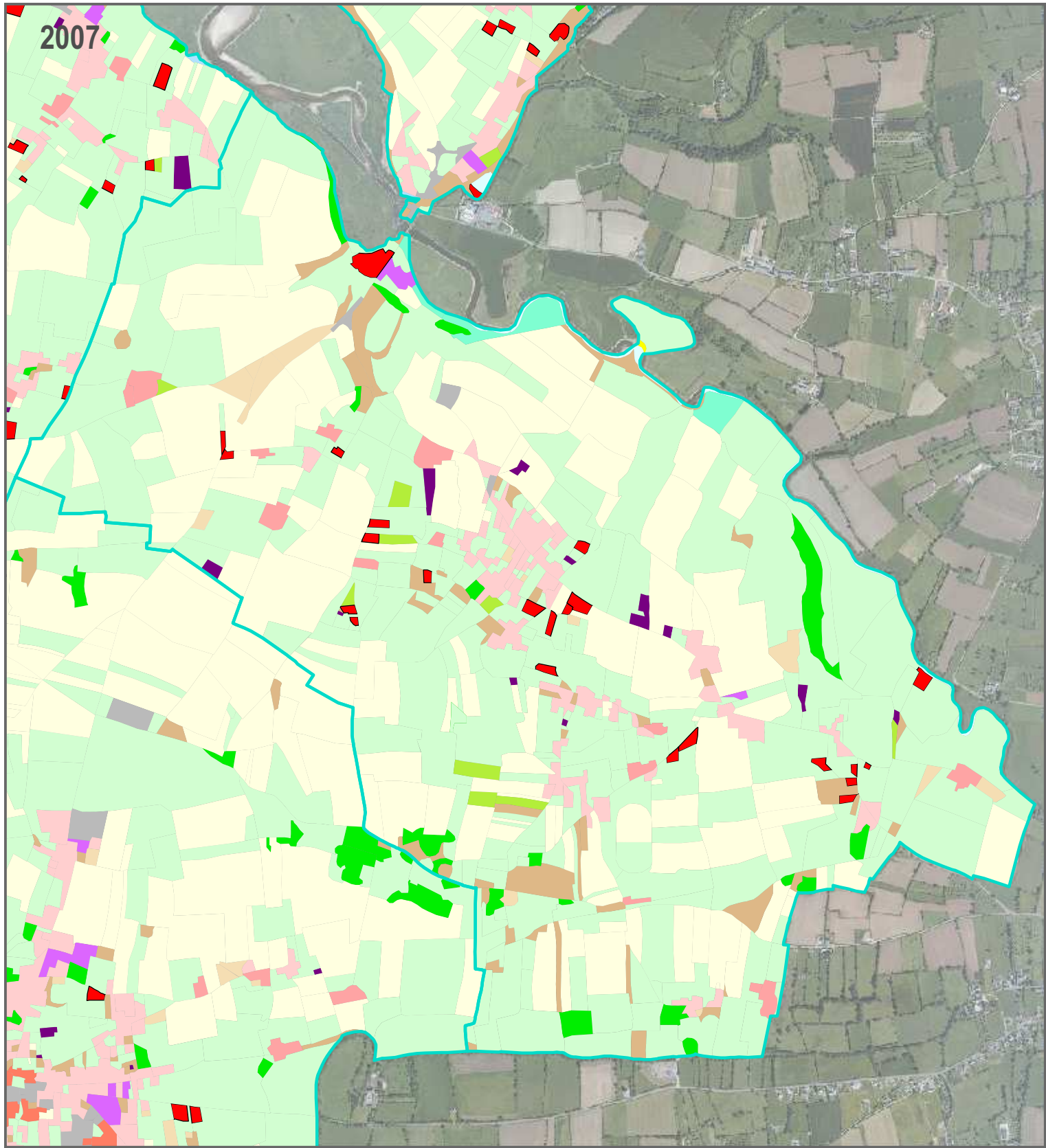
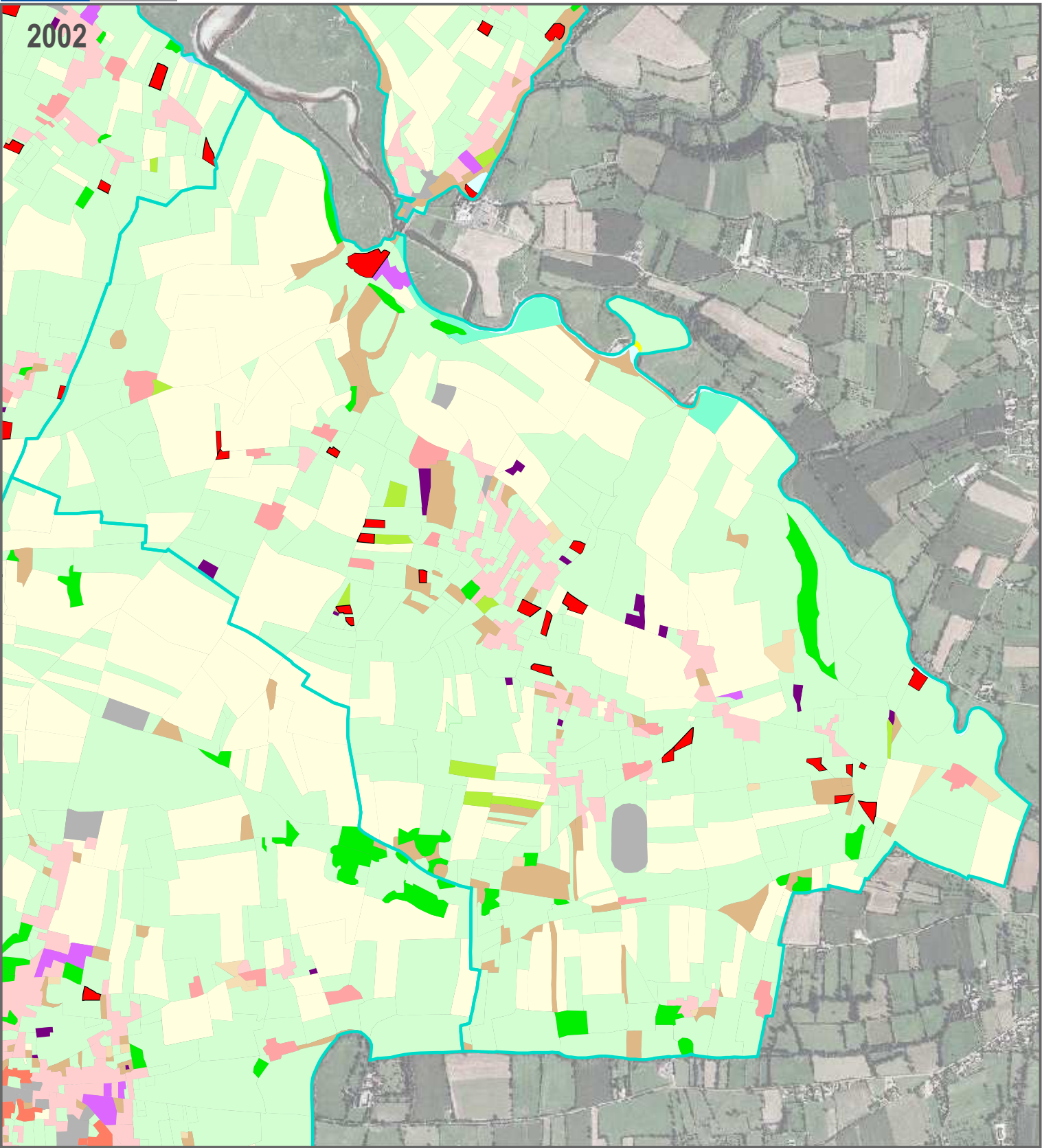
Evolution entre 2002 et 2007

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Montchaton



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



0 0,5 1 Km

Commune : Montchaton

CODE INSEE 50339

Profil communal :

	Surface communale (ha) :	688
Population	Population 1999:	334
	Population 2006:	362
	Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%)	1,2
	Densité de population 1999 (habts/km²) :	51,0
	Densité de population 2006 (habts/km²) :	56,0
Logements	Nombre de logements 1999:	161
	dont 121 résidences principales, et 32 résidences secondaires.	
	Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007	
	- en résidence principale :	23
	- en résidence secondaire :	0
Agriculture	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha)	601
	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha)	546
	Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%)	-9
	Nombre d'exploitations agricoles :	
	- exploitations professionnelles : 21 en 1988, et 10 en 2000.	
	- exploitations non professionnelles : 14 en 1988, et 16 en 2000.	

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

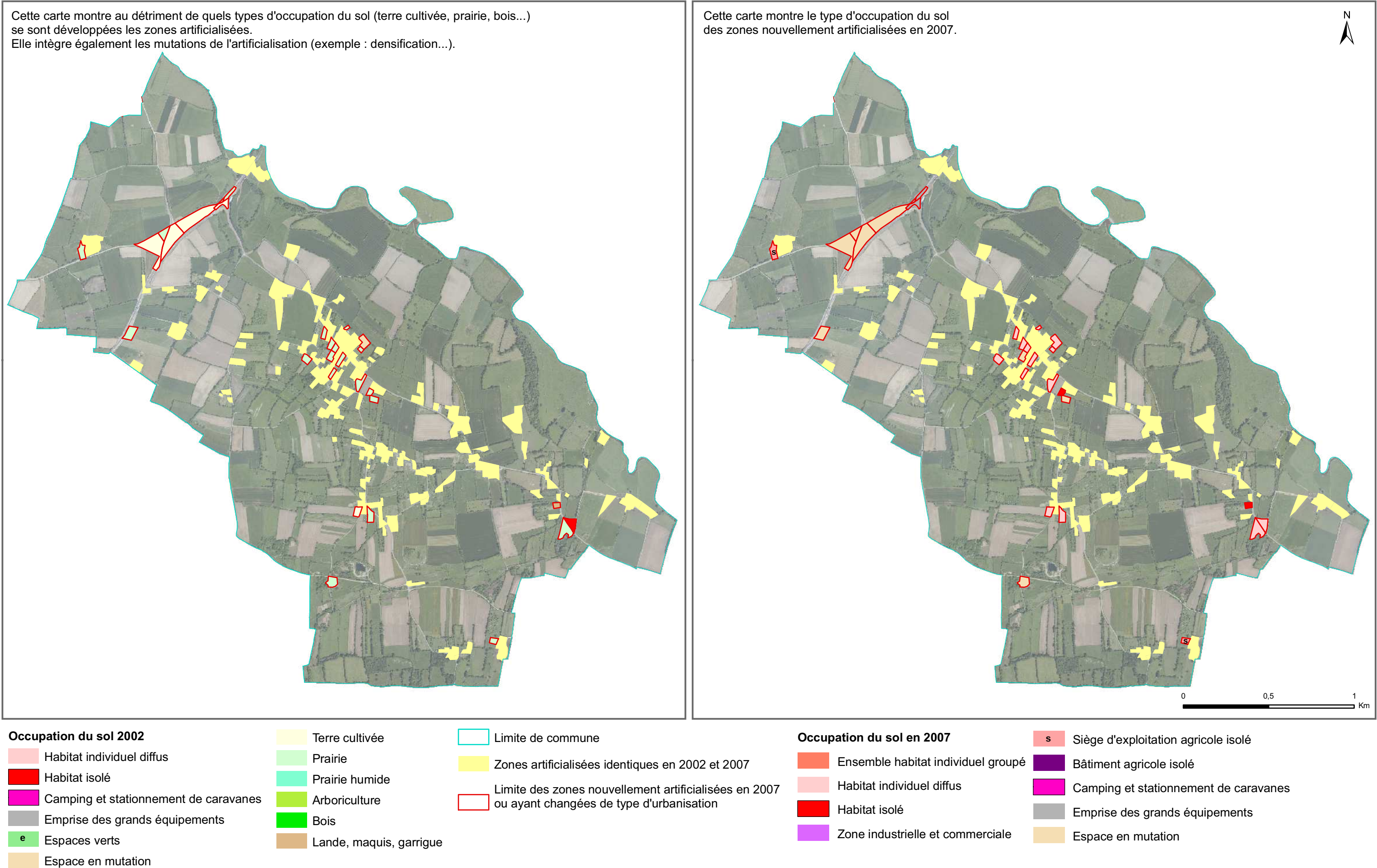
	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	47,4	67,5	42,3	41,2	46,5	12,9
Espace agricole	614,1	584,1	-4,9	606,5	603,9	-0,4
Espace naturel	26,5	36,5	37,6	40,3	37,6	-6,7

Occupation du sol 2002 et 2007

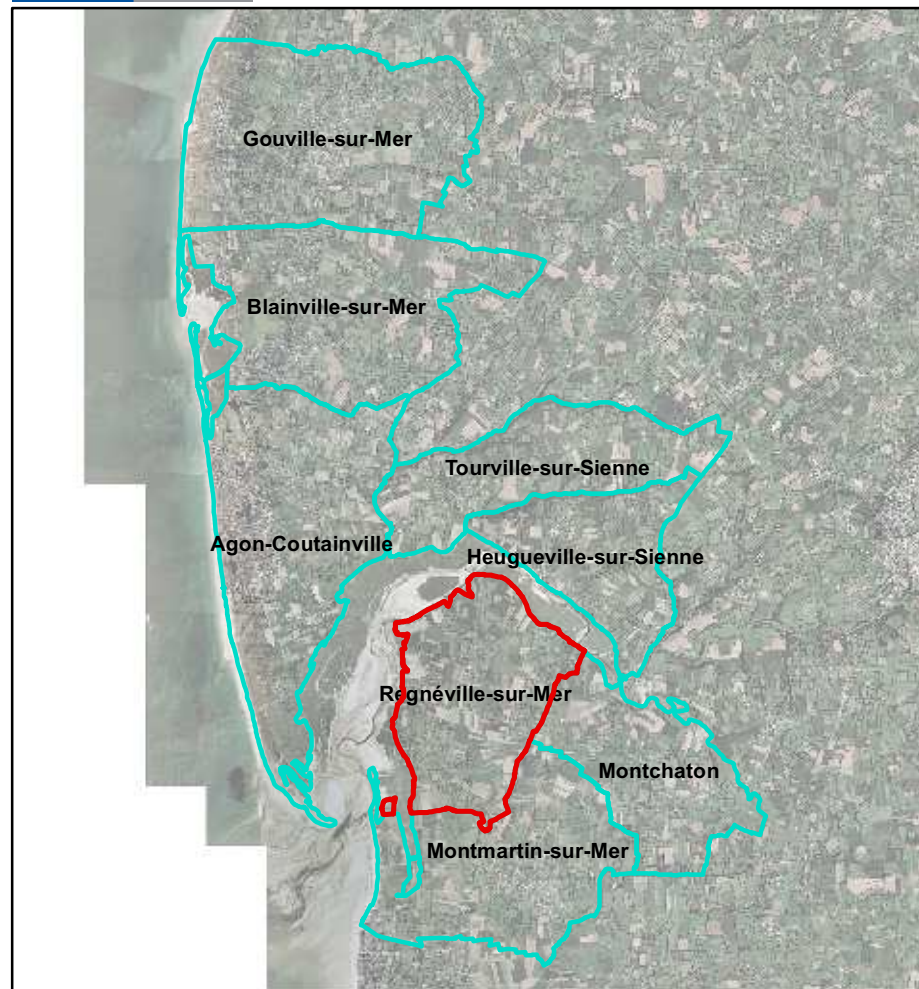
Détail de l'usage du sol		Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
		2002	2007	
Espace artificialisé	Ensemble habitat collectif			
	Ensemble habitat individuel groupé			
	Habitat individuel diffus	17,9	21,0	3,52
	Habitat isolé	5,5	5,5	-0,23
	Habitat touristique spécifique			
	Espaces verts			
	Zone industrielle et commerciale	1,0	1,0	0,00
	Siège d'exploitation agricole isolé	7,1	7,5	1,28
	Bâtiment agricole isolé	2,6	2,6	0,00
	Emprise des grands équipements	4,1	1,2	-14,06
Espace agricole	Camping et stationnement de caravanes			
	Espace en mutation	2,9	7,6	32,20
	Terre cultivée	220,8	240,5	1,79
	Arboriculture	4,4	4,4	0,00
	Prairie	376,2	353,9	-1,19
	Prairie humide	5,1	5,1	0,00
	Conchyliculture			
	Friche			
	Lande, maquis, garrigue	25,0	22,3	-2,15
	Bois	12,0	12,0	0,00
Espace naturel	Zones humides			
	Mer, plans d'eau	3,2	3,2	0,00
	Dunes			
	Plage	0,1	0,1	0,00
	Rocher, Falaise			

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dues à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50



- **Commune de Regnéville-sur-Mer**



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

Limite de commune

Occupation du sol en 1995

Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

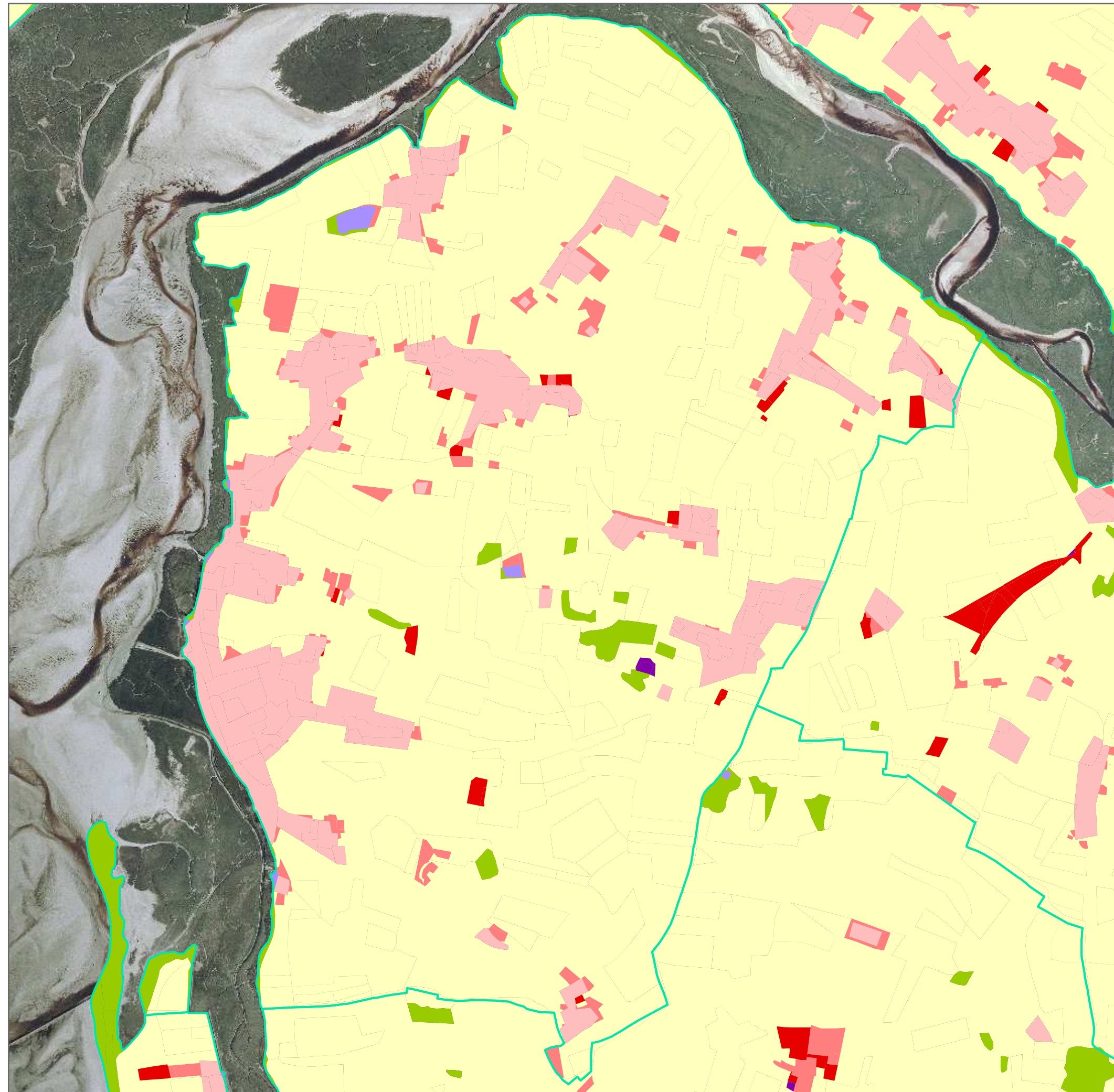
Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

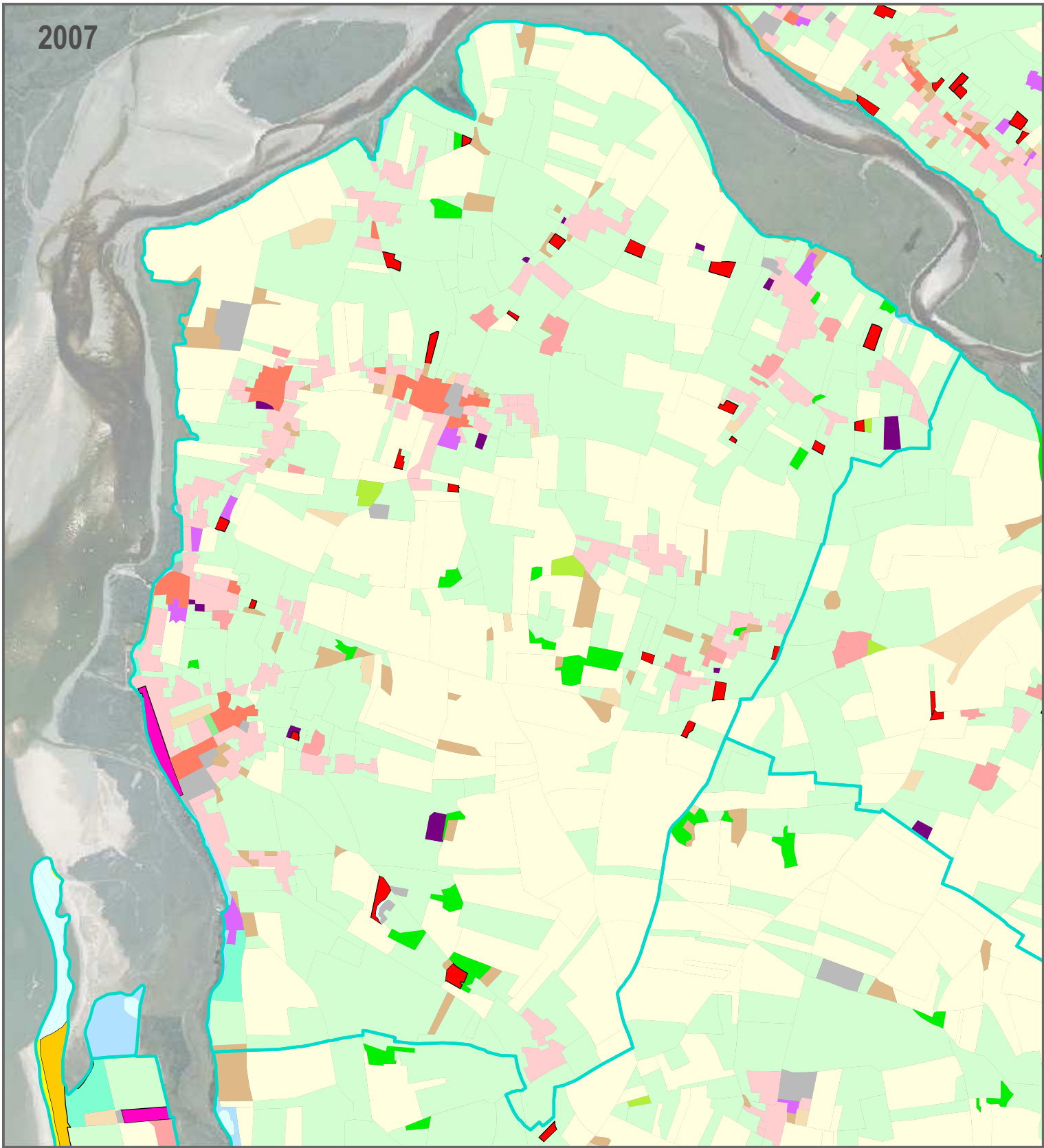
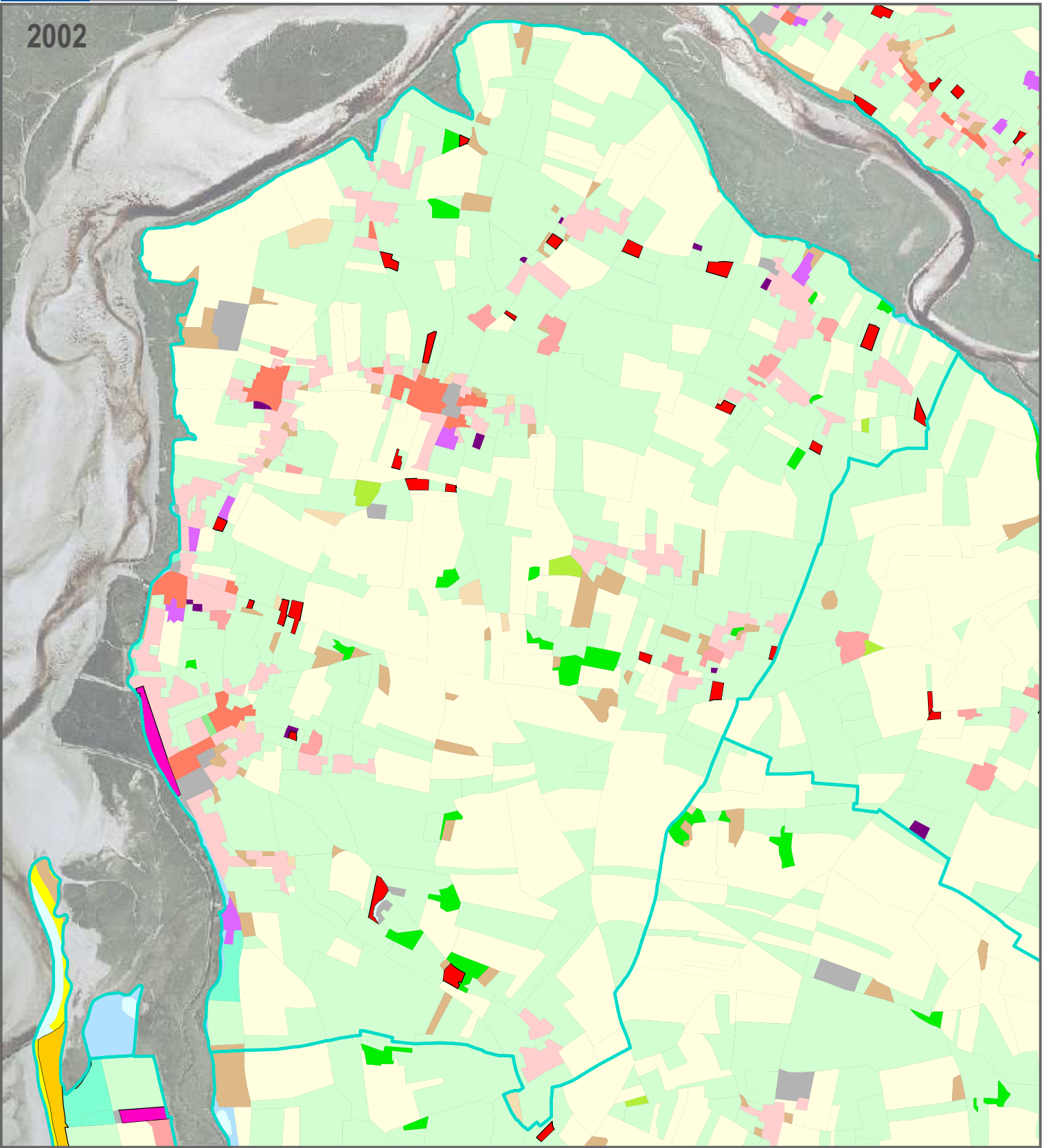
Evolution entre 2002 et 2007

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Regnéville-sur-Mer



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

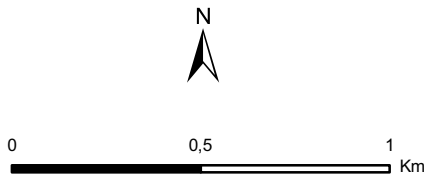
- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



Commune : Regnéville-sur-Mer

CODE INSEE 50429

Profil communal :

	Surface communale (ha) :	831
Population	Population 1999:	790
	Population 2006:	838
	Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%)	0,9
	Densité de population 1999 (habts/km²) :	93,0
	Densité de population 2006 (habts/km²) :	99,0
Logements	Nombre de logements 1999:	605
	dont 360 résidences principales,	
	et 220 résidences secondaires.	
	Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007	
	- en résidence principale :	39
	- en résidence secondaire :	8
Agriculture	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha)	688
	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha)	581
	Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%)	-16
	Nombre d'exploitations agricoles :	
	- exploitations professionnelles :	23 en 1988, et 16 en 2000.
	- exploitations non professionnelles :	30 en 1988, et 17 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	113,8	134,3	18,0	85,6	91,2	6,5
Espace agricole	701,3	667,5	-4,8	713,4	709,5	-0,6
Espace naturel	15,5	28,8	86,0	31,6	30,0	-5,2

Occupation du sol 2002 et 2007

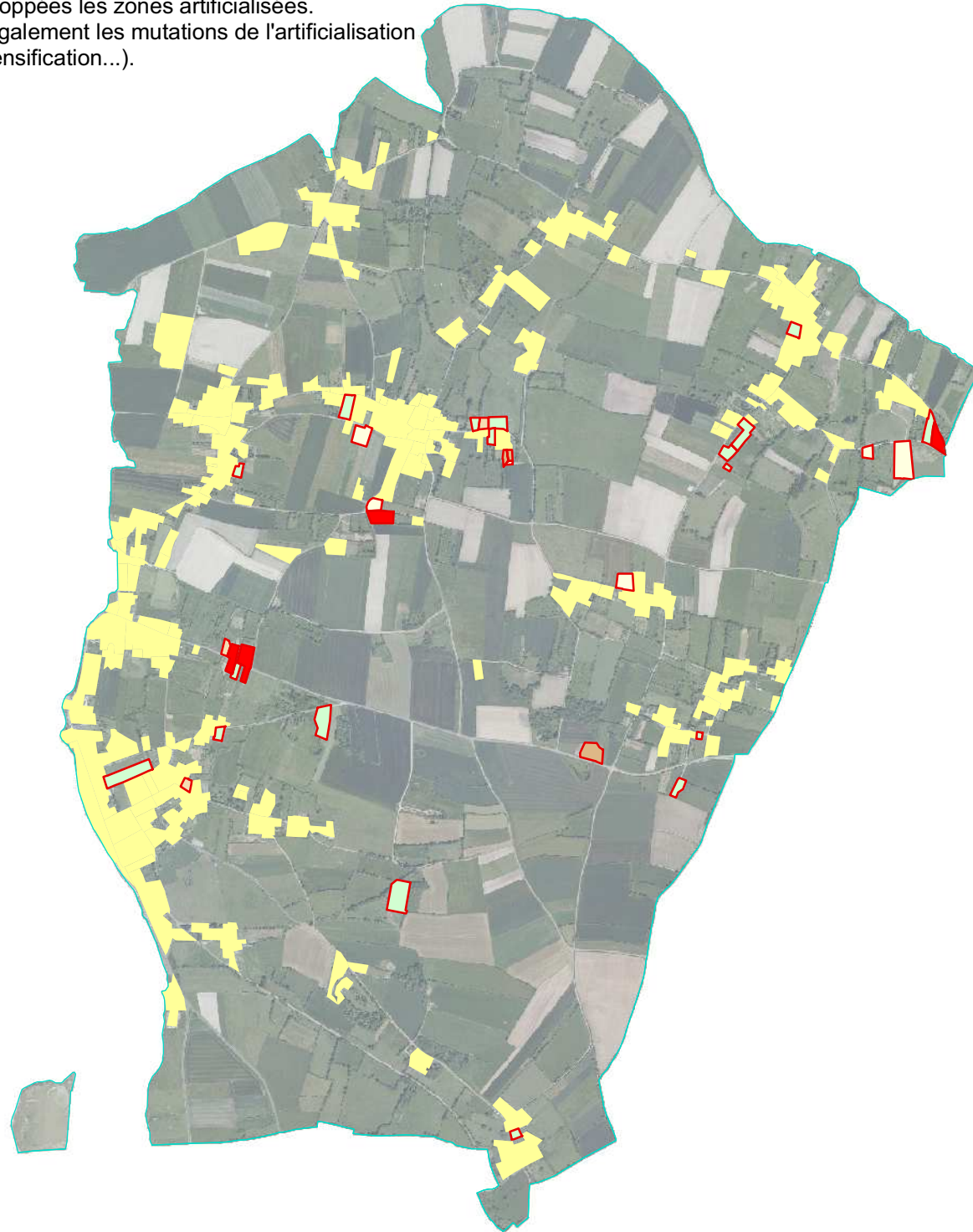
	Détail de l'usage du sol	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
		2002	2007	
Espace artificialisé	Ensemble habitat collectif			
	Ensemble habitat individuel groupé	9,3	9,3	0,00
	Habitat individuel diffus	49,3	53,7	1,78
	Habitat isolé	6,3	5,3	-3,14
	Habitat touristique spécifique			
	Espaces verts	0,2	0,2	0,00
	Zone industrielle et commerciale	3,0	3,0	0,00
	Siège d'exploitation agricole isolé	5,1	5,1	0,00
	Bâtiment agricole isolé	0,9	2,4	31,55
	Emprise des grands équipements	5,7	5,8	0,43
Espace agricole	Camping et stationnement de caravanes	1,7	1,7	0,00
	Espace en mutation	4,0	4,6	2,76
	Terre cultivée	303,0	325,9	1,51
	Arboriculture	1,7	1,7	0,00
	Prairie	406,2	379,4	-1,32
	Prairie humide	2,4	2,4	0,00
	Conchyliculture			
	Friche			
	Lande, maquis, garrigue	16,6	15,2	-1,66
	Bois	7,9	7,6	-0,65
Espace naturel	Zones humides	6,5	6,5	0,00
	Mer, plans d'eau	0,7	0,7	0,00
	Dunes	0,0	0,0	0,00
	Plage			
	Rocher, Falaise			

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dues à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

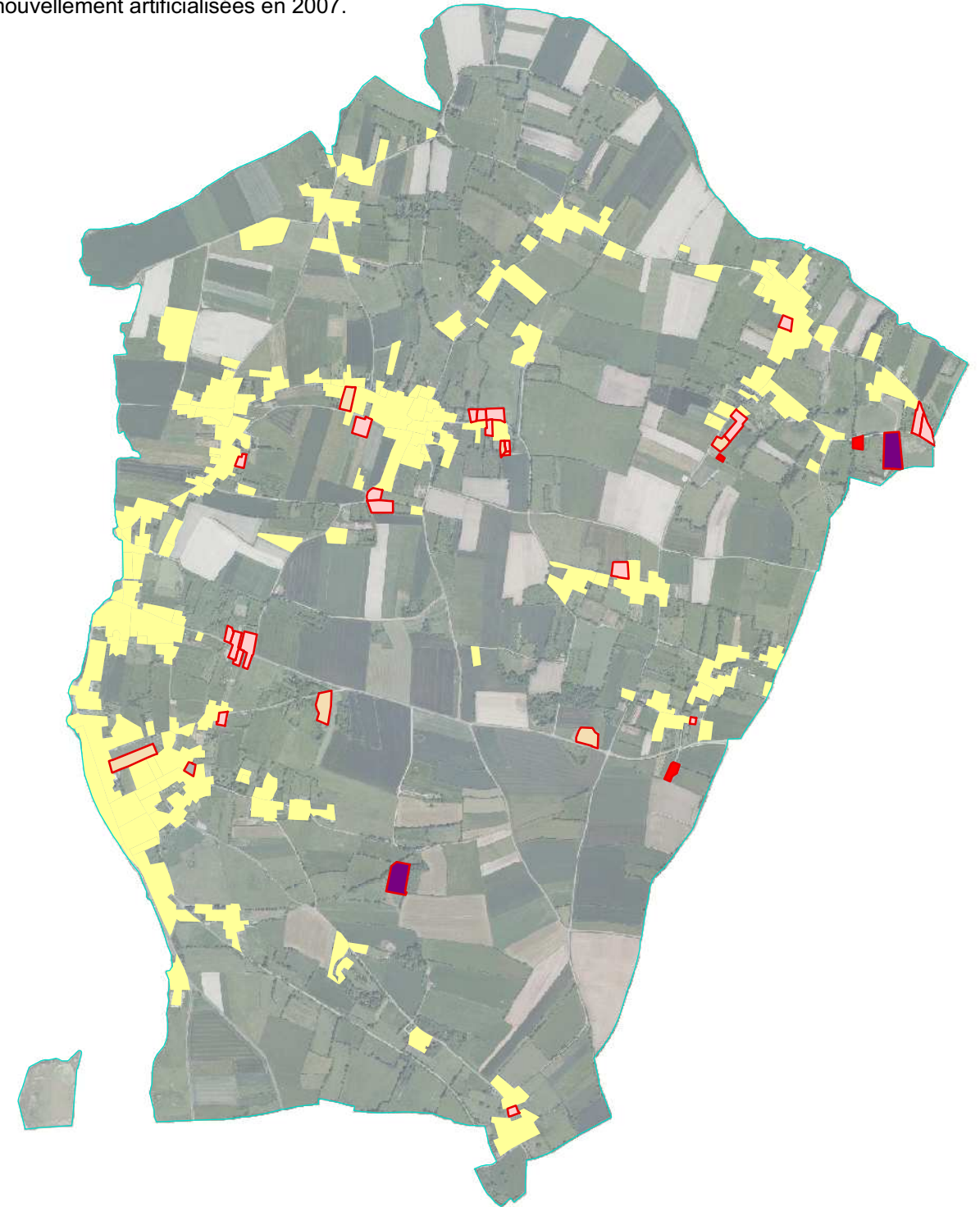
Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50

Développement de l'artificialisation des sols entre 2002 et 2007 - Regnéville-sur-Mer

Cette carte montre au détriment de quels types d'occupation du sol (terre cultivée, prairie, bois...) se sont développées les zones artificialisées. Elle intègre également les mutations de l'artificialisation (exemple : densification...).



Cette carte montre le type d'occupation du sol des zones nouvellement artificialisées en 2007.



0 0,5 1 Km

Occupation du sol 2002

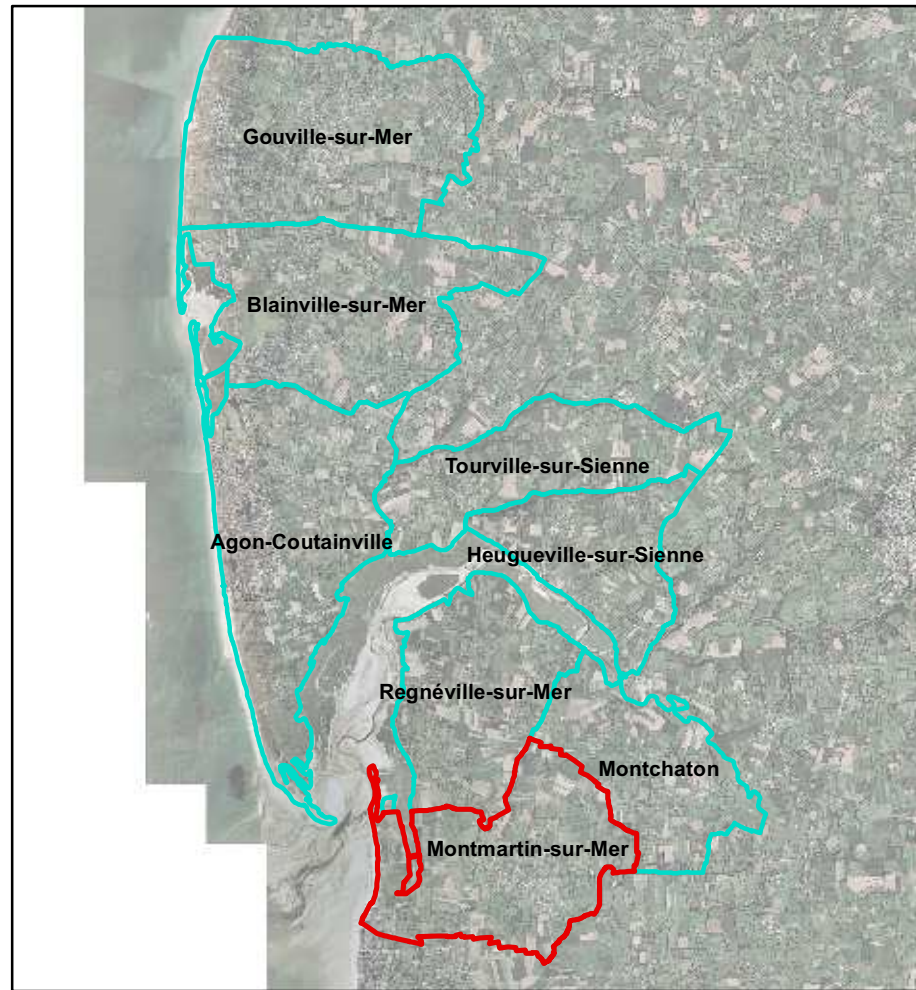
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- e Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Prairie
- Prairie humide
- Arboriculture
- Bois
- Lande, maquis, garrigue

Occupation du sol en 2007

- Limite de commune
- Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007
- Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Zone industrielle et commerciale
- s Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- Espace en mutation

- **Commune de Montmartin-sur-Mer**

Evolution de l'artificialisation des sols entre 1995, 2002 et 2007 - Montmartin-sur-Mer



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

Limite de commune

Occupation du sol en 1995

Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

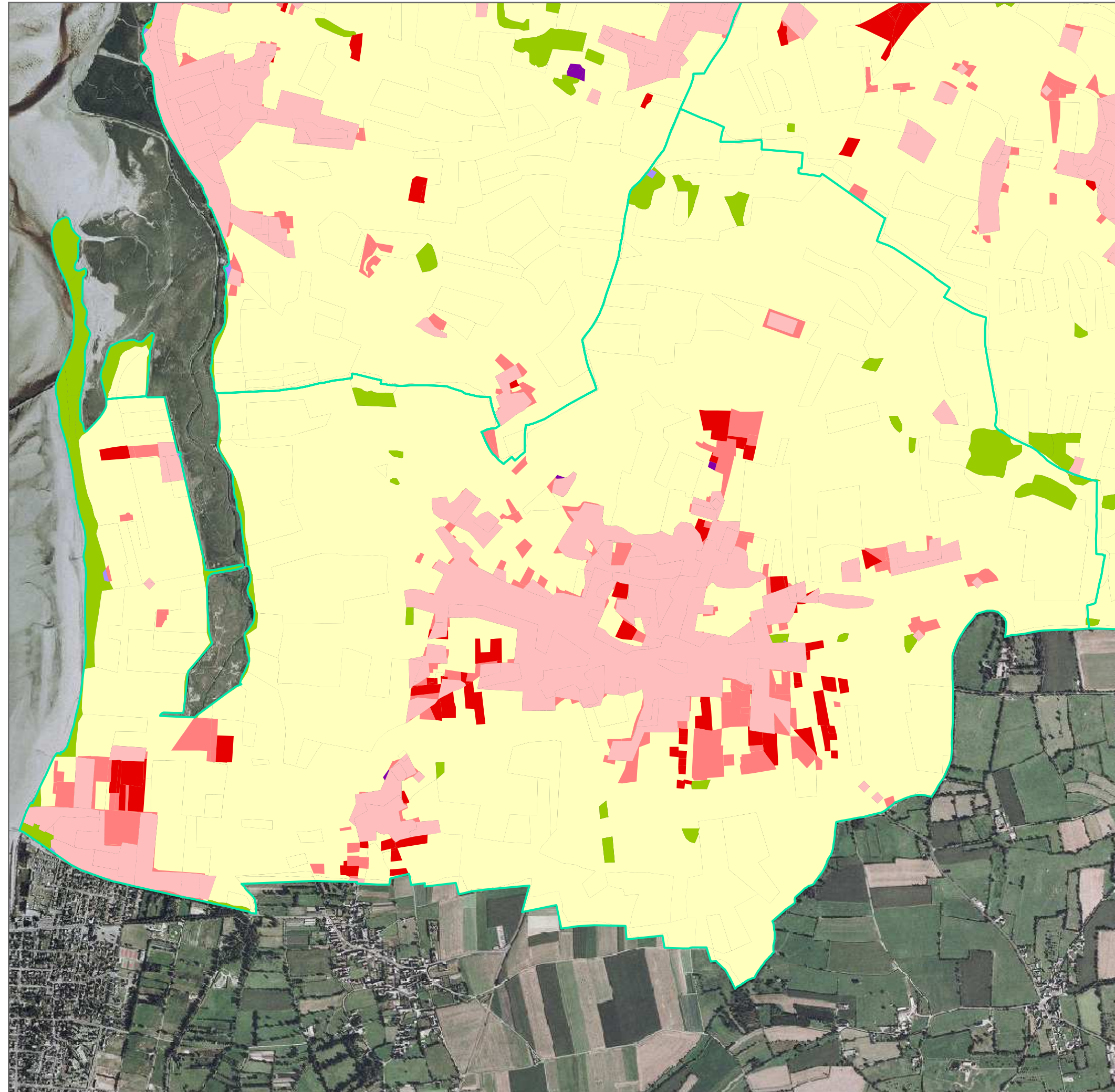
Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

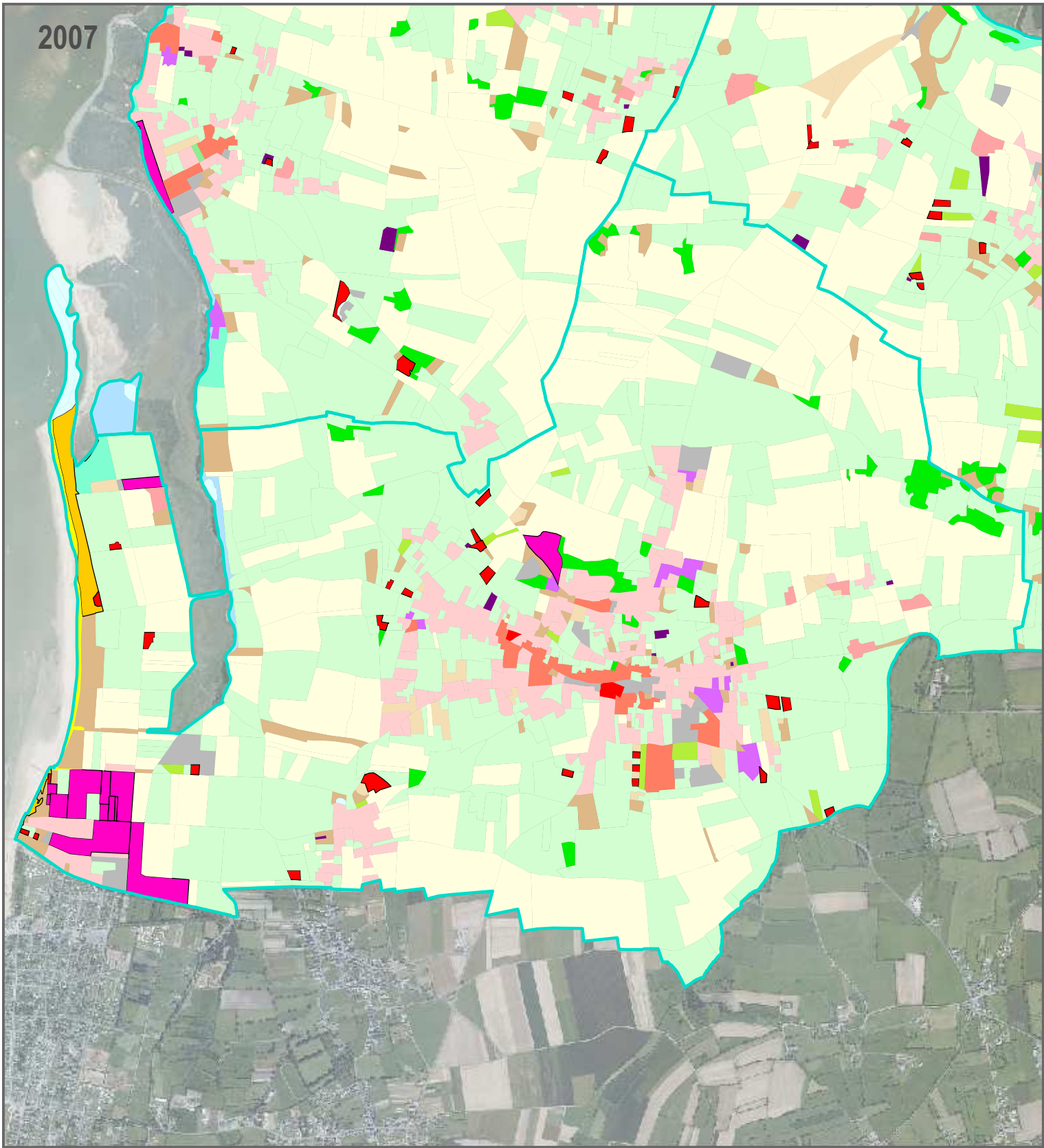
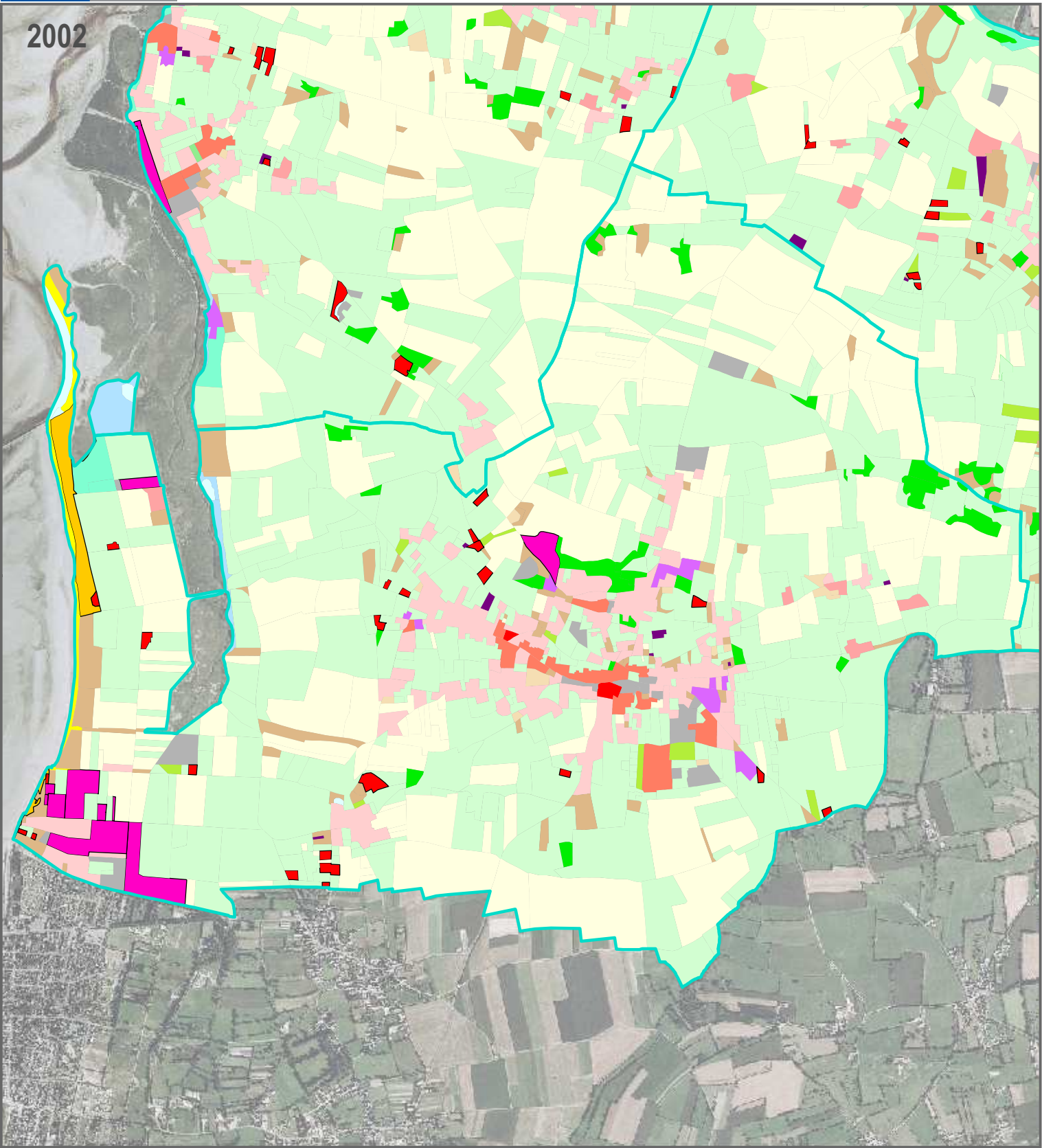
Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,5 1 1,5 Km



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Montmartin-sur-Mer



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

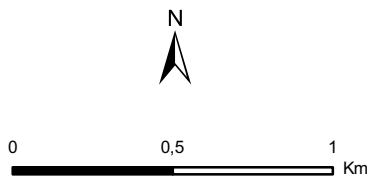
- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



Commune : Montmartin-sur-Mer

CODE INSEE 50349

Profil communal :

	Surface communale (ha) :	958
Population	Population 1999:	1 093
	Population 2006:	1 246
	Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%)	2,0
	Densité de population 1999 (habts/km²) :	111,0
	Densité de population 2006 (habts/km²) :	127,0
Logements	Nombre de logements 1999:	1 109
	dont 439 résidences principales, et 617 résidences secondaires.	
	Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007	
	- en résidence principale :	168
	- en résidence secondaire :	25
Agriculture	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha)	699
	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha)	566
	Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%)	-19
	Nombre d'exploitations agricoles :	
	- exploitations professionnelles :	10 en 1988, et 7 en 2000.
	- exploitations non professionnelles :	15 en 1988, et 14 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

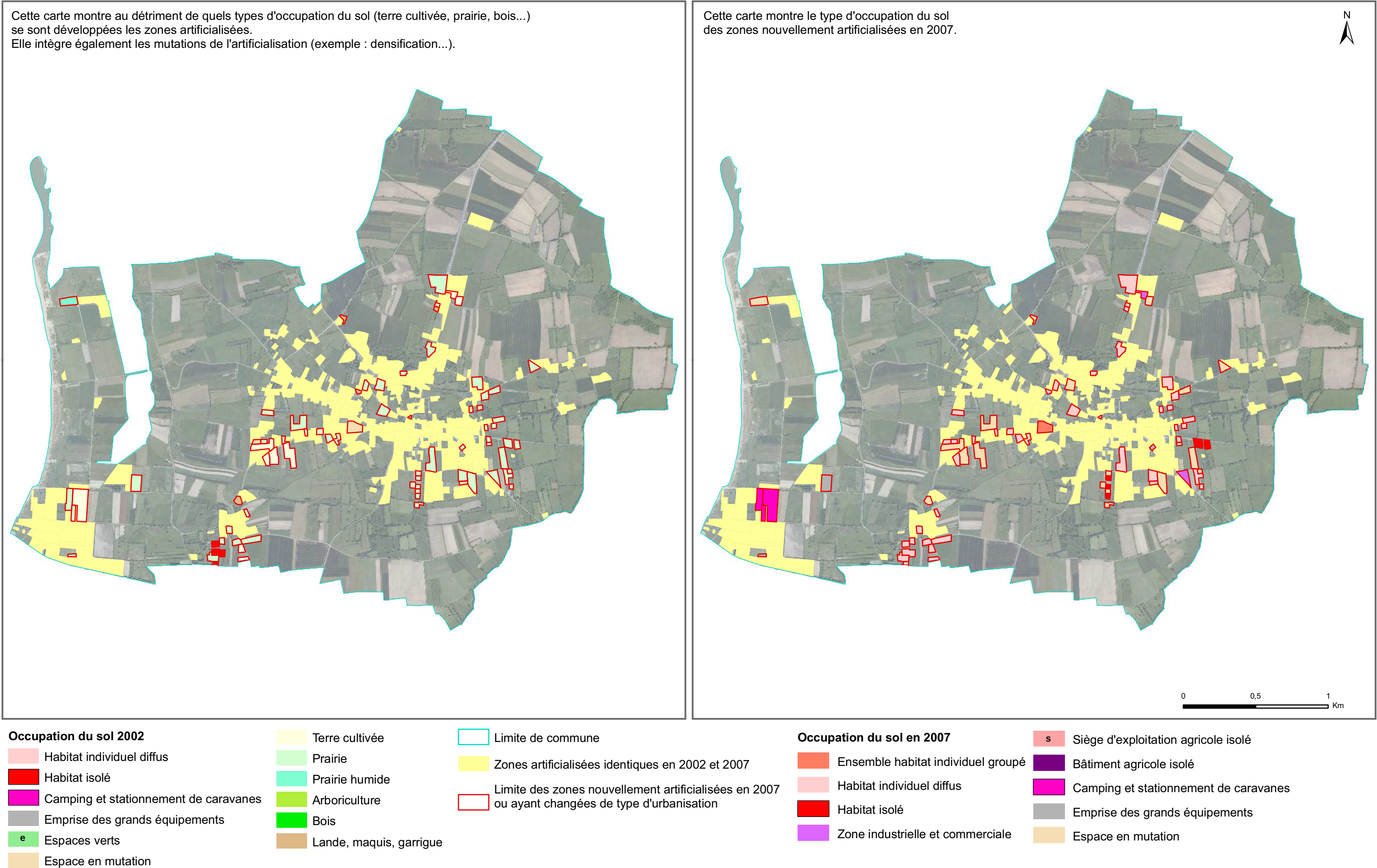
	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	122,8	155,1	26,3	111,3	134,0	20,3
Espace agricole	804,0	750,8	-6,6	785,9	766,3	-2,5
Espace naturel	30,9	51,7	67,5	60,4	57,3	-5,0

Occupation du sol 2002 et 2007

	Détail de l'usage du sol	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
		2002	2007	
Espace artificialisé	Ensemble habitat collectif	0,9	0,9	0,00
	Ensemble habitat individuel groupé	10,6	11,3	1,33
	Habitat individuel diffus	56,7	67,6	3,85
	Habitat isolé	4,7	4,9	0,94
	Habitat touristique spécifique			
	Espaces verts			
	Zone industrielle et commerciale	4,1	4,8	3,55
	Siège d'exploitation agricole isolé	2,9	2,9	0,00
	Bâtiment agricole isolé	0,7	0,7	0,00
	Emprise des grands équipements	12,7	13,7	1,57
Espace agricole	Camping et stationnement de caravanes	15,2	18,1	3,82
	Espace en mutation	2,9	9,1	42,61
	Terre cultivée	323,8	340,4	1,03
	Arboriculture	3,4	3,4	0,00
	Prairie	455,3	419,7	-1,57
	Prairie humide	3,4	2,8	-3,68
	Conchyliculture			
	Friche			
	Lande, maquis, garrigue	28,9	25,9	-2,04
	Bois	15,2	14,3	-1,18
Espace naturel	Zones humides	2,3	2,3	0,00
	Mer, plans d'eau	2,9	5,4	16,70
	Dunes	6,5	6,5	0,00
	Plage	4,6	3,0	-7,19
	Rocher, Falaise	0,0	0,0	0,00

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dues à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50



2 – Secteur du Val de Saire

Les résultats cartographiques obtenus (présentés ci-après) ont donné lieu à une réunion-débat concernant l'ensemble du secteur du Val de Saire. Cette réunion regroupait les services de la DDE et de la DDAF intervenant dans ce secteur ; l'objectif était d'enrichir les éléments apportés par l'atlas grâce à la connaissance de terrain. Les commentaires ci-dessous constituent une synthèse des échanges de cette réunion.

○ NEVILLE-SUR-MER

Entre 1995 et 2007, la commune s'est peu artificialisée.

La plus forte progression s'observe de 1995 à 2002. Sur la seconde période, les extensions sont peu nombreuses et se font en continuité avec l'espace déjà artificialisé. Un des facteurs explicatifs avancés est que Neville-sur-Mer est un hameau agricole qui ne subit pas de pression foncière. La commune appartient à une zone de fort maraîchage et, par ailleurs, elle est située hors du périmètre d'attraction de Cherbourg. Enfin, son littoral, dépourvu de plages, ne génère pas d'attractivité spécifique.

Sur cette commune, on ne note pas de mutation sensible de l'occupation du sol. Entre 1988 et 2000 la surface agricole utilisée a faiblement évolué (-5% soit 15 hectares). Les terres agricoles sont reprises lors de cessation d'activité.

Autres sujets évoqués :

Les élus sont conscients de l'importance de mettre à jour leur document d'urbanisme (groupement d'urbanisation 1980 : règlement commun, zonage à la commune). Une mise à jour a eu lieu en 1985 et une modification en 1999, cependant un important « toilettage » est à faire concernant la traduction de la loi littoral. Cependant, étant donné qu'il n'y a ni pression, ni projet spécifique en cours, il n'y a pas de sentiment d'urgence.

○ GOUBERVILLE

La commune de Gouberville présente une problématique identique à celle de Neville-sur-Mer ; la commune est caractérisée par une forte activité de maraîchage et un littoral peu attractif. Très peu de dynamisme.

Le village de Gouberville a une structure de village-rue. Les extensions se sont faites en suivant cette logique d'implantation. Il n'y a pas de forte pression foncière. Entre 2002 et 2007, la commune n'a connu aucune mutation sensible de l'artificialisation des sols. Toutefois, une tendance au changement des résidences secondaires en résidences principales a été observée. Ce changement est le plus souvent lié aux propriétaires de résidence secondaire prenant leur retraite (tendance à confirmer avec les chiffres du prochain recensement).

Autres sujets évoqués :

Il s'agit d'une petite commune (286 hectares) qui aurait vocation à se grouper avec la commune précédente.

○ GATTEVILLE-LE-PHARE

La commune de Gatteville-le-Phare présente une artificialisation assez éclatée, avec deux bourgs principaux. L'activité agricole marque fortement le territoire communal et ne connaît pas de mutation profonde. Plutôt dynamique, elle participe à l'image de la commune.

La commune a perdu 1.1% de sa population entre 1999 et 2006 mais possède un réel potentiel attractif (port, plage, qualités paysagères, services, camping, ...). Elle se développe peu du fait de son manque d'équipements, notamment au niveau de l'assainissement.

Au sud-est de la commune, l'artificialisation se fait en continuité avec celle de la commune de Barfleur. Le camping municipal et l'école de voile de Barfleur sont situés sur le territoire de Gatteville-le-Phare.

Autres sujets évoqués :

Les trois communes littorales de Gatteville-le-Phare, Barfleur et Montfarville réalisent leur PLU avec une gouvernance commune (AMO réalisée par la DDE). Les études amont sont communes, les PLU seront spécifiques. Il faut noter que ces 3 communes appartiennent à deux cantons et deux communautés de communes différents. A ces différents découpages, se superpose le périmètre du SCOT du Cotentin.

Un projet de station d'épuration, conjointe aux trois communes littorales, est en cours de réflexion.

○ BARFLEUR

La commune de Barfleur est une très petite commune littorale (62 hectares) où la pression foncière est très importante. La surface communale est majoritairement construite et présente une urbanisation groupée autour du port. Cette implantation historique s'est densifiée entre 1995 et 2007. Cette commune urbaine n'offre plus, en 2000, que 7 hectares de Surface Agricole communale Utile (moins de 12% du territoire communal) et ne compte plus d'agriculteur professionnel.

Fortement attractive, la commune offre peu de zones constructibles et nécessite la création d'une station d'épuration. Du fait de problèmes d'assainissement (réseau sous-dimensionné), des permis de construire sont refusés bien que les terrains soient classés en zone urbaine. Un projet de station d'épuration conjointe aux trois communes littorales est en cours de réflexion.

Une forte pression existe, notamment à l'est de la commune.

La commune dispose d'un port de pêche et de plaisance ainsi que d'un camping et d'une école de voile. Du fait de son manque d'espace, les volontés d'extension se font sur les communes limitrophes. Ainsi, comme nous l'avons dit précédemment, le camping et l'école de voile de Barfleur sont situés sur la commune de Gatteville-le-Phare. De même, le contournement de Barfleur, se ferait -en partie- sur le territoire de Gatteville-le-Phare.

Une base conchylicole s'est développée en limite nord de la commune. On y relève la même problématique de pénurie d'espace : les bâtiments sont prévus sur la commune de Barfleur, la voie d'accès sur celle de Gatteville-le-Phare.

Autres sujets évoqués :

Les trois communes littorales de Gatteville-le-Phare, Barfleur et Montfarville réalisent leur PLU avec une gouvernance commune (cf commune précédente).

Un projet de ZPPAUP n'a pas abouti.

Il faut noter qu'une évolution des mentalités est perceptible, les élus travaillent davantage ensemble que par le passé.

○ MONTFARVILLE

La commune de Montfarville présente une urbanisation étirée le long des voies de communication. Ce type d'implantation relève de pratiques historiques liées à la forte activité de maraîchage. Bien que répartie sur l'ensemble de la commune, cette structuration de l'espace permet cependant de distinguer trois pôles. Les élus souhaitent conforter le bourg, en recréant une centralité.

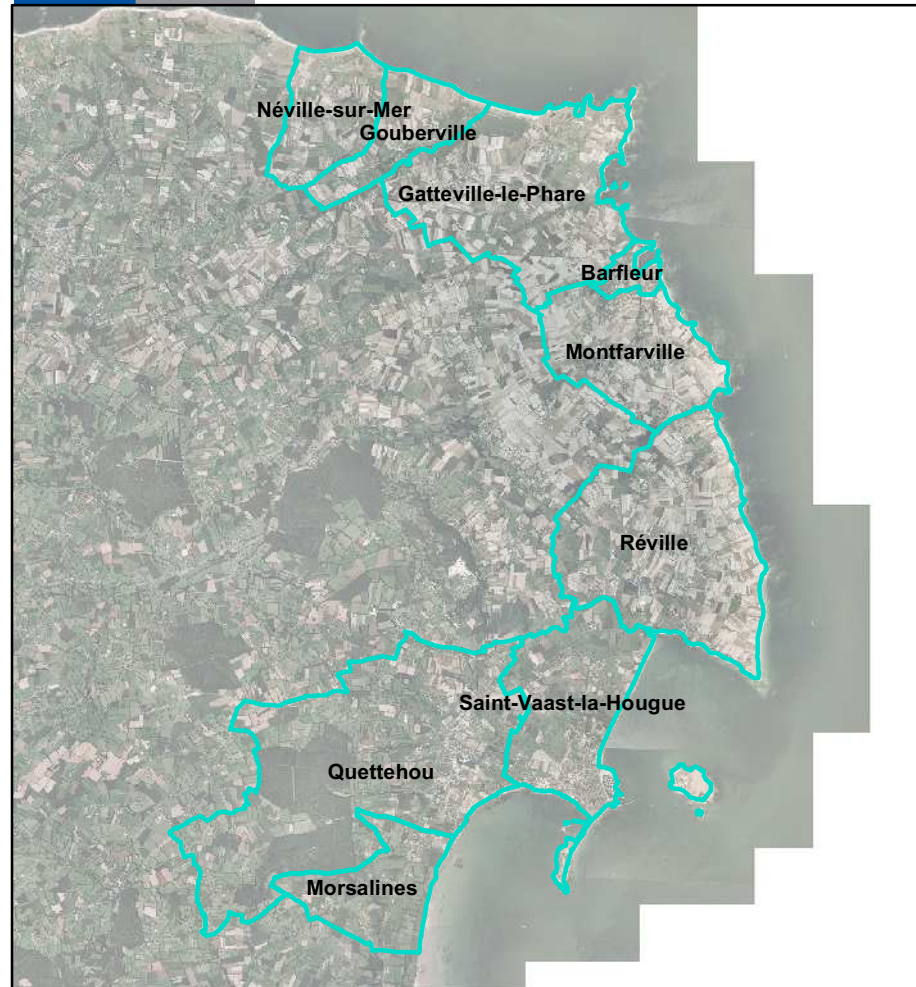
Entre 1995 et 2007, l'artificialisation se fait dans la continuité de l'existant et présente un net ralentissement sur la période 2002-2007. On note une forte proportion de résidences principales (à confirmer avec les chiffres du prochain recensement). Beaucoup de personnes se sédentarisent sur Montfarville. Parallèlement entre 1999 et 2006 la commune a perdu 0.8 % de sa population, soit une cinquantaine d'habitants.

Il n'y a pas de forte attractivité littorale, bien qu'il existe quelques belles plages sur le territoire. Une des explications avancées est que la commune se situe entre deux ports : Barfleur et Saint-Vaast-la-Hougue, qui sont également deux communes attractives d'un point de vue touristique. Parallèlement, cette même situation est de nature à induire, d'ici quelques années, une augmentation de la pression foncière.

○ REVILLE

La commune de Réville présente une urbanisation très éclatée qui s'est développée principalement le long des voies de communication et du littoral attractif (sud et sud-est). La pointe de Saire est un secteur balnéaire prisé où

Evolution de l'artificialisation des sols entre 1995, 2002 et 2007 - Secteur du Val de Saire



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

Limite de commune

Occupation du sol en 1995

Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

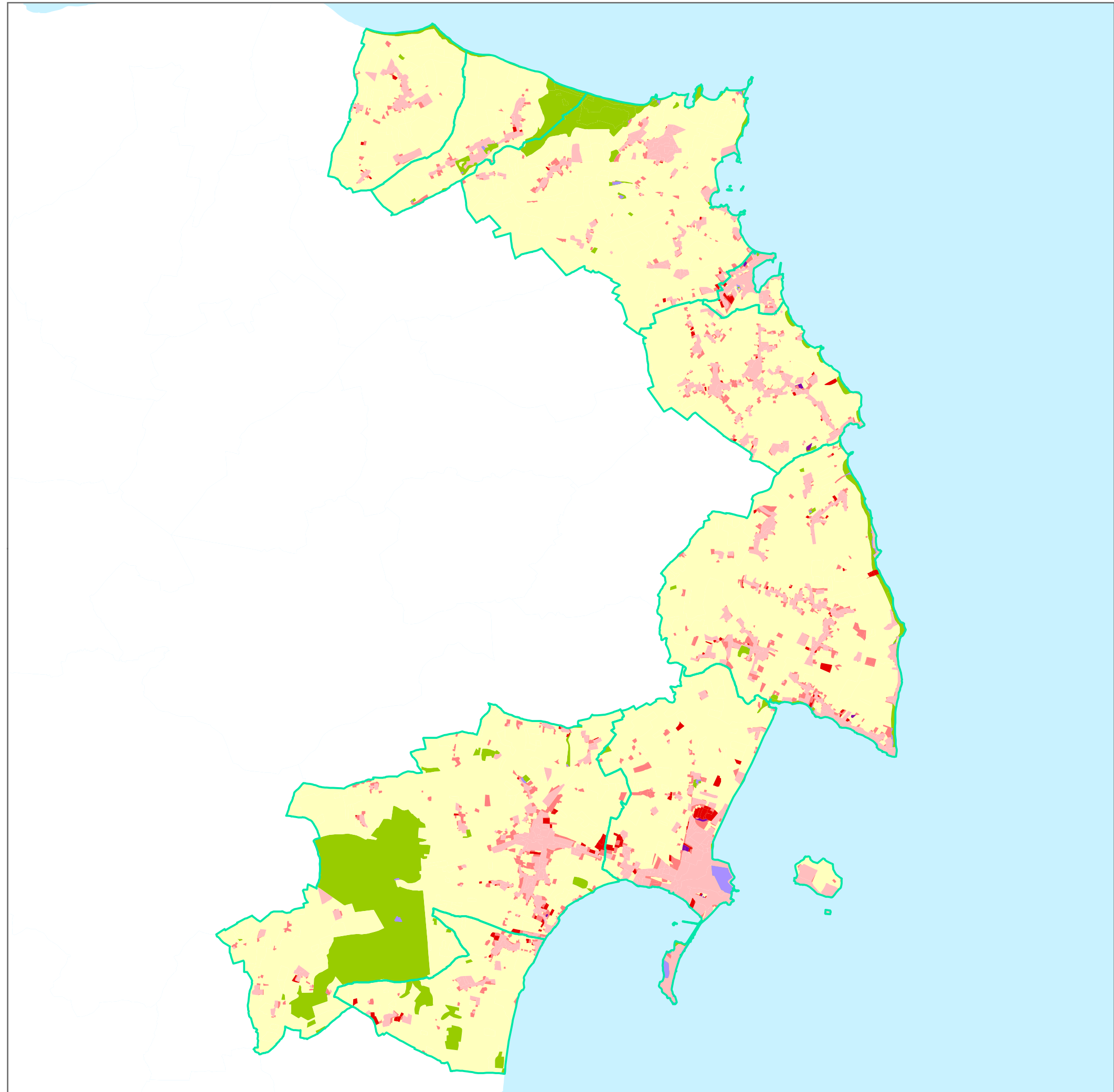
Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 1 2 Km



se trouvent les seules plages, orientées au sud, du département. L'artificialisation progresse sur l'ensemble du territoire communal. Cependant, on note un ralentissement sur la période 2002-2007, où elle s'effectue en continuité des zones déjà artificialisées ou par densification. L'héritage de la structure spatiale agricole associée à la problématique d'accessibilité des terrains déterminent, en grande partie, la stratégie d'implantation. S'y superpose la prise en compte de la loi littoral.

En limite est de la commune, des zones artificialisées antérieures à 1995 sont des zones de caravaning, devenues légales du fait de leur ancienneté. Après 1995, afin d'empêcher l'extension du caravaning, la municipalité a effectué une campagne de verbalisation. Ceci a permis de faire un recensement précis de cette pratique et d'enrayer le phénomène. Aujourd'hui les périmètres sont stabilisés, la commune prend en compte ces installations et assure un certain nombre de services et d'équipements (ramassage des déchets, installation de points d'eau...).

L'attractivité du littoral (anses peu profondes bordées de plages de sable, qualité des paysages, richesse culturelle...) et la pression foncière sont très fortes. Un projet de pôle culturel autour du château de Réville est en cours. Ce pôle culturel est commun à Réville et à Saint-Vaast-la-Hougue qui sont deux communes historiquement associées (mutualisation de moyens/ équipements culturels).

Autres sujets évoqués :

Sur la façade nord-est de la commune, on observe un phénomène de régression du trait de côte qui conduit à des travaux de confortement et de protection contre la mer, notamment lorsque ce phénomène existe au droit des camping-caravanings.

Il faut également noter que cette vaste commune présente encore une profession agricole conséquente : une trentaine d'exploitations.

Le Plan d'Occupation des Sols date de 2001, la réalisation de réflexions préalables à l'élaboration d'un PLU devrait débiter l'année prochaine.

Existence d'une jurisprudence, invoquant la loi littoral, vis-à-vis d'une extension de construction.

○ **SAINT-VAAST-LA-HOUGUE**

La commune de Saint-Vaast-la-Hougue se caractérise par une urbanisation massive autour du port. Entre 2002 et 2007, l'artificialisation s'est faite essentiellement par densification (remplissage des « dents creuses »).

La commune présente un fort potentiel attractif :

- au niveau patrimonial, les deux tours côtières de Saint-Vaast-la-Hougue et de Tatihou sont classées au patrimoine mondial de l'humanité (réseau des sites majeurs de Vauban),
- au niveau industriel et commercial, une zone d'activités se développe en limite ouest de la commune (limitrophe avec Quettehou). Cette zone d'activités -intercommunale- compte une entreprise en pleine expansion,

Port à flot, nombreux équipements témoins du passé maritime de la commune.

Elle fut également une des premières communes à organiser le stationnement des camping-cars.

La pression foncière est très forte. La commune mène une politique visant à fixer la population notamment en créant des emplois. On note ainsi la volonté de garder une entreprise de mats (enrouleur de focs). Parallèlement, elle adopte une attitude volontariste par rapport au logement social. Ces volontés devraient se traduire dans le PLU ; actuellement en cours de réalisation. Une extension d'espaces artificialisés (logement ou autre), en direction de la commune de Quettehou, est prévisible.

Autres sujets évoqués :

Le nombre d'agriculteurs est en baisse. En terme d'agriculture, l'enjeu est désormais le maintien d'une Surface Agricole Utilisée viable alors que les sièges d'exploitations sont situés hors de la commune. Parallèlement la commune accueille deux bases conchyliques.

Comme nous l'avons vu précédemment, on remarque une mutualisation de moyens avec la commune de Réville, pour la création et le fonctionnement d'équipements culturels (office de tourisme, centre culturel, cinéma).

○ **QUETTEHOU**

Quettehou est considéré comme étant la « porte d'entrée du Val de Saire ». Situé au carrefour des grandes voies du secteur du Val de Saire, le bourg de Quettehou présente une structure en croix. Outre cet espace clairement identifié, des petites poches d'artificialisation parsèment l'ensemble de la commune.

Elle présente, par ailleurs, une topographie plus marquée que les communes précédentes (effet de belvédère sur l'anse du Cul de Loup) et l'existence d'une forêt privée. A l'intérieur des terres, à l'ouest de la forêt, l'agriculture est davantage tournée vers l'élevage. L'artificialisation des sols y est moins forte qu'à l'est (topographie, agriculture, éloignement du rivage).

Le prix du foncier est assez semblable à celui de Saint-Vaast-la-Hougue. Quettehou voit sa population augmenter et l'on note que la grande majorité des logements sont des résidences principales. Le développement de l'artificialisation entre 1995 et 2007 se fait en continuité des zones déjà artificialisées, très ponctuellement, par opportunité. La progression de l'artificialisation se fait préférentiellement au sud du village.

En contrepoint de ce que nous avons vu sur la commune de Saint-Vaast-la-Hougue, la limite est de la commune accueille la zone d'activités intercommunale.

En bord de mer, une zone est préservée car c'est une zone humide, préemptée par le Conservatoire du Littoral et des rivages lacustres.

○ **MORSALINES**

La commune s'est développée selon trois pôles d'urbanisation, à la croisée des voies de communication.

La commune de Morsalines se caractérise d'est en ouest par une plaine alluviale, puis une descente de coteau importante limitant les possibilités d'urbanisation. Les terrains se trouvent souvent inondés par temps de pluie d'où une importante zone non artificialisée.

La pression foncière est très localisée ; elle est moins forte que celle de la commune de Quettehou, bien que certaines portions du territoire soient convoitées.

Autres sujets évoqués :

Le POS date des années 1995.

Conclusion

Le Val de Saire est un secteur dont le littoral est moins attractif que celui de la Baie de Sienne, ce qui entraîne une pression foncière plus localisée. Les pressions foncières les plus importantes se trouvent sur les trois communes littorales de Barfleur, Réville et Saint-Vaast-la-Hougue.

D'un point de vue général, on peut répartir les neuf communes qui composent le territoire étudié ici en deux grands groupes :

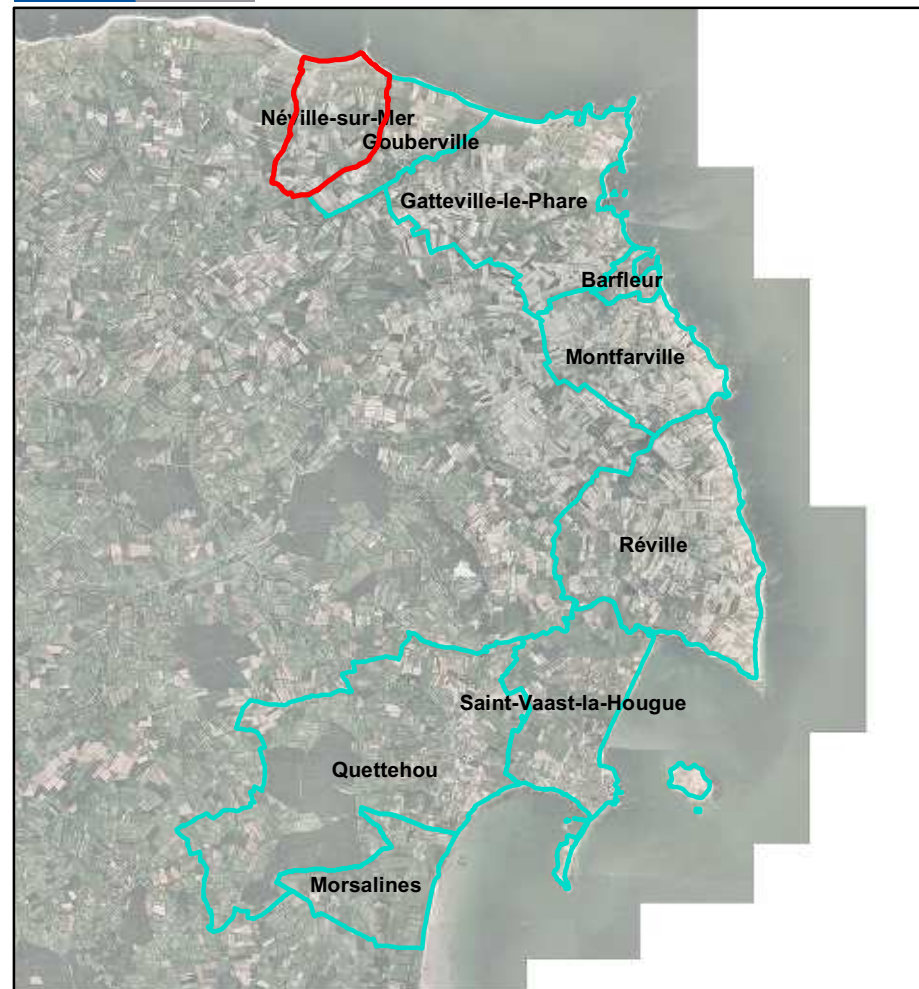
- un secteur nord qui fonctionne avec Cherbourg,
- un secteur sud qui fonctionne avec Valognes.

Le premier présente une agriculture principalement maraîchère ainsi qu'un littoral souvent peu attractif. Il comprend les communes de Néville-sur-mer, Gouberville, Gatteville-le-Phare, Barfleur et Montafarville.

Le second présente une agriculture mixte ou davantage tournée vers l'élevage, ainsi qu'un littoral plus attractif. Il se caractérise également par une topographie plus marquée qui organise le territoire communal en secteurs géographiques plus ou moins marqués (plaine, coteau, plateau). Il s'agit des communes de Réville, Saint-Vaast-la-Hougue, Quettehou et Morsalines.

Pour l'ensemble des communes, on note cependant que l'extension de l'artificialisation est moins forte sur la période 2002-2007 que sur la période précédente 1995-2002.

- **Commune de Néville-sur-Mer**



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

Limite de commune

Occupation du sol en 1995

Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

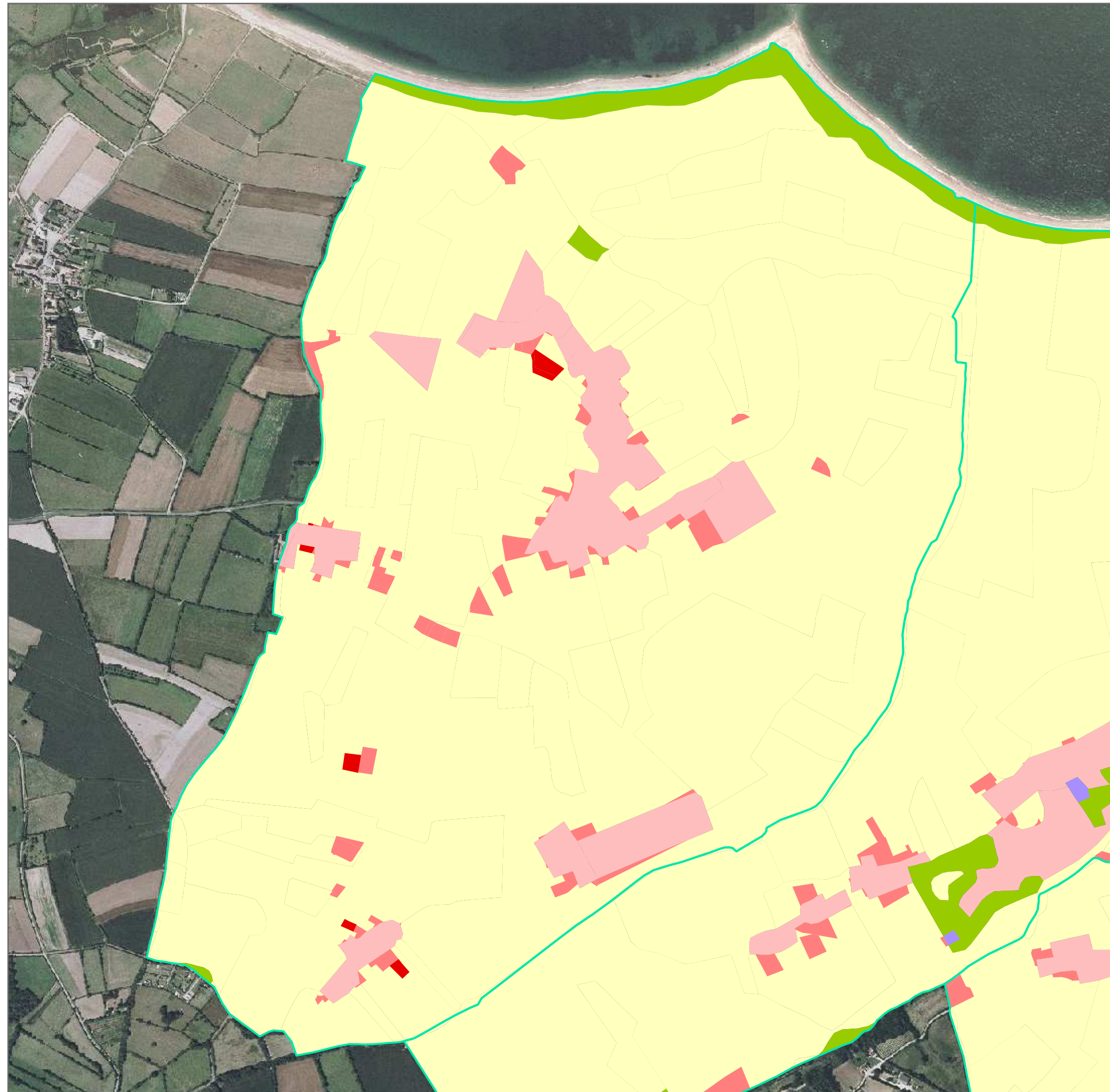
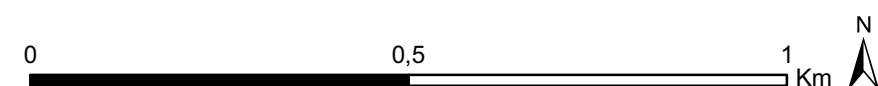
Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

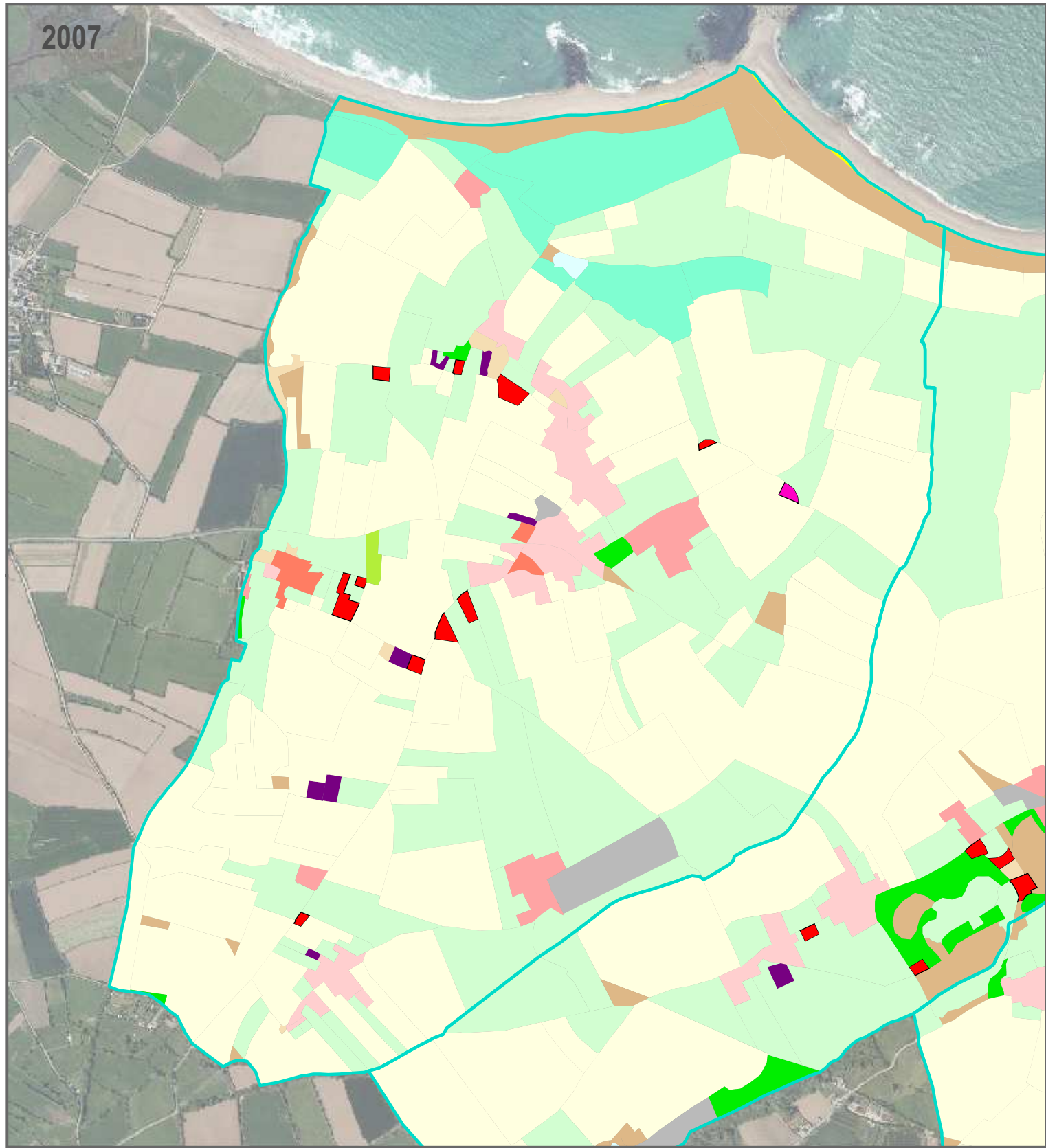
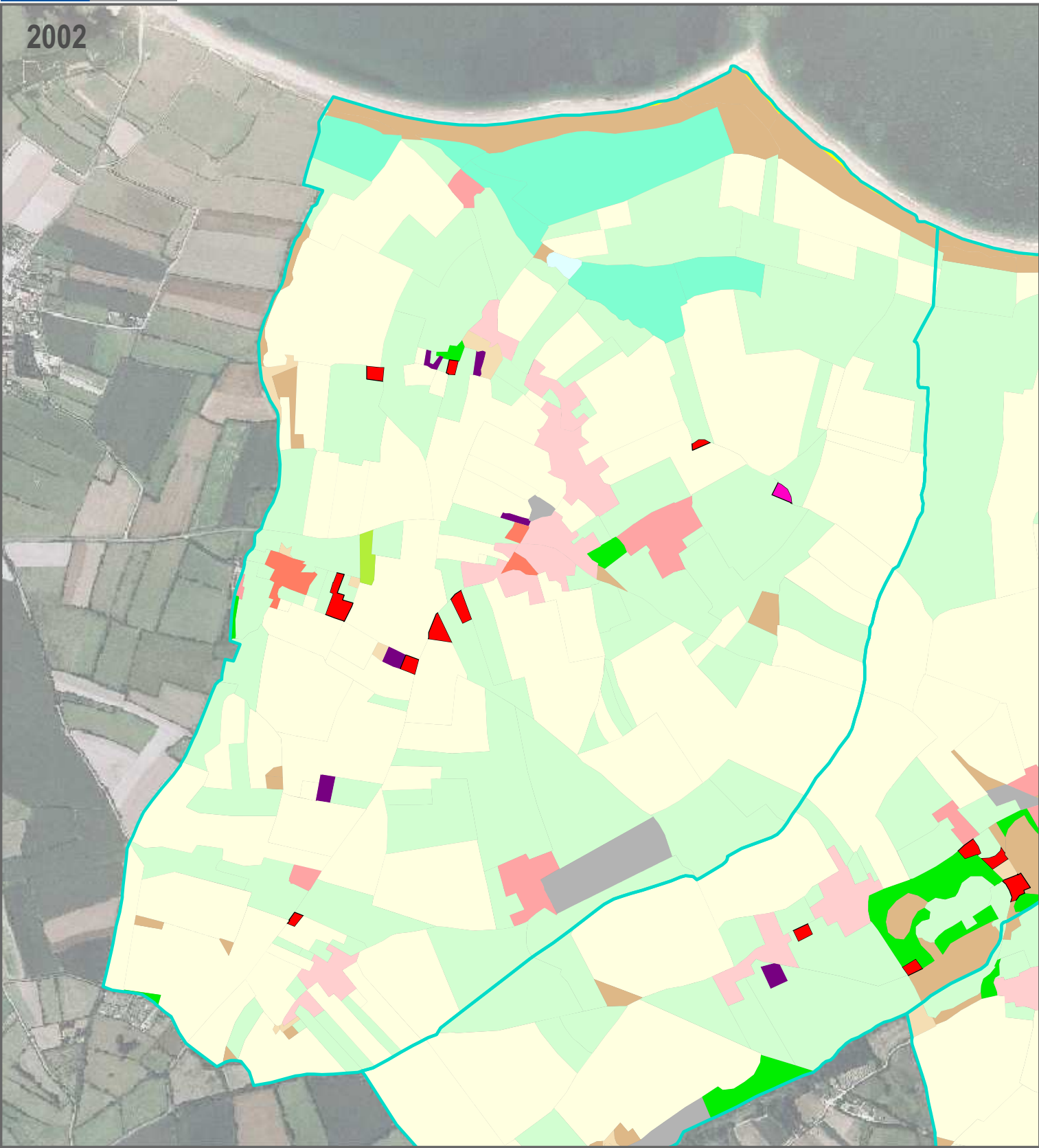
Evolution entre 2002 et 2007

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Néville-sur-Mer



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise



0 0,5 1 Km

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009

Commune : Néville-sur-Mer

CODE INSEE 50375

Profil communal :

	Surface communale (ha) :	349
Population	Population 1999:	169
	Population 2006:	175
	Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%)	0,5
	Densité de population 1999 (habts/km²) :	49,0
	Densité de population 2006 (habts/km²) :	51,0
Logements	Nombre de logements 1999:	111
	dont 71 résidences principales,	
	et 36 résidences secondaires.	
	Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007	
	- en résidence principale :	7
Agriculture	- en résidence secondaire :	4
	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha)	308
	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha)	293
	Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%)	-5
	Nombre d'exploitations agricoles :	
	- exploitations professionnelles :	10 en 1988, et 8 en 2000.
	- exploitations non professionnelles :	9 en 1988, et 10 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	24,5	31,0	26,2	22,4	23,5	5,0
Espace agricole	316,4	303,9	-4,0	311,8	311,1	-0,2
Espace naturel	8,1	14,2	75,0	14,8	14,3	-3,2

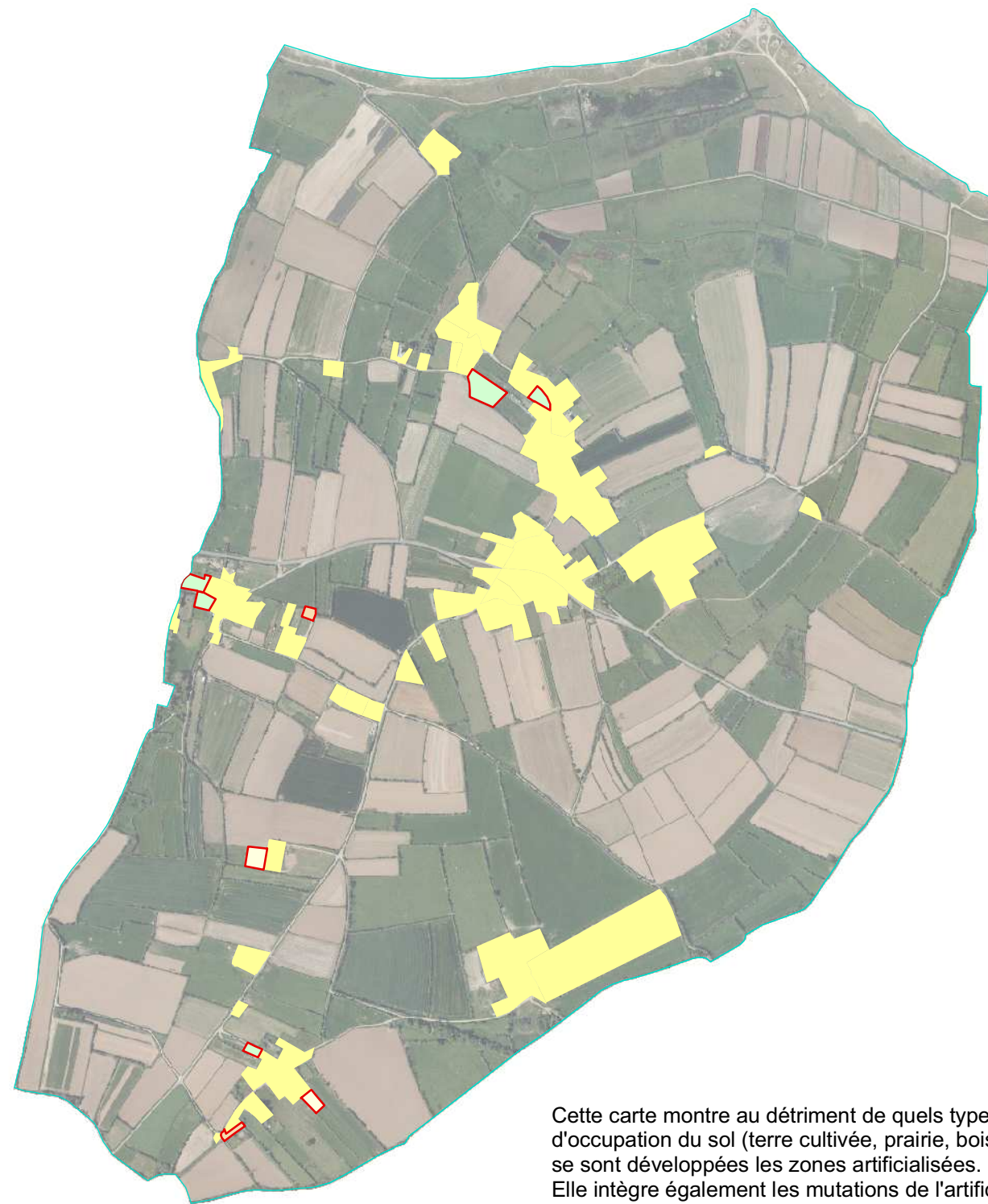
Occupation du sol 2002 et 2007

Détail de l'usage du sol		Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
		2002	2007	
Espace artificialisé	Ensemble habitat collectif			
	Ensemble habitat individuel groupé	1,3	1,3	0,00
	Habitat individuel diffus	9,2	9,5	0,65
	Habitat isolé	1,4	1,8	6,26
	Habitat touristique spécifique			
	Espaces verts			
	Zone industrielle et commerciale			
	Siège d'exploitation agricole isolé	4,6	4,6	0,00
	Bâtiment agricole isolé	0,8	1,0	6,25
	Emprise des grands équipements	3,6	3,6	0,00
Espace agricole	Camping et stationnement de caravanes	0,1	0,1	0,00
	Espace en mutation	1,3	1,5	2,23
	Terre cultivée	169,7	183,0	1,57
	Arboriculture	0,4	0,4	0,00
	Prairie	122,5	107,8	-2,41
	Prairie humide	19,1	19,9	0,80
	Conchyliculture			
	Friche			
	Lande, maquis, garrigue	13,3	12,9	-0,70
	Bois	0,8	0,8	0,00
Espace naturel	Zones humides			
	Mer, plans d'eau	0,3	0,3	0,00
	Dunes			
	Plage	0,3	0,3	0,00
	Rocher, Falaise			

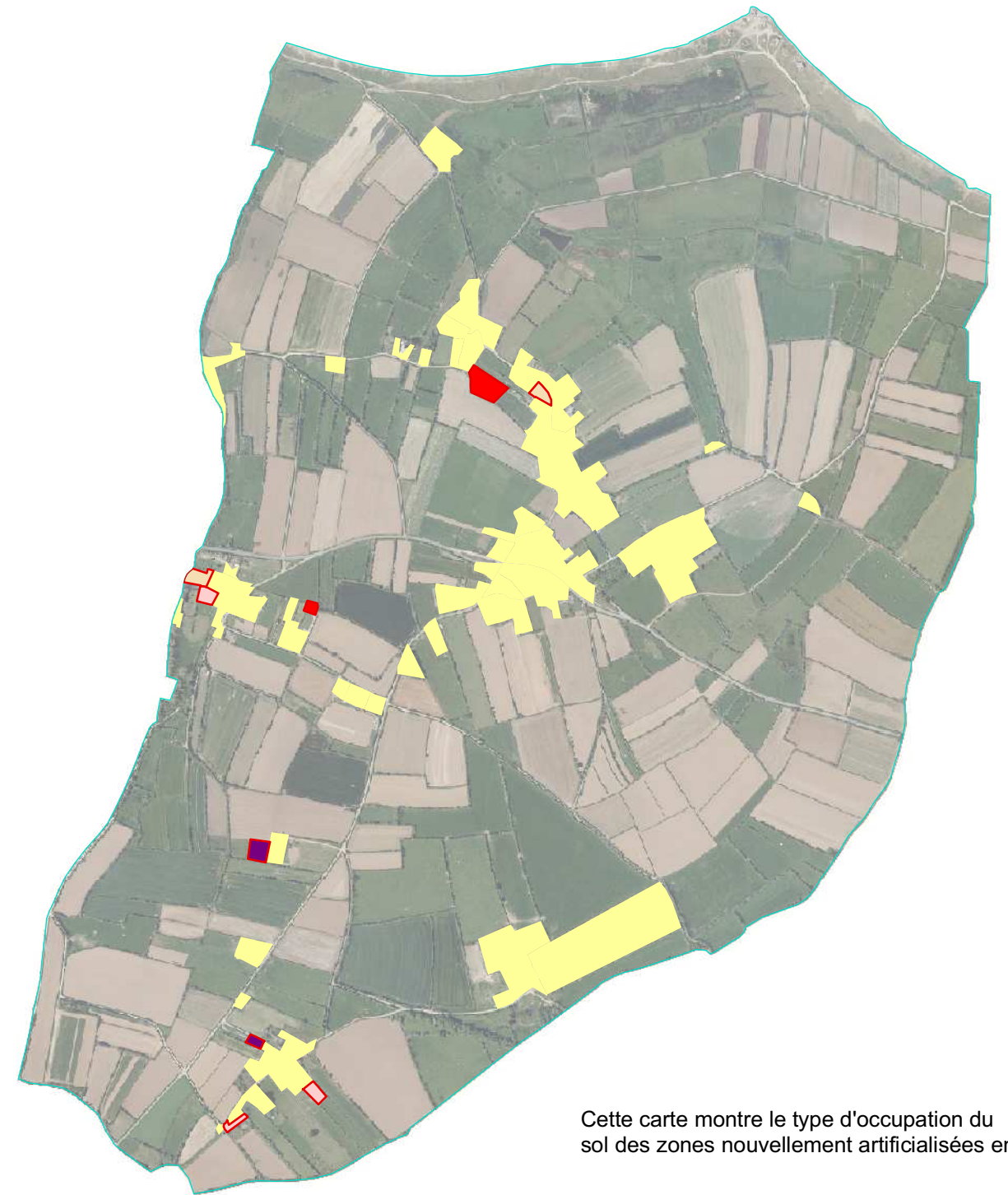
* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dûes à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50

Développement de l'artificialisation des sols entre 2002 et 2007 - Névilles-sur-Mer



Cette carte montre au détriment de quels types d'occupation du sol (terre cultivée, prairie, bois...) se sont développées les zones artificialisées. Elle intègre également les mutations de l'artificialisation (exemple : densification...).



Cette carte montre le type d'occupation du sol des zones nouvellement artificialisées en 2007.

0 0,5 1 Km

Occupation du sol 2002

- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- e Espaces verts
- Espace en mutation

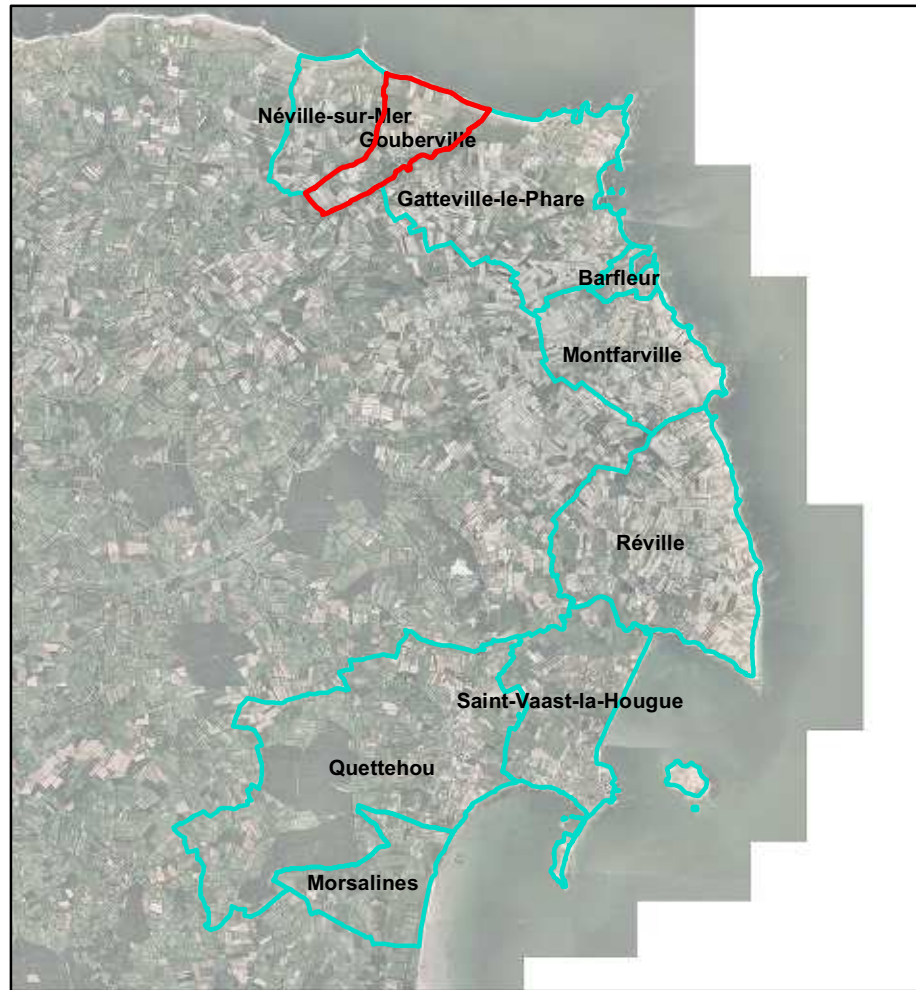
- Terre cultivée
- Prairie
- Prairie humide
- Arboriculture
- Bois
- Lande, maquis, garrigue

- Limite de commune
- Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007
- Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation

Occupation du sol en 2007

- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Zone industrielle et commerciale
- s Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- Espace en mutation

- **Commune de Gouberville**



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

Limite de commune

Occupation du sol en 1995

Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

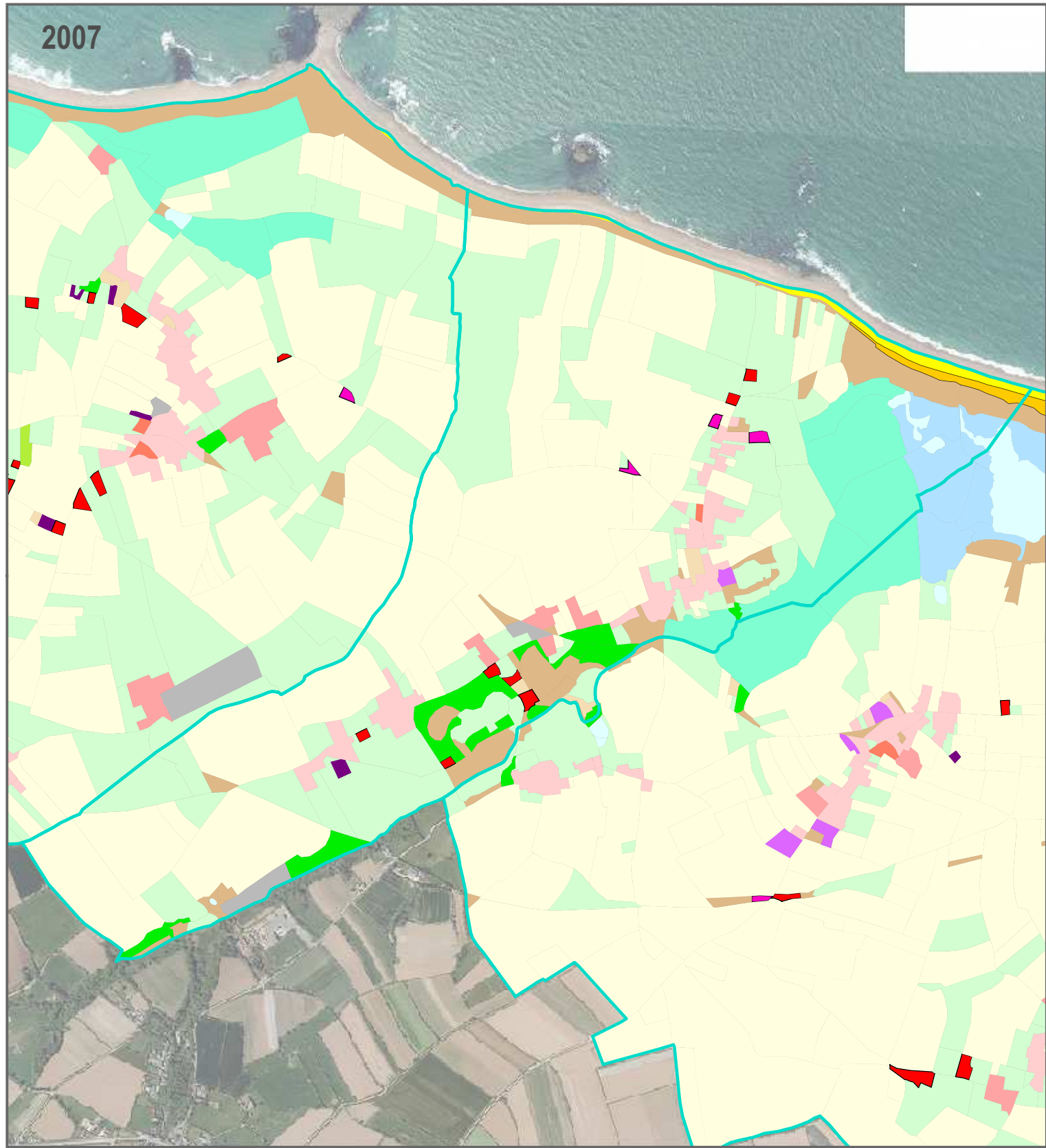
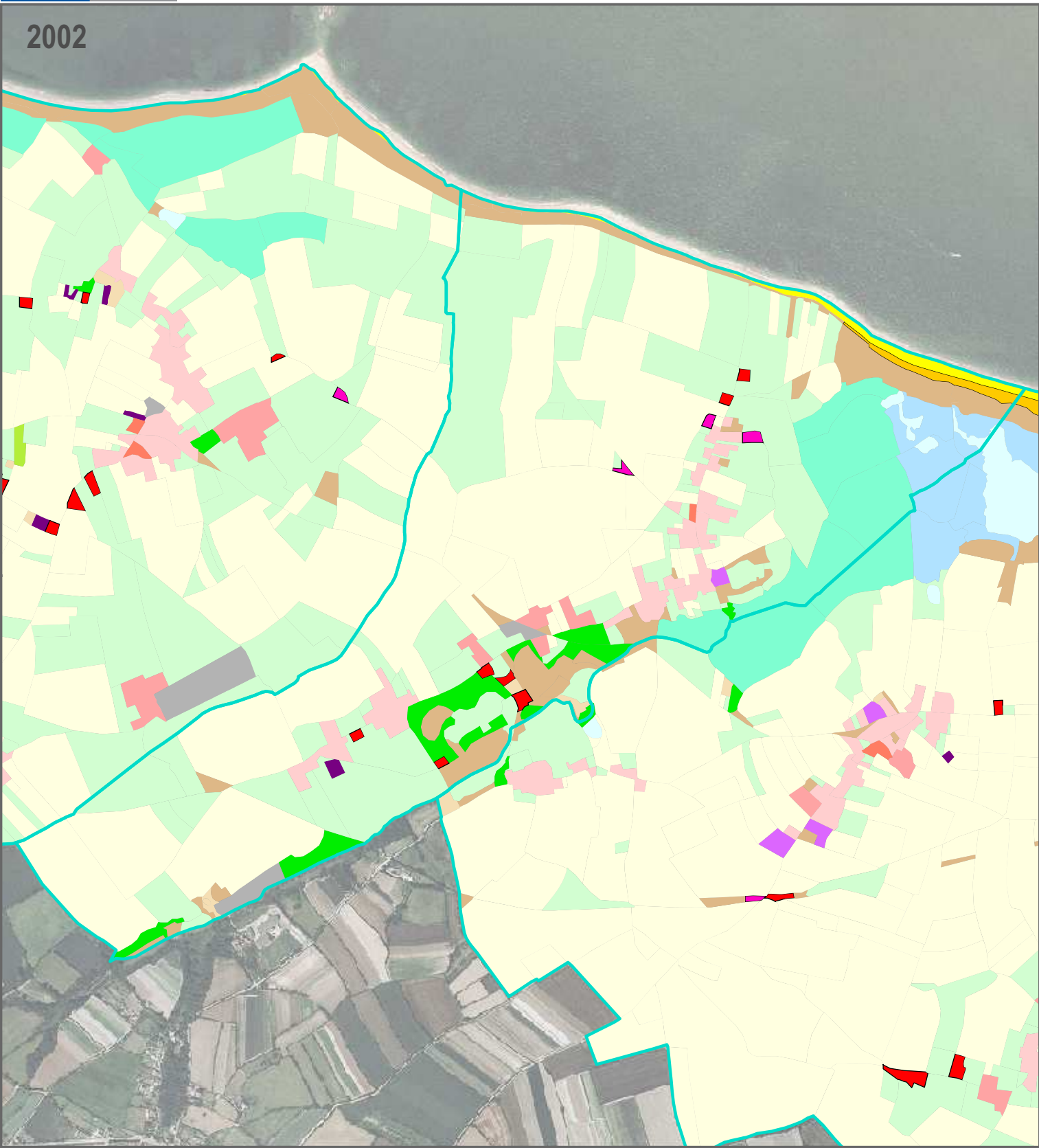
Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,5 1 Km



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Gouberville



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009

Commune : Gouberville

CODE INSEE 50211

Profil communal :

	Surface communale (ha) :	286
Population	Population 1999:	137
	Population 2006:	130
	Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%)	-0,7
	Densité de population 1999 (habts/km²) :	49,0
	Densité de population 2006 (habts/km²) :	47,0
Logements	Nombre de logements 1999:	93
	dont 56 résidences principales,	
	et 35 résidences secondaires.	
	Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007	
	- en résidence principale :	4
	- en résidence secondaire :	0
Agriculture	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha)	201
	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha)	186
	Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%)	-7
	Nombre d'exploitations agricoles :	
	- exploitations professionnelles :	6 en 1988, et 4 en 2000.
	- exploitations non professionnelles :	2 en 1988, et 3 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	20,1	26,4	31,5	16,0	16,3	2,1
Espace agricole	224,9	225,5	0,3	232,5	232,0	-0,2
Espace naturel	41,5	34,5	-16,9	37,9	38,1	0,5

Occupation du sol 2002 et 2007

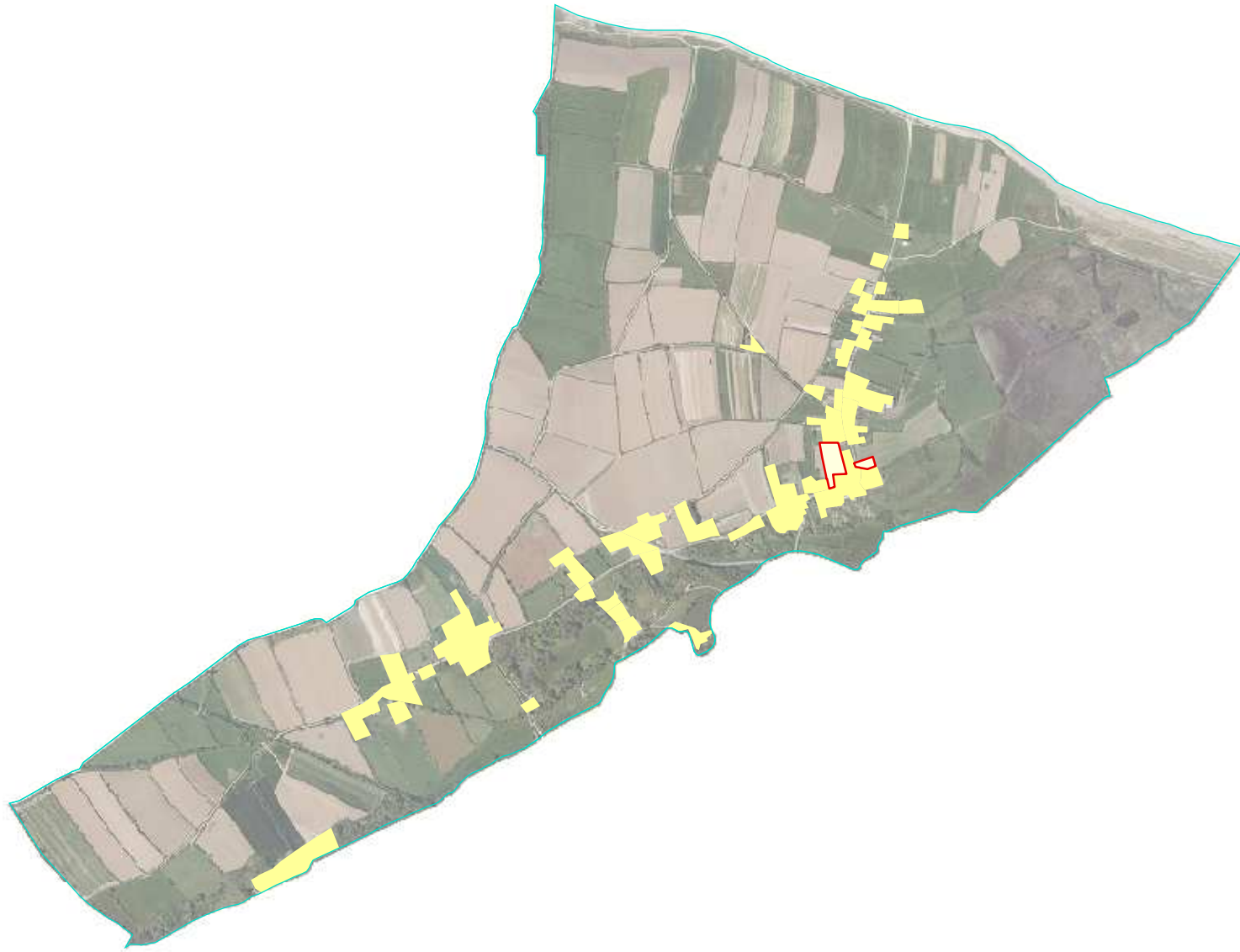
	Détail de l'usage du sol	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
		2002	2007	
Espace artificialisé	Ensemble habitat collectif			
	Ensemble habitat individuel groupé	0,1	0,1	0,00
	Habitat individuel diffus	9,3	9,4	0,24
	Habitat isolé	1,1	1,1	0,00
	Habitat touristique spécifique			
	Espaces verts			
	Zone industrielle et commerciale	0,3	0,3	0,00
	Siège d'exploitation agricole isolé	1,9	1,9	0,00
	Bâtiment agricole isolé	0,3	0,3	0,00
	Emprise des grands équipements	1,8	1,8	0,00
Espace agricole	Camping et stationnement de caravanes	0,5	0,5	0,00
	Espace en mutation	0,7	0,9	6,30
	Terre cultivée	122,8	131,7	1,45
	Arboriculture			
	Prairie	89,6	80,2	-2,10
	Prairie humide	20,1	20,1	0,00
	Conchyliculture			
	Friche			
	Lande, maquis, garrigue	18,6	18,5	-0,14
	Bois	8,3	8,6	0,67
Espace naturel	Zones humides	5,6	5,6	0,00
	Mer, plans d'eau	1,2	1,3	0,67
	Dunes	1,5	1,5	0,00
	Plage	2,7	2,7	0,00
	Rocher, Falaise			

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dûes à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

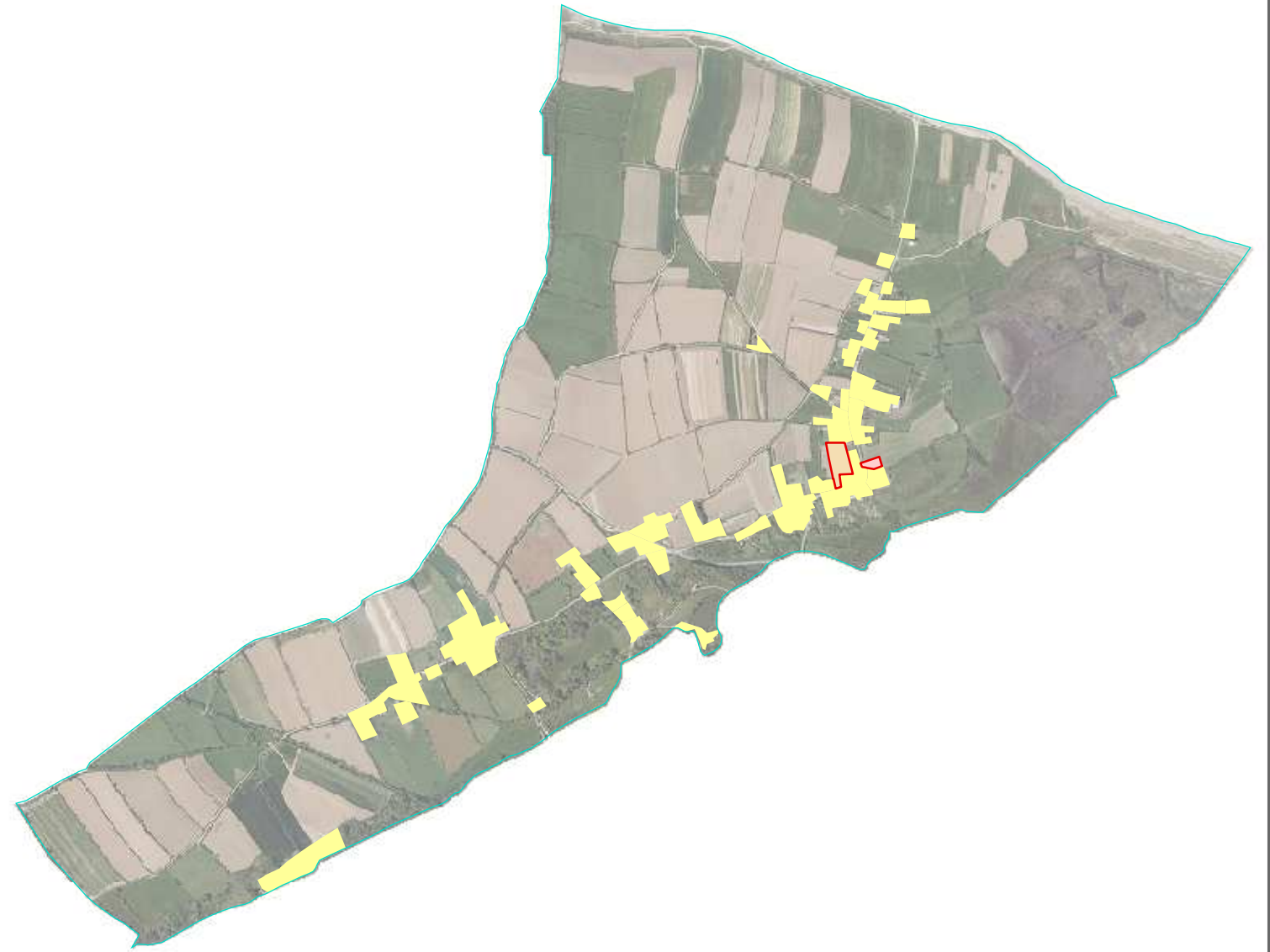
Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50

Développement de l'artificialisation des sols entre 2002 et 2007

Cette carte montre au détriment de quels types d'occupation du sol (terre cultivée, prairie, bois...) se sont développées les zones artificialisées. Elle intègre également les mutations de l'artificialisation (exemple : densification...).



Cette carte montre le type d'occupation du sol des zones nouvellement artificialisées en 2007.



0 0,5 1 Km

Occupation du sol 2002

-  Habitat individuel diffus
-  Habitat isolé
-  Camping et stationnement de caravanes
-  Emprise des grands équipements
-  **e** Espaces verts
-  Espace en mutation

- Terre cultivée
- Prairie
- Prairie humide
- Arboriculture
- Bois
- Lande, maquis, garrigue

-  Limite de commune
-  Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007
-  Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation

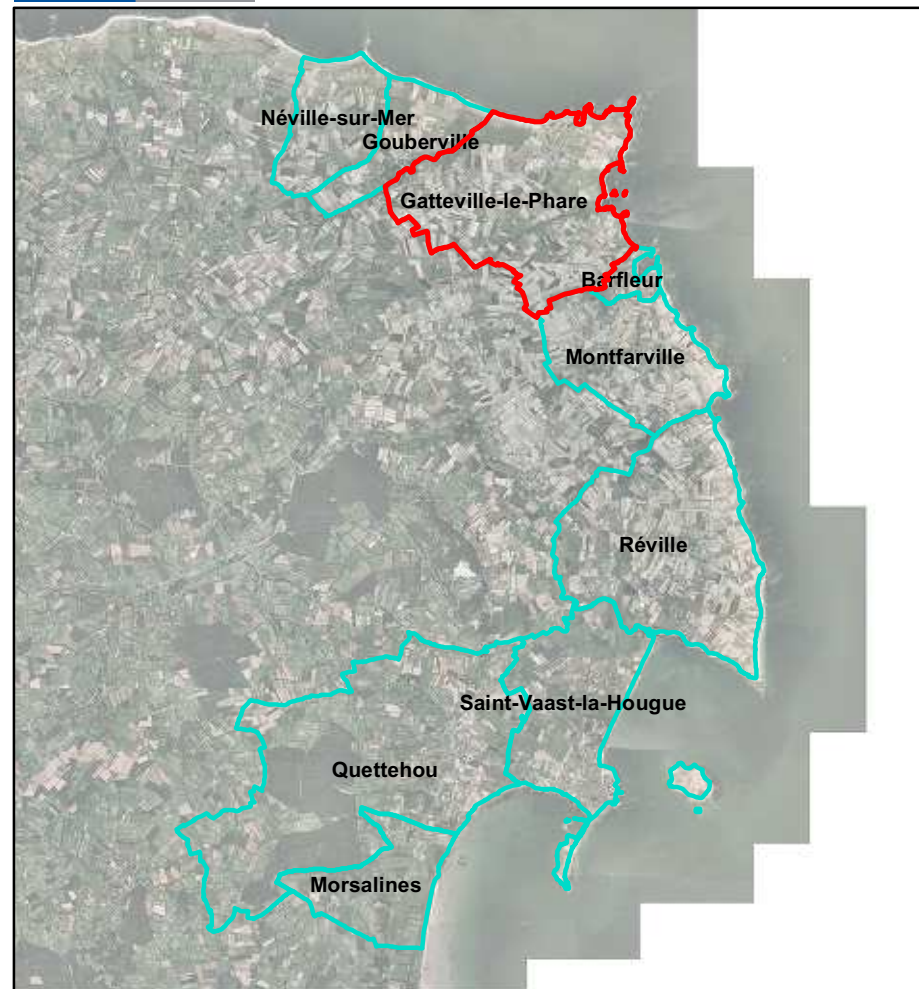
Occupation du sol en 2007

-  Ensemble habitat individuel groupé
-  Habitat individuel diffus
-  Habitat isolé
-  Zone industrielle et commerciale

-  Siège d'exploitation agricole isolé
-  Bâtiment agricole isolé
-  Camping et stationnement de caravanes
-  Emprise des grands équipements
-  Espace en mutation

- **Commune de Gatteville-le-Phare**

Evolution de l'artificialisation des sols entre 1995, 2002 et 2007 - Gatteville-le-Phare



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

— Limite de commune

Occupation du sol en 1995

— Espace artificialisé

— Espace agricole

— Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

— Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

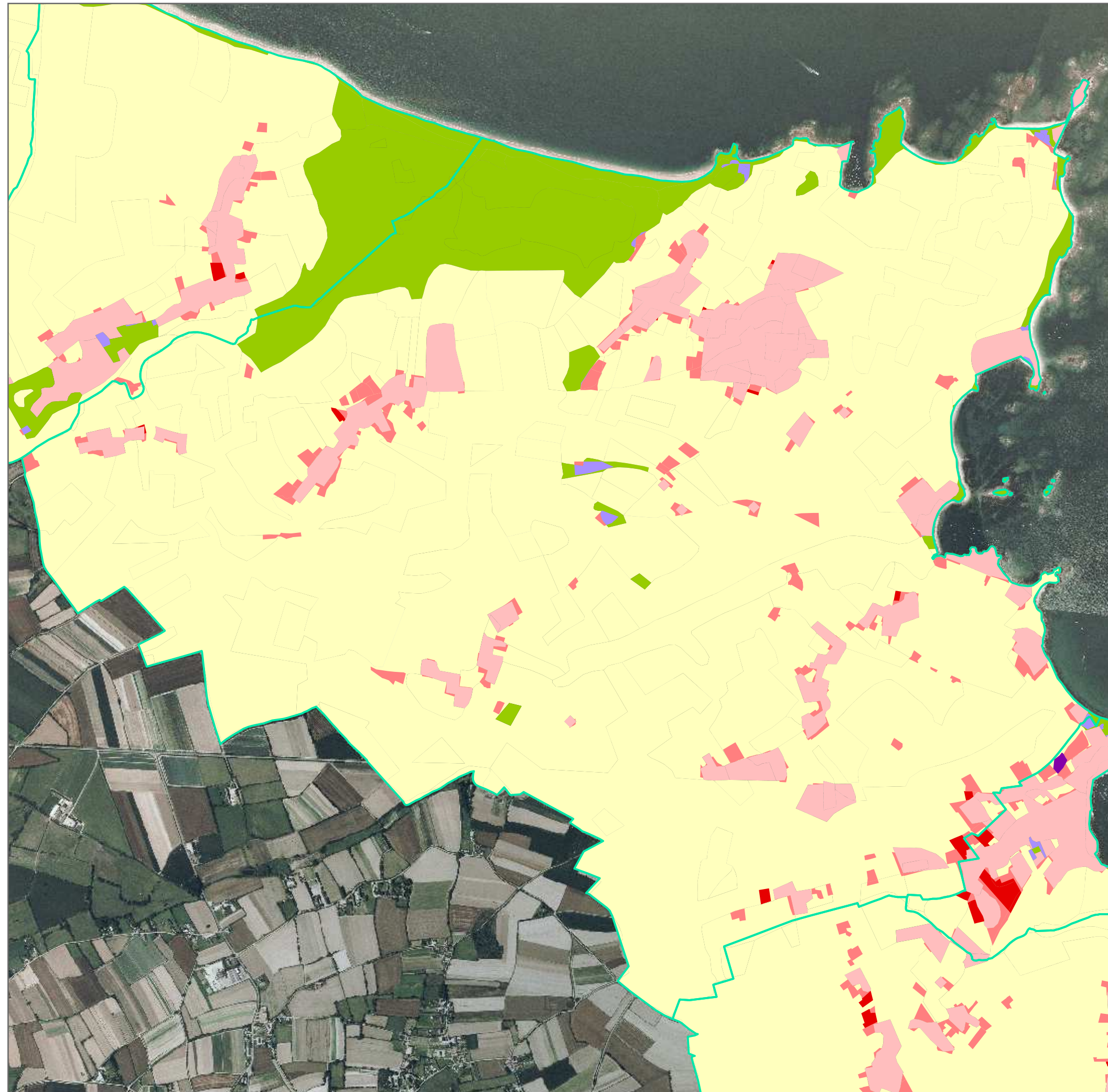
— Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

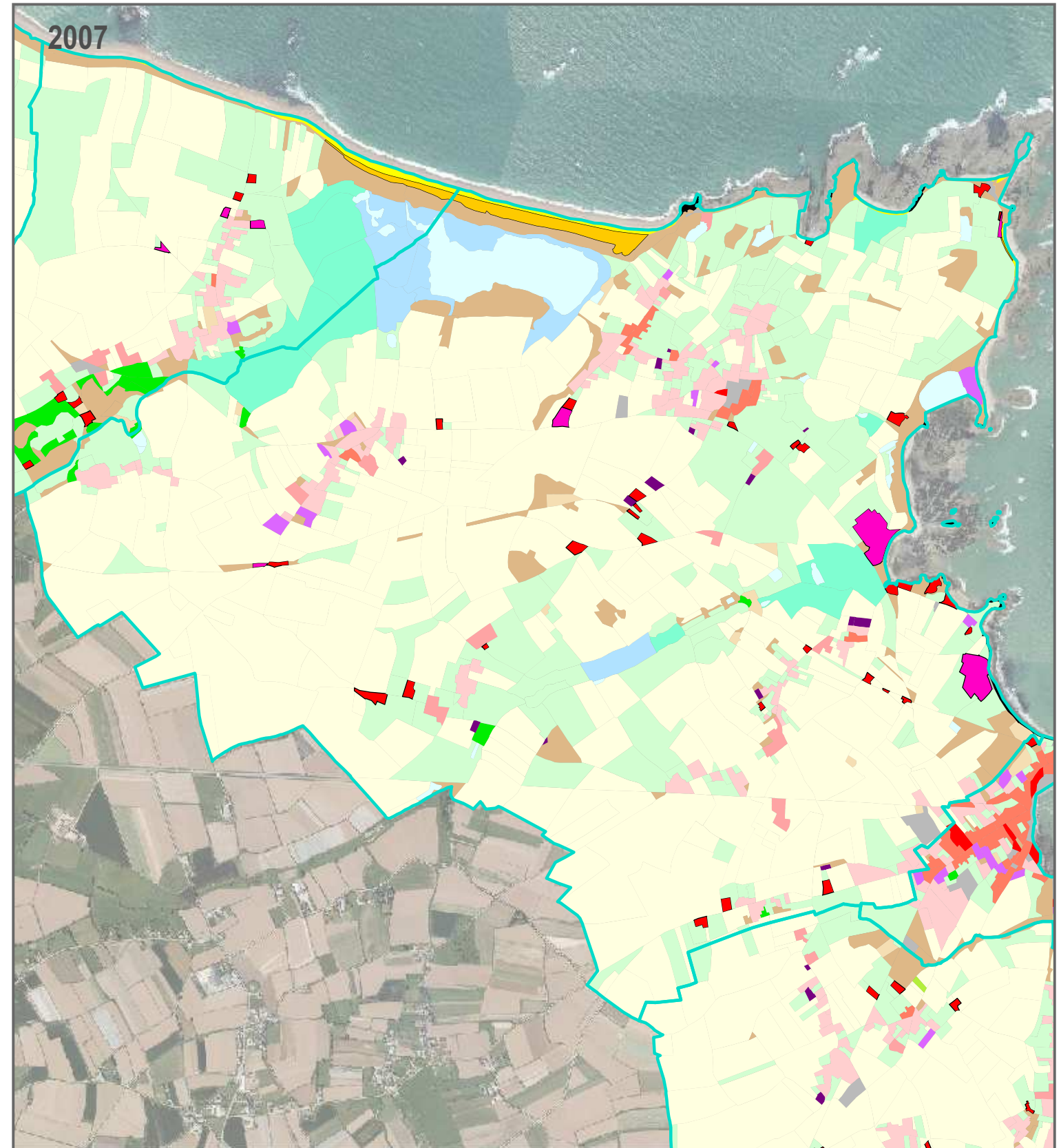
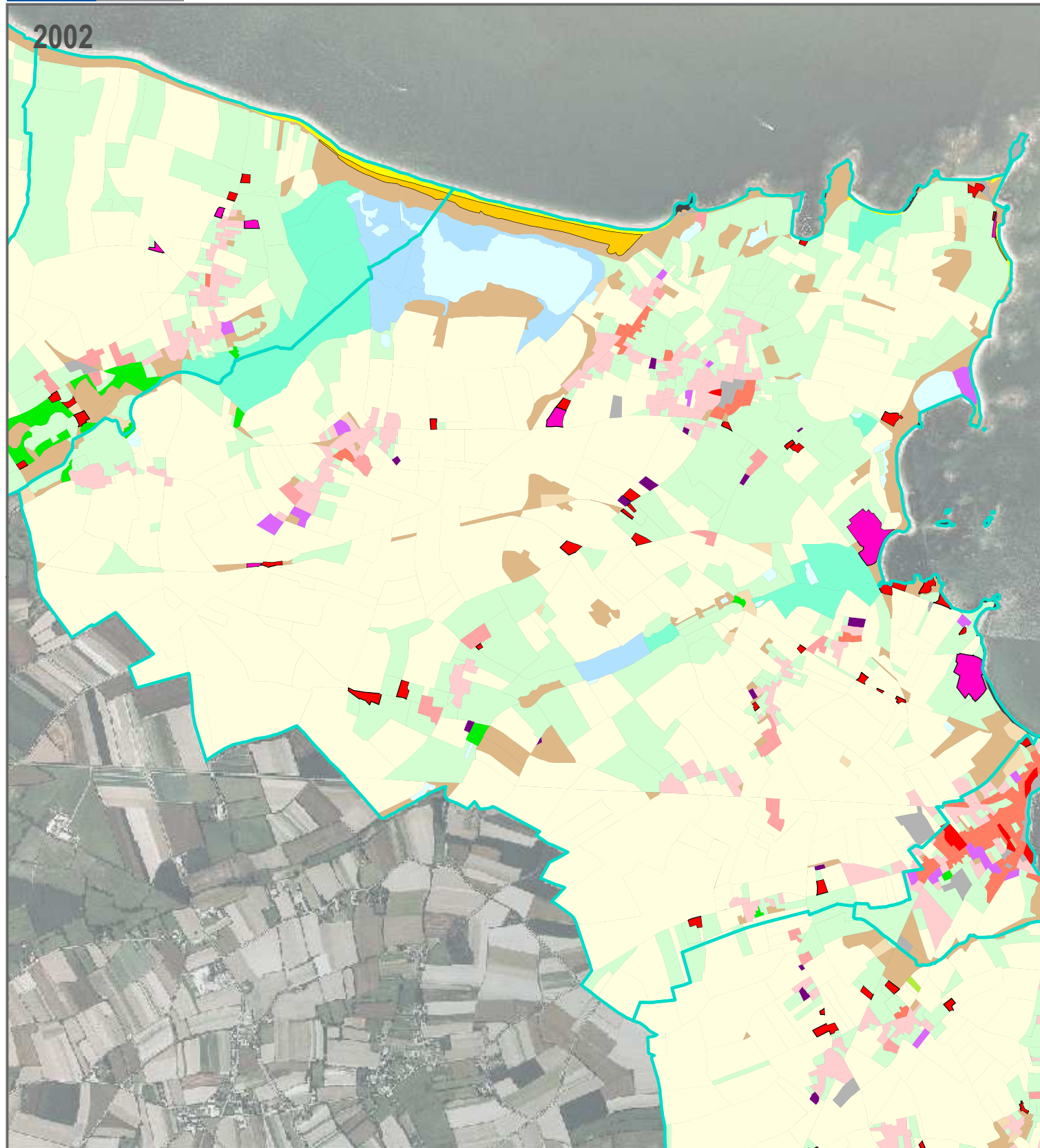
Evolution entre 2002 et 2007

— Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

— Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,5 1 1,5 Km





Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

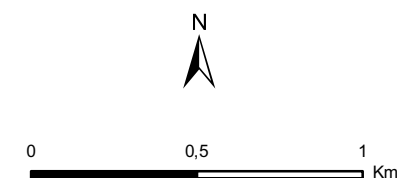
- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



Commune : Gatteville-le-Phare

CODE INSEE 50196

Profil communal :

	Surface communale (ha) :	985
Population	Population 1999:	561
	Population 2006:	516
	Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%)	-1,1
	Densité de population 1999 (habts/km²) :	58,0
	Densité de population 2006 (habts/km²) :	53,0
Logements	Nombre de logements 1999:	387
	dont 247 résidences principales,	
	et 116 résidences secondaires.	
	Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007	
	- en résidence principale :	16
Agriculture	- en résidence secondaire :	1
	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha)	762
	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha)	721
	Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%)	-5
	Nombre d'exploitations agricoles :	
	- exploitations professionnelles :	43 en 1988, et 24 en 2000.
	- exploitations non professionnelles :	9 en 1988, et 10 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

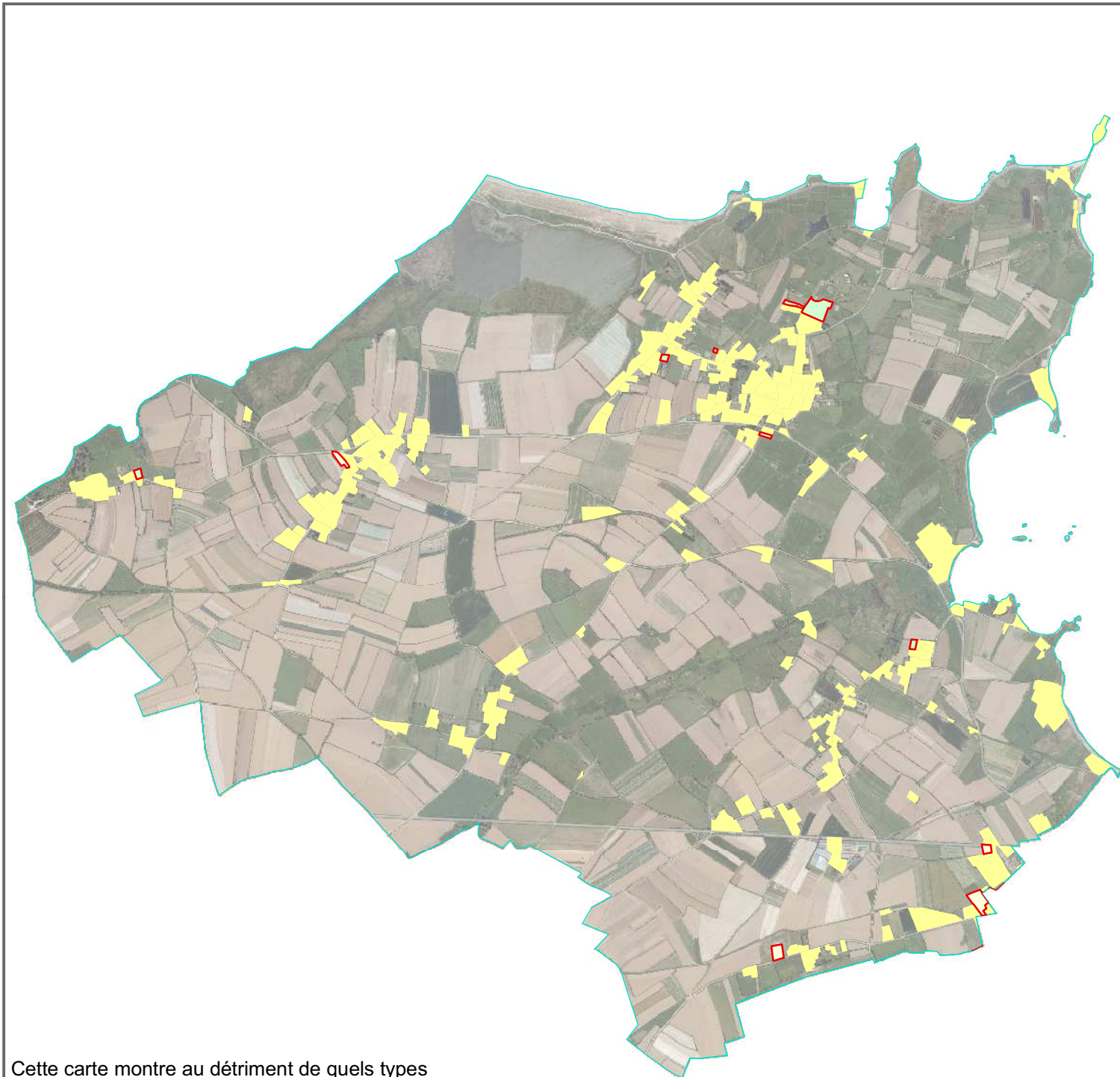
	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	71,8	93,1	29,6	60,9	62,4	2,5
Espace agricole	840,9	793,6	-5,6	821,0	822,8	0,2
Espace naturel	72,2	98,2	36,0	103,1	99,8	-3,2

Occupation du sol 2002 et 2007

	Détail de l'usage du sol	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
		2002	2007	
Espace artificialisé	Ensemble habitat collectif	0,1	0,1	0,00
	Ensemble habitat individuel groupé	3,2	3,2	0,00
	Habitat individuel diffus	29,1	30,6	1,02
	Habitat isolé	5,2	5,5	0,94
	Habitat touristique spécifique			
	Espaces verts			
	Zone industrielle et commerciale	2,8	3,0	1,20
	Siège d'exploitation agricole isolé	6,0	6,0	0,00
	Bâtiment agricole isolé	1,5	1,6	1,53
	Emprise des grands équipements	4,0	4,0	0,00
Espace agricole	Camping et stationnement de caravanes	5,4	5,4	0,00
	Espace en mutation	3,5	3,1	-2,69
	Terre cultivée	595,5	593,2	-0,08
	Arboriculture			
	Prairie	201,5	205,6	0,41
	Prairie humide	24,0	24,0	0,00
	Conchyliculture			
	Friche			
	Lande, maquis, garrigue	51,6	47,5	-1,57
	Bois	1,4	1,4	0,00
Espace naturel	Zones humides	16,8	16,8	0,00
	Mer, plans d'eau	23,3	24,0	0,61
	Dunes	4,8	4,8	0,00
	Plage	3,0	3,0	0,00
	Rocher, Falaise	2,2	2,2	0,00

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dûes à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

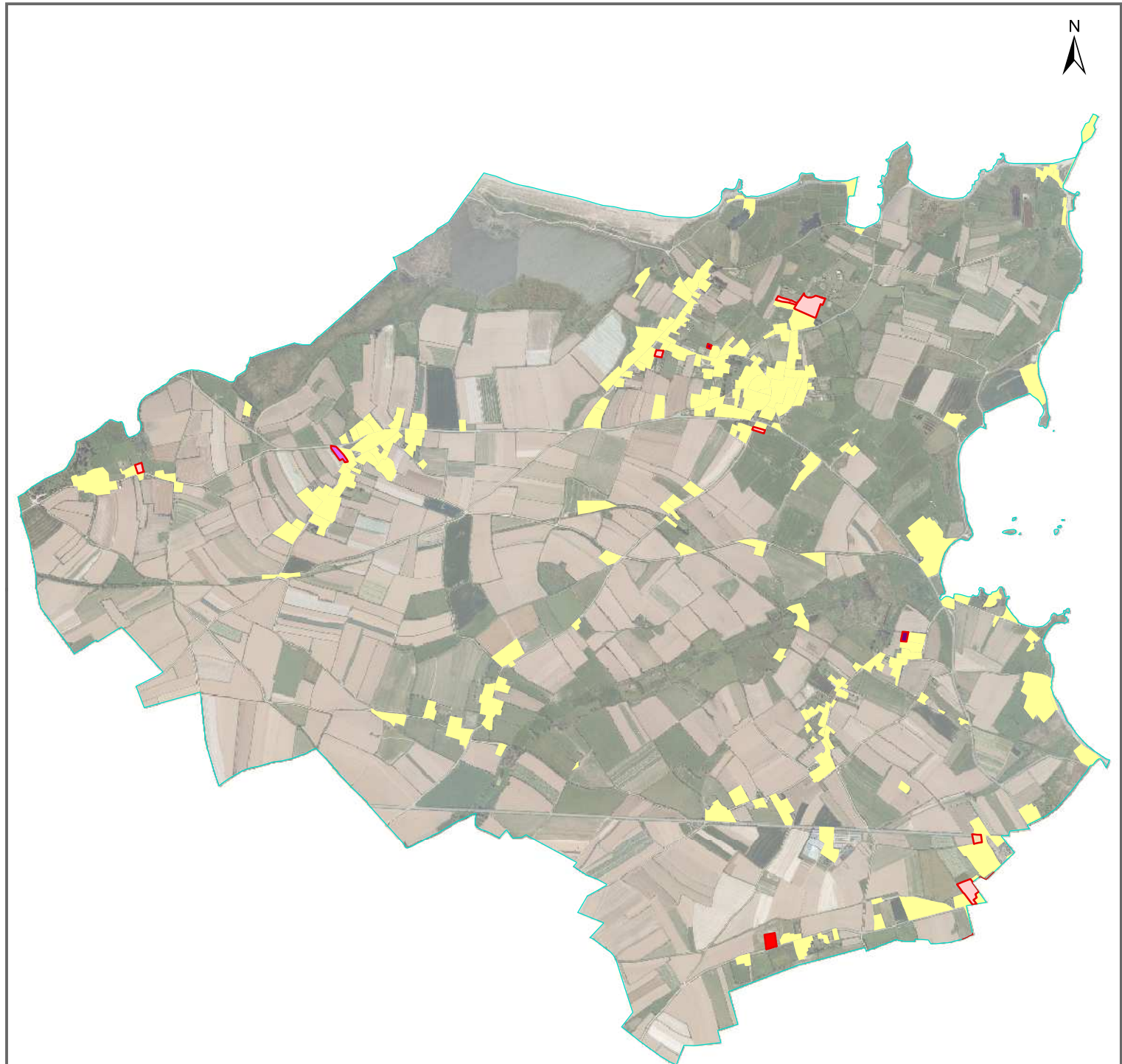
Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50



Cette carte montre au détriment de quels types d'occupation du sol (terre cultivée, prairie, bois...) se sont développées les zones artificialisées. Elle intègre également les mutations de l'artificialisation (exemple : densification...).

Occupation du sol 2002

- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- e Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Prairie
- Prairie humide
- Arboriculture
- Bois
- Lande, maquis, garrigue
- Limite de commune
- Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007
- Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation



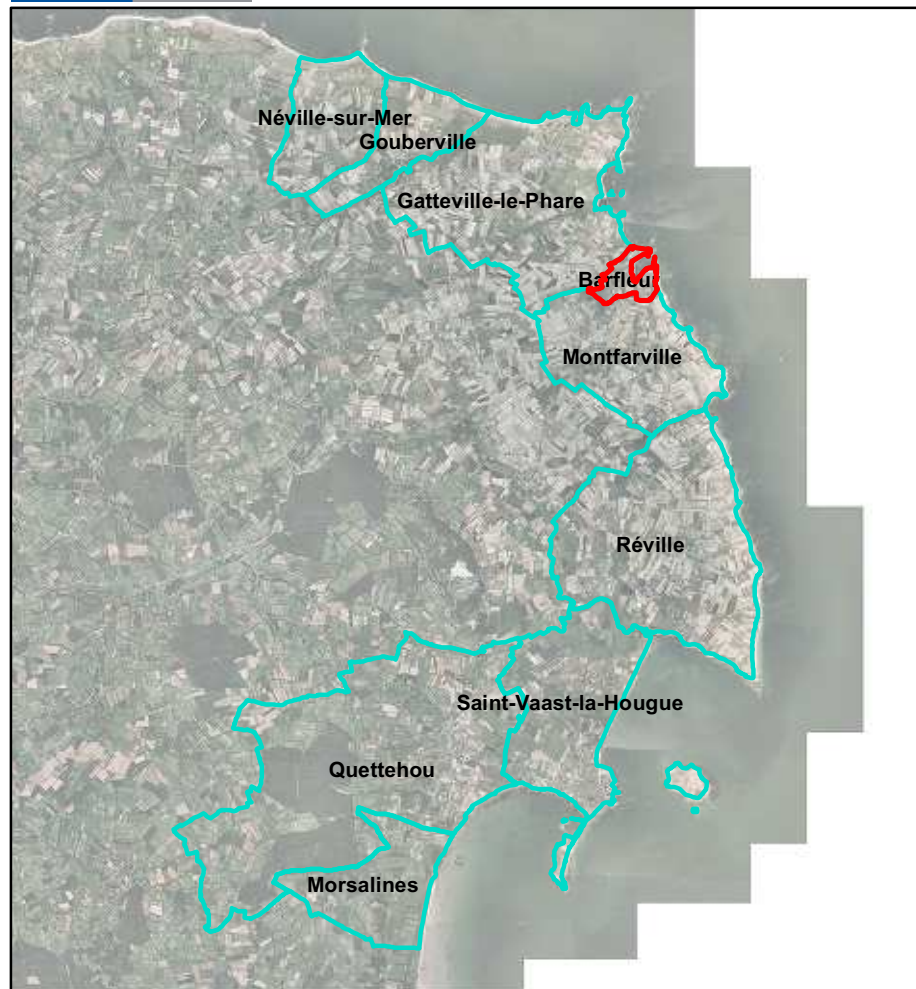
Cette carte montre le type d'occupation du sol des zones nouvellement artificialisées en 2007.

Occupation du sol en 2007

- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Zone industrielle et commerciale
- s Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- Espace en mutation

0 0,5 1 Km

- **Commune de Barfleur**



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

 Limite de commune

Occupation du sol en 1995

 Espace artificialisé

 Espace agricole

 Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

 Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

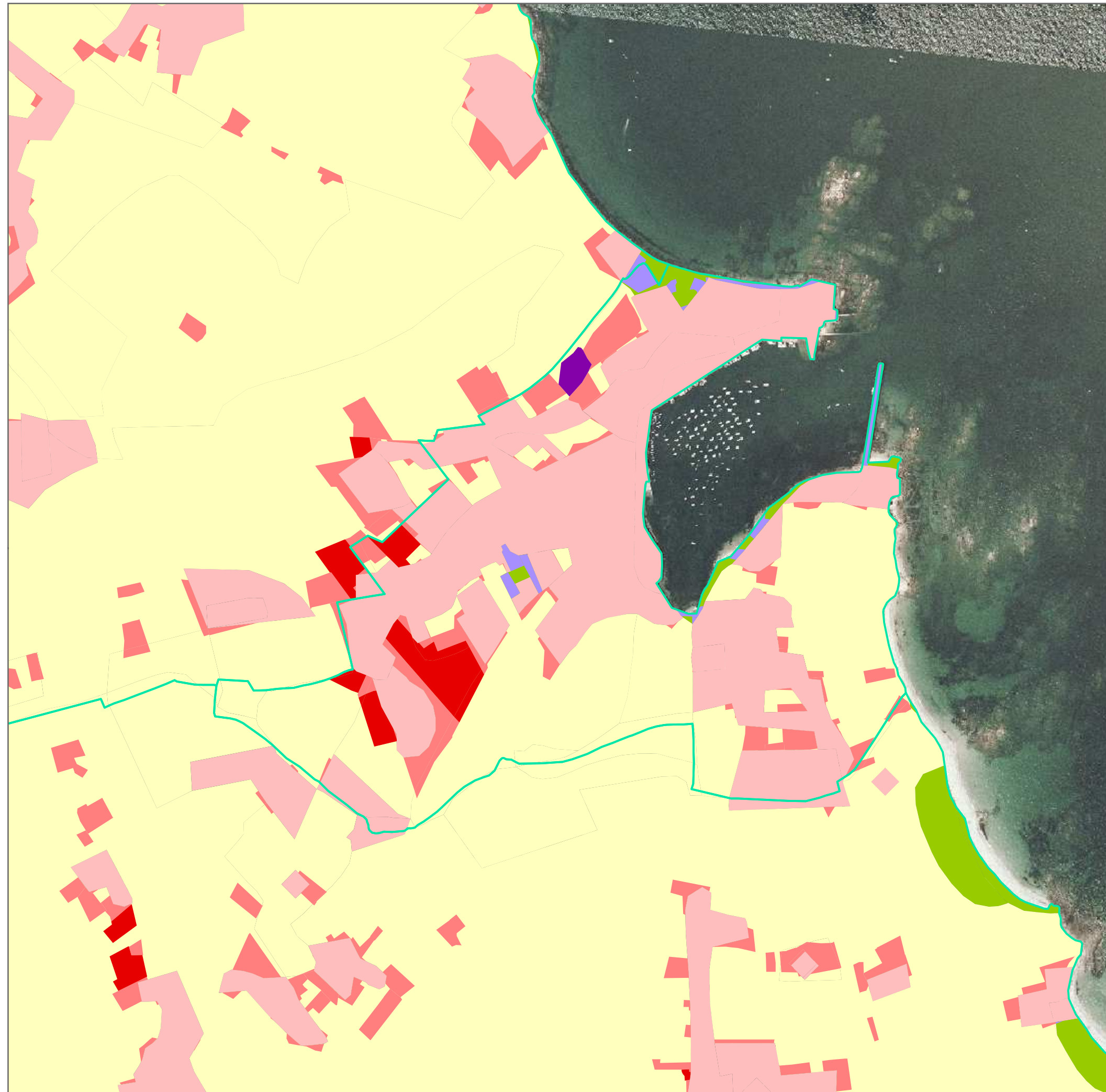
 Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

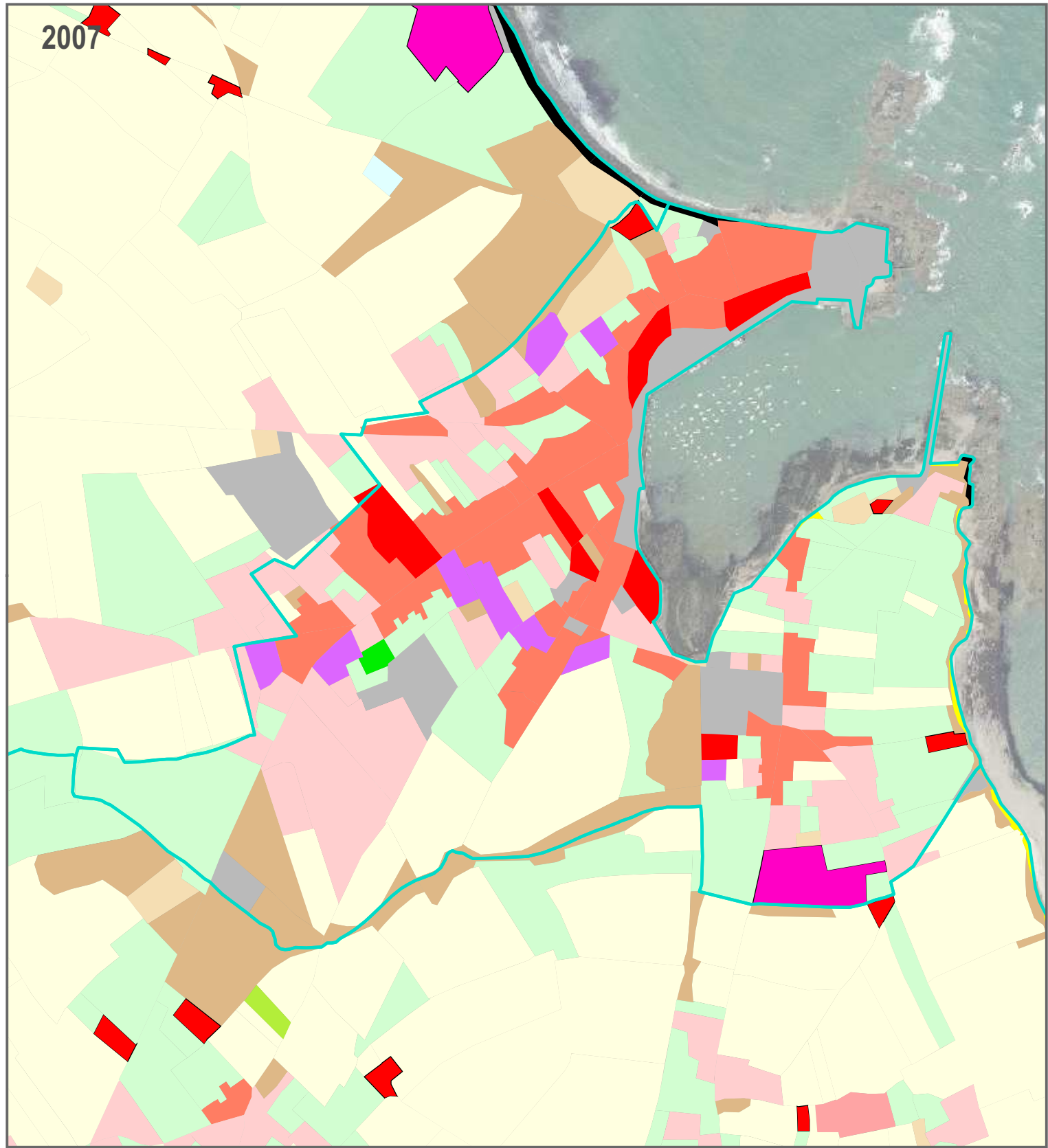
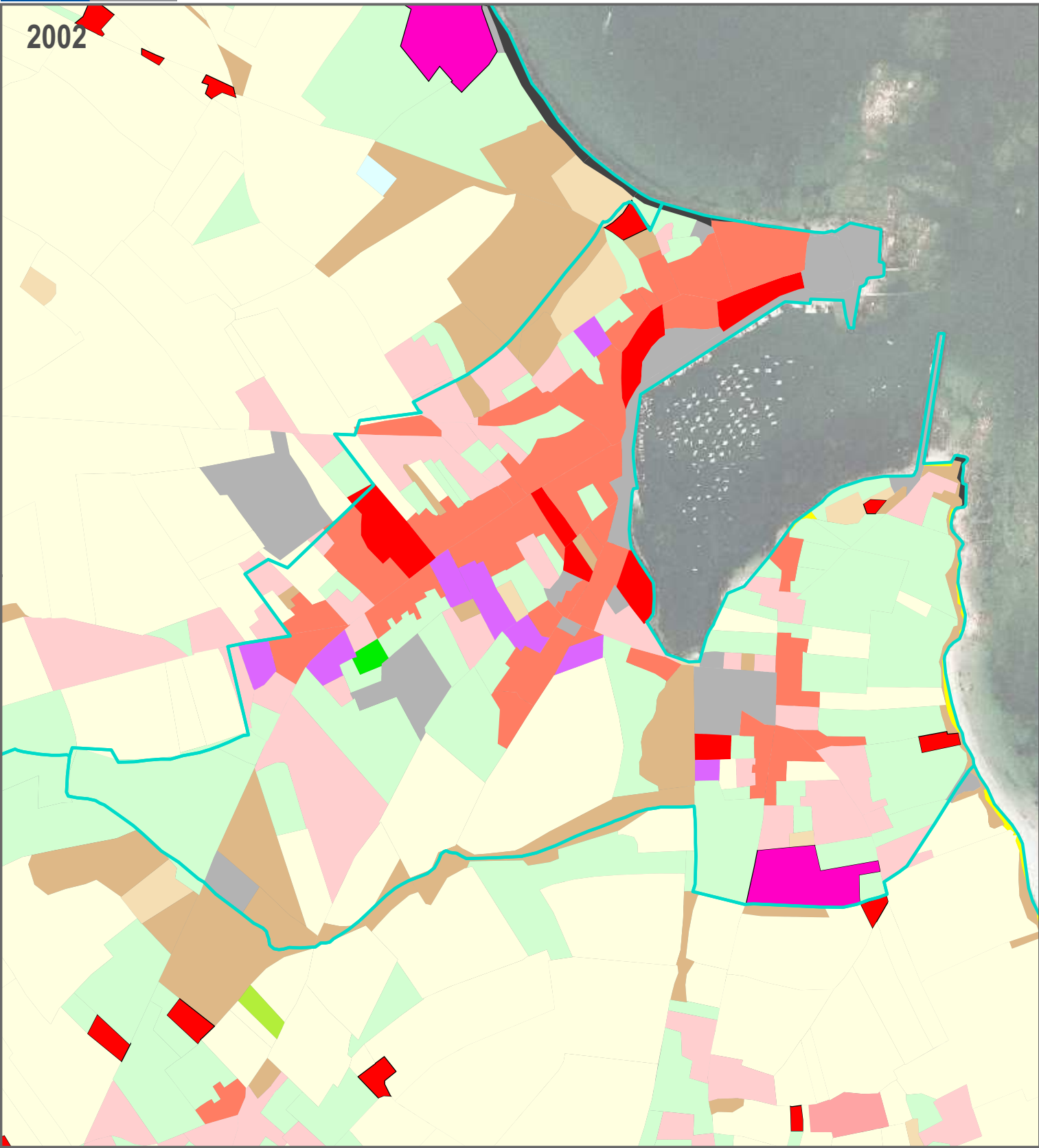
 Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

 Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,25 0,5
Km



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Barfleur



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



0 0,2 0,4 Km

Commune : Barfleur

CODE INSEE 50030

Profil communal :

	Surface communale (ha) :	62
Population	Population 1999:	642
	Population 2006:	644
	Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%)	0,0
	Densité de population 1999 (habts/km²) :	1 070,0
	Densité de population 2006 (habts/km²) :	1 073,0
Logements	Nombre de logements 1999:	522
	dont 293 résidences principales, et 187 résidences secondaires.	
	Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007	
	- en résidence principale :	68
	- en résidence secondaire :	29
Agriculture	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha)	19
	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha)	7
	Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%)	-63
	Nombre d'exploitations agricoles :	
	- exploitations professionnelles : 1 en 1988, et 0 en 2000.	
	- exploitations non professionnelles : 3 en 1988, et 2 en 2000.	

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	29,7	34,6	16,4	29,8	32,3	8,4
Espace agricole	30,3	23,1	-24,0	26,7	24,5	-8,3
Espace naturel	1,6	4,0	150,0	5,2	4,9	-5,7

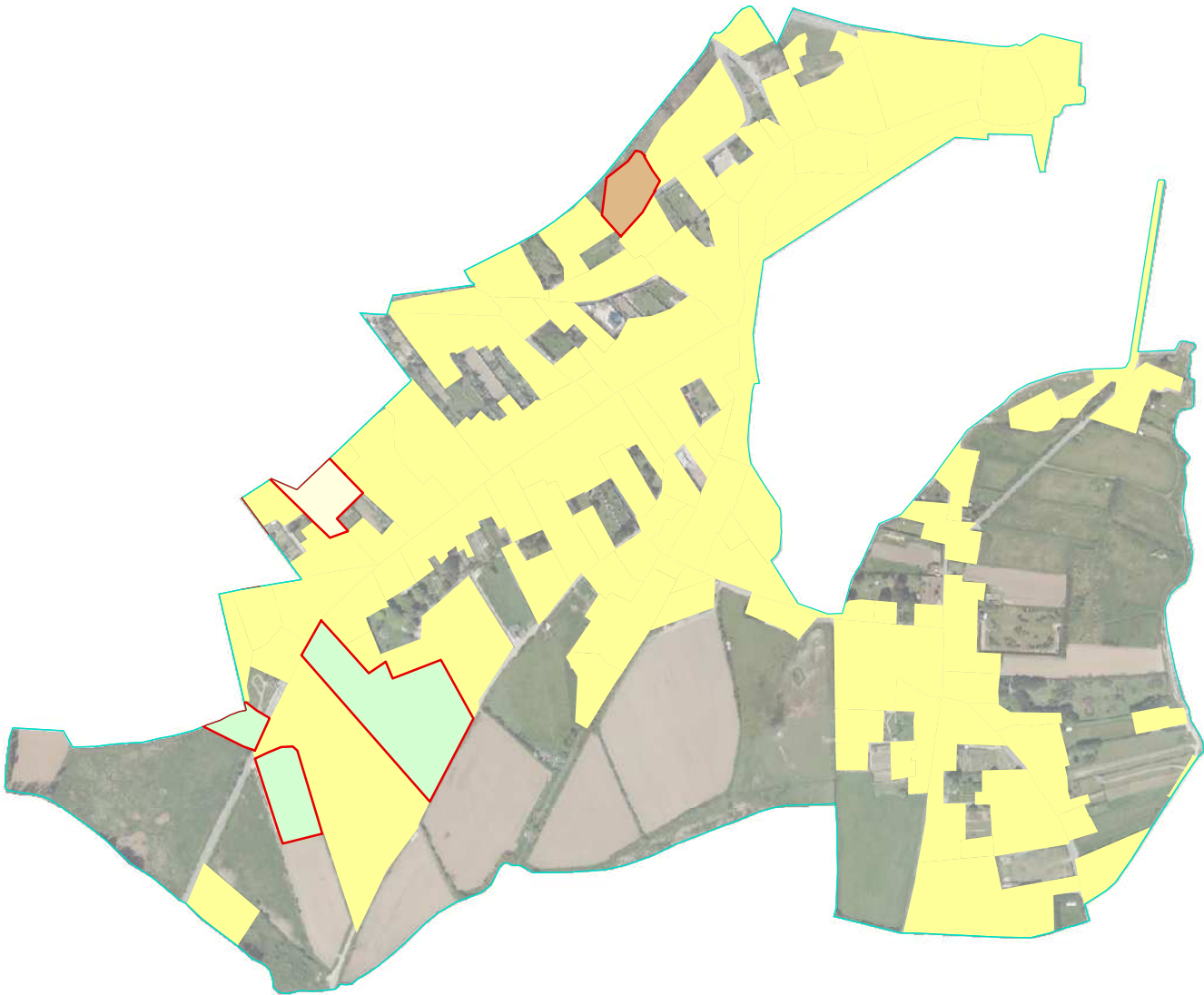
Occupation du sol 2002 et 2007

	Détail de l'usage du sol	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
		2002	2007	
Espace artificialisé	Ensemble habitat collectif	2,1	2,1	0,00
	Ensemble habitat individuel groupé	10,9	10,9	0,00
	Habitat individuel diffus	8,2	10,4	5,39
	Habitat isolé	0,3	0,3	0,00
	Habitat touristique spécifique			
	Espaces verts			
	Zone industrielle et commerciale	1,6	1,9	3,63
	Siège d'exploitation agricole isolé			
	Bâtiment agricole isolé			
	Emprise des grands équipements	4,6	4,6	0,00
Espace agricole	Camping et stationnement de caravanes	1,0	1,0	0,00
	Espace en mutation	1,0	1,0	0,00
	Terre cultivée	8,3	7,9	-0,79
	Arboriculture			
	Prairie	18,4	16,5	-2,04
	Prairie humide			
	Conchyliculture			
	Friche			
	Lande, maquis, garrigue	4,7	4,5	-1,25
	Bois	0,1	0,1	0,00
Espace naturel	Zones humides			
	Mer, plans d'eau	0,0	0,0	0,00
	Dunes			
	Plage	0,1	0,1	0,00
	Rocher, Falaise	0,1	0,1	0,00

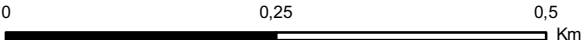
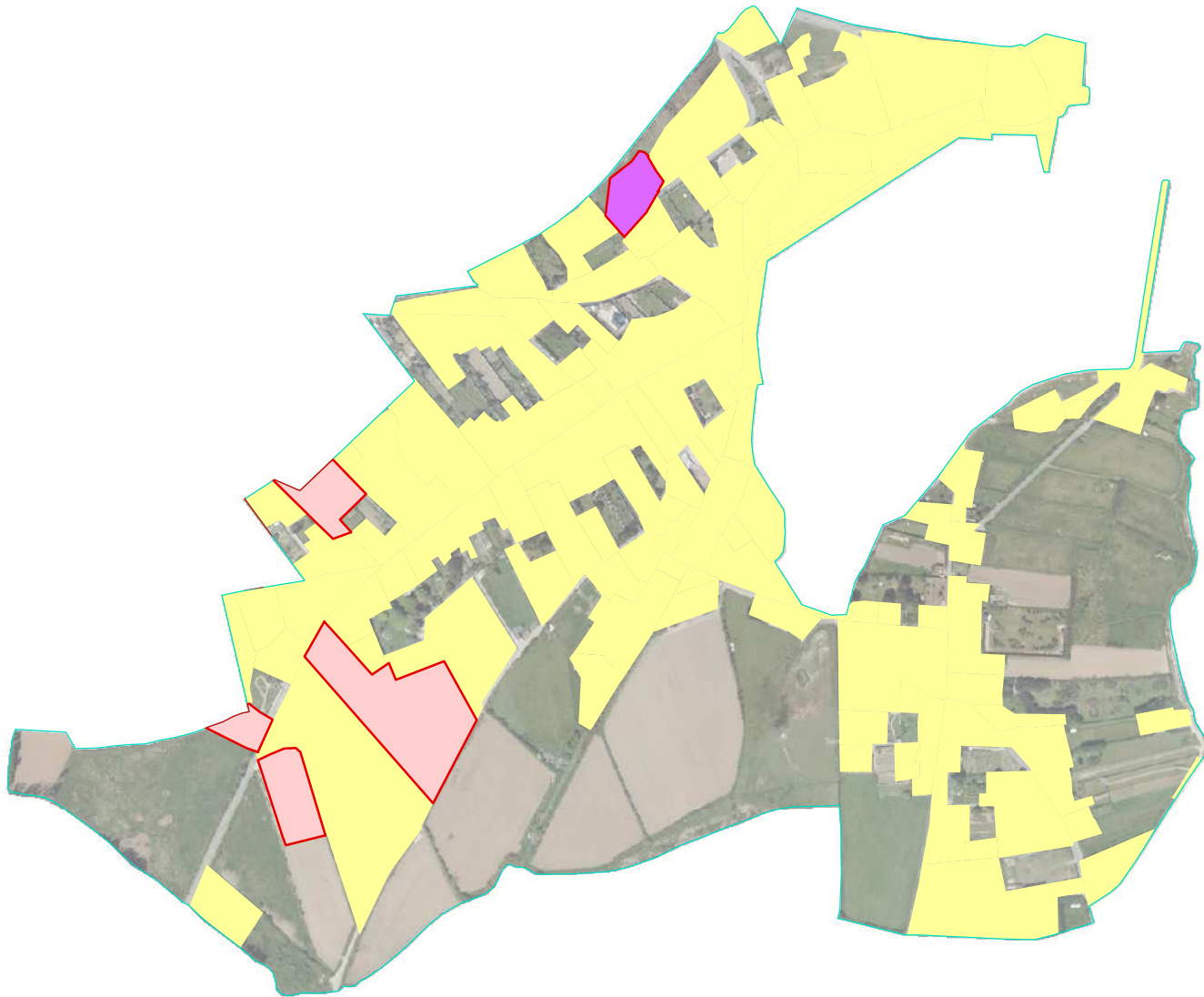
* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dûes à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50

Cette carte montre au détriment de quels types d'occupation du sol (terre cultivée, prairie, bois...) se sont développées les zones artificialisées. Elle intègre également les mutations de l'artificialisation (exemple : densification...).



Cette carte montre le type d'occupation du sol des zones nouvellement artificialisées en 2007.



Occupation du sol 2002

- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- Espaces verts
- Espace en mutation

- Terre cultivée
- Prairie
- Prairie humide
- Arboriculture
- Bois
- Lande, maquis, garrigue

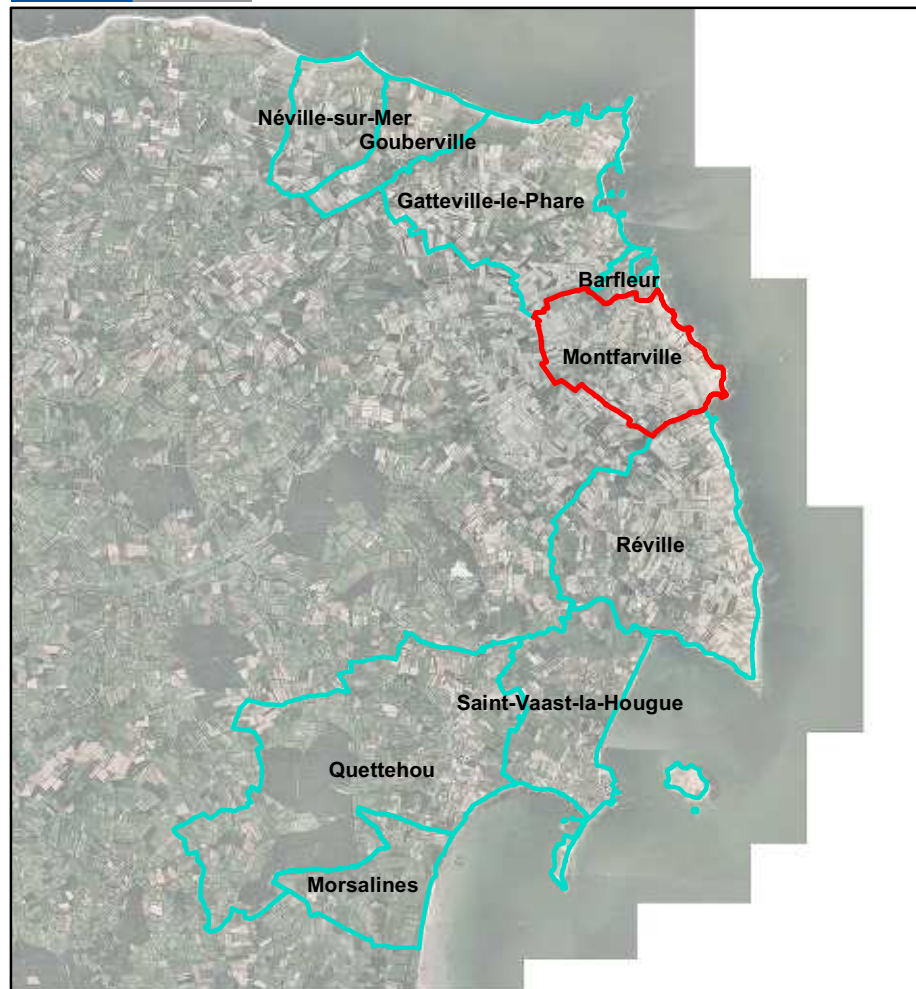
- Limite de commune
- Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007
- Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation

Occupation du sol en 2007

- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Zone industrielle et commerciale

- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- Espace en mutation

- **Commune de Montfarville**



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

 Limite de commune

Occupation du sol en 1995

 Espace artificialisé

 Espace agricole

 Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

 Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

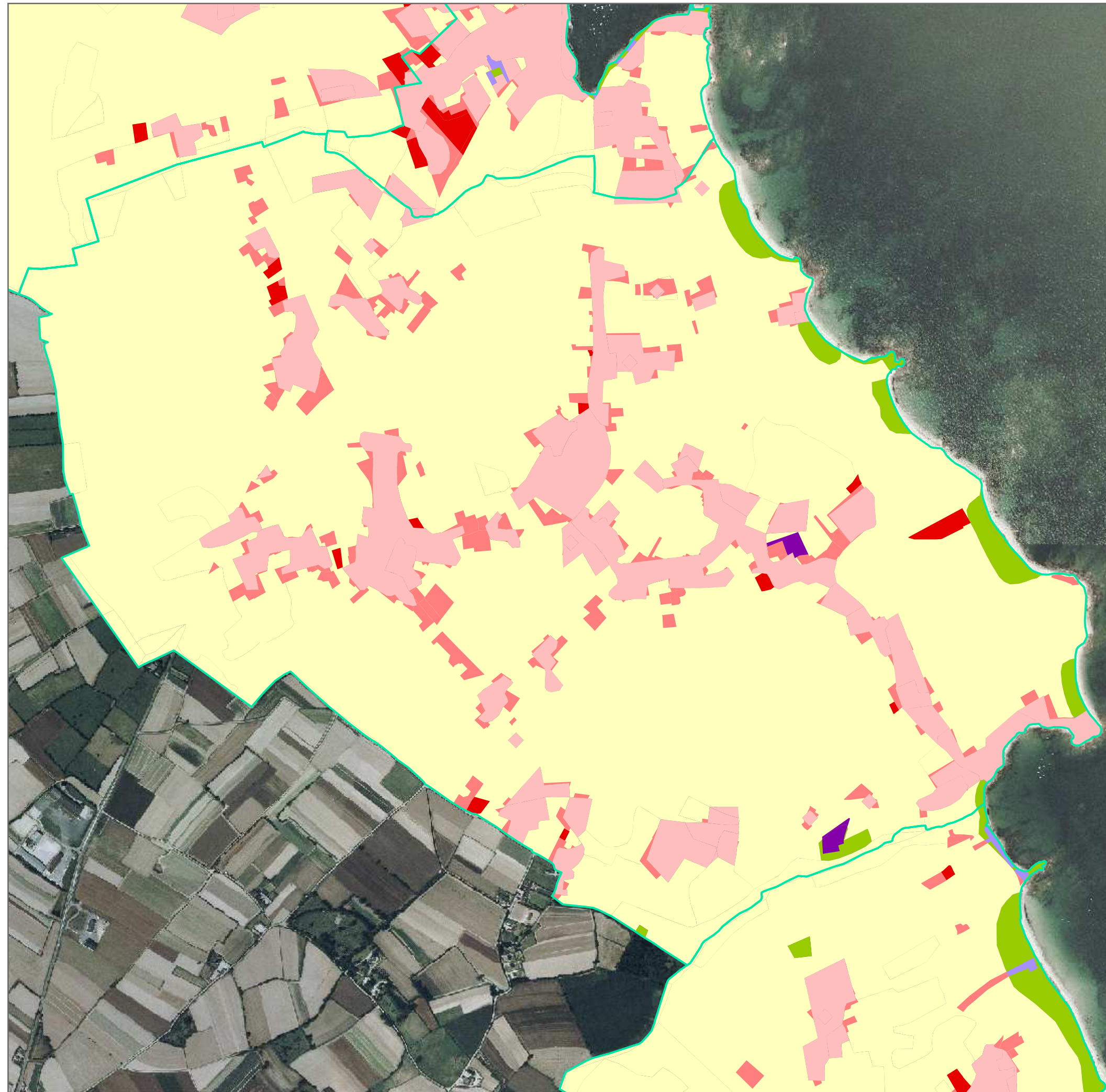
 Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

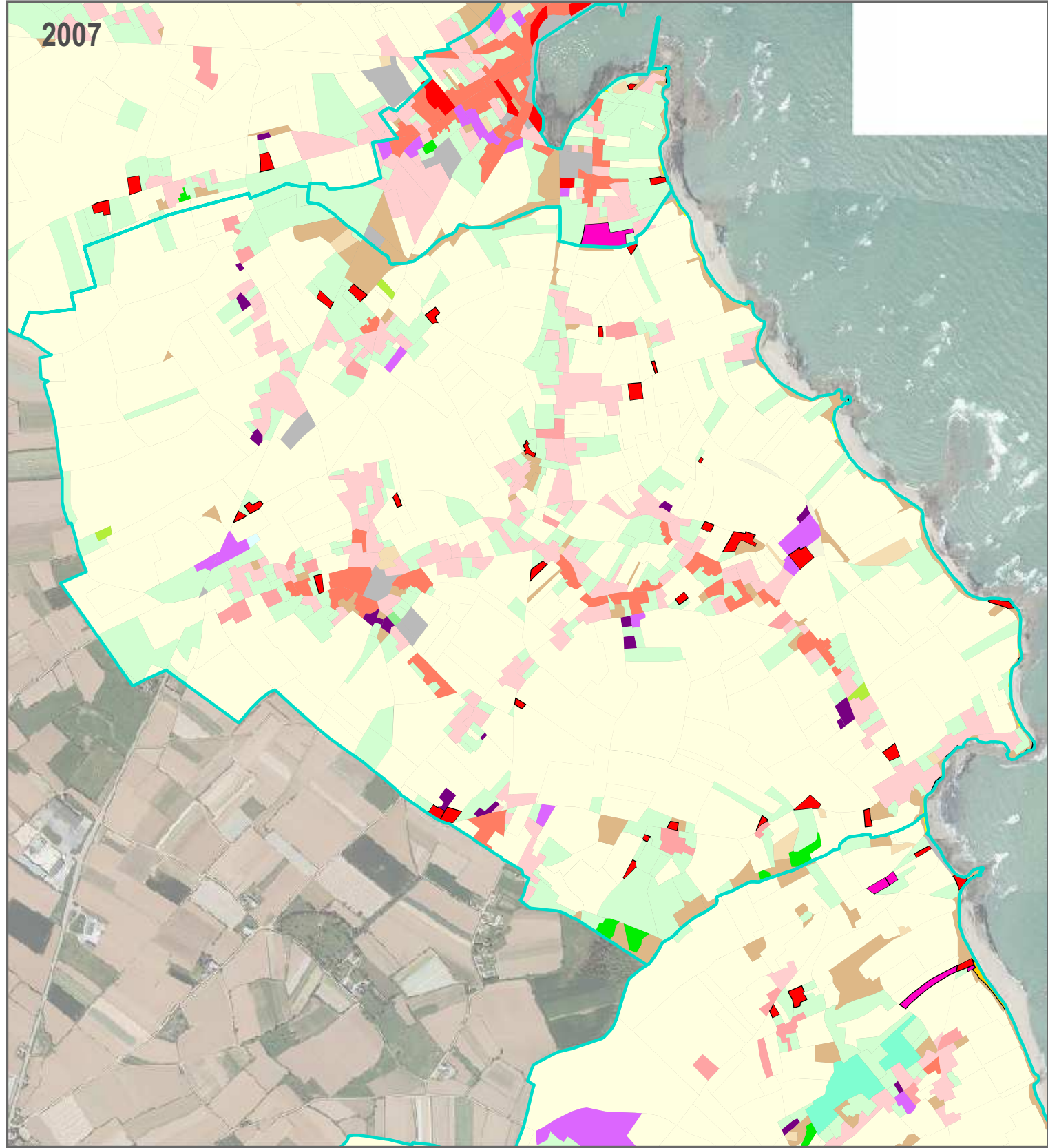
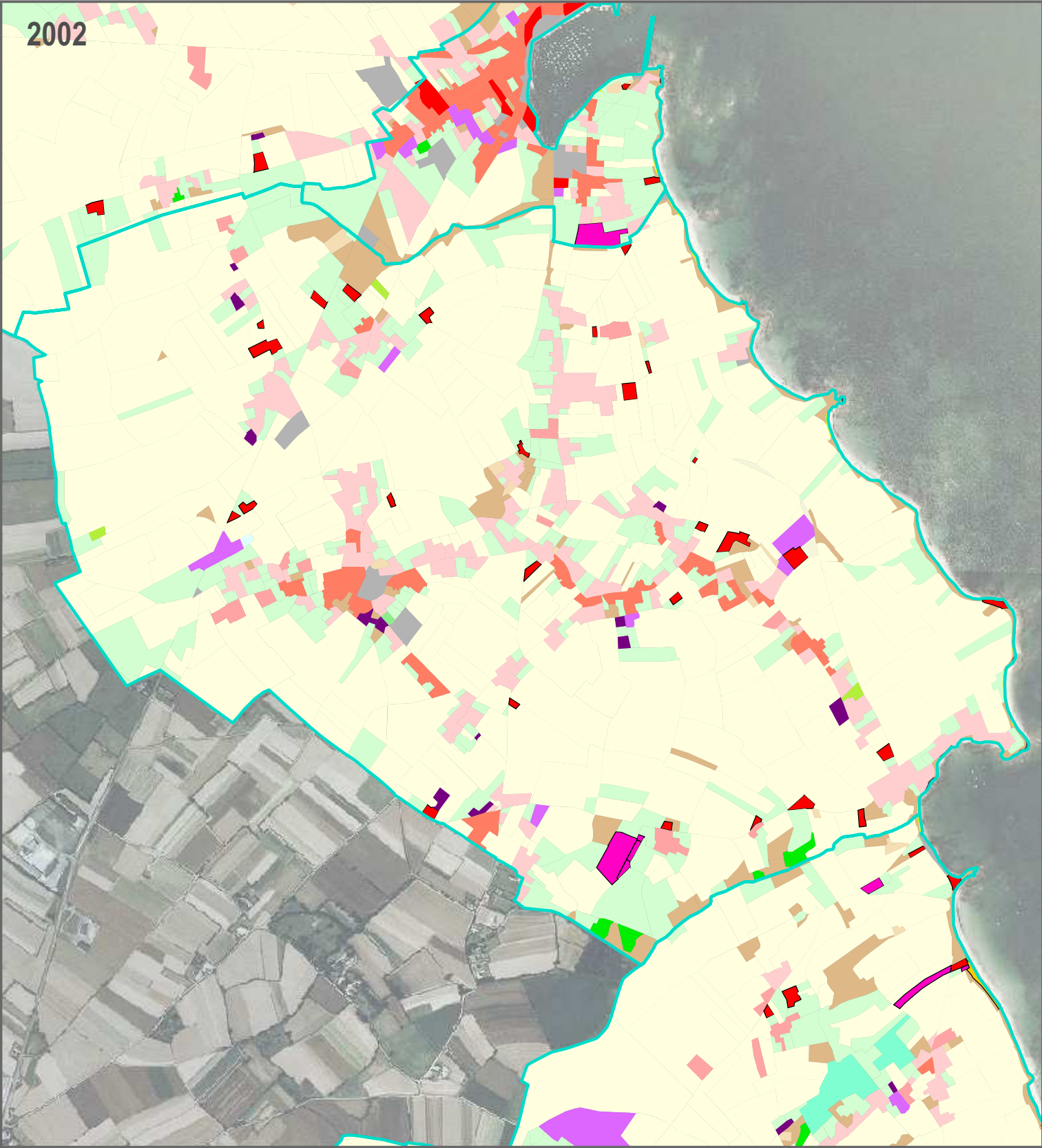
 Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

 Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,5 1 Km



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Montfarville



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

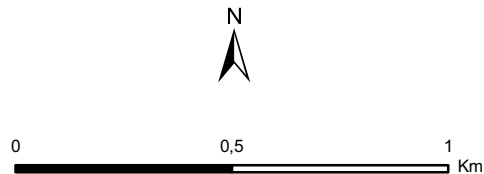
- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



Commune : Montfarville

CODE INSEE 50342

Profil communal :

	Surface communale (ha) :	543
Population	Population 1999:	860
	Population 2006:	814
	Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%)	-0,8
	Densité de population 1999 (habts/km²) :	159,0
	Densité de population 2006 (habts/km²) :	151,0
Logements	Nombre de logements 1999:	498
	dont 340 résidences principales, et 139 résidences secondaires.	
	Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007	
	- en résidence principale :	21
	- en résidence secondaire :	7
Agriculture	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha)	427
	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha)	386
	Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%)	-10
	Nombre d'exploitations agricoles :	
	- exploitations professionnelles :	51 en 1988, et 22 en 2000.
	- exploitations non professionnelles :	20 en 1988, et 13 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	69,4	88,9	28,0	61,2	63,9	4,5
Espace agricole	465,4	440,1	-5,4	463,1	462,8	-0,1
Espace naturel	8,6	14,4	67,9	19,1	16,7	-12,5

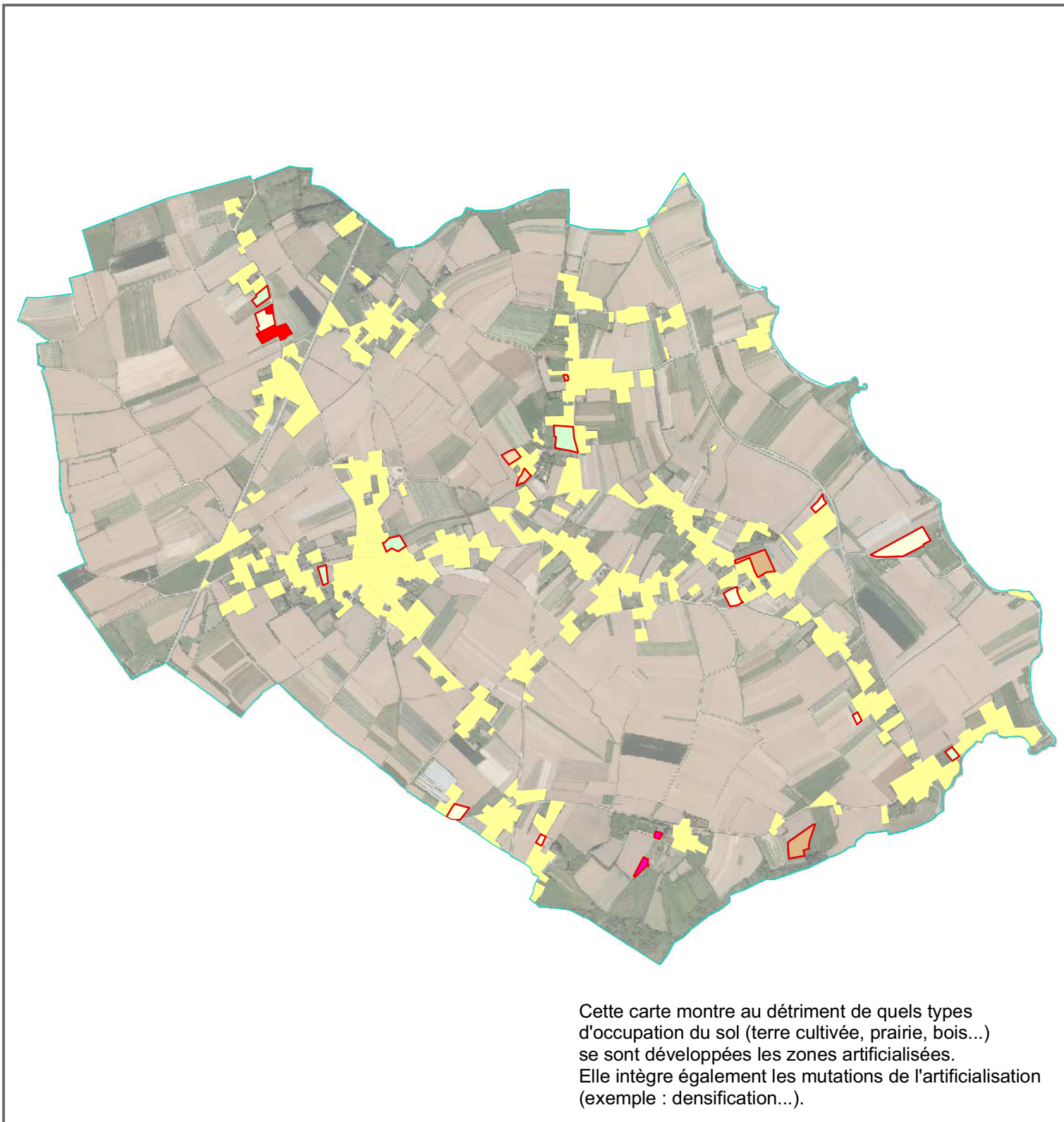
Occupation du sol 2002 et 2007

	Détail de l'usage du sol	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
		2002	2007	
Espace artificialisé	Ensemble habitat collectif			
	Ensemble habitat individuel groupé	8,9	8,9	0,00
	Habitat individuel diffus	34,5	37,0	1,48
	Habitat isolé	3,9	4,0	0,54
	Habitat touristique spécifique			
	Espaces verts	0,1	0,1	0,00
	Zone industrielle et commerciale	2,8	2,8	0,00
	Siège d'exploitation agricole isolé	4,0	4,0	0,00
	Bâtiment agricole isolé	1,8	2,0	2,03
	Emprise des grands équipements	2,4	2,4	0,00
	Camping et stationnement de caravanes	1,5	0,0	-19,92
	Espace en mutation	1,3	2,7	20,93
	Terre cultivée	390,9	390,0	-0,04
	Arboriculture	0,6	0,6	0,00
Espace agricole	Prairie	71,1	71,6	0,15
	Prairie humide			
	Conchyliculture			
	Friche	0,6	0,6	0,00
Espace naturel	Lande, maquis, garrigue	16,6	14,2	-2,85
	Bois	1,4	1,4	-0,44
	Zones humides			
	Mer, plans d'eau	0,1	0,1	0,00
	Dunes			
	Plage	0,7	0,7	0,00
	Rocher, Falaise	0,3	0,3	0,00

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dûes à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

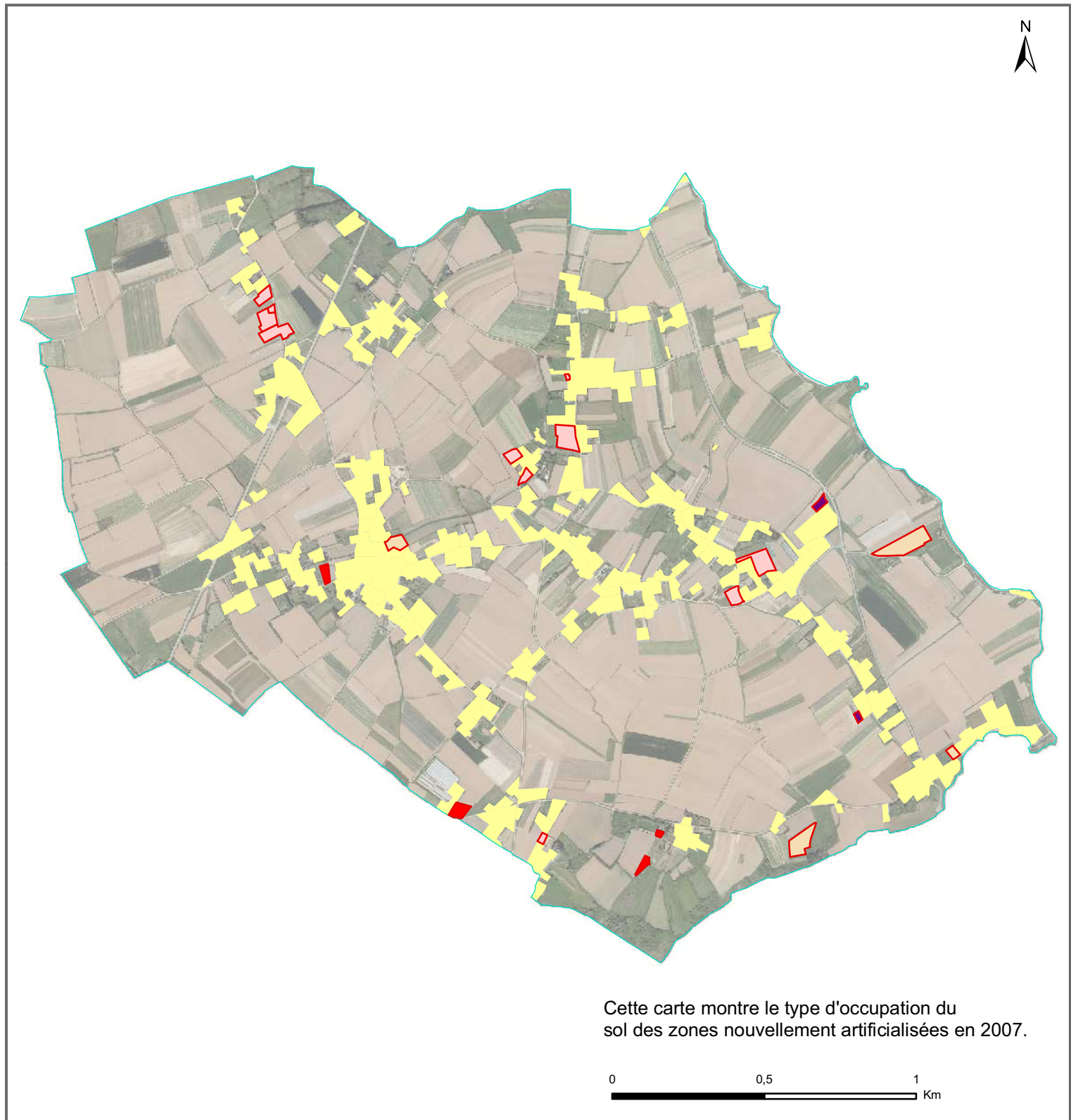
Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50

Développement de l'artificialisation des sols entre 2002 et 2007 - Montfarville



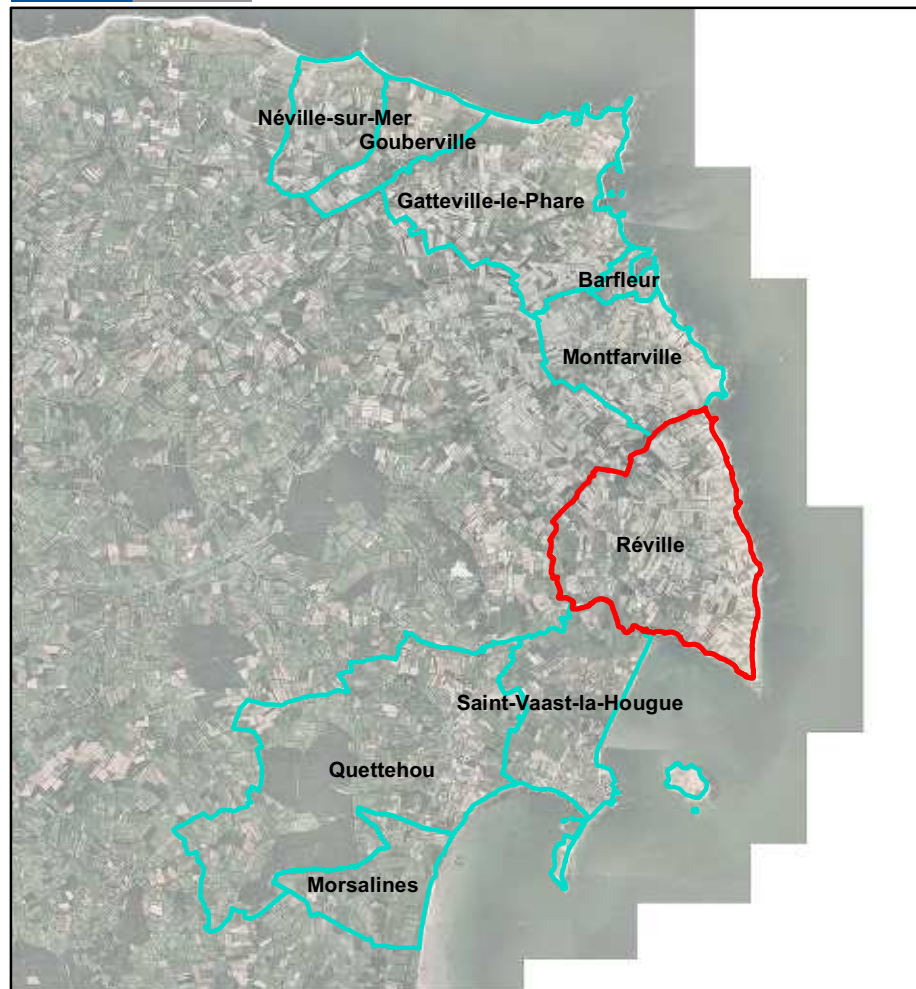
- Occupation du sol 2002**
- Habitat individuel diffus
 - Habitat isolé
 - Camping et stationnement de caravanes
 - Emprise des grands équipements
 - Espaces verts
 - Espace en mutation
 - Terre cultivée
 - Prairie
 - Prairie humide
 - Arboriculture
 - Bois
 - Lande, maquis, garrigue

- Limite de commune
- Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007
- Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation



- Occupation du sol en 2007**
- Ensemble habitat individuel groupé
 - Habitat individuel diffus
 - Habitat isolé
 - Zone industrielle et commerciale
 - Siège d'exploitation agricole isolé
 - Bâtiment agricole isolé
 - Camping et stationnement de caravanes
 - Emprise des grands équipements
 - Espace en mutation

- **Commune de Réville**



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

Limite de commune

Occupation du sol en 1995

Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

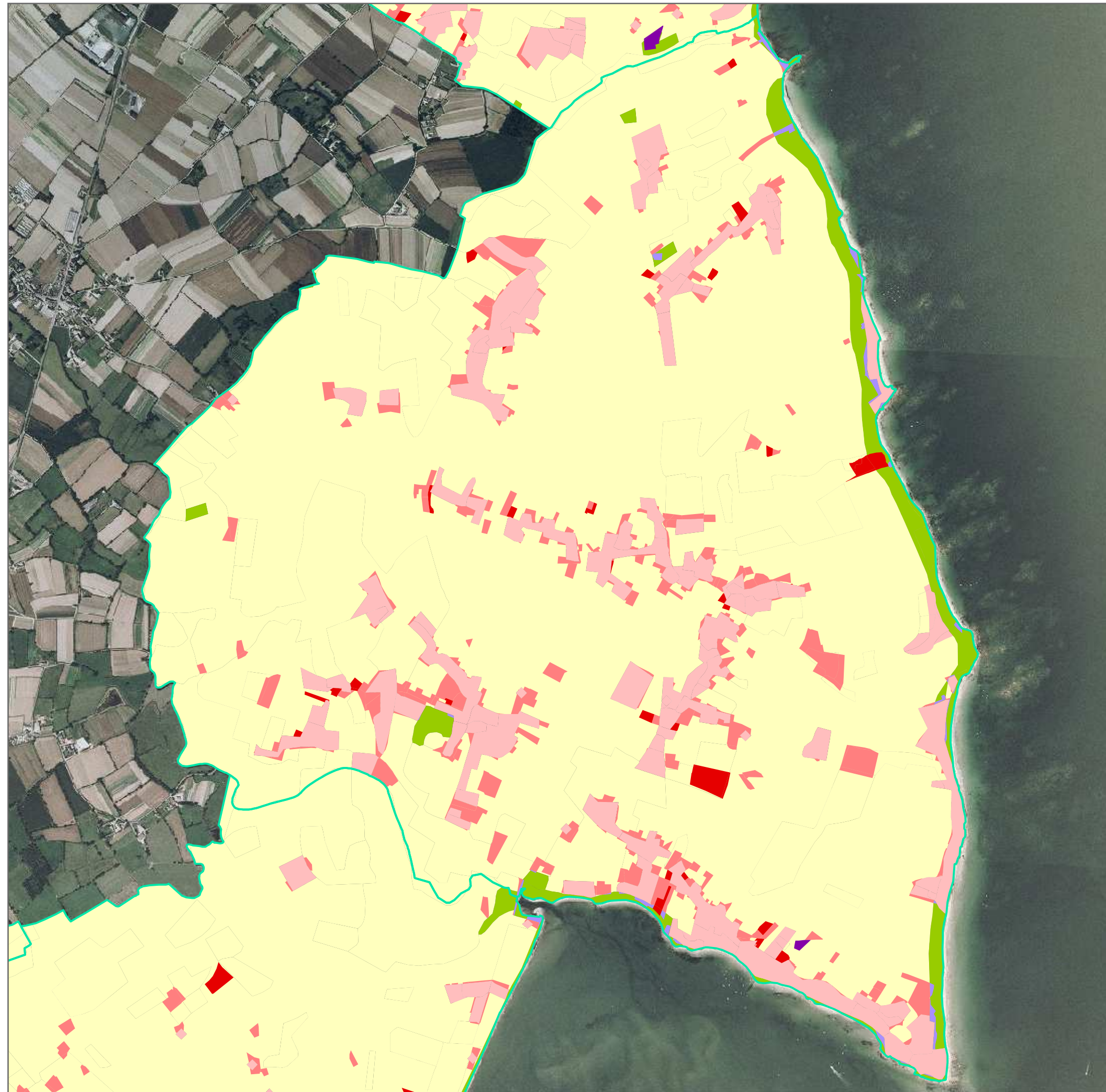
Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

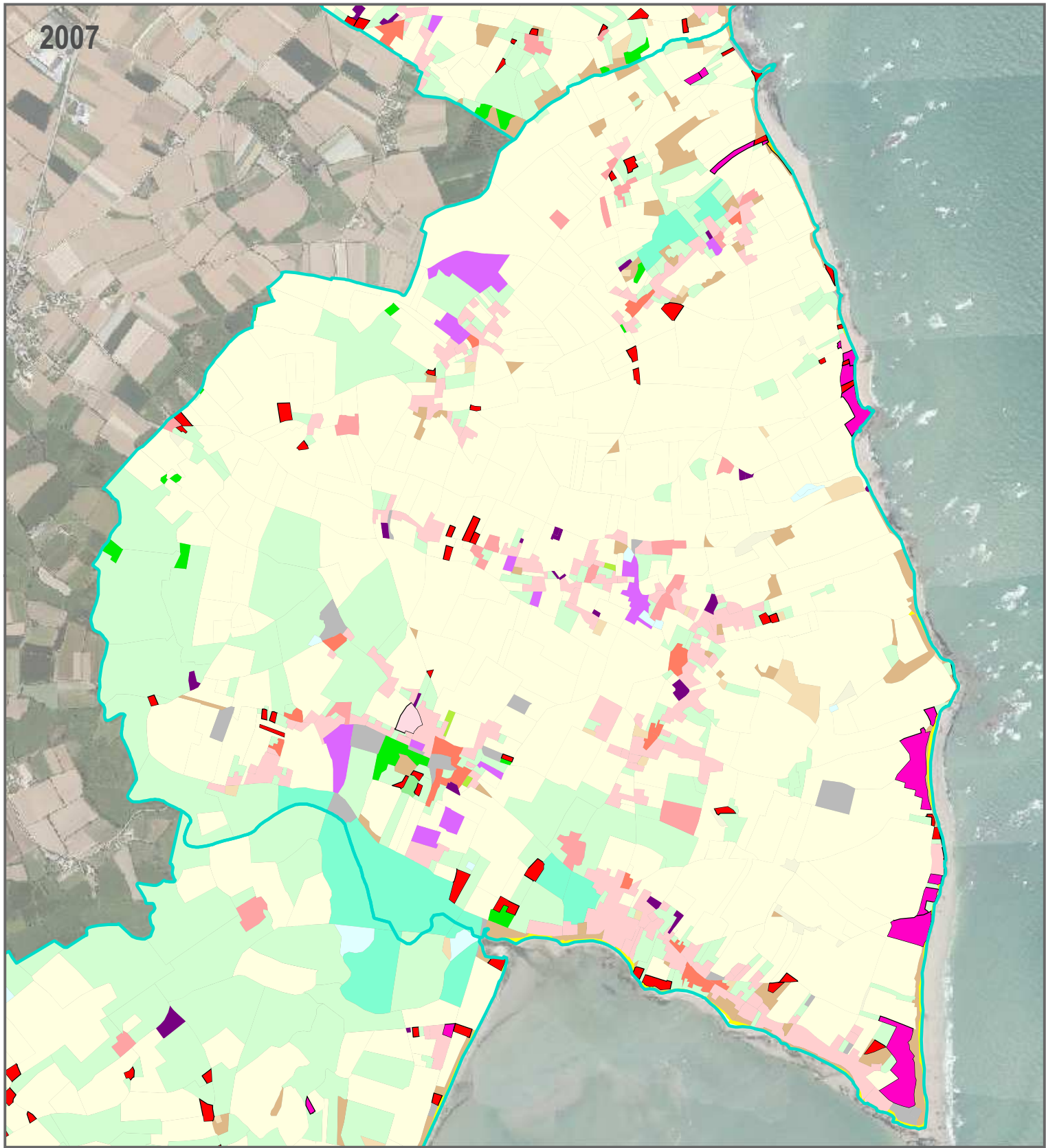
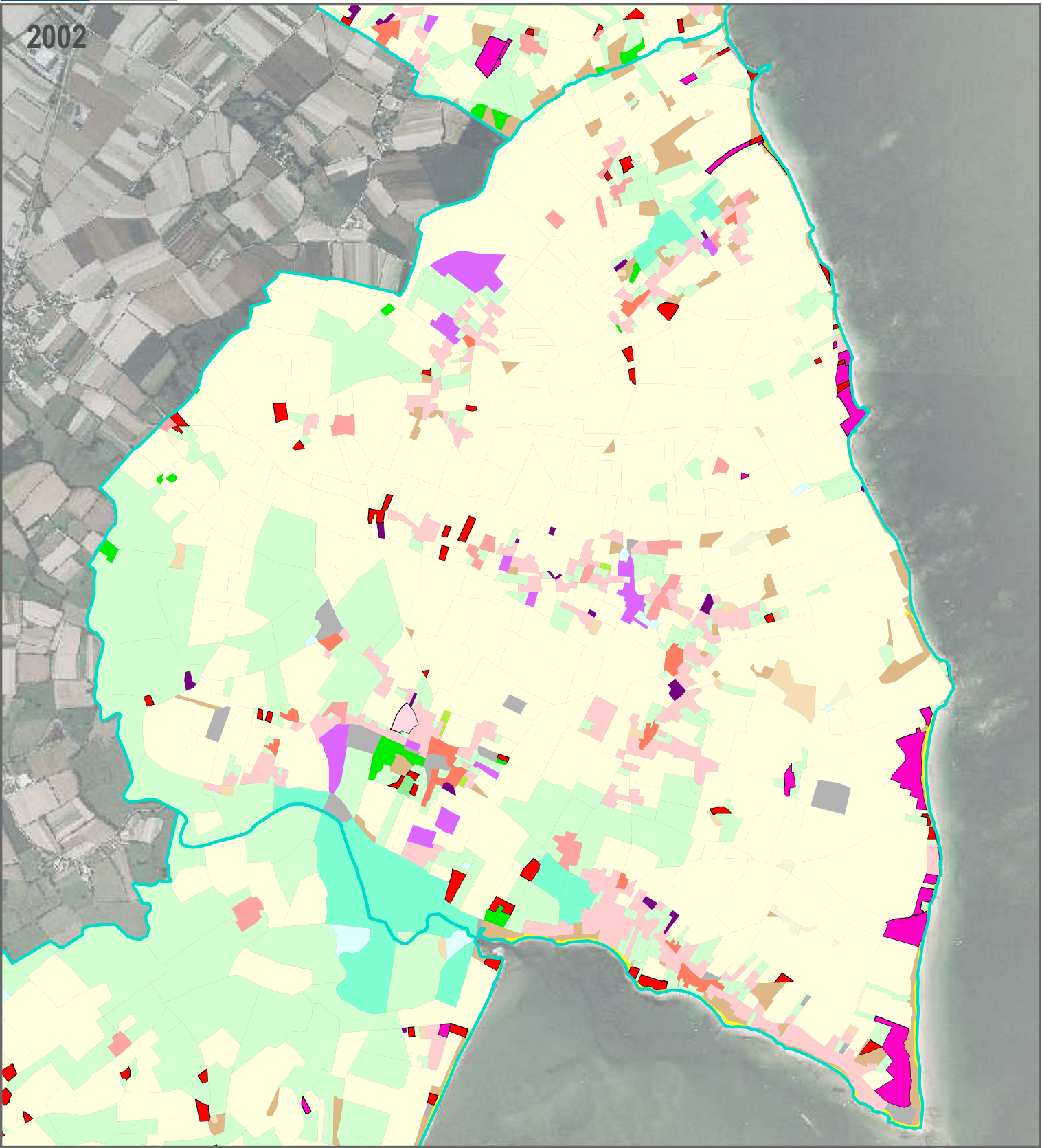
Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,5 1 1,5 Km



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Réville



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

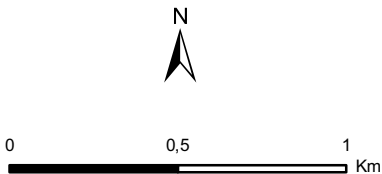
- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



Commune : Réville

CODE INSEE 50433

Profil communal :

Surface communale (ha) : 1 073

Population

Population 1999: 1 168

Population 2006: 1 198

Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%) 0,4

Densité de population 1999 (habts/km²) : 111,0

Densité de population 2006 (habts/km²) : 114,0

Logements

Nombre de logements 1999: 787

dont 460 résidences principales,
et 292 résidences secondaires.

Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007

- en résidence principale : 70

- en résidence secondaire : 14

Agriculture

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha) 868

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha) 838

Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%) -3

Nombre d'exploitations agricoles :

- exploitations professionnelles : 77 en 1988, et 44 en 2000.

- exploitations non professionnelles : 17 en 1988, et 13 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	115,0	162,2	41,0	121,4	128,6	5,9
Espace agricole	925,6	885,1	-4,4	919,2	912,0	-0,8
Espace naturel	32,7	26,0	-20,6	32,7	32,7	0,0

Occupation du sol 2002 et 2007

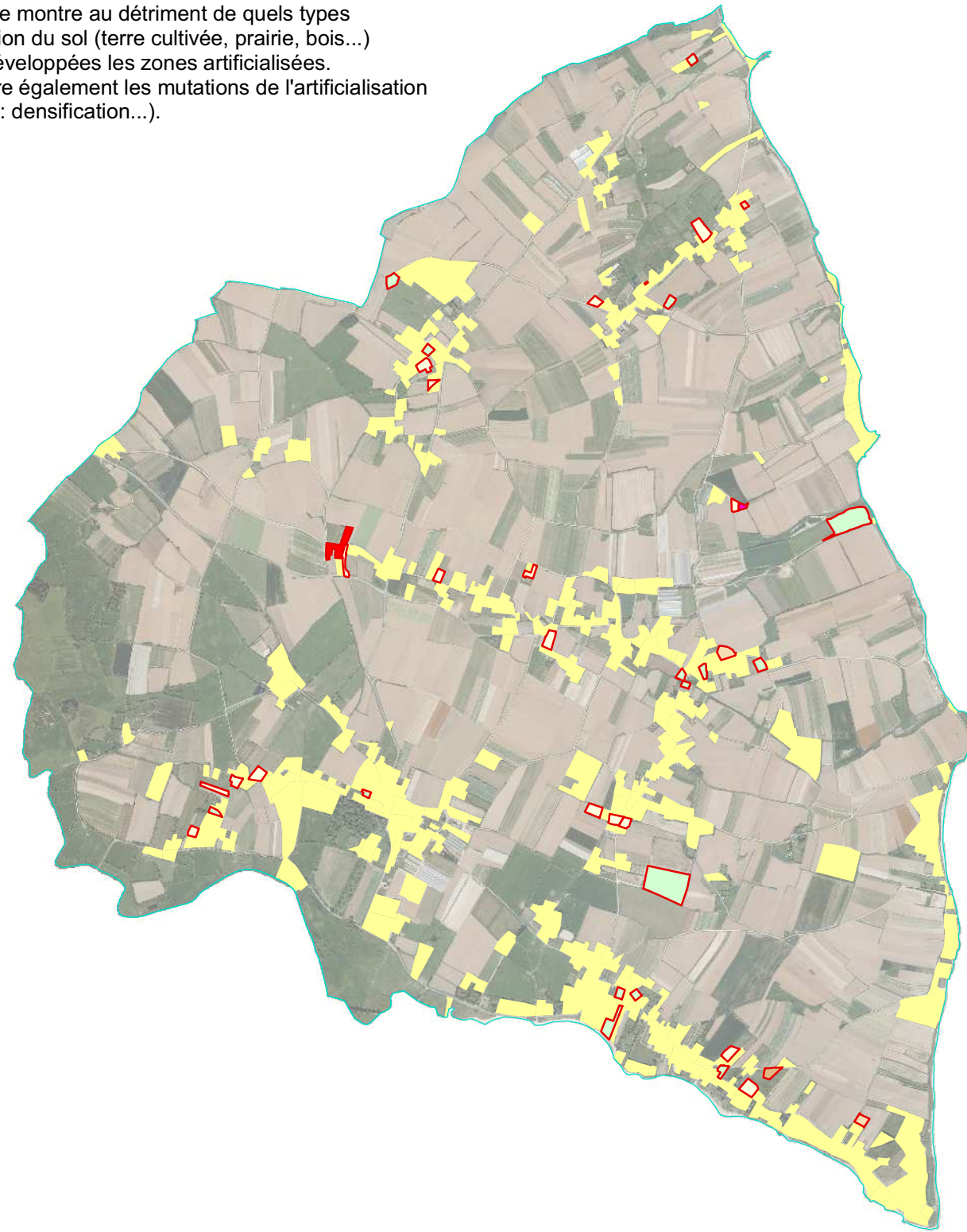
	Détail de l'usage du sol	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
		2002	2007	
Espace artificialisé	Ensemble habitat collectif			
	Ensemble habitat individuel groupé	6,6	6,6	0,00
	Habitat individuel diffus	55,5	59,7	1,52
	Habitat isolé	8,4	8,6	0,57
	Habitat touristique spécifique	1,0	1,0	0,00
	Espaces verts	0,4	0,4	0,00
	Zone industrielle et commerciale	11,5	11,8	0,56
	Siège d'exploitation agricole isolé	8,1	9,9	4,37
	Bâtiment agricole isolé	2,4	2,7	2,64
	Emprise des grands équipements	9,7	9,8	0,33
Espace agricole	Camping et stationnement de caravanes	12,4	12,0	-0,67
	Espace en mutation	5,5	6,1	2,06
	Terre cultivée	715,9	715,5	-0,01
	Arboriculture	0,5	0,5	0,00
	Prairie	177,4	170,4	-0,79
	Prairie humide	22,8	22,8	0,00
	Conchyliculture			
	Friche	2,6	2,8	1,39
	Lande, maquis, garrigue	22,7	21,9	-0,65
	Bois	3,8	4,2	2,51
Espace naturel	Zones humides			
	Mer, plans d'eau	1,3	1,6	4,23
	Dunes	0,2	0,2	0,00
	Plage	4,3	4,3	0,00
	Rocher, Falaise	0,4	0,4	0,00

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dûes à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50

Développement de l'artificialisation des sols entre 2002 et 2007 - Réville

Cette carte montre au détriment de quels types d'occupation du sol (terre cultivée, prairie, bois...) se sont développées les zones artificialisées. Elle intègre également les mutations de l'artificialisation (exemple : densification...).



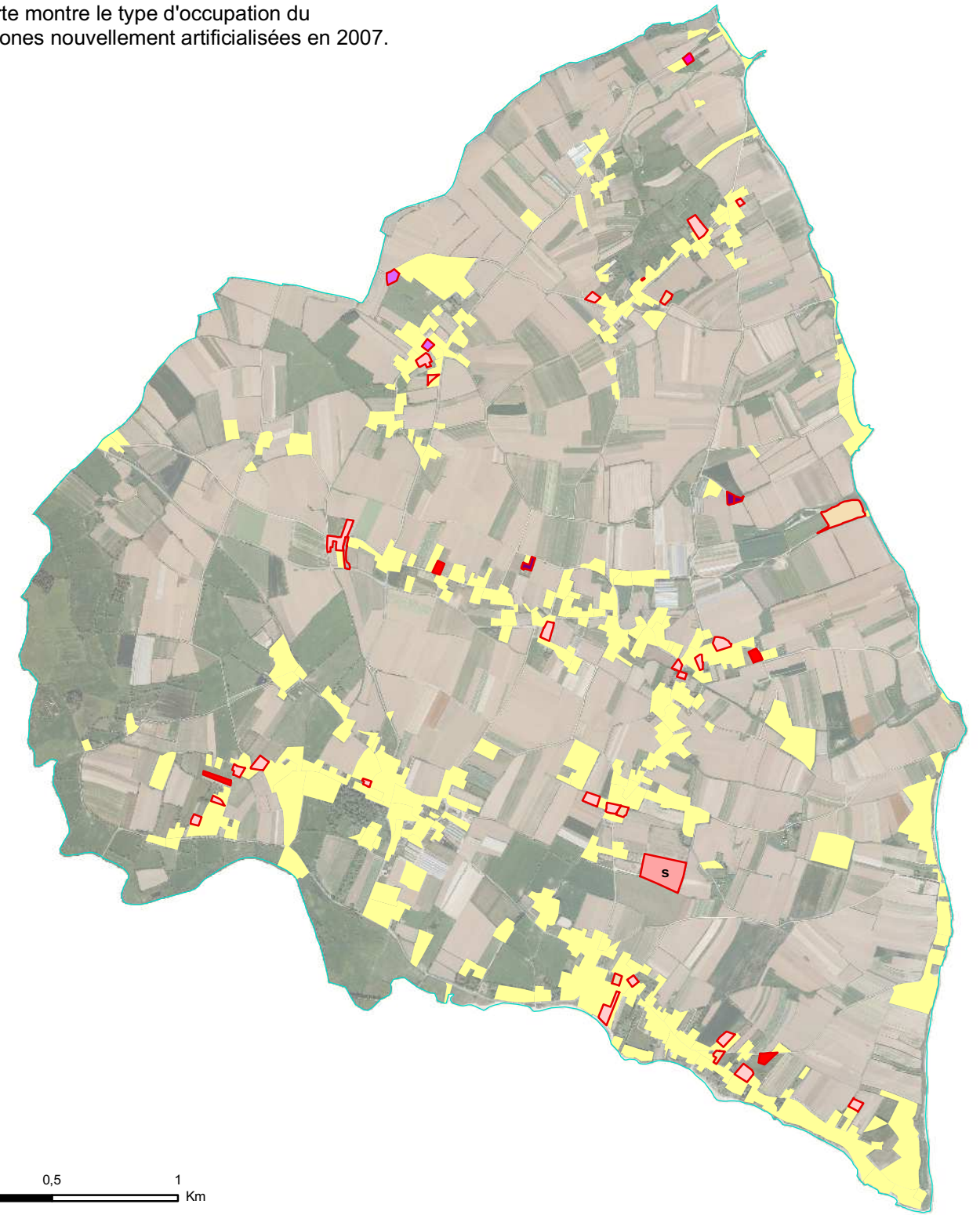
Occupation du sol 2002

- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- e Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Prairie
- Prairie humide
- Arboriculture
- Bois
- Lande, maquis, garrigue

Occupation du sol 2007

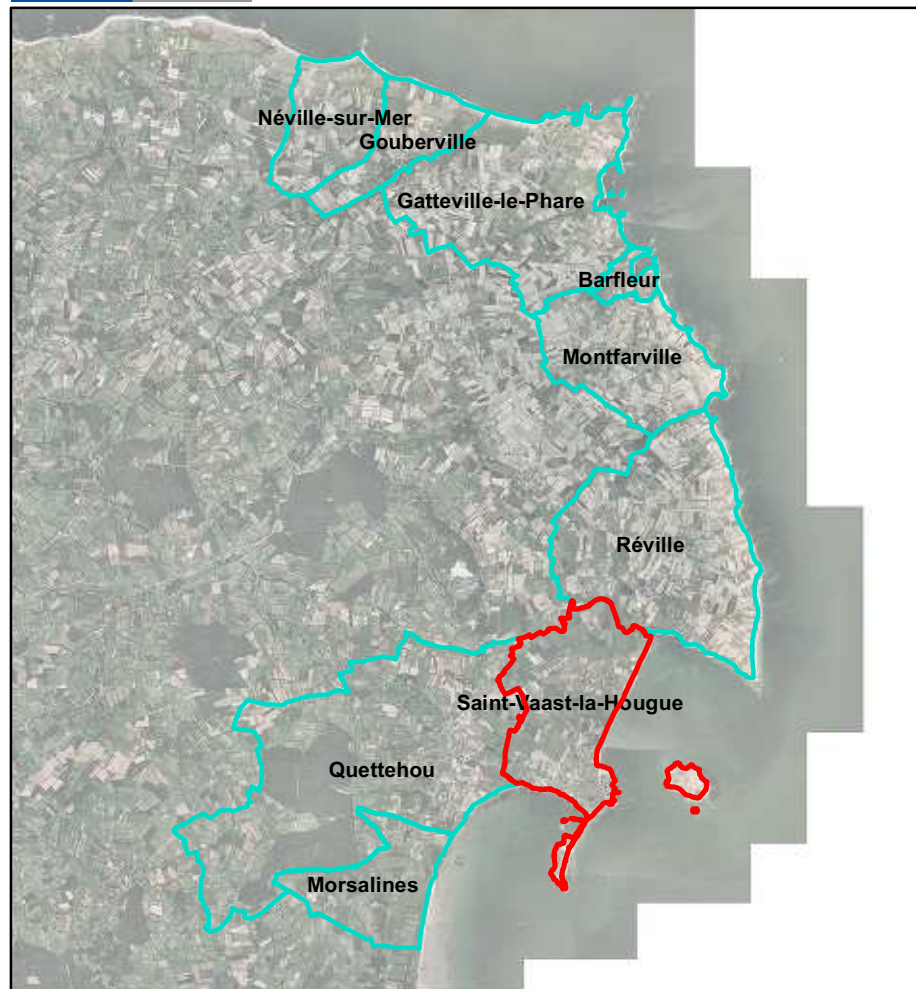
- Limite de commune
- Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007
- Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation

Cette carte montre le type d'occupation du sol des zones nouvellement artificialisées en 2007.



0 0,5 1 Km

- **Commune de Saint-Vaast-La-Hougue**



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

— Limite de commune

Occupation du sol en 1995

— Espace artificialisé

— Espace agricole

— Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

— Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

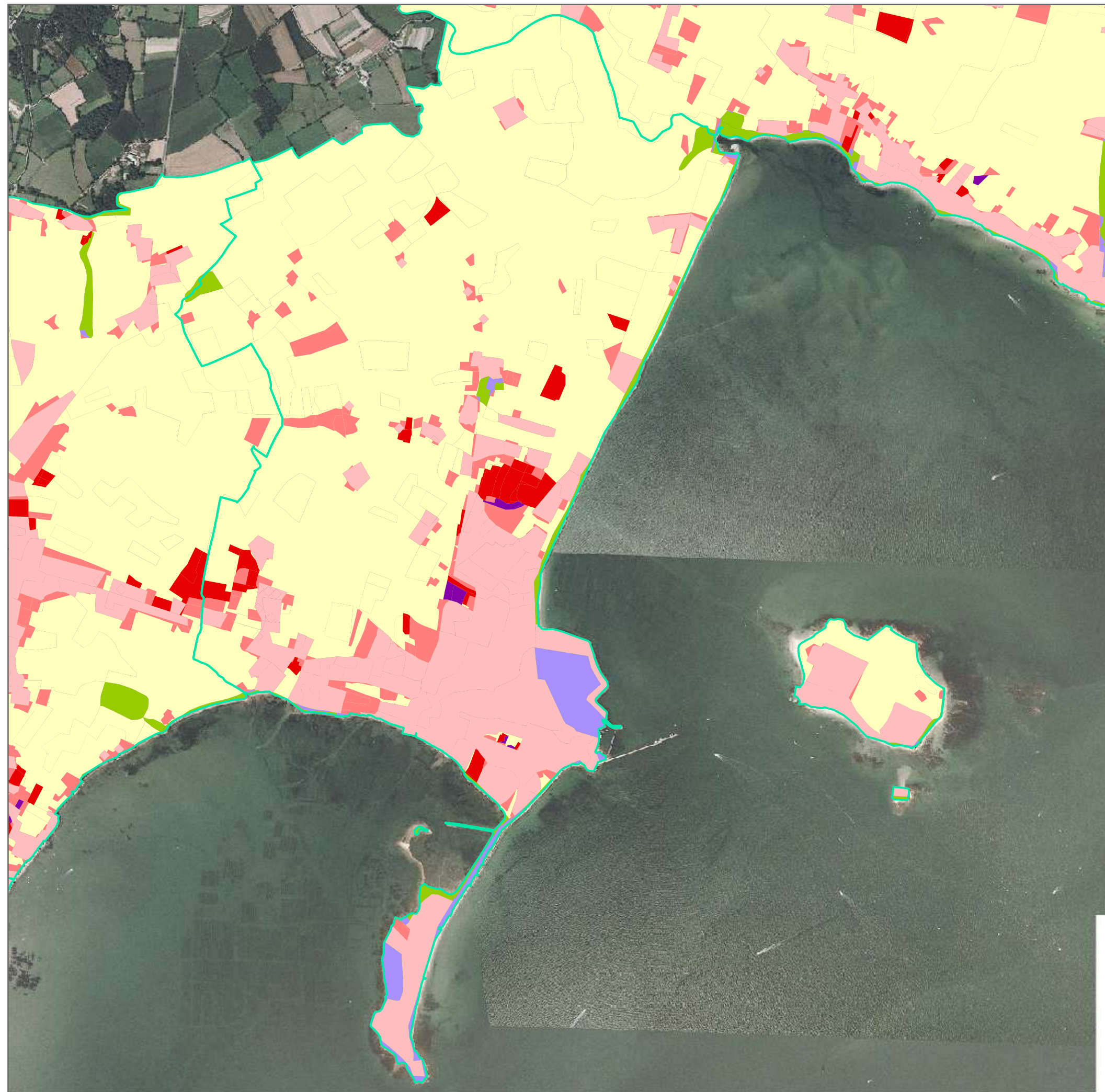
— Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

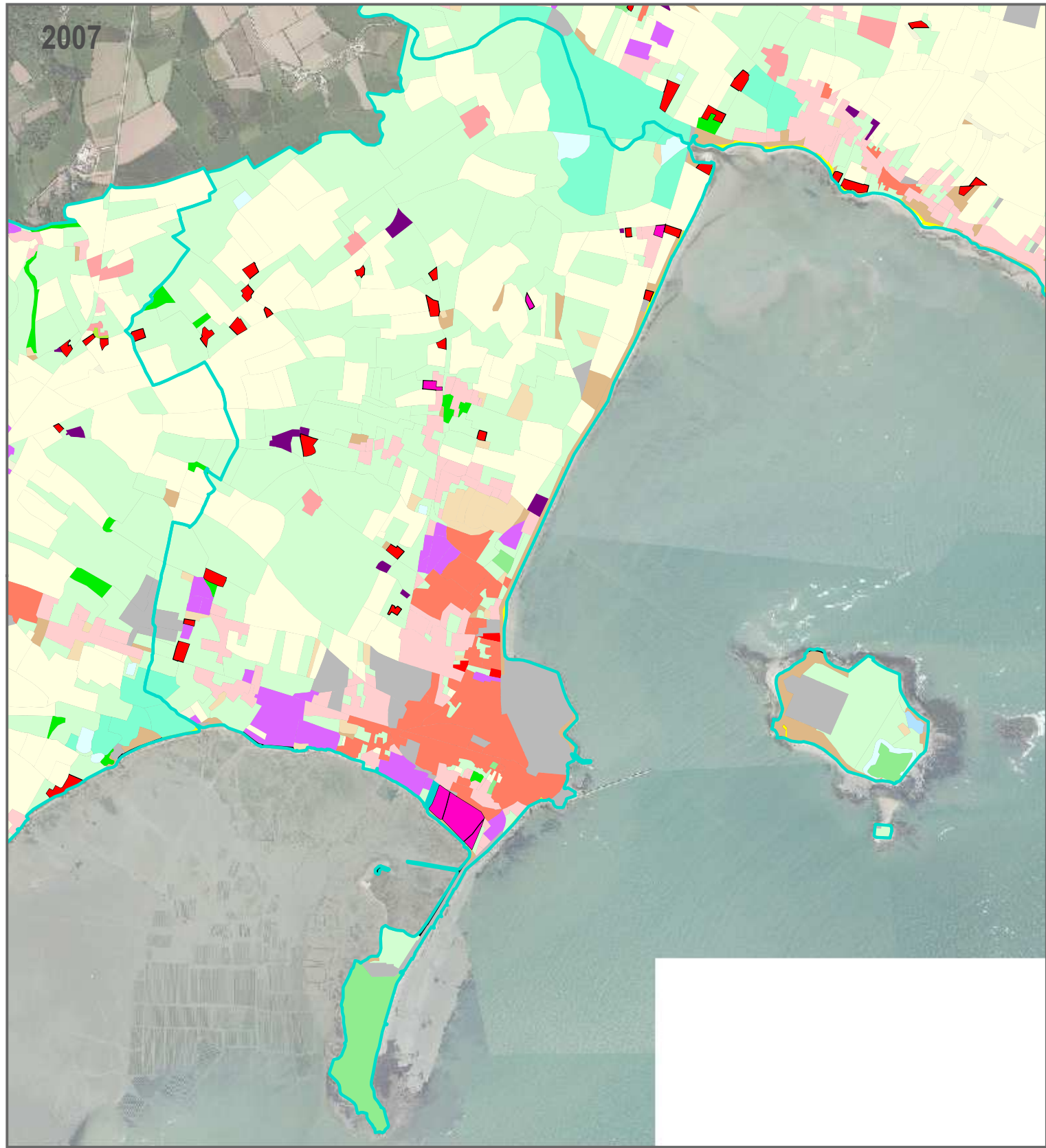
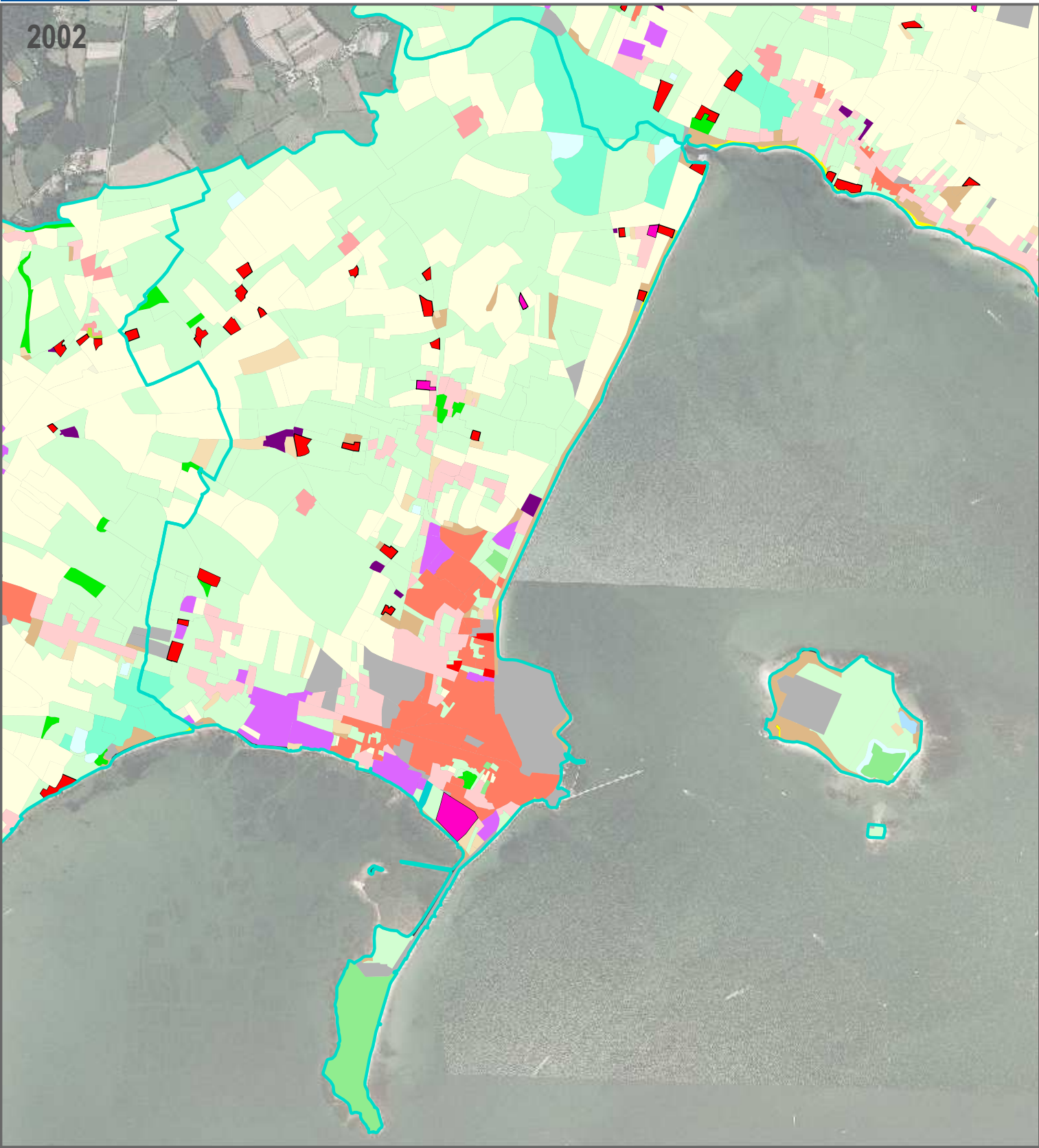
— Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

— Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,5 1 1,5 Km



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Saint-Vaast-la-Hougue



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

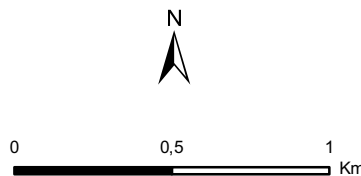
- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



Commune : Saint-Vaast-la-Hougue

CODE INSEE 50562

Profil communal :

	Surface communale (ha) :	654
Population	Population 1999:	2 097
	Population 2006:	2 083
	Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%)	-0,1
	Densité de population 1999 (habts/km²) :	334,0
	Densité de population 2006 (habts/km²) :	332,0
Logements	Nombre de logements 1999:	1 393
	dont 890 résidences principales, et 406 résidences secondaires.	
	Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007	
	- en résidence principale :	84
	- en résidence secondaire :	21
Agriculture	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha)	437
	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha)	400
	Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%)	-8
	Nombre d'exploitations agricoles :	
	- exploitations professionnelles : 9 en 1988, et 6 en 2000.	
	- exploitations non professionnelles : 11 en 1988, et 9 en 2000.	

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	136,5	180,4	32,2	152,0	163,9	7,8
Espace agricole	493,5	454,9	-7,8	477,0	465,7	-2,4
Espace naturel	23,7	18,3	-22,6	24,6	24,1	-1,8

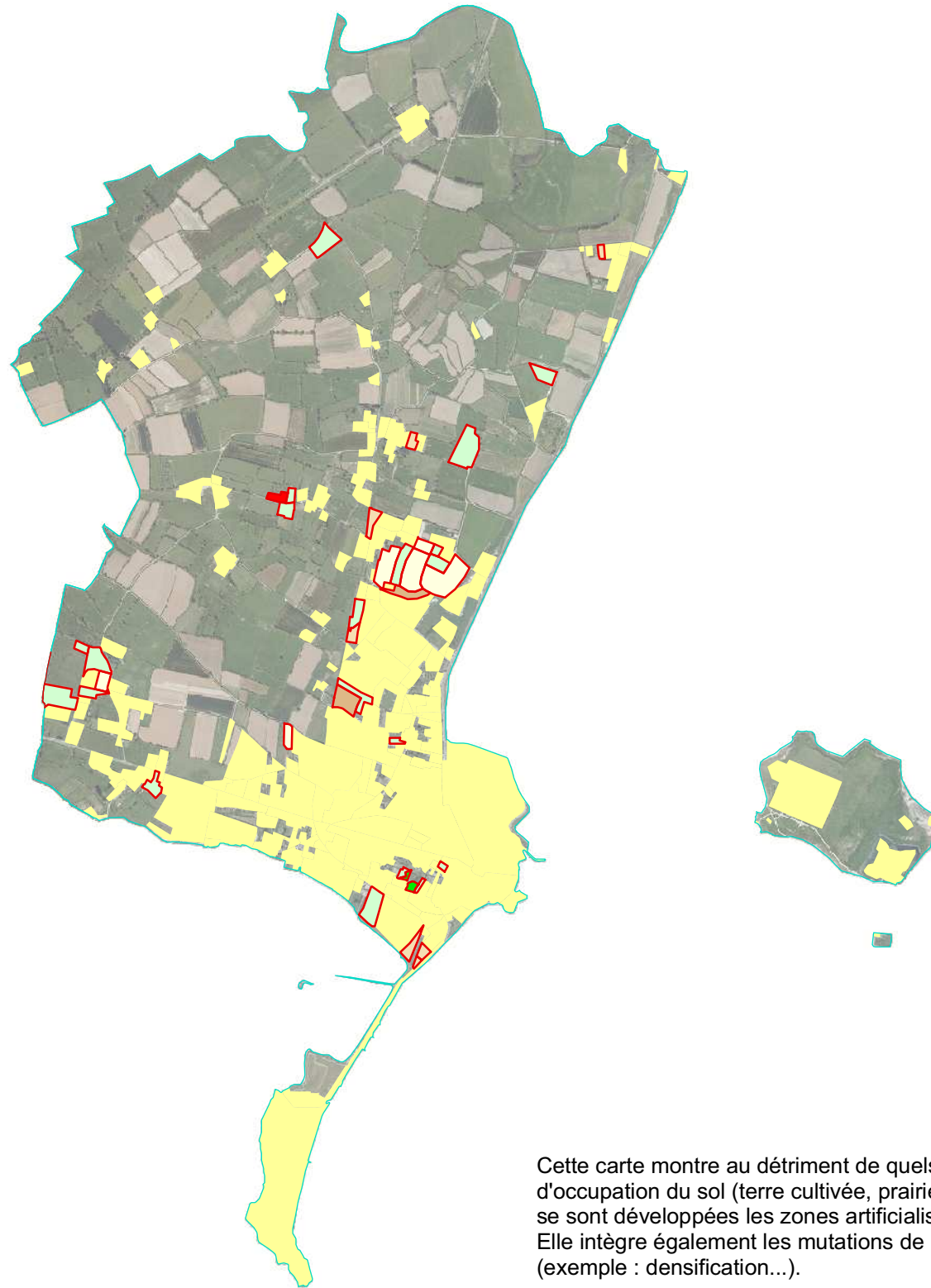
Occupation du sol 2002 et 2007

	Détail de l'usage du sol	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
		2002	2007	
Espace artificialisé	Ensemble habitat collectif	0,7	0,7	0,00
	Ensemble habitat individuel groupé	37,1	37,2	0,05
	Habitat individuel diffus	28,9	33,2	3,00
	Habitat isolé	5,9	5,7	-0,84
	Habitat touristique spécifique			
	Espaces verts	15,6	15,6	0,00
	Zone industrielle et commerciale	15,0	16,8	2,42
	Siège d'exploitation agricole isolé	2,6	2,6	0,00
	Bâtiment agricole isolé	2,0	2,8	8,14
	Emprise des grands équipements	33,2	33,6	0,23
Espace agricole	Camping et stationnement de caravanes	3,2	4,4	7,75
	Espace en mutation	7,8	11,3	8,78
	Terre cultivée	158,5	158,1	-0,06
	Arboriculture			
	Prairie	298,9	288,0	-0,73
	Prairie humide	18,9	18,9	0,00
	Conchyliculture	0,4	0,4	0,00
	Friche	0,2	0,2	0,00
	Lande, maquis, garrigue	14,9	14,7	-0,31
	Bois	2,4	2,2	-1,72
Espace naturel	Zones humides	0,5	0,5	0,00
	Mer, plans d'eau	4,0	4,0	0,00
	Dunes			
	Plage	1,7	1,7	0,00
	Rocher, Falaise	1,0	1,0	0,00

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dûes à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50

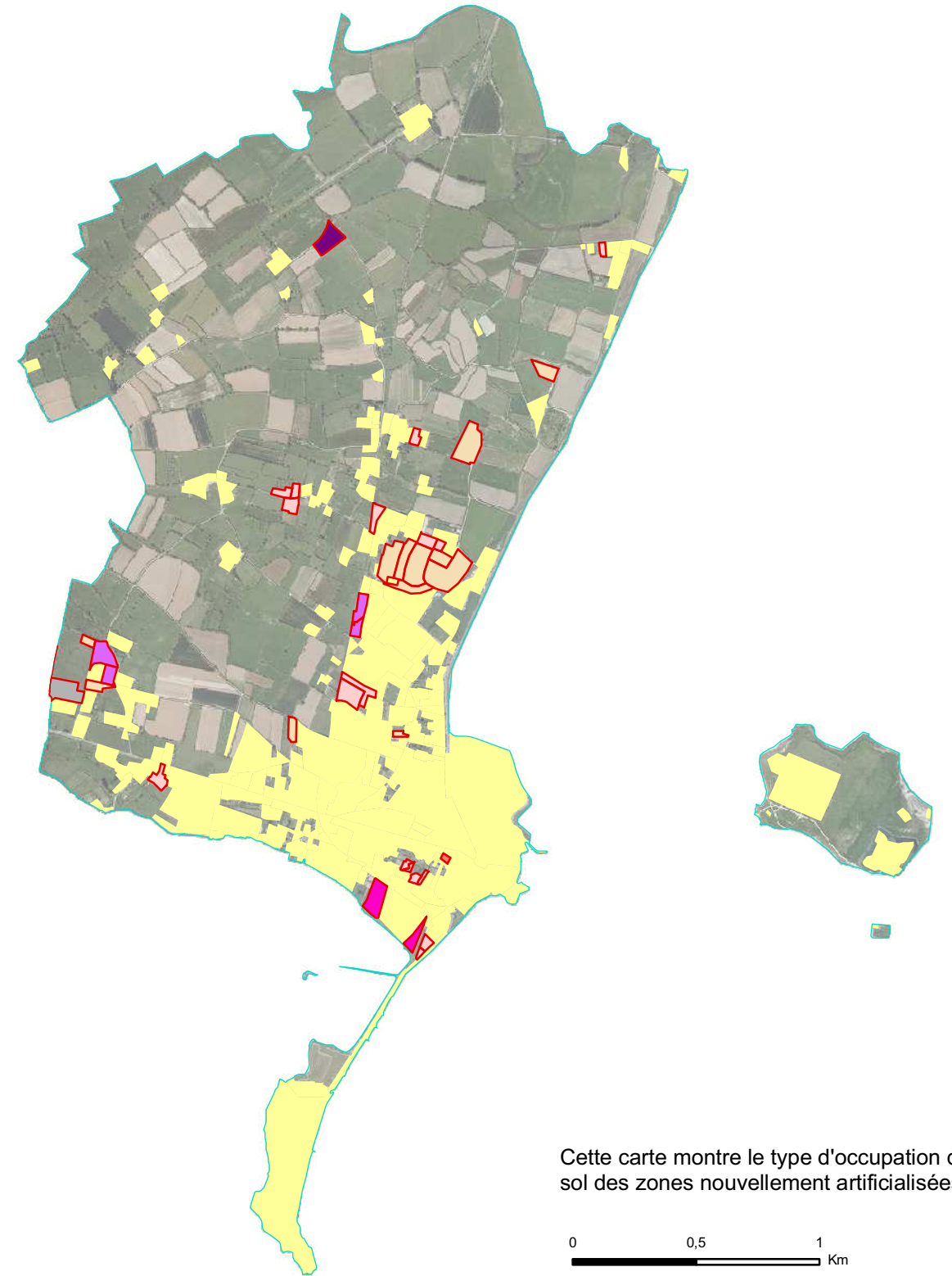
Développement de l'artificialisation des sols entre 2002 et 2007 - Saint-Vaast-la-Hougue



Cette carte montre au détriment de quels types d'occupation du sol (terre cultivée, prairie, bois...) se sont développées les zones artificialisées. Elle intègre également les mutations de l'artificialisation (exemple : densification...).

Occupation du sol 2002

- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- e Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Prairie
- Prairie humide
- Arboriculture
- Bois
- Lande, maquis, garrigue
- Limite de commune
- Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007
- Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation



Cette carte montre le type d'occupation du sol des zones nouvellement artificialisées en 2007.

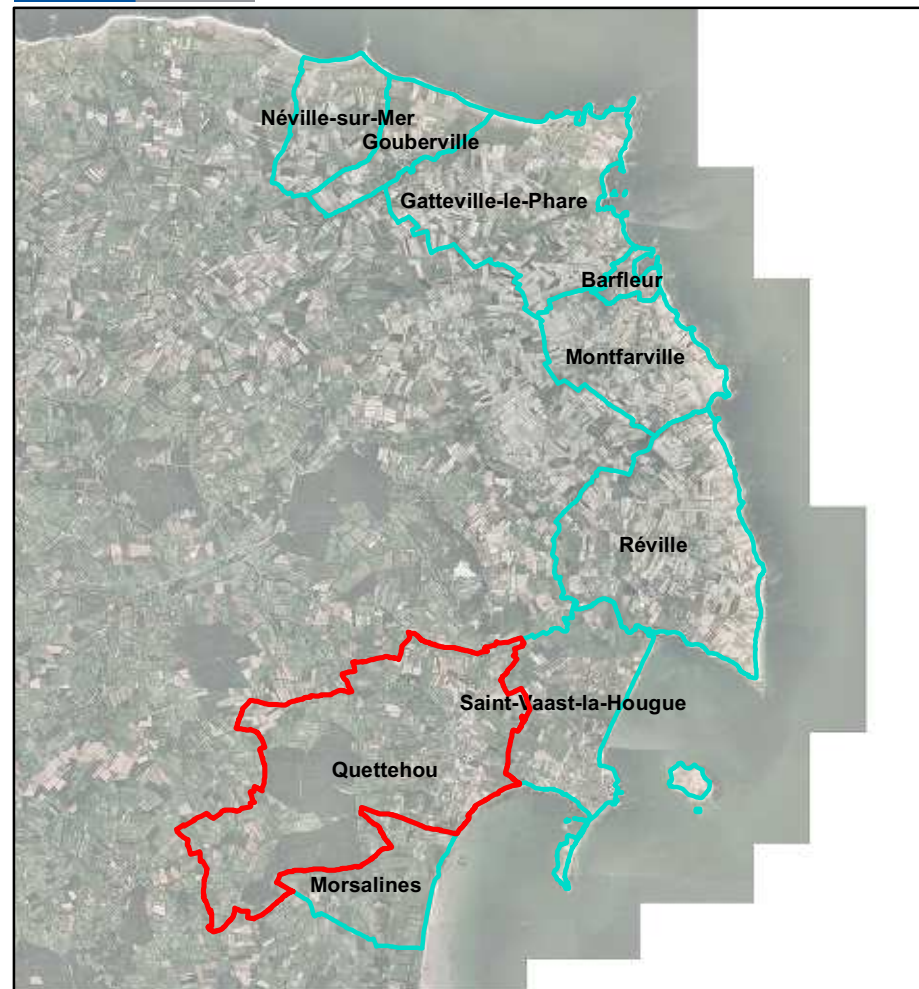
0 0,5 1 Km

Occupation du sol en 2007

- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Zone industrielle et commerciale
- s Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- Espace en mutation

- **Commune de Quettehou**

Evolution de l'artificialisation des sols entre 1995, 2002 et 2007 - Quettehou



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

— Limite de commune

Occupation du sol en 1995

— Espace artificialisé

— Espace agricole

— Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

— Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

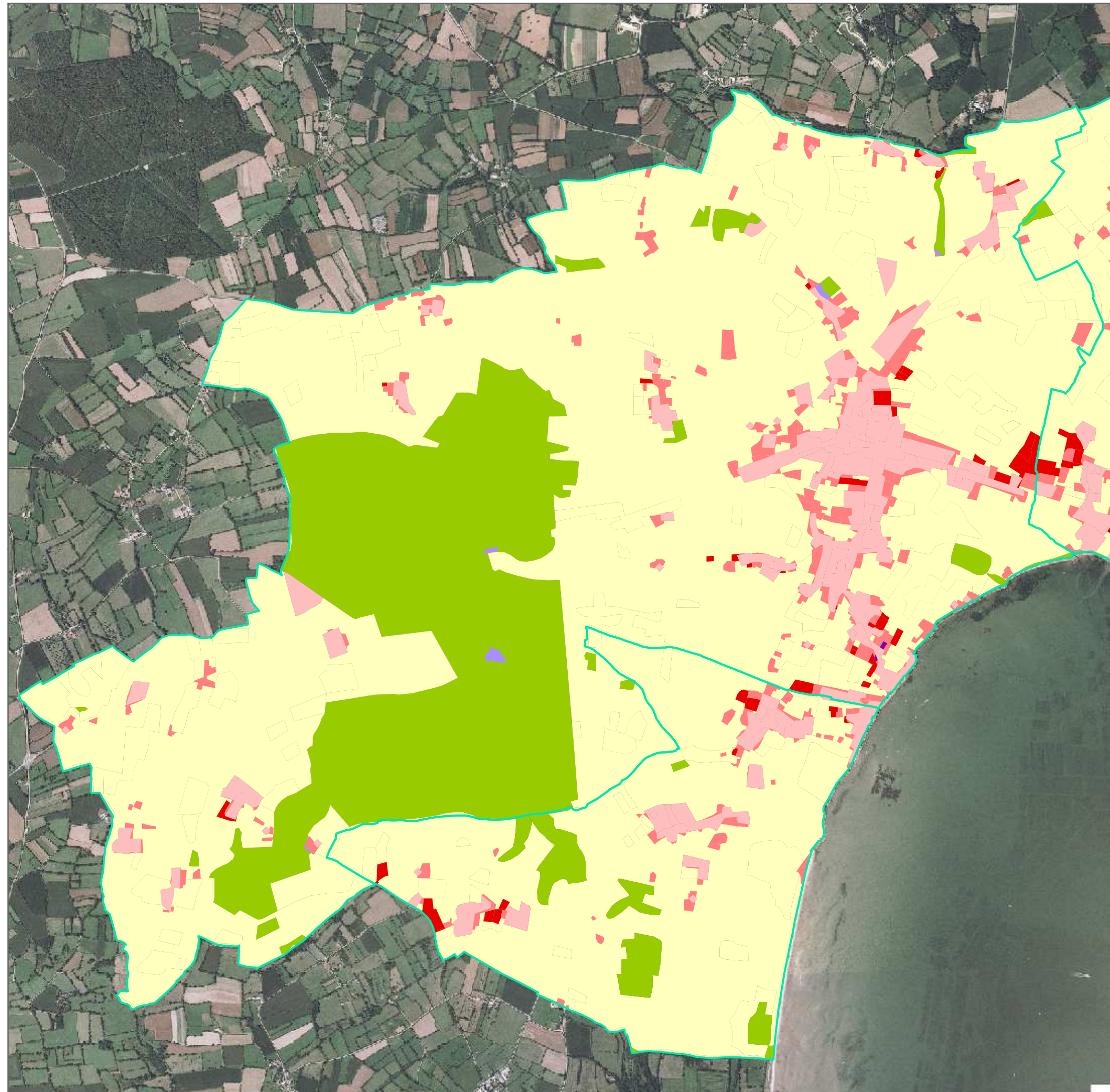
— Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

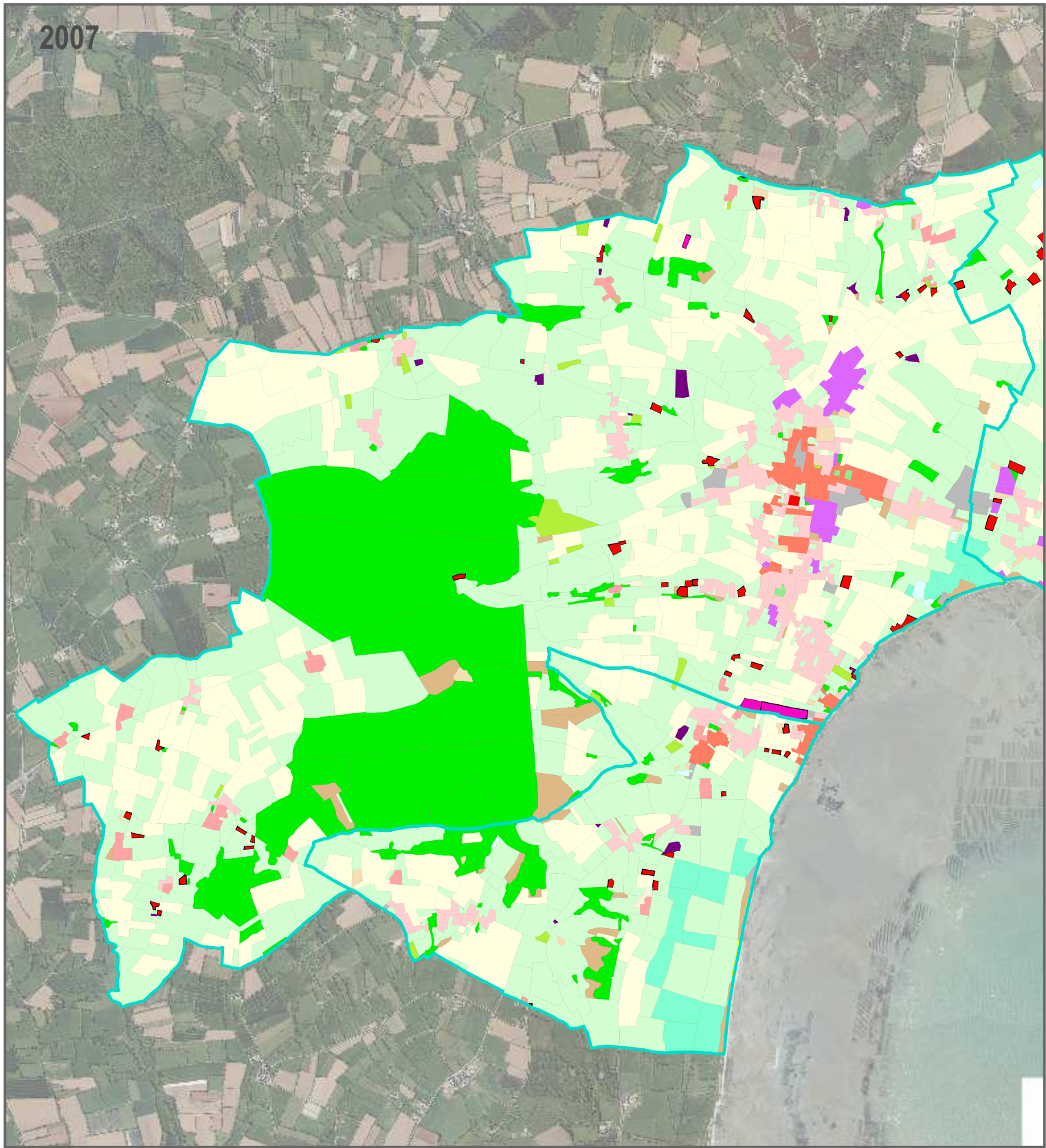
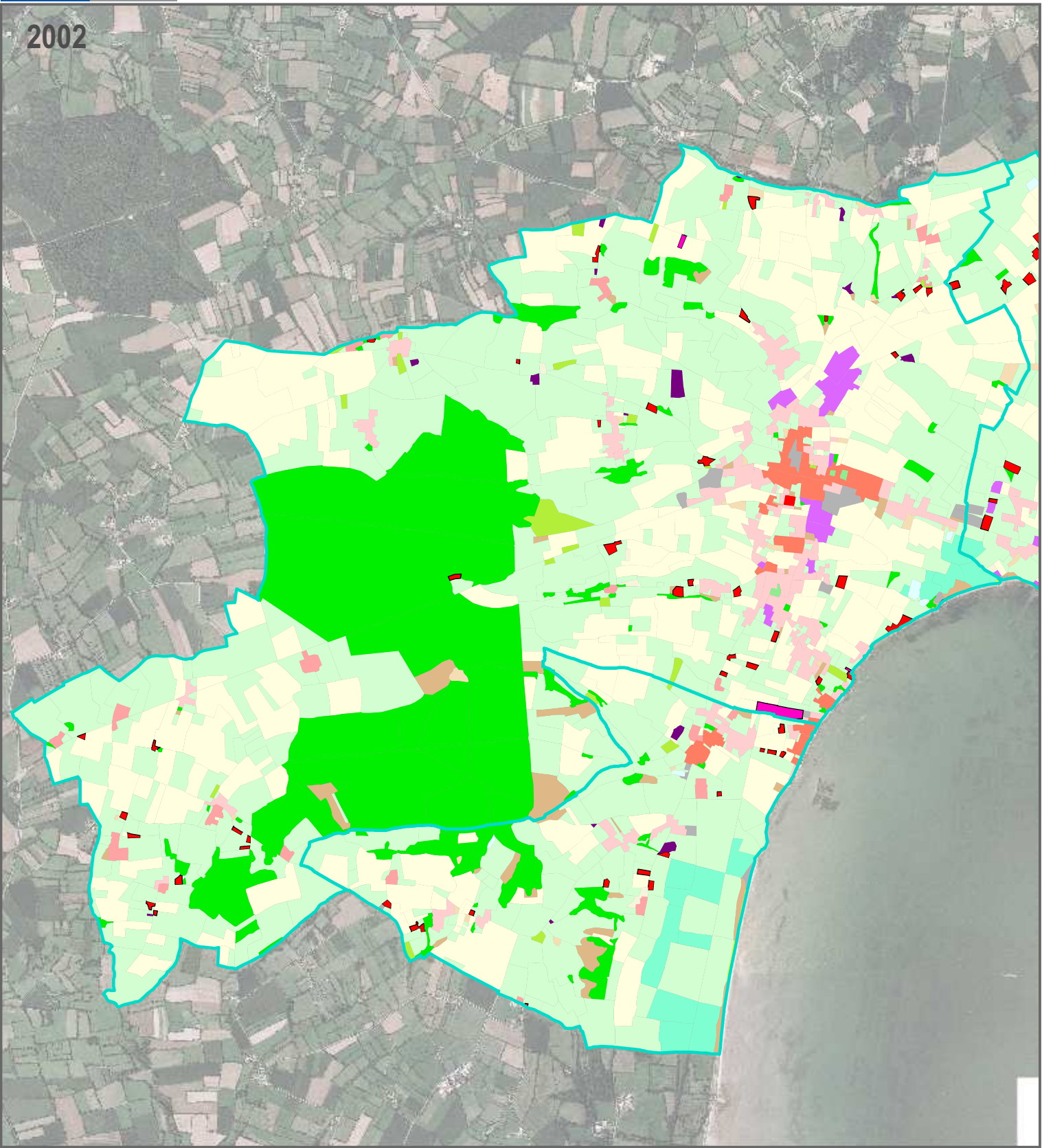
Evolution entre 2002 et 2007

— Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

— Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,5 1 1,5 Km





Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

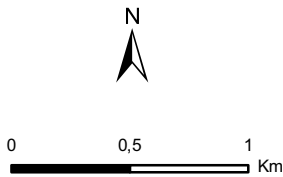
- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009



Commune : Quettehou

CODE INSEE 50417

Profil communal :

Surface communale (ha) : 1 637

Population

Population 1999: 1 475

Population 2006: 1 544

Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%) 0,7

Densité de population 1999 (habts/km²) : 91,0

Densité de population 2006 (habts/km²) : 95,0

Logements

Nombre de logements 1999: 762

 dont 619 résidences principales,
 et 101 résidences secondaires.

Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007

- en résidence principale : 91

- en résidence secondaire : 16

Agriculture

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha) 1 067

Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha) 985

Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%) -8

Nombre d'exploitations agricoles :

- exploitations professionnelles : 29 en 1988, et 17 en 2000.

- exploitations non professionnelles : 19 en 1988, et 30 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	99,6	149,7	50,3	119,7	129,4	8,1
Espace agricole	1 179,7	1 116,1	-5,4	1 142,8	1 131,4	-1,0
Espace naturel	357,5	371,0	3,8	374,3	376,0	0,5

Occupation du sol 2002 et 2007

	Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
	2002	2007	
Détail de l'usage du sol			
Ensemble habitat collectif	0,4	0,4	0,00
Ensemble habitat individuel groupé	16,6	17,2	0,69
Habitat individuel diffus	54,8	59,4	1,68
Habitat isolé	7,5	7,4	-0,28
Habitat touristique spécifique			
Espaces verts	0,7	0,7	0,00
Zone industrielle et commerciale	12,4	13,4	1,73
Siège d'exploitation agricole isolé	10,3	11,3	1,97
Bâtiment agricole isolé	3,0	3,0	0,00
Emprise des grands équipements	6,9	8,9	5,72
Camping et stationnement de caravanes	2,1	2,9	7,89
Espace en mutation	5,0	4,7	-1,15
Terre cultivée	463,1	477,8	0,64
Arboriculture	10,7	10,7	0,00
Prairie	659,4	633,3	-0,79
Prairie humide	8,0	8,0	0,00
Conchyliculture			
Friche	1,7	1,7	0,00
Lande, maquis, garrigue	18,2	20,0	2,04
Bois	354,6	354,5	-0,01
Zones humides			
Mer, plans d'eau	1,2	1,2	0,00
Dunes			
Plage	0,2	0,2	0,00
Rocher, Falaise	0,2	0,2	0,00

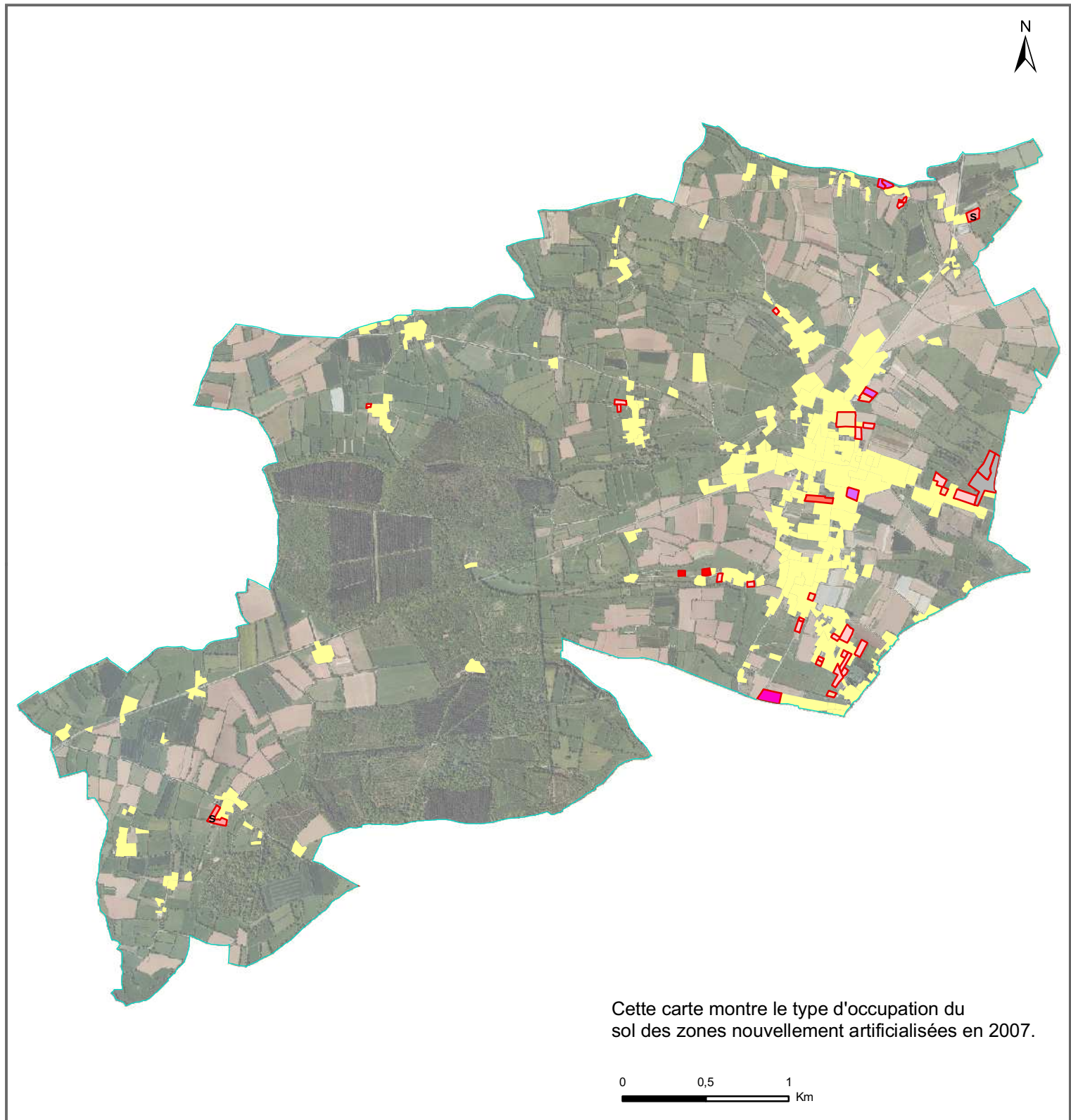
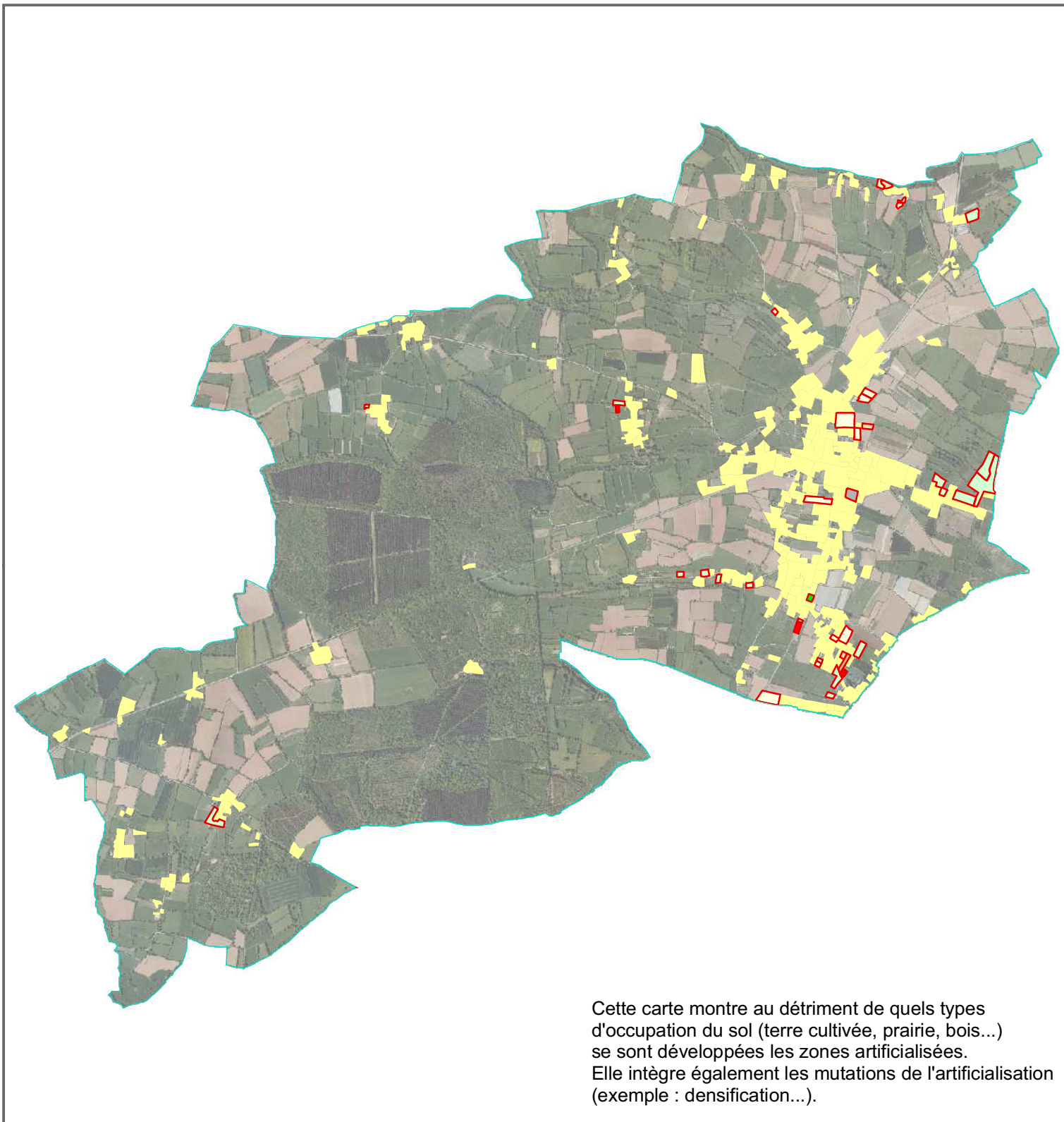
Espace artificialisé

Espace agricole

Espace naturel

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dûes à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50



Occupation du sol 2002

- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- e Espaces verts
- Espace en mutation

Occupation du sol 2002

- Terre cultivée
- Prairie
- Prairie humide
- Arboriculture
- Bois
- Lande, maquis, garrigue

Occupation du sol 2002

- Limite de commune
- Zones artificialisées identiques en 2002 et 2007
- Limite des zones nouvellement artificialisées en 2007 ou ayant changées de type d'urbanisation

Occupation du sol en 2007

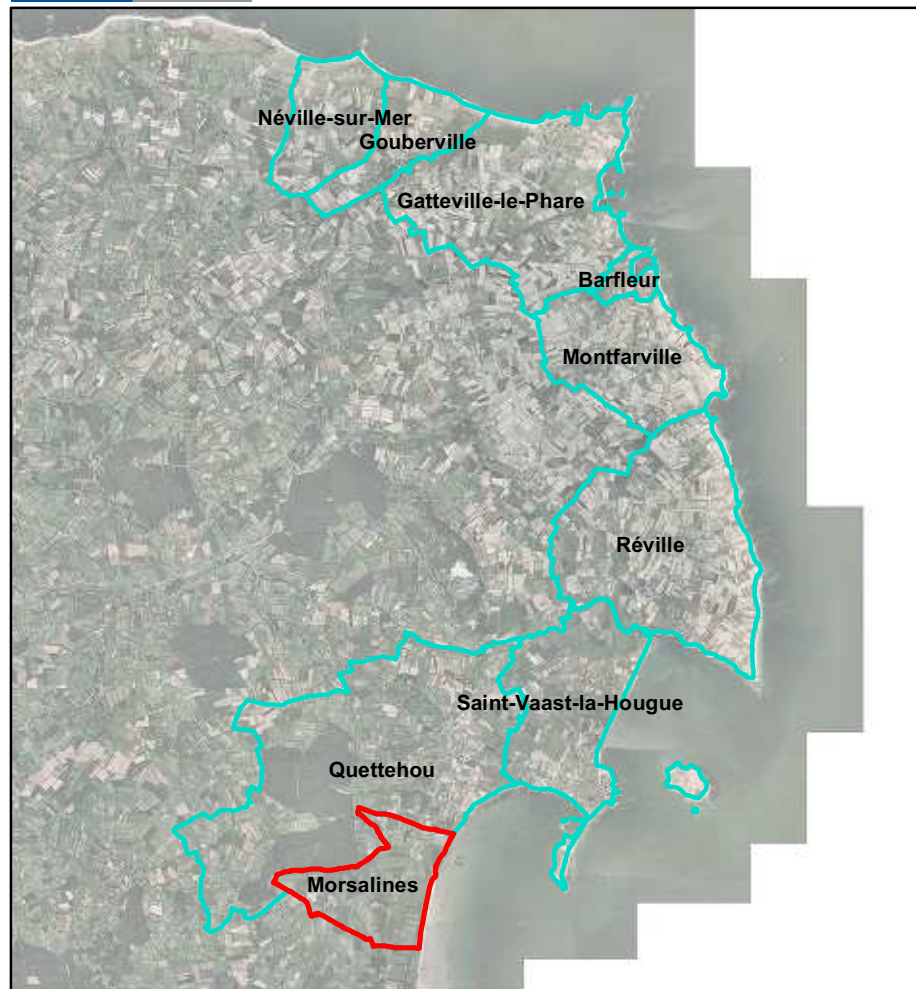
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé
- Zone industrielle et commerciale

Occupation du sol en 2007

- s Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Camping et stationnement de caravanes
- Emprise des grands équipements
- Espace en mutation

- **Commune de Morsalines**

Evolution de l'artificialisation des sols entre 1995, 2002 et 2007 - Morsalines



Cette carte met en évidence la progression des espaces artificialisés entre 1995, 2002 et 2007. Elle représente aux détriments de quel type d'espace (agricole ou naturel) cette progression s'est faite.

 Limite de commune

Occupation du sol en 1995

 Espace artificialisé

 Espace agricole

 Espace naturel

Evolution entre 1995 et 2002

 Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

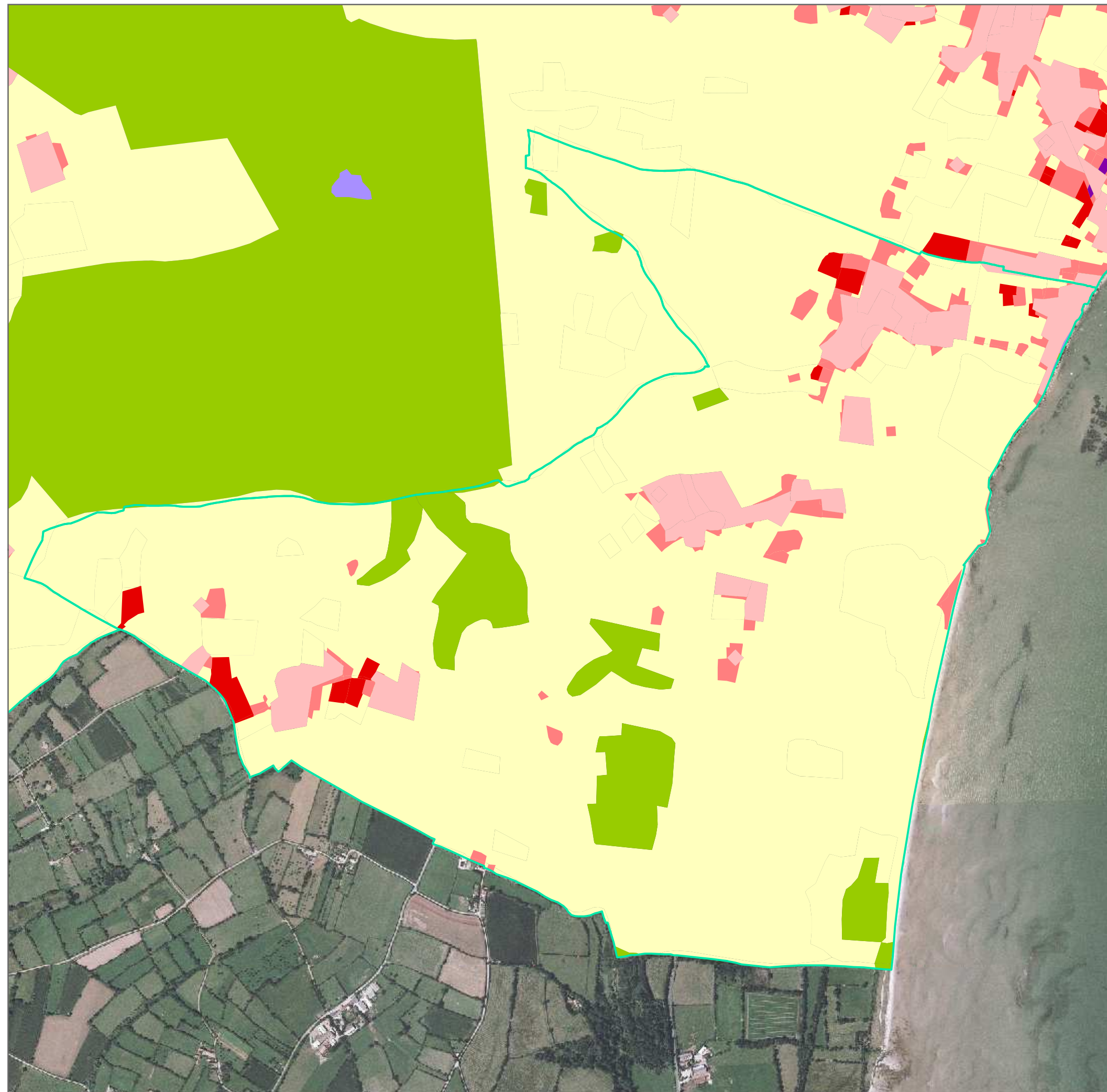
 Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

Evolution entre 2002 et 2007

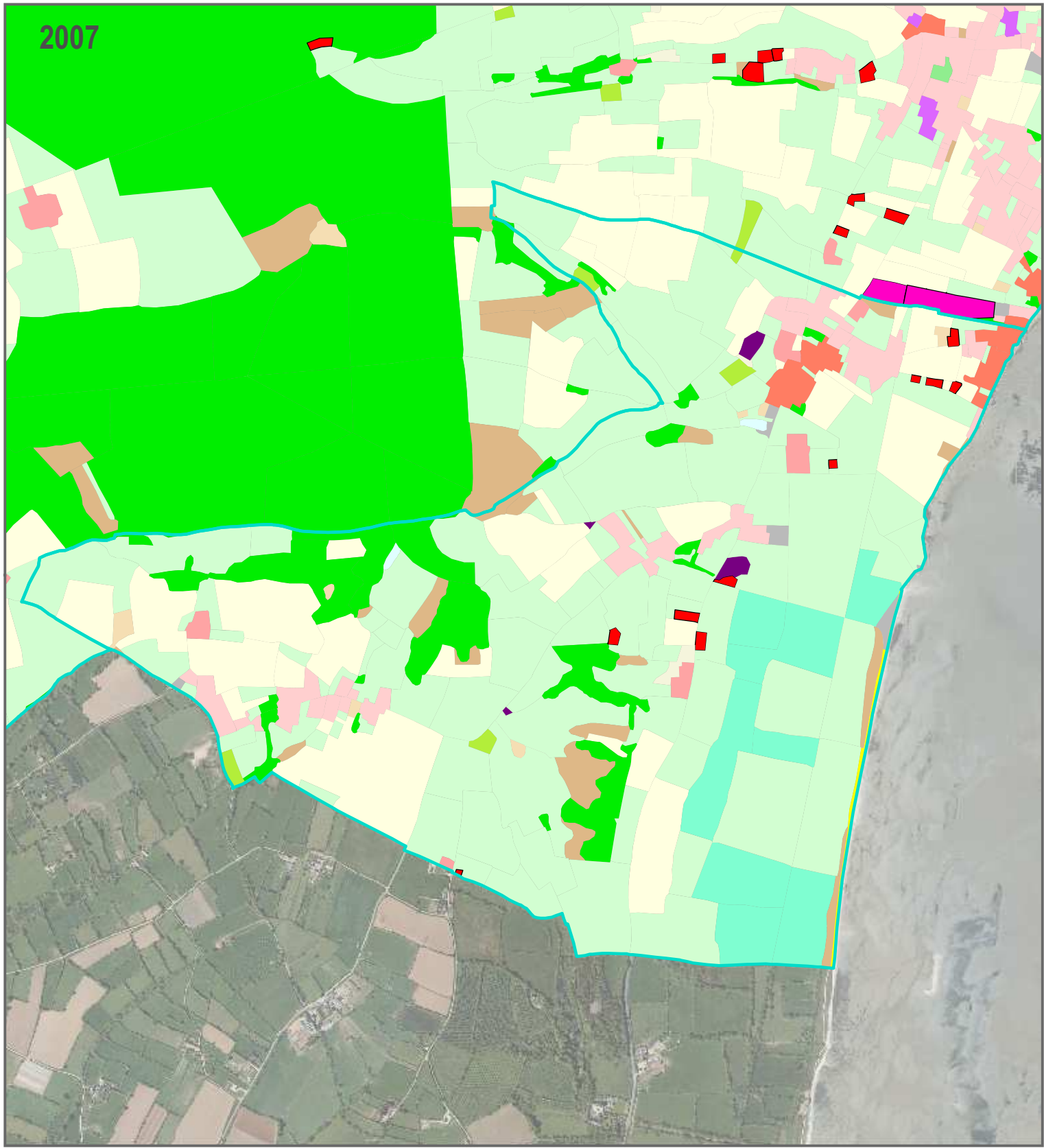
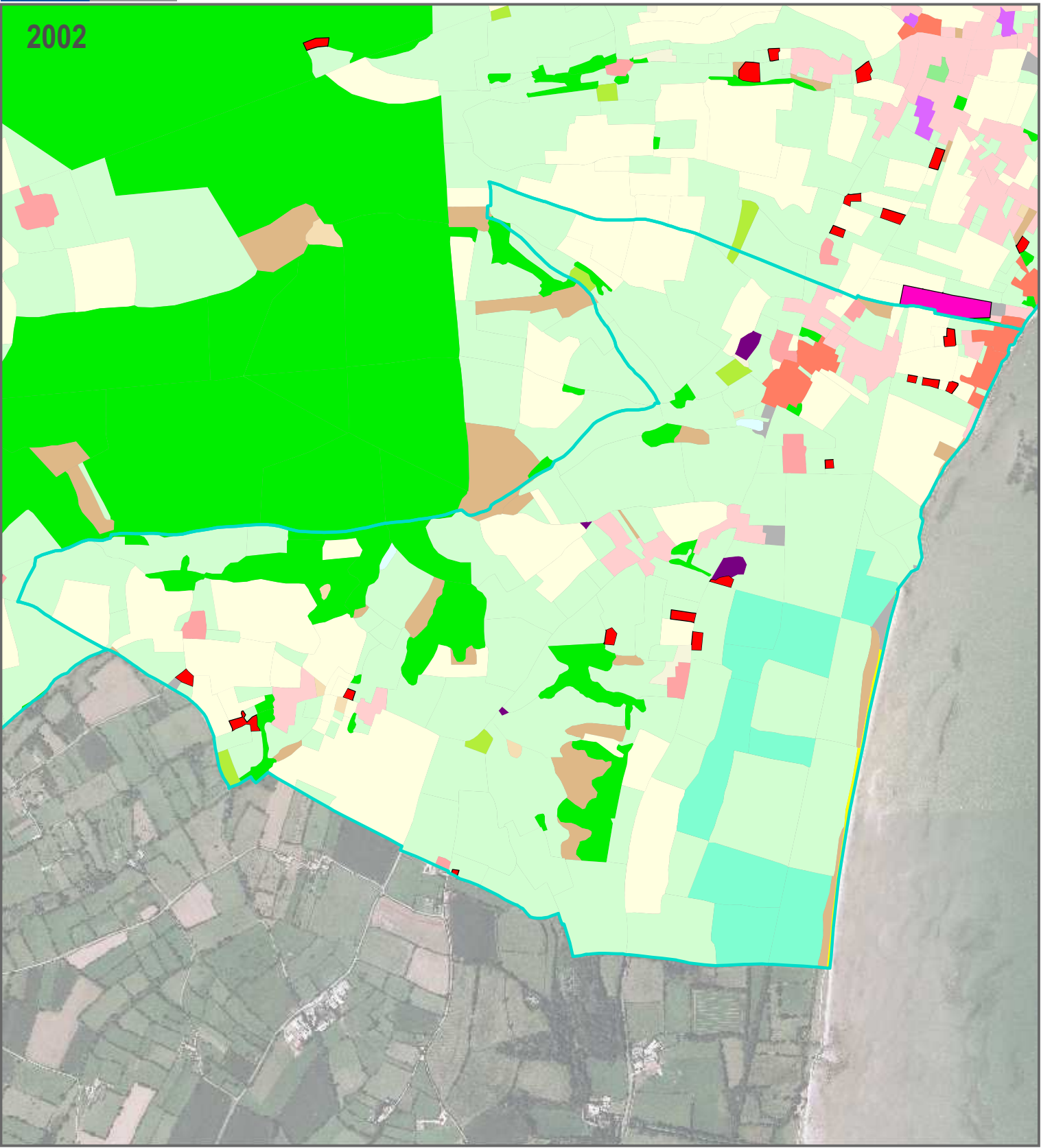
 Progression des espaces artificialisés sur des espaces agricoles

 Progression des espaces artificialisés sur des espaces naturels

0 0,5 1 Km



Occupation du sol en 2002 et en 2007 - Morsalines



Limite de commune

Occupation du sol d'après la nomenclature IPLI*

- Ensemble habitat collectif
- Ensemble habitat individuel groupé
- Habitat individuel diffus
- Habitat isolé

- Habitat touristique spécifique
- Zone industrielle et commerciale
- Siège d'exploitation agricole isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Emprise des grands équipements
- Camping et stationnement de caravanes

- Espaces verts
- Espace en mutation
- Terre cultivée
- Arboriculture
- Prairie
- Prairie humide

- Conchyliculture
- Friche
- Lande, maquis, garrigue
- Bois
- Zones humides et plans d'eau associés
- Mer, plans d'eau

- Dunes
- Plage
- Rochers, falaise

*IPLI : Inventaire Permanent du Littoral
©Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Sources : ©IGN - BD Ortho ©2002 / ©IGN - BD Ortho ©2007
Réalisation : DEIOA - Service Environnement et Géomatique - Mars 2009

N

0 0,5 1 Km

Commune : Morsalines

CODE INSEE 50358

Profil communal :

	Surface communale (ha) :	375
Population	Population 1999:	206
	Population 2006:	221
	Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%)	1,0
	Densité de population 1999 (habts/km²) :	56,0
	Densité de population 2006 (habts/km²) :	61,0
Logements	Nombre de logements 1999:	155
	dont 79 résidences principales, et 64 résidences secondaires.	
	Nombre de logements commencés entre 1999 et 2007	
	- en résidence principale :	15
	- en résidence secondaire :	4
Agriculture	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 1988 (ha)	281
	Surface agricole utilisée (SAU) communale, recensée 2000 (ha)	265
	Taux d'évolution de la SAU entre 1988 et 2000 (%)	-6
	Nombre d'exploitations agricoles :	
	- exploitations professionnelles :	6 en 1988, et 3 en 2000.
	- exploitations non professionnelles :	4 en 1988, et 3 en 2000.

Evolution de l'occupation du sol entre 1995, 2002 et 2007 :

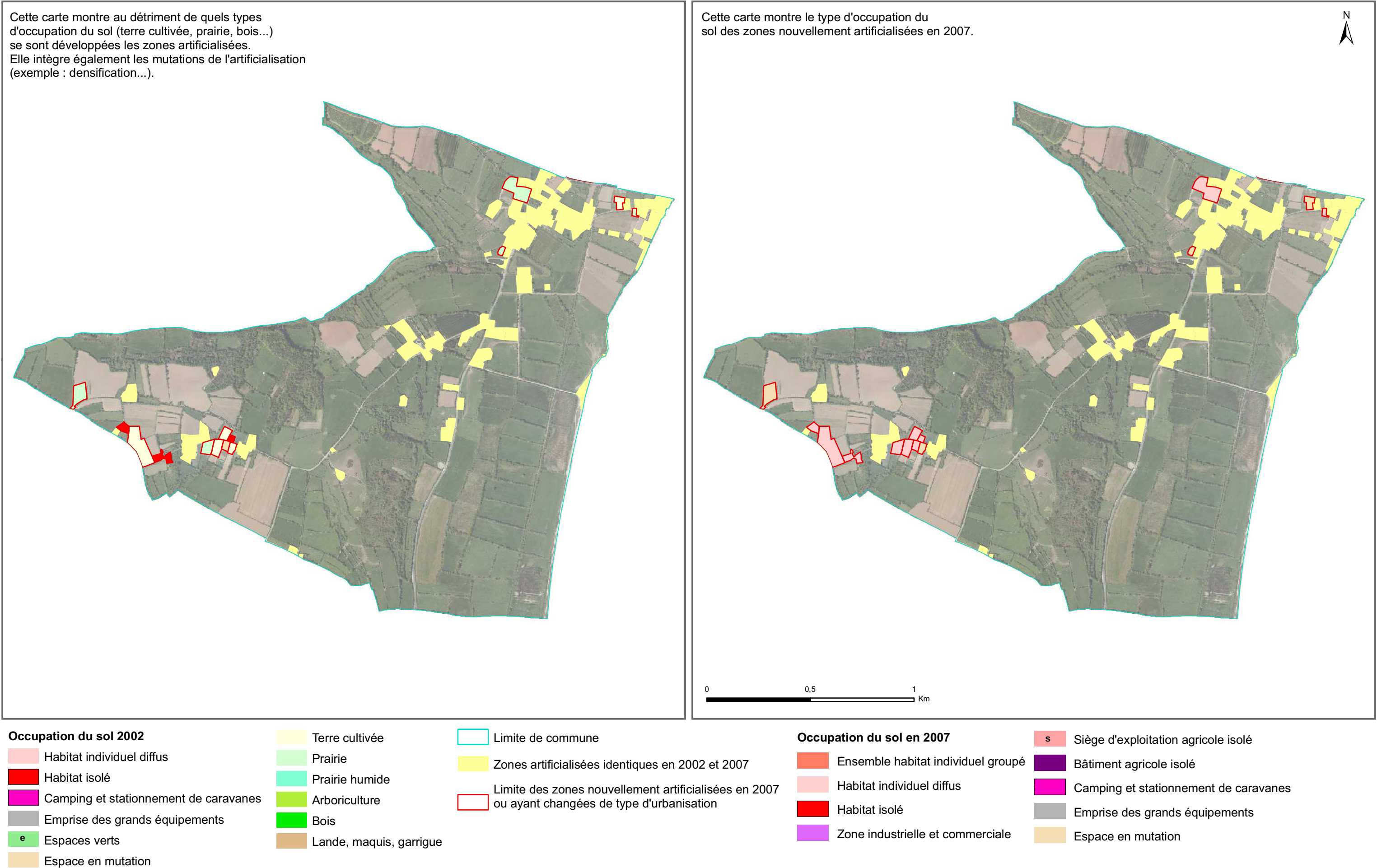
	Surfaces en ha			Surfaces en ha		
	1995	2002* (estimée)	Taux d'évolution 1995 - 2002 en %	2002	2007	Taux d'évolution 2002 - 2007 en %
Espace artificialisé	22,7	32,3	42,2	23,3	27,4	17,9
Espace agricole	327,4	305,8	-6,6	313,7	309,6	-1,3
Espace naturel	25,0	37,0	48,2	38,1	38,1	0,0

Occupation du sol 2002 et 2007

Détail de l'usage du sol		Surfaces en ha		Taux d'évolution annuelle des surfaces en %
		2002	2007	
Espace artificialisé	Ensemble habitat collectif			
	Ensemble habitat individuel groupé	4,8	4,8	0,00
	Habitat individuel diffus	10,4	14,3	7,63
	Habitat isolé	2,0	1,4	-5,99
	Habitat touristique spécifique			
	Espaces verts			
	Zone industrielle et commerciale			
	Siège d'exploitation agricole isolé	3,1	3,1	0,00
	Bâtiment agricole isolé	1,1	1,1	0,00
	Emprise des grands équipements	1,3	1,3	0,00
	Camping et stationnement de caravanes			
Espace agricole	Espace en mutation	0,7	1,5	24,05
	Terre cultivée	76,8	74,3	-0,67
	Arboriculture	1,9	1,9	0,00
	Prairie	204,3	202,7	-0,15
	Prairie humide	30,1	30,1	0,00
	Conchyliculture			
	Friche	0,7	0,7	0,00
	Lande, maquis, garrigue	9,5	9,5	0,00
	Bois	27,0	27,0	0,00
	Zones humides			
	Mer, plans d'eau	0,4	0,4	0,00
Espace naturel	Dunes			
	Plage	1,1	1,1	0,00
	Rocher, Falaise			

* Pour le calcul de l'évolution des surfaces entre 1995 et 2002, les surfaces 2002 sont estimées de manière à réduire les incertitudes dûes à la différence d'échelle de saisie entre 1995 et 2002 (cf. partie 3-Méthodologie). En effet, l'occupation du sol 1995 ne distingue pas les petites parcelles incluses dans les zones artificialisées. La surface 2002 est donc calculée en estimant que la surface artificialisée en 1995 est conservée en 2002; seules les nouvelles parcelles localisées hors ou en périphérie des zones artificialisées de 1995 seront donc prises en compte dans le calcul de l'évolution. Par conséquent, la surface des petites parcelles qui correspondent à des espaces agricoles ou naturels sont déduites des surfaces agricoles et naturelles 2002. Ceci permet d'avoir une bonne estimation générale de l'évolution de ces espaces entre 1995 et 2002.

Sources des données du profil communal : DDE 50 et DDAF 50



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Service Aménagement, Urbanisme et Environnement
Pôle Analyses Territoriales et Prospective
Boulevard de la Dollée - BP 496
50006 Saint-Lô Cedex
Tél. 02 33 06 39 00
Fax. 02 33 06 39 08

Centre d'Études Techniques de l'Équipement Normandie-Centre
DEIOA / Service Environnement et Géomatique / Pôle Littoral
10, chemin de la Poudrière - BP 245
76121 Le Grand-Quevilly Cedex
Tél. 02 35 68 82 23
Fax. 02 35 68 82 19